

Chapitre 3

Les races

Histoire de quelques races de lapins

Ethnozootechnie

N° 27 de 1981

1^{ère} journée d'étude sur le lapin

Tous les lapins dits de race sont issus de peuplements domestiqués, au cours des siècles à partir de populations sauvages, dont le polymorphisme génétique est parfois considérable. Ce qui rend possible, à plus ou moins long terme, et le plus souvent entre les mains des éleveurs, un jaillissement d'expressions phénotypiques, dont il est tiré parti pour l'isolement graduel des populations à variabilité orientée et de toute façon plus restreinte, point de départ des races.

Les étapes d'obtention des « Populations raciales » peuvent se résumer ainsi :

1) **Apparition**, à l'aide d'accouplements sélectifs à l'intérieur d'un groupe d'animaux ou par des croisements inter groupes, d'un type s'approchant le plus possible d'une représentation fixée à l'avance (on en est parfois assez loin).

2) **Multiplification** entre eux d'individus au type plus ou moins marqué, à l'intérieur du groupe isolé précédemment, jusqu'à ce qu'un certain état d'homogénéité apparente se manifeste convenablement dans la descendance. L'aboutissement de cette seconde phase peut s'avérer très lent.

3) **Perfectionnement** ultime et uniquement entre les mains des éleveurs sélectionneurs du type recherché, avec l'appui de toutes les techniques d'amélioration génétique affinées et éprouvées.

Ainsi, en tant que catégorie de classification, une race repose dans un premier temps, sur l'extériorisation de quelques caractères apparents et marquants, qui la distingue des autres groupes de son espèce. D'autres caractères plus ou moins évidents viennent ensuite compléter la valeur de la classification primitive, et l'affermir. La reproductibilité des caractères ainsi répertoriés est, bien entendu, nécessaire. Mais la variabilité génétique, même atténuée, entraînée par la redistribution perpétuelle du pool génique au cours des générations, confère au terme même de « Race » une certaine relativité et un aspect évolutif.

L'histoire des races illustre remarquablement ce cheminement dans la voie de la diversification provoquée et du perfectionnement subséquent. Son intérêt est grand à plus d'un titre : cela permet, en effet, d'approcher et de mieux cerner le potentiel héréditaire des Races, et ainsi de mieux comprendre certaines descendance imprévues et susceptibles de décevoir l'éleveur. L'utilité de l'histoire d'une race est indéniable quand il s'agit de la reconstituer à l'aide des éléments de base. Dans le cas où, à une expression phénotypique donnée, peut correspondre plusieurs génotypes, l'analyse historique arrive parfois à mieux le déceler. Enfin, les différentes modalités d'obtention et d'amélioration ainsi inventoriées constituent autant d'exemples susceptibles d'être utilisés et adaptés au façonnement de nouvelles populations.

L'abondance de la documentation historique recueillie ne doit jamais faire oublier l'importance de la rigueur de son traitement, notamment dans le classement des éléments d'appréciation. Il convient alors de ne pas ignorer qu'il existe une part de légende plus ou moins importante selon les textes et les auteurs. Il y a lieu également de se montrer circonspect devant les déclarations des créateurs, en sachant qu'elles représentent le plus souvent des opinions interprétant des événements. Celles-ci ont fort bien pu être entachées d'erreurs par analyse déficiente ou imparfaite mémorisation des faits, ou encore par fausse déclaration volontaire pour satisfaire au goût du secret. L'influence de chroniqueurs ou d'experts renommés a pu également provoquer et faire circuler des déviations romancées fort éloignées de la réalité des faits. Un dernier point à ne pas sous-estimer c'est la possibilité d'apparition de populations d'apparence semblable dans différents endroits et à des époques plus ou moins rapprochées, sans contact particulier entre elles. Ce qui explique des noms parfois différents attribués selon les lieux à des populations apparemment similaires, et la difficulté de fixer alors un droit d'antériorité.

Au milieu du fourmillement d'informations, dont nous disposons sur l'origine des races, il paraît sage de toujours appréhender les choses avec toute la relativité et les nuances qui s'imposent, en essayant surtout de dégager les grandes tendances sélectives, et en faisant ressortir les particularités significatives. C'est dans cet esprit que nous allons aborder, selon un classement qui nous a semblé, aussi, significatif dans sa gradation, l'histoire

de quelques races de lapins.

LES VIEILLES RACES

Nous commencerons par ce que nous nommons vieilles races, souvent issues directement de populations sauvages, originellement multipliées dans des contrées lointaines et de toute façon dans un environnement particulier (garennes d'élevage, par exemple).

1. Le lapin Riche ou Argenté

Le Lapin Riche, ou Argenté, est certainement l'exemple le plus typique d'une population dont il est fait mention très anciennement, avec une description précise des caractères de ce pelage notamment, et dont la domestication s'est accomplie progressivement. L'« argenture » qui définit son pelage, provient de la répartition de poils blancs, donc dépourvus de mélanine, sur un fond uniforme d'un modèle pigmentaire défini gris garenne, noir unicolore par exemple.

Les anciens auteurs, et notamment BREHM (1868) le traitent, à l'horizon lointain de son existence, comme une forme accidentelle du lapin de garenne ordinaire localisée sur les versants nord et sud de l'immense massif des Monts Himalaya. De là, il aurait traversé de nombreux pays comme la Russie, la Pologne, l'Allemagne pour aboutir dans nos contrées. Ce qui est beaucoup plus certain, c'est l'existence de tels lapins Argentés dans des garennes et à des milliers d'exemplaires, en particulier dans les Comtés de Lincoln et d'York de Grande Bretagne. On ne peut, dans tous les cas, douter de cette aptitude à la vie et à la procréation dans un milieu sauvage ou assimilé, du lapin Argenté.

La description de ses caractères apparents remonte assez loin, et a fait l'objet d'observations intéressantes, ainsi qu'il suit. Gervaise MARKRAM, en 1631, écrit : « *Les peaux qu'on estime le plus sont celles qui ont un mélange égal de poils noirs et blancs, le noir plutôt dominant.....Leurs peaux valent deux schillings, quand celles des autres valent deux ou trois pences* ». DARWIN (Variation des Animaux et des Plantes, 1868) commente ainsi ce texte : « *Ce passage nous prouve qu'à cette époque, il existait en Angleterre des lapins gris argentés, et ce qui est plus important, qu'on s'occupait avec soin de leur élevage et de leur sélection.* »

En France, l'Encyclopédie des Sciences (1765) et l'Abbé ROZIER (1809) parlent du Lapin Riche. Bonington MOWBRAY (1822) rapporte l'existence de ces lapins dits « Silver-Tipped » en Lincolnshire et près de Londres. MARIOT DIDIEUX (1854) décrit, parmi les quatre variétés de la « *race cuniculine* », le lapin Riche, « *d'un gris argenté plus ou moins foncé* ». Et l'auteur de poursuivre « *Les gris les plus clairs sont les plus estimés des pelletiers. Ceux-ci font avec leurs peaux des fourrures et surtout des manchons qui sont recherchés. Ils sont souvent vendus sous le titre de petit gris....Leur chair est bonne, et leur peau vaut 1,50 à 2 francs la pièce* ». Revenant à DARWIN dans son ouvrage précité, nous trouvons quelques remarques précises, notamment sur l'évolution de l'argenture avec l'âge, alors que la pigmentation est intégrale dans le jeune âge. Il note également, sur l'évolution de ces lapins argentés en garenne : ils « *restent ce qu'ils sont, bien qu'ils vivent presque à l'état de nature ; mais il ne faut pas placer ensemble dans une même garenne des lapins gris argentés et des lapins communs, car, dans ce cas, on ne retrouverait plus au bout de quelques années que des lapins gris communs* ». Il situe ainsi remarquablement les phénomènes d'absorption et de transformation de populations, et la dominance en dernier ressort du modèle Agouti.

Les auteurs anglais de la fin du XIX^{ème} siècle, en particulier Ch. RAYSON et K.W. KNIGHT, apportent surtout des précisions sur les diverses nuances de Lapins Argentés, foncés ou pâles, et il ressort bien que la dénomination Chinchilla allait alors à une variété de lapin Argenté. L'origine française des lapins dits « Crème Argentés » est affirmée par RAYSON, qui parle de nombreux clapiers autour de Paris élevant cette variété, ainsi que des exemplaires du Jardin d'Acclimatation.

En résumé, modèle expressif anciennement caractérisé, le lapin Riche ou Argenté, d'où sont issus tous les Lapins Argentés actuellement connus (Anglais, Champagne, etc.), a traversé non seulement les pays mais surtout les âges, avec des variations corporelles ou pigmentaires oscillant au gré des impulsions sélectives massales d'abord (milieu sauvage ancien et garennes ensuite), puis individuelles (clapiers fermiers et clapiers sportifs).

2. Le Lapin Russe ou Himalaya

Il est impossible de ne pas associer au lapin Riche, ce qui est considéré aujourd'hui le plus habituellement comme sa variété Albine, c'est à dire le *Lapin Russe*, encore appelé *Himalaya*. Comme chacun le sait, il s'agit

d'un lapin blanc avec les extrémités du corps colorées de noir. Les auteurs anciens lui ont attribué une origine chinoise. Ch. RAYSON (1872) le décrit comme animal de sacrifice dans ce pays, où 30 000 sujets seraient sacrifiés annuellement sur 1600 autels, avec des prières pour que les récoltes soient aussi abondantes que les lapins sont prolifiques ! Les légendes nombreuses ont circulé sur ce lapin sacré, dont les noms furent tout aussi divers Blanc de Chine, Garenne de Russie, Lapin de Moscou, Lapin de Sibérie, Africain, Egyptien, Lapin de Windsor, Lapin d'Anvers... MARIOT-DIDIEUX (1854), qui le décrit après le lapin Riche dans la même catégorie dite à fourrure, parle de son origine chinoise et de son transport en Russie « *par des seigneurs de cette nation pour en peupler les terres de leurs domaines* », puis en Pologne, en Allemagne, et en France. Même circuit supputé que pour l'Argenté. Ce fut DARWIN qui mit le mieux en évidence l'origine Argenté du Russe, thème repris ensuite par d'autres auteurs dont K.W. KNIGHT, par exemple, et admis génétiquement aujourd'hui. Il est impossible de s'étendre sur toutes les publications aussi bien zootechniques que scientifiques qui ont traité de ce Lapin. Tel l'Argenté, il a traversé les ans dans des milieux allant de la colonie au clapier individuel, avec des visées utilitaires ou sportives, mais conservant à travers les générations ses caractéristiques de base tant apparentes (chair, fourrure) qu'autres (qualité d'élevage), et ceci sans intervention particulière au niveau des actions zootechniques. C'est bien là le propre des vieilles races, et de leur résistance à tous les aléas reproductifs au fil des générations.

LES RACES DE TERROIR

Avec ce que nous appelons races de terroir, nous pénétrons davantage sous l'influence de l'homme et de ses traitements sélectifs. La saisie et le perfectionnement de celles ci sont l'œuvre d'éleveurs autochtones soit à partir de peuplements sauvages localisés, ce qui a été le cas du lapin *Noir et Feu* ; soit en provenance de populations fermières élevées pour leurs qualités pratiques, ce qui caractérise bien le *Fauve de Bourgogne*. En poussant davantage le processus sélectif, de façon à non seulement affiner certains traits mais à en modifier profondément l'expression, tout en maintenant les caractéristiques fondamentales inscrites dans le pool génique original, on peut, partant d'une population autochtone et souvent sans apport extérieur, créer une nouvelle race. Ce fut le cas du lapin *Blanc de Hotot* issu de lapins Papillon.

1. Le Lapin Noir et Feu

Le Noir et Feu a été isolé vers 1887, dans une garenne sise dans la propriété d'un gentleman du Derbyshire, M. COX de Brailsford. Mary WILLIAMS (1896), dans son livre sur cette race écrit que M. COX « *avait lâché, à titre d'essai, un grand nombre de lapins de différentes races, et à partir d'un croisement inconnu, dont l'un des facteurs fut, selon toute probabilité, un lapin sauvage naquirent les premiers Noir et Feu* ». Dans un article publié en 1897 par le journal FUR and FEATHER, il est précisé que « *Les variétés réunies par Mr COX étaient toutes de petite taille, avec des oreilles courtes et droites ; c'étaient les Hollandais et les Argentés de toutes nuances et aussi les lapins de garenne de couleur fauve...* ». Il est ajouté ensuite que malgré la fidélité dans la reproduction des caractères de ce lapin, il apparaît dans les portées des petits panachés, argentés et agoutis atténués (fauve sablonneux), rappelant les fondateurs. En dehors de ces déchets d'élevage, le type primitif de la race était loin de représenter le type standard tel que nous le connaissons depuis cinquante ans. Laissons encore parler Mary WILLIAMS à ce sujet « *La nuance feu était d'un aspect vraiment déconcertant ; les marques existaient bien autour des yeux, sur les bords de la mâchoire inférieure, derrière les oreilles, en forme de V ou triangle, sur les pattes de derrière, sur la poitrine, mais elles étaient plutôt crèmes ou gris brun que réellement couleur feu* ». En fait, durant au moins vingt ans, les marques crème brunâtre tendant vers le véritable feu étaient des lignes de bordure entre d'une part le Noir plus ou moins pur et intense de toute la partie supérieure du corps et d'autre part, les signes inférieurs du corps de l'Agouti (ventre, menton...) restés blanchâtres. Ce sont les cuniculteurs anglais qui ont amené la race au point où nous la connaissons, à l'aide d'accouplements en famille, mais aussi de croisements avec les populations fondatrices, et également le Lièvre Belge. Celui ci, s'il améliora le Feu, nuisit évidemment au type primitif dit de Brailsford, pour laisser apparaître le type de Cheltenham, nettement plus fort et plus allongé, donc moins trapu. Ce fut la bataille des Clubs en Angleterre !

Le Black and Tan Club, créé en 1890, soutenait le petit type de Brailsford en se fixant pour ligne de conduite de n'apporter aucun élément étranger et en conseillant l'intra culture. Au contraire, le British Black and Tan Club, dont les membres étaient les « Britishers » défendaient le type de Cheltenham, et étaient partisans du croisement. Après toute cette période d'échauffourée, il arriva à se créer un type moyen, qui ne devait cependant pas dépasser 5 livres (2,275 kg). Bientôt, ce type moyen fut dit moderne, puis Noir et Feu tout court. Cette uniformisation permet d'effectuer un travail de sélection plus fructueux, tant sur le type que sur l'intensité et la pureté des teintes.

Ainsi, assiste t'on au cours de la première période de perfectionnement des caractères raciaux du lapin Noir et

Feu, à l'influence des clubs d'éleveurs qui prennent en charge très efficacement les destinées d'un cheptel. Nous verrons plus loin que ce relais post création a presque toujours été vital pour l'heureux développement des races. Rarement, en effet, le degré de perfection désiré n'a pu être atteint par les premiers originateurs, et il appartient à leurs successeurs de poursuivre leurs œuvres.

2. Le Lapin Fauve de Bourgogne

L'exemple du Fauve de Bourgogne illustre remarquablement ce déroulement progressif et ininterrompu du perfectionnement d'une population raciale.

Le point de départ est donc un peuplement fermier, auquel Albert RENARD de la Celle-Saint- Cyr (Yonne) s'attacha particulièrement et dont il entreprit l'amélioration au début de notre siècle. Il s'agissait alors d'animaux de taille moyenne (aux environs de sept livres) de modèle Agouti avec tendance à la disparition du pigment noir, ce qui laissait transparaître sur le manteau et sur la tête une nuance fauve sablonneuse, comme on en trouvait chez les premiers lapins Bélier. Dans le journal L'ACCLIMATATION du 23.11.1919, A. RENARD traça, du reste, l'historique du Fauve de Bourgogne avec grande précision. Il nous le situe nettement comme population de terroir, en rappelant qu'il ne s'agit pas « *d'une race nouvelle obtenue par un travail de croisement de différentes races entre elles* » mais d'une population « *dont l'existence, d'après les renseignements recueillis à bonne source, date d'au moins un siècle sinon plus* ».

« *Primitivement, poursuit RENARD, l'animal qui nous préoccupe était un vulgaire lapin de choux élevé à la diable comme tant d'autres par les paysannes bourguignonnes, qui n'avaient aucun souci des principes d'hygiène, de sélection ou de consanguinité. Il est incontestable alors qu'avec de telles méthodes, la mortalité a dû être élevée et qu'il s'est produit une sélection naturelle faisant disparaître les sujets les moins robustes. On peut s'expliquer qu'avec ce régime, les survivants aient été d'une vigueur et d'une rusticité merveilleuse, qualités qu'ils ont transmises à leurs descendants* ». Puis plus loin : « *Autrefois sa robe fauve n'était pas uniforme comme aujourd'hui ; on trouvait fréquemment des sujets avec une liste blanche en tête, le tour du cou blanc, ainsi que le bout des pattes* ». Voilà donc les marques de panachures, déjà mentionnées chez le Noir et Feu, et à l'origine de nombreuses races, chez le lapin comme dans d'autres espèces. Après d'autres descriptions sur les qualités pratiques du Fauve de Bourgogne primitif, RENARD le localise : « *son aire géographique est assez restreinte, bien qu'aujourd'hui il se répande un peu partout. On le trouve fréquemment dans la Bourgogne, à partir de Dijon, dans la Côte d'Or ; il ne se voit dans la Nièvre que jusqu'à Clamecy pour ensuite entrer dans l'Yonne où on le rencontre plus communément que partout ailleurs, mais ne dépasse guère la ligne allant de Sens à Montargis, dans le Gâtinais. Il ne franchit pas la limite des départements de l'Yonne et de l'Aube* ».

Les premiers descriptifs de la race ne laissent planer aucun doute sur les recherches d'un lapin à vocation chair, avec une teinte uniformément Fauve et de tonalité intense. De son vivant, A. RENARD avait déjà fait considérablement progresser ses animaux, mais son trait de génie fut la création de l'Association des Eleveurs de Fauve de Bourgogne (A.E.L.F.B.) qui perpétua sans relâche l'œuvre du créateur, et permit à cette population typiquement de terroir d'asseoir sa renommée dans toute la France et au delà de nos frontières, en améliorant constamment la qualité de son cheptel.

Il convient ici de rappeler brièvement, à titre d'exemple de populations semblables, mais d'origine et de nom différents, l'existence de l'homologue américain du Fauve de Bourgogne, le Néo-Zélandais Roux. Les phases de perfectionnement de cette population, durant la première partie de ce siècle jusqu'aux années soixante, s'apparentent tout à fait à celles du Fauve de Bourgogne.

3. Le Lapin Blanc de Hotot

L'histoire et le développement du Blanc de Hotot, en tant que race de terroir, sont assez différents de ceux des deux races précitées. Connue et élevée aujourd'hui dans tous les pays européens sous ce nom, ce lapin est un lapin blanc avec l'oeil brun noirâtre bordé d'une petite bande noire.

Madame Eugène BERNHARD, châtelaine à Hotot en Auge (Calvados), qui possédait au début de ce siècle un grand élevage de lapins Géants et de Papillons, était alors désireuse de créer un lapin blanc aux yeux noirs. Elle entreprit tout d'abord des croisements entre lapins Papillons et d'autres lapins blancs Géant Albinos, Blanc de Vienne, etc., qui ne donnèrent pas grand résultat, si ce n'est des descendants tachetés, panachés par plaque et Agoutis. C'est alors que sur les conseils de J.J. LEMARIE, qui entreprenait alors la création de son Grand Russe, sans apport de races étrangères, par élevage en lignée, Madame BERNHARD se résolut à travailler avec les seuls Papillons (français), en ne conservant dans les portées que les sujets les plus décolorés. D'après J.J. LEMARIE qui m'a longuement raconté les étapes de cette création, ce travail fut long, et ceci d'autant plus que

les disjonctions héréditaires provoquaient d'importantes oscillations dans l'expression des marques, ce qui s'explique aisément dans ce genre d'hérédité polymérique, et du fait même que l'accouplement en famille n'a des effets positifs que lorsque la parenté génétique se concrétise. Madame BERNHARD cherchait au hasard des expositions, les sujets les moins marqués pour les introduire parallèlement dans son clapier expérimental. Cela partait d'une saine logique du point de vue de l'aspect extérieur, mais retardait, par introduction de génotypes inconnus, la tendance vers la décoloration. On peut s'imaginer aujourd'hui du travail accompli et des nombreux accouplements, qui permirent d'aboutir au Blanc de Hotot.

Les étapes de la décoloration du lapin Papillon passèrent par l'évanouissement des taches des flancs, l'attaque du papillon nasal avec le stade d'expression dit « chaplin ». Les oreilles et la raie dorsale demeurant des lieux de forte résistance pigmentaire, malgré la scission rapide de la raie. J.J. LEMARIE me disait que la dernière marque du corps subsistant avec force à côté du tour des yeux était la tache plus ou moins étendue sur la queue. La décoloration du tour de l'œil fut ensuite entreprise avec plus ou moins de succès. Il est intéressant de savoir que durant plusieurs années, la châtelaine de Hotot en Auge ne vendit pas de sujets, tant les portées étaient hétérogènes avec constante apparition de lapins tachetés.

A ses débuts, aux environs de 1914, ce lapin n'était pas connu sous son nom actuel. Dans son journal LAPINS ET COBAYES, Eugène MESLAY parle du Géant Blanc aux yeux noirs de Madame BERNHARD. En 1920, la race est exposée à Paris sous le nom de Géant Blanc de Hotot. Ce n'est qu'à partir de 1923 que le Blanc de Hotot fait son apparition sous ce nom. Le standard, établi par la créatrice, fut acceptée par la commission des standards de la Société Française de Cuniculture, le 13 octobre 1922. A noter que dans ce texte, il n'était pas question de bandes noires autour des yeux, mais de cils noirs et de paupières inférieures colorées de gris plus ou moins fauve, ce que les premières photos de Blanc de Hotot reproduisent parfaitement. Madame BERNHARD était arrivée volontairement à éliminer presque complètement le tour de l'œil coloré chez de nombreux sujets, ne voulant pas, selon les dires de J.J. LEMARIE, que l'on puisse soupçonner l'origine Papillon chez le Blanc de Hotot. Belle illustration du secret d'élevage !

Les expositions de Paris de 1923 à 1930 comportèrent environ dix sujets ; le maximum fut enregistré en 1927 avec 15 Hotot ! De 1930 à la deuxième guerre mondiale, la race s'étiola dans notre pays. C'est en Suisse, où il fut introduit en 1927 que ce lapin trouva la meilleure audience, et Berne, ainsi que sa région, a été depuis longtemps la « haute citadelle » de la race. En Allemagne, depuis 1930, où il l'avait importé de Suisse, Friedrich JOPPICH éleva intensivement le Blanc de Hotot, dont il apprécia particulièrement la fertilité et l'aptitude à produire de la viande. Mais c'est grâce au Docteur KISSNER, que depuis 1960, le Hotot s'est vraiment répandu en Allemagne en 1978, à Stuttgart, 115 Hotot étaient exposés, et à Hanovre, en 1980, 80 sujets. En Hollande, le Blanc de Hotot a été recréé par l'expert L. HAMAKER de Haarlem, à partir de Lorrains (alias Papillon français) et de Papillons anglais légèrement marqués, en accouplements dits de « décoloration ». L'intérêt de ce travail qui fut explicité par l'auteur dans la revue hollandaise L'ELEVEUR DE LAPIN du 31.05.55 est qu'il confirma la méthode entreprise au début du siècle par Madame BERNHARD.

Malgré l'exceptionnelle valeur des sélectionneurs qui l'ont créé et perfectionné, dans la première partie de ce siècle, de Madame BERNHARD à L. HAMAKER en passant par F. JOPPICH, il ne s'agissait là que d'actions individuelles de portée limitée et liée à l'existence même des protagonistes. L'action des éleveurs bernois, qui représente pour le Blanc de Hotot l'« effet club » en tant que relais post création de la race, a permis de perpétuer un noyau suffisamment important de reproducteurs jusqu'à ce qu'un regain d'intérêt se manifeste, auprès des cuniculteurs européens autour des années soixante ! Il n'est pas surprenant, du fait même de ce contexte historique, que le standard actuel du Hotot dans tous les pays qui l'élèvent, soit, non pas la description originale de Madame BERNHARD sans tour de l'œil coloré, mais un lapin blanc à lunette, modèle de la sélection bernoise du milieu de notre siècle.

LES RACES SYNTHÉTIQUES

Une troisième catégorie représentant les races synthétiques, c'est à dire construites à partir de plusieurs populations raciales déjà existantes, trouve un bel exemple en France avec le Géant blanc du Bouscat, obtenu à partir de l'Angora albinos, de l'Argenté de Champagne et du Géant des Flandres coloré (agouti). D'après les dires et les écrits de ses obtenteurs, Monsieur et Madame DULONG, habitant le Bouscat (Gironde), leur but, à partir de 1910, fut la recherche d'un lapin à poil ras, qui eut une fourrure aussi blanche, avec les mêmes reflets d'argent, les mêmes fils de soie que l'Angora. Les premiers croisements furent opérés entre l'Angora et l'Argenté de Champagne, ce qui aboutit à un « *joli petit lapin blanc, joli mais petit* », selon Madame DULONG. Fut utilisé ensuite, pour palier à ce manque de taille, le Géant des Flandres. Le « tout incorporé » conduisit à un lapin albinos présentant la fourrure aux particularités précitées. L'« effet club » post création, qui se manifesta par l'in-

termédiaire de l'Association des Eleveurs de Bouscat (A.E.G.B.B.) ne fut pas négligeable ensuite, et contribua grandement à bien asseoir en France cette race géante.

L'élevage du Bouscat, comme de toutes les races synthétiques et de toutes les populations croisées, demeure toujours la recherche d'un équilibre expressif de manifestations caractérielles souhaitées, avec, par voie de conséquence, l'apparition d'animaux correspondant aux nombreuses disjonctions héréditaires obligatoires et inhérentes à ce type de population.

L'histoire des races de lapins laisse, dans tous les cas, apparaître la lenteur du processus sélectif nécessaire à la maîtrise par l'éleveur d'une reproductibilité entraînant un assortiment déterminé des caractères recherchés.

Colloque national sur l'élevage du lapin

Jeudi 9 mars 1978

Ouverture du Colloque par M. Alex WILTZER, Président de la Fédération Française de Cuniculture.

La revue acicole

N° 5 Mai 1978

M. LE PRESIDENT WILTZER : Mesdames, Messieurs, j'ouvre notre colloque, et vous souhaite à tous une cordiale bienvenue.

Ce colloque devient une habitude, puisque nous le tenons tous les ans, à l'occasion de notre salon, et je dois dire qu'il a bonne presse parmi les éleveurs, le lapin connaît une telle expansion !

Il faut dire que beaucoup d'éleveurs sont des débutants, et qu'il est intéressant pour eux, et indispensable pour eux, d'être en contact avec les spécialistes et les scientifiques de la cuniculture.

C'est le but de ce colloque.

Ce matin, M. ARNOLD, qui est juge cunicole, et qui est plus que ça, puis qu'il a lui-même élevé pendant de longues années des lapins, va nous parler de l'évolution des races cunicoles.

C'est ensuite le Dr SCHELLENBERG, que je n'ai pas besoin de présenter, que tout le monde connaît, qui va nous parler de l'influence du bâtiment d'élevage sur l'état sanitaire du lapin.

Il y a ensuite une troisième conférence qui traite des vaccins contre la myxomatose, qui devait être faite par le Professeur PILET. Il vient au dernier instant de s'excuser, et m'a dit qu'il enverrait son collaborateur. Il y a un professeur d'Alfort qui doit venir faire cette conférence, un spécialiste des vaccins, qui remplace le Professeur PILET, Directeur de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, et vice-président de la SCAF.

Je crois que nous allons tout de suite commencer, et je donne la parole à M. ARNOLD.

Evolution des races de lapins

par M. Jacques ARNOLD, Juge Cunicole

Avant de faire un tour d'horizon forcément très rapide sur l'état actuel des principales races cunicoles, et après avoir esquissé leur cheminement au cours des dernières décennies, nous désirons faire apparaître les grandes lignes de la méthode d'investigation qui était nos commentaires.

Il nous a semblé prioritaire, compte tenu de ce que nous avons pu observer depuis trente ans, d'examiner l'évolution des groupes raciaux étudiés, à partir des années cinquante, c'est-à-dire une fois les perturbations occasionnées par la dernière guerre mondiale apaisées, et ceci sur le territoire européen.

Pour apporter, en effet, une appréciation qualitative suffisamment élaborée, nous devons procéder à un inventaire quantitatif sur une étendue géographique convenable. Ce n'est ainsi que des tendances marquées et assez déterminantes peuvent asseoir un jugement de valeur, étant entendu que plus la population a de représentants inventoriés et plus ceux-ci présentent un niveau de qualités bien défini, plus l'appréciation offre un intérêt.

Préalablement à ce coup d'œil scrutatif continental et contemporain, il convient de noter que l'histoire des races facilitant la compréhension de leur interprétation génétique, qui aide elle-même à mieux saisir leur évolution, des incursions dans un passé plus lointain peuvent s'avérer nécessaires, entraînant certaines remarques appropriées. Aussi, d'un pays à l'autre, des noms différents peuvent s'attacher à des populations biologiquement analogues, voire semblables, et dans un même pays, pour de minimes différences apparentes, provoquées volontairement et artificiellement par les éleveurs. Dans de tels cas, il n'est que sérieux de faire rentrer ces ensembles raciaux dans une même catégorie de classification.

Pour commenter utilement les caractères de race, il est indispensable, outre ce qui vient d'être évoqué, de bien cerner les traits saillants des descriptions standardiques en n'omettant pas surtout de situer nettement les limites de variation de ces caractères compatibles avec le bon usage des sujets qui les possèdent pour la reproduction. Hors de ces limites, en effet, les caractères retenus comme fondamentaux pour chaque race, ne peuvent remplir leur rôle essentiel de « réactifs indicateurs », qui assurent une liaison souvent temporaire, mais bien réelle, pour une période donnée, avec certains caractères d'élevage. Ce qui constitue une aide précieuse, non seulement dans le travail de perfectionnement des races, mais dans la fondation des souches de base.

Après ces considérations préliminaires, où situer les lieux privilégiés où sont rassemblés les représentants qualifiés des races. Dans les élevages certes, mais leur dispersion ne permet pas toujours d'effectuer une analyse correcte des populations étudiées. Les expositions cernent beaucoup mieux de telles préoccupations. Néanmoins, pour en tirer le maximum de renseignements utiles, il y a lieu de tenir compte de plusieurs critères qui se complètent :

- Qualité des exposants naisseurs ou non aux performances répétées sur plusieurs années ou dans des concours différents.
- Ensemble des animaux exposés, par élevage ou pour la totalité des exposants homogénéité ou hétérogénéité des lots.
- Nombre d'exposants par race.
- Nombre total d'animaux exposés dans la race, et importance de celle-ci par rapport à l'ensemble des lapins présentés.
- Importance de l'exposition. S'agit-il d'une présentation sans restriction quantitative ? Un tri qualitatif (championnat ou exposition de mâles avec un sujet par éleveur) ou un tri limité par le simple nombre de cages, a-t-il eu lieu ? Quelle est la fréquence de la manifestation considérée (tous les ans, ou d'une façon plus espacée).

Enfin, l'appréciation portée sur une race se situe-t-elle en des endroits différents à une époque donnée en un même lieu, sur plusieurs années consécutives ou en faisant varier les deux paramètres, temps et lieu ? C'est ce que nous avons réalisé, à partir de quelques manifestations constituant un échantillon vraiment représentatif des cheptels raciaux.

La pondération ainsi assurée dans les observations, permet d'aboutir à des considérations extrêmement profitables d'un pays à l'autre et sur des périodes différentes, tout en ouvrant la voie à l'examen circonstancié de l'évolution des races, tant au plan international qu'au niveau national et même régional, pour mieux pénétrer les diverses trajectoires des rameaux existant.

Et ceci nous amène tout naturellement aux conclusions suivantes

LES GRANDES RACES DITES GEANTES

Les **Géants des Flandres** sont très répandus partout en Europe dans toutes les nuances agoutis allant du gris lièvre clair au gris acier. Les unicolores (noir, bleu) sont plus rares, ainsi que les jaunes orangés. Au type traditionnel flamand massif, long et près de terre, qui subsiste encore en Belgique, s'oppose le type cylindrique allongé des Allemands, plus enlevé, tout en étant doté d'un développement musculaire qui le rend très épais.

L'évolution du type, dans de nombreux pays, est passé de l'objectif poids exclusif, qui en faisait un animal énorme, mais grossier, à une recherche de l'allongement à outrance, qui a abouti à certaines époques et dans certains pays à des lapins étirés, décousus et insuffisamment garnis en viande. On les appelait des mètres pliants. On est revenu aujourd'hui à un juste milieu avec les deux tendances précitées Belge et Allemande.

Largement représenté dans tous les pays européens, l'importance du cheptel Allemand concurrence aujourd'hui la population des Flandres, la qualité ne le cédant nullement à la quantité. La Hollande et la Suisse ont de nombreux représentants également, et en France nous maintenons nos effectifs.

Les **Géants Albinos** ont évolué du type Flamand d'origine vers le type cylindrique allongé tant en Allemagne qu'en Suisse et en Hollande, voire dans nos départements de l'Est. Il s'agit du reste de Géant Blanc sans plus.

La répartition qualitative et quantitative de ces animaux est bonne et régulière dans toute l'Europe.

En France et en Belgique, notre **Géant Blanc du Bouscat** se maintient dans son type avec des fourrures de qualités diverses. Son incursion en Angleterre est désormais bien officialisée.

Les **Béliers Français** ont des implantations solides dans tous les pays européens dans tous les coloris, mais plus particulièrement dans les différentes tonalités Agoutis, et, en seconde position, en Albinos et en tachetés (dessin à manteau de l'ancien Lop butterfly). Les types sont surtout bien marqués dans les tonalités les plus représentées, mais varient quelque peu d'un pays à l'autre. La France possède actuellement, surtout dans ses départements de l'Est, les spécimens les plus accomplis et répondant le mieux au standard de la race. La structure des sujets Suisses est excellente, mais la conformation devrait être plus épaisse. Quant aux Allemands, certains caractères raciaux (tête et couronne) laissent un peu à désirer, bien que leur développement corporel soit très satisfaisant. Avec les animaux Hollandais, des particularités se font jour (tête plus arrondie que busquée) et la conformation devrait être plus massive et ramassée. Tout ceci étant souligné pour bien montrer certaines différences qui se font jour pour certaines races de même dénomination d'un pays à l'autre, correspondant à des tendances sélectives particulières. C'est un phénomène qui ne saurait être méconnu, même s'il n'est pas souhaitable ou souhaité au plan international, et que je nomme « **sélection des patries** ».

Avec les **Géant Papillon**, ce phénomène était très caractérisé il y a encore une quinzaine d'années, quand on comparait les **tacheté Suisse**, très volumineux, à la fourrure assez grossière et aux taches plaquées des flancs, aux **Lorrains** de Hollande beaucoup plus affinés dans le type, et aux marques très bien dessinées au sein d'une fourrure courte et permettant l'extériorisation adéquate des taches. Entre ces deux extrêmes, les Papillons Allemands se situaient, ainsi que nos Géants Papillons. Les échanges internationaux ont depuis dix ans considérablement diminué ces différences et toutes les populations géantes à tavelure constituent aujourd'hui un ensemble international assez cohérent. Malgré le gros travail de sélection, représenté par le choix des sujets correctement marqués, les effectifs de ces lapins tachetés se sont à peu près maintenus jusqu'à ce jour, grâce à la passion des éleveurs de tous les pays qui s'en occupent.

En résumé, les cheptels de tous ces lapins géants sont suffisamment bien représentés dans tous les pays pour que leur avenir ne prête à aucune inquiétude, sauf pour des motifs insoupçonnés à ce jour.

LES RACES MOYENNES

Une de nos plus vieilles gloires cunicoles, l'**Argenté de Champagne**, se doit de figurer en tête de cette catégorie. Son élevage, après avoir baissé en France, reprend avec vigueur actuellement. Les départements de l'Est ont, du reste, toujours constitué des bastions extrêmement solides pour cette race. En Suisse, un cheptel imposant et de qualité est toujours exploité avec la même régularité : excellent type à la conformation harmonieusement musclée et à la fourrure bien caractéristique. Une tonalité plus claire qu'en France actuellement, ne saurait faire oublier l'excellente répartition de l'argenture et l'intensité de la sous couleur. Les Allemands qui en ont fait un « **grand argenté clair** », ont quelque peu raccourci le type, tout en accentuant sa conformation chair. Toujours élevé en grand nombre dans ce pays avec constance, il a donné lieu à d'intéressantes expérimentations qui en ont fait un lapin de chair très recherché. Malgré donc quelques différences morphologiques d'un pays à l'autre, il s'agit toujours sur le plan européen d'une population extrêmement riche en potentiel génétique, que les différentes appellations (en Belgique où il est également bien représenté sous le nom d'Argenté Belge) ne sauraient dissocier de son unité biologique.

Trois pays se partagent principalement le cheptel **Fauve de Bourgogne** sur le continent. Bien entendu, la France, où la race est très largement représentée ; la Suisse et l'Allemagne. Dans ce dernier pays, l'appellation Néo-Zélandais roux n'entrave en rien l'identité de la population au niveau continental. A partir du cheptel Français, la Belgique a développé au cours de ces dernières années le Fauve de Bourgogne dans tout son territoire. Là encore, malgré quelques petites différences apparentes d'un pays à l'autre, nous sommes en présence d'un ensemble d'animaux important et riche en possibilités sélectives.

Les **Néo-Zélandais Blanc**, depuis leur importation en Europe, il y a une vingtaine d'années, ont essaimé avec plus ou moins d'hétérogénéité dans le type, selon les divers traitements sélectifs et les croisements avec d'autres populations autochtones albinos auxquelles ils ont été soumis. Ils représentent des groupes importants en France, en Allemagne où ils sont en pleine expansion et en Italie. Leur évolution morphologique est particulièrement intéressante à étudier, et nous nous y arrêterons en conclusion de cet exposé.

Chez les **Vienne**, nous distinguerons séparément les Blancs des colorés dont l'origine et l'évolution ont été très

différentes.

Alors que le Blanc de Vienne est issu de lapins de petite race, puis qu'il provient de Hollandais décolorés jusqu'au terme extrême de la panachure, y compris pour l'iris de l'œil, le Bleu de Vienne et sa variété noire dérivent de lapins géants bleu-gris (agoutis dilués). Bien que rassemblés sous le même nom de Vienne, ce sont donc là deux races bien distinctes, qu'il convient de considérer comme tel. Ce qui nous éloigne des cas précédemment évoqués.

Le vrai type du Blanc de Vienne se trouve en Allemagne, où ses représentants bien qu'en régression numérique depuis plus de dix ans, sont élevés à l'échelle des grands cheptels raciaux de ce pays, et dans l'optique constante d'un « petit moyen » à vocation chair. Dans l'Est de la France, où ce lapin est plus particulièrement élevé, la ligne directrice est la même. Les sujets Suisses sont plus développés avec une épaisseur et un arrondi des formes moindres. Tous les autres pays tendent à suivre la ligne Allemande sans en approcher la perfection, ce qui est le cas notamment de la Hollande.

Le Bleu de Vienne s'est arrondi et compacté au fil des ans dans tous les pays, suivant en cela la ligne Allemande. C'est une population qui est en pleine expansion partout, et qui est arrivée, après plusieurs années de travail pour aboutir à ce type cylindrique très musclé, à un grand degré de perfection dans la conformation, surtout en Allemagne (plus de 1.000 sujets à Stuttgart 1978). Les tonalités sont plus variables et l'épaisseur de la peau présente encore quelque hétérogénéité. C'est vraiment une grande race européenne, au sens large du mot.

Les Allemands s'intéressent de plus en plus à ce qu'ils appellent le **Gris de Vienne**, qu'ils ont fait jaillir du néant, au cours des dernières décennies, et qui est un Agouti classique sous toutes ses tonalités allant du gris garenne au gris acier avec déviation jusque et y compris le bleu-gris. J'ignore et ne comprends pas le pourquoi de cette percée, mais ce qui est très intéressant sur un ensemble d'animaux exposés, comme ce fut le cas avec les 210 présentés à Stuttgart cette année sous cette appellation, c'est d'observer la difficulté pour maîtriser un type dans une population en pleine phase de création. De telles observations méritent le coup d'œil, et se doivent d'être signalées.

Il convient d'ajouter à ces races maîtresses, le **Grand Chinchilla**, dont l'élevage est beaucoup plus répandu en Europe qu'on ne l'imagine souvent en France, où son implantation se situe surtout dans les départements de l'Est. En Allemagne, il représente une unité de sélection non négligeable, où le type a été travaillé en priorité. En Hollande, où il est aussi bien élevé, sa fourrure constitue l'idéal de ce qui doit être obtenu pour bien faire ressortir les zones successives de coloration de la vraie teinte. Ce qui est le cas avec les Chinchillas Anglais. La Suisse se caractérise par une seule catégorie de classification, avec un animal de 3 à 4 kgs, alors que dans les autres pays, le Chinchilla, petite race, existe avec le Grand Chinchilla, race moyenne.

Certaines races peu élevées en France, comme le Blanc de Hotot, le Japonais, le Papillon Rhénan, par exemple, sont assez bien répartis, toute proportion gardée, dans certains pays européens, et il faut savoir qu'à Stuttgart, cette année, étaient exposés 115 Hotot, 190 Japonais et 250 Rhénans. Ceci dit rapidement en passant.

Je voudrais m'arrêter encore un instant sur d'autres races qui ont évolué dans leur type plus ou moins, au cours des ans, et dont on fait peu de cas dans l'élevage utilitaire, alors que leur constitution et la qualité de leur conformation musculaire devrait les faire autrement considérer pour certains croisements. Il s'agit de races dont la fourchette des poids se situe entre 2,500 kg et 4,250 kg. C'est le « petit moyen » par excellence. Le **Chamois de Thuringe** sera cité en premier. Son élevage est très répandu en Suisse, sous une teinte beaucoup plus rousse que partout ailleurs. C'est une des premières races par le nombre dans ce pays. Avec une musculature d'athlète et une vigueur de constitution exceptionnelle, son homogénéité de type est incomparable. En Allemagne, il est aussi fortement représenté avec une qualité dans le type excellente.

L'**Alaska** est également une race de choix en Allemagne avec un ensemble d'animaux d'une homogénéité de type et de conformation à particulièrement souligner. Les sujets Suisses sont encore plus petits, mais ils évoluent vers la taille Allemande. Enfin, les **Noir-Argenté** avec dérivés bruns et bleus, s'ils n'existent pas en Suisse, sont élevés un peu partout en Europe, en moindre quantité que les deux races précitées.

PETITES RACES ET NAINS

Il m'est impossible de m'étendre sur ces populations comme je l'ai fait pour les précédentes. Disons que les races à dessin (Papillons Anglais, Hollandais) stagnent ou régressent d'une façon générale. Les **Argentés An-**

glais se maintiennent en nombre et en qualité. Les **Chinchilla** sont toujours très élevés en Allemagne et aussi en Hollande où leur fourrure atteint la perfection. Les **Russe** se maintiennent à leur niveau traditionnel sur tout le continent. Les **Feu** sont en expansion. C'est la première race de lapins en Suisse, et l'implantation Allemande est considérable. Dans ces deux pays, si l'intensité du feu s'est stabilisée à un niveau moyen, le type a été en amélioration constante.

Ce qui est important de noter, c'est la tendance à accroître le poids des petites races, sous la houlette de l'Allemagne principalement. Ce qui a fait basculer un certain nombre de celles-ci dans les races moyennes au cours des derniers lustres. Et toutes celles qui demeurent encore dans des limites permises ont tout de même grossi, pour la plupart insensiblement. J'ai toujours émis les plus grandes réserves quant à cette orientation, car dans certains cas, c'est l'abandon pur et simple du pool génique originel. Ainsi en est-il du Havane élevé en Allemagne.

Les **Nains**, spécialement ceux de couleur, sont en expansion partout et sous tous les coloris. La Hollande demeure la grande spécialiste du Nanisme, et à Hertogenbosch tous les ans, c'est plus d'un millier de Nains de couleur qui sont présentés. C'est dans ce pays que la taille est la plus réduite, alors qu'en Allemagne et en Suisse, tout en recherchant un type bien caractéristique, la taille et le poids sont à un cran supérieur.

CONCLUSIONS

S'il ne m'a pas été possible de passer en revue toutes les races, ou de détailler certaines d'entre elles suffisamment, j'ai surtout voulu dégager certaines tendances en insistant sur l'importance de la notion de population continentale avec ses dérives géographiques qui font surgir ou au contraire démolir des rameaux temporairement d'apparence plus ou moins distincte. Il ne s'agit en aucun cas de races différentes, comme cela a trop souvent été dit et écrit. Et ceci m'amène pour terminer à insister sur ce phénomène de **sélection des patries** qui peut faire sourire, mais qui demeure une réalité d'élevage, que nous ne pouvons que tous inévitablement constater de ci de là. Le cas du Néo-Zélandais Blanc est très significatif de cet état de fait. Depuis son importation en Allemagne, ce lapin a évolué imparfaitement vers son type actuel qui paraît présentement stabilisé, mais qui ne correspond pas au type Américain. Les Allemands, plus ou moins consciemment, en ont fait un type cylindrique plus ou moins ramassé, qui se rapproche quelque peu du type Vienne. On peut toujours discuter du bien ou du mal fondé de cette orientation sélective, mais quand vous voyez alignés dans une exposition plus de 600 animaux de ce type, vous êtes bien obligés de ne pas nier l'existence d'un tel phénomène. Je pourrais citer d'autres exemples de ce genre, mais ceci m'amène simplement à l'extrême conclusion que pour qu'une race devienne véritablement internationale dans toute l'acception du terme, les textes les plus élaborés ne suffisent pas, pas plus que l'importation d'animaux idoines. En dernier ressort, les hommes marquent de leur empreinte la descendance des sujets qu'ils élèvent.

Je crois désormais que le mieux est que chacun d'entre vous me pose des questions, auxquelles je vais essayer de répondre.

DISCUSSIONS.

M. LE PRESIDENT : Je remercie M. ARNOLD de cet intéressant exposé.

Comme il vient de vous le dire, évidemment nous sommes à votre disposition pour donner tout détail que vous désirez, puisque c'est le problème des races qui est très complexe.

Il est impossible dans une conférence comme celle-là, d'être complet et de tout dire.

Mais on ne demande pas mieux de répondre aux questions que vous voudrez bien poser.

Je dois dire que nos appareils ne vont pas jusqu'au fond de la salle, il aurait été préférable que ceux qui sont tout à fait au bout s'avancent un peu, ils entendront mieux.

Qui demande la parole ?

M. MATHERON, INRA, Toulouse : Je voudrais poser une question concernant notamment en France, les races Néo-Zélandais et Californiens, qui sont énormément utilisées par les gens qui produisent du lapin de chair.

Ces races sont depuis dix ou quinze ans, race néo-zélandaise, et donc californienne, sélectionnées par des sélectionneurs privés ou de l'Etat.

Finalement, nous aboutissons pour ces deux types génétiques, à des animaux qui, comme vous l'avez souligné, en fin d'exposé, ont des types qui se différencient, lorsqu'on passe d'un individu à un autre.

Ne pensez-vous pas que, pour notamment ces deux types génétiques, la notion de race est une notion un peu dépassée ? Ne faudrait-il pas parler de souche. Ça pose des problèmes aux juges.

M. ARNOLD : Si vous voulez, on peut parler du californien, c'est un exemple assez concret. Le californien, c'est le type même, comme le Bouscat d'ailleurs, d'une race synthétique.

Les Américains l'ont fait à partir de différentes races, comme vous le savez notamment du chinchilla et du petit russe, et ont abouti à un type qui est un lapin très compact de taille moyenne. Mais il est certain, et vous le soulignez fort judicieusement, qu'une race synthétique est une race qui donne beaucoup de disjonctions dans la descendance, et on retrouve ces disjonctions dans les portées.

C'est d'ailleurs assez déconcertant, parce qu'on arrive avec des reproducteurs remarquables, au point de vue types, à obtenir dans les portées des animaux qui sont parfois étriqués, décousus, avec de grandes oreilles, etc. Cela vient de tous ces croisements d'origine assez récents. Ce n'est pas une question de notion de race dépassée. Je crois qu'il faut s'entendre sur la notion de race, en l'interprétant en tant que population biologique et en délaissant le terme de « race pure » qui ne signifie rien.

Comme population, une race représente un pool de gènes. La variation est plus ou moins limitée, mais existante. Dans le cas du Californien, race synthétique d'obtention peu lointaine, il est encore très difficile d'avoir l'homogénéité souhaitée dans le type.

D'une façon générale, la reproductibilité du type chair n'est pas facile à maîtriser. Cela demande du temps, et un suivi rigoureux des accouplements. La sélection sur le type est, du reste, beaucoup plus délicate que la sélection sur les couleurs. D'autre part, pour quelqu'un qui n'a pas une connaissance suffisante d'un type recherché, cela passe beaucoup plus inaperçu qu'un coloris. De ce fait, on saisit moins les caractéristiques essentielles sur lesquelles une attention soutenue devrait être apportée.

Mais je dois ajouter que le Californien, qui est à peu de choses près un Grand Russe, aurait sans doute été beaucoup plus homogène, s'il avait été créé comme ce dernier. J'ai bien connu la créatrice du Grand Russe, Mlle LEMARIE. Elle m'a souvent parlé de sa création qui remontait au début du siècle. Cela s'est fait intuitivement, puisqu'à l'époque les connaissances génétiques étaient pratiquement inexistantes, par sélection continue des sujets les plus lourds et les plus développés, choisis chez les Russes traditionnels. Dans son vocabulaire d'élevage de l'époque, Mlle LEMARIE parlait toujours d'hérédité directe croisée. Ce qui peut se traduire aujourd'hui, comme un travail de sélection en lignée. Evidemment, c'est un travail dantesque.

Mais il est certain que par cette méthode, on a beaucoup moins de risque de disjonction. Certes, la sélection est beaucoup plus lente, et elle porte sur plusieurs générations. Mais par contre, les retours en arrière sont beaucoup moins fréquents.

Un autre exemple relatif au type, je m'excuse de m'étendre là-dessus, mais c'est important, c'est la sélection du polonais ou du nain.

Il est certain qu'en dehors des questions physiologiques, des difficultés de portée, du fait du nanisme, avoir un type polonais, c'est-à-dire un type massif (en fait, le polonais, c'est un petit néo-zélandais), c'est extrêmement délicat.

Là vous obtenez dans les portées des disjonctions épouvantables. Vous avez parfois des têtes de brochet, des oreilles démesurées, ça complète un peu, je pense ce que vous vouliez dire tout à l'heure.

M. LE PRESIDENT : Je crois qu'il est intéressant d'approfondir quand même une notion, celle de race, et celle de souche, car nous faisons une différence importante de ces deux termes.

D'ailleurs, dans toutes les espèces, ça dépasse le lapin, la race ou les races les plus diverses, chaque race a des

caractères, de nombreux caractères de type, de format, de coloris, etc.

Cela est d'ailleurs inscrit d'une façon très en détail dans nos standards.

Il y a ensuite la profession, qui pour les besoins de la cause, prend certaines races, les races les plus adaptées et crée des souches, souches de chair pour les lapins, souches de ponte pour les poules, souches de chair aussi pour les poulets.

Là, l'éleveur professionnel, celui qui crée la souche, ne voit qu'un élément, il cherche un œuf coloré, une quantité d'œufs, il ne voit que cela. Il voit la chair, il veut un lapin qui est très prolifique, qui donne très rapidement le lapin que le commerce demande, il n'a que ce but.

C'est donc ces animaux là que nous n'appelons pas des races, ce sont des croisements de races, et que nous appelons des souches.

Il faut bien faire la différence de ces deux termes de la race et de la souche, la souche est créée de races, et la souche n'a pas la continuité d'une race.

D'ailleurs, c'est pour cela que nous demandons nous, la conservation de nos races, puisque la souche s'use, la souche se fatigue, la souche disparaît très rapidement, et qu'il faut toujours revenir aux races pour recréer de nouvelles souches.

Je crois qu'il est quand même important qu'on différencie bien ces deux notions de race et de souche.

M. ARNOLD : Je crois que très schématiquement il faut partir des races anciennes, comme l'argenté de Champagne, qui sont des races assez fixées de par leur ancienneté, de par le rodage des années à un type déterminé, passer aux races synthétiques du type Bouscat et californien, par exemple, pour aboutir à ce que le Président a situé, les souches.

Mais en fait, les souches évidemment sont beaucoup plus vulnérables aux disjonctions que les races synthétiques celles-ci étant plus instables que les races anciennes. Ce sont des paliers successifs qu'il faut bien situer.

Personnellement, j'admire beaucoup les gens qui font des souches. Ils doivent avoir des disjonctions étonnantes et imprévisibles, il faut un courage de requin pour les réaliser et essayer de les maintenir.

Je suis assez étonné qu'on n'utilise pas certaines races assez répandues, et assez homogènes, qui en première génération devraient tout au moins donner de bons résultats, disons d'un coût moins élevé.

M. LEBAS : J'ai été extrêmement intéressé par la remarque de M. ARNOLD, à la fin de l'exposé sur le cas du néo-zélandais élevé en Allemagne, et sur l'évolution du type néo-zélandais sélectionné par les Allemands.

La question que je voudrais vous poser, c'est dans quel délai cela a été fait, pour essayer d'apprécier la malléabilité de l'espèce Lapins ; voir dans quel délai, dans combien de générations il est possible de transformer un lapin de type donné au plan de la conformation, en un lapin d'un autre type.

Le problème étant possible éventuellement dans l'autre sens, obtenir un animal plus massif, si on le souhaite ou non, le problème de la malléabilité de l'animal en nombre de générations.

M. ARNOLD : En nombre de générations, c'est assez difficile à situer, il faudrait suivre les généalogies.

Mais par contre, en années, si on prend le cas du néo-zélandais blanc, élevé en Allemagne, que j'ai suivi depuis les origines, à travers les grandes expositions, notamment à Stuttgart, pour aboutir au type actuel, que je considère assez maîtrisé actuellement, il a bien fallu douze ans, dans le cas de l'Allemagne.

Je ne dis pas que ce soit un cas répétitif.

Mais je crois que ça n'est pas simplement une question de sélection, c'est une question aussi, de la part des éleveurs, qui cherchent un type, qui cherchent à approcher quelque chose.

J'ai vu par exemple, en 70 (je crois que c'est l'année qui a été la plus horrible au point de vue type néo-

zélandais en Allemagne), des lapins qui étaient des lapins à oreilles fines, très agitées et très élevées sur les pattes qui n'avaient rien à voir avec les néo-zélandais, qui étaient pourtant issus de néo-zélandais américains.

Mais pendant plusieurs années, je crois que les éleveurs allemands se sont cherchés sur le type, et ont abouti à quelque chose qui cette année, d'après ce que j'ai pu voir en février, ne constitue pas le vrai type néo-zélandais, mais devient un type d'albinos moyen, type chair européen, très valable et assez homogène.

M. LEBAS : Ce que vous nous dites, je dirai m'inquiète un petit peu, quant à la dénomination internationale d'une race donnée.

Autrement dit, si je suis votre raisonnement, le néo-zélandais français n'est pas identique au néo-zélandais allemand, ce qui fait que sous le nom d'une même race, il serait souhaitable de rajouter je dirai, région d'élevage correspondant à la production de l'animal.

M. ARNOLD : Je crois qu'il ne faut pas être esclave des mots sur le plan des dénominations multiples, il faut faire très attention.

Vous avez le même phénomène qui se produit dans d'autres espèces, notamment je pense aux bovins Pie rouges.

Mais si vous donnez des noms différents, ce qui est le cas, notamment avec la population fauve roux, vous aboutissez à des querelles de noms qui sont très préjudiciables sur le plan de la sélection.

C'est pourquoi j'ai abordé cet exposé sur le plan européen, et en essayant de synthétiser des populations tout en reconnaissant l'identité régionale.

Il faut prendre ça sous forme de rameau, ne pas trop être victime du nom, ne pas trop y attribuer d'importance, et suivre les rameaux dans tel ou tel pays d'une population déterminée.

Je parle toujours de population, ça m'a été reproché, mais c'est un peu là-dessus qu'on peut le mieux harmoniser les choses.

M. LE PRESIDENT : Je voudrais aussi dire dans ce débat, que M. LEBAS a raison.

Evidemment au départ, nous avons un principe, c'est que la race doit avoir le standard du pays dont il est originaire.

Nous sommes toujours contre des pays qui font venir un lapin, je parle par exemple d'origine française, et qui le transforment, et lui donnent un autre standard.

Nous avons une organisation européenne qui s'appelle l'Entente Européenne, où nous avons des standards de tous les pays, de toutes les races, et nous avons d'ailleurs fait un standard européen.

Nous avons pris comme base les standards des pays dont sont originaires les lapins.

A Stuttgart, où je suis allé avec M. ARNOLD, j'ai vu par exemple les Rex, dont je suis un spécialiste, que j'éleve depuis de nombreuses années, j'ai vu des Rex grand prix d'honneur, qui en France ne feraient aucun prix. Les Allemands se sont permis de faire un standard d'un Rex qui n'est pas du tout le standard français, je le leur ai d'ailleurs dit.

Cela était aussi exact pour le néo-zélandais. Il est évident que ce néo-zélandais allemand, qui ne correspond plus au néo-zélandais américain, et français, qui est beaucoup plus proche du type américain, est un autre lapin. Ce n'est plus le néo-zélandais.

Si moi, comme juge européen, je vais juger des néo-zélandais dans une manifestation européenne, ces animaux là qui ne sont pas assez épais, assez carrés, qui ne correspondent pas au type original, je les élimine, cela est normal.

M. BARTOLONI : Je voudrais savoir, si pour l'utilisation de certaines races, en particulier de races françaises, dans l'élevage rationnel, on peut modifier la mauvaise adaptation de ces races à l'élevage sur grillage. Est-ce

que M. ARNOLD pense que l'on peut, avec une sélection rapide, adapter ces races à ce type d'élevage ?

M. ARNOLD : Je répondrai d'abord que le mot sélection rapide est un peu exagéré.

Bien entendu, le problème des pattes sur grillage est un problème de sélection. Je crois d'ailleurs que ça a été suivi d'assez près en Amérique, à l'origine du lapin de chair, et il est certain que c'est une question de sélection et de souche. Il n'y a pas simplement que l'épaisseur de la peau, il y a aussi une question de constitution. Un lapin qui est trop lourd, même avec une peau assez épaisse, peut avoir une usure des pattes beaucoup plus rapide.

C'est pourquoi il est très important, même sur le plan utilitaire, de faire attention à la constitution corporelle dans son ensemble.

Ce n'est pas simplement une question sportive, ça peut avoir des incidences utilitaires certaines, dans le cas présent.

Ceci dit, la sélection de l'épaisseur du dessous des pattes, des talons, est une sélection qu'il faut attentivement suivre, et je crois qu'à l'heure actuelle au sein des associations de races, on porte une grosse attention à cette question.

M. LOUMION : Je voudrais intervenir rapidement en tant que membre de la Société d'ethnozootechnie. Il s'agit d'une société assez discrète, que probablement peu d'entre vous connaissent.

C'est une société qui a un champ d'investigation assez vaste, qui regroupe des gens de régions diverses, éleveurs, zootechniciens, généticiens, ethnologues, etc. Mais comme le nom de cette société l'indique, l'une de ses préoccupations premières, est le problème des races d'animaux domestiques, et d'un point de vue je dirai plus urgent, du maintien de certaines de ces races.

Pour différentes raisons, nous nous sommes surtout intéressé dans l'immédiat, à des animaux plus gros que le lapin, et en particulier aux bovins. Les premières actions ont déjà abouti à la conservation de certaines races bovines que nous qualifions de races en péril, ceci au niveau de la France.

Je crois qu'il y a très peu de membres qui s'intéressent au lapin et à l'aviculture en général, et je me permets donc, sans faire du tout de publicité, de lancer un appel aux personnes qui seraient intéressées par ces problèmes dans le cadre de l'élevage cunicole, qui est tout de même une spécialité française.

Je pense que du point de vue historique de l'élevage des races, nous serions très intéressés par la collaboration de l'un ou l'autre d'entre vous.

Je voudrais poser une question plus précise sur ce point. Vous avez, M. ARNOLD, bien sûr très rapidement passé en revue les principales races, et nous avons constaté bien entendu, qu'il y avait parmi ces races, beaucoup de races d'origine française.

Ce que je voudrais savoir, c'est si parmi les races que vous avez peu mentionnées, parce qu'elles sont peu fréquentes dans les expositions, et que je serai tenté de classer parmi les races en péril, ou en voie de disparition, est-ce que vous en voyez certaines qui mériteraient une action de conservation.

Etant bien entendu que tous les membres de la société d'ethnozootechnie ne veulent pas conserver des races pour le folklore, ou pour un attachement sentimental à ces races, mais avec le désir de conserver un patrimoine génétique.

Etant entendu que pour bien faire des souches modernes adaptées à un élevage industriel, il faut conserver les races d'origine, en raison de leur potentiel génétique.

Voyez-vous des races françaises autres que celles que vous avez mentionnées qui mériteraient une action de conservation.

M. ARNOLD : Je vais répondre en deux fois, puisque vous avez soulevé deux points.

Le premier est aussi important que le second ; vous avez parlé de la société d'ethnozootechnie, il est certain que

parmi les éleveurs d'animaux de basse-cour, il y a peu de personnes qui la connaissent.

Mais je dois dire que j'ai pris connaissance avec un grand intérêt de votre brochure sur le conservatoire des races, qui est paru il y a quelques années dans les publications de l'INRA, et j'en profite pour dire que c'est une brochure qui devrait être lue par beaucoup de personnes, qui touche évidemment différentes espèces, et qui touche aussi un aspect qui est souvent méconnu, c'est-à-dire un aspect psychologique.

J'ai lu, notamment dans votre revue, une étude sur le comportement anglais qui établit une corrélation entre l'élevage anglais et la survie des races. C'est extrêmement intéressant, et je me plais à le souligner ici.

Et c'est avec plaisir que je prendrai contact d'une façon plus approfondie avec votre société.

2° Pour répondre à votre seconde question, le problème des races cunicoles, des races rares, je crois qu'il faut s'entendre sur cette question de race rare.

A mon sens, il y a en France des races en perdition, mais il faut les situer sur un territoire plus étendu, on ne peut pas dire qu'une race est en perdition quand elle est représentée à 300 km par une population pléthorique.

C'est pourquoi tout ceci revient à la notion de population continentale, et c'est pourquoi j'insiste là-dessus, il ne faut pas s'obnubiler sur les noms.

Il est évident qu'il doit y avoir une certaine discipline, comme l'a dit le Président WILTZER, mais pour étudier ça au niveau réserves génétiques, il faut s'axer sur un ensemble de caractères, et voir si une population qui est mal représentée dans un secteur géographique donné, peut par contre être beaucoup mieux représentée ailleurs, ce qui résout les problèmes de conservation.

Je pense par exemple au normand, et au gris du Bourbonnais, qui sont à l'heure actuelle, des races en voie d'extinction en France. Mais ce sont des races récupérables.

Quand on connaît l'histoire de ces races, et quand on connaît leur constitution génétique, ou quand on essaie de l'approcher, on peut très bien résoudre le problème de leur rareté.

Ce qui est très difficile, ce n'est pas de trouver des animaux, c'est de trouver des éleveurs, et en fait c'est ce qui se pose un peu dans certaines races rares.

Le problème des volailles est un peu différent, il y a quand même des urgences. Mais là aussi, il faut trouver des éleveurs qui s'attèlent à la reconstitution ou à la sélection d'une race. Et ça, c'est extrêmement difficile; au fond, c'est un problème qui est plus une question d'hommes qu'une question d'animaux.

Ça va d'ailleurs avec certaines études de votre brochure que je citais tout à l'heure ; dans le cas d'un Gris du Bourbonnais ou du Normand, il est certain qu'il y a des apports à faire, de la part des Gris de Vienne notamment. Encore faut-il que ça soit fait dans un sens bien déterminé, en sériant les caractères apparents et en essayant de les raccrocher à la constitution génétique des reproducteurs. Tout ça c'est un travail.

M. LE PRESIDENT : On peut ajouter, à quel moment une race est-elle en perdition ?

Je vous dis toutes les races sont en perdition. Car les races sont en régression, cela est un fait certain, si vous prenez un lapin, comme le Bouscat, le Bouscat est beaucoup moins élevé maintenant qu'il ne l'était il y a dix ou vingt ans, à quel moment sera-t-il réellement en régression ? Ça peut aller très vite, un lapin dont on n'a pas parlé, c'est le Blanc de Vendée. Il y a encore une dizaine d'éleveurs dans l'Est, un point c'est tout.

C'était un excellent lapin, c'est vraiment une race en perdition. Je crois qu'il y a un danger pour toutes nos races françaises ; les races que M. ARNOLD a citées le Blanc de Hotot, il n'y en a plus du tout en France, il y en a par ailleurs en Allemagne et en Suisse, mais c'est une race qui est en perdition.

A quel moment une race est-elle en perdition ? Moi, je dis catégoriquement que toutes les races sont en voie de perdition, et qu'en ce moment il y a une régression constante de toutes les races.

M. ARNOLD : Je voudrais ajouter à ce qu'a dit le Président WILTZER, que le problème des races en France, touche le lapin, mais touche d'autres animaux, c'est un problème qui est depuis la dernière guerre assez mal vu.

L'éleveur de races est souvent considéré péjorativement. C'est un « amateur », un homme qui a de l'argent à dépenser, et qui fait ça pour son plaisir, et dans le cas des lapins, pour rechercher s'il y a quelques poils blancs, une tache par ci par là, etc.

Je crois qu'il faut dépasser cette considération, parce que d'abord c'est caricaturer l'élevage de races, et s'il est vrai qu'il y a ce que j'appellerai des collectionneurs qui aiment bien folâtrer pendant un an ou deux sur une race, parce que ça leur paraît beau, il y a quand même des éleveurs authentiques en France, des vieux éleveurs qui sont méconnus, et qui ont contribué à maintenir pendant des années des races dans l'état où on les voit.

C'est vrai en France, c'est vrai dans tous les pays, mais ce que je voudrais dire ici, c'est qu'une meilleure considération doit être réservée à l'éleveur de races.

Il est certain que faire des croisements, faire de l'élevage utilitaire, c'est une chose ; mais il ne faut pas faire passer l'éleveur de races pour un être marginal et à part, qui est atteint d'une monomanie comme un autre est atteint d'un esprit de collection ; il faudrait que les Pouvoirs Publics reconsidèrent la question de l'élevage de races.

Ça existe dans d'autres pays en Belgique, le ministère de l'Agriculture subventionne des achats de mâles reproducteurs dans les expositions. J'ai vu dans plusieurs expositions belges des collègues juges, je leur ai demandé pourquoi, que recherchez-vous ? Vous voulez acheter des animaux ? Ils m'ont dit, mais on est chargé d'acheter des animaux officiellement,

Ça n'existe pas en France. C'est extrêmement grave, car moi qui suis l'élevage de races depuis trente ans, je vois cette dégradation et cette déconsidération de l'éleveur de races s'accroître d'années en années.

Personnellement, si je suis là aujourd'hui, c'est pour militer contre cet état d'esprit, et essayer de faire en sorte que l'éleveur de races soit considéré comme il se doit, et non comme un être anormal.

M. LE PRESIDENT : Messieurs, y a-t-il encore quelqu'un qui demande la parole au sujet de cette question de races ?

Ce que M. ARNOLD vient de dire est très juste, on a assez souvent dit WILTZER ne s'intéresse qu'aux races, je ne considère pas cela comme injurieux, mais ceux qui l'ont dit le considéraient comme tel.

M. CHASTANG : J'ai une question à poser, je suis un éleveur de races depuis de très longues années, j'assiste aux réunions de la SCAF, on parle souvent d'un conservatoire de races, mais c'est comme l'Arlésienne, on en parle souvent, on ne la voit jamais.

Je voudrais savoir quelle est la position de la SCAF pour ce conservatoire ?

M. LE PRESIDENT : C'est une question sur laquelle nous nous battons depuis des années, qui est en train maintenant de prendre forme.

Nous devons avoir ces prochaines semaines des réunions au ministère, pour mettre sur pied ce conservatoire de races, d'ailleurs en plein accord avec l'ITAVI et d'autres organismes.

Le Professeur CHARLET, qui est aussi un chaud défenseur de ces conservatoires des races, a présidé notre banquet, a remplacé le ministre de l'Agriculture, il a notamment dans son discours, parlé du conservatoire des races, et nous a aussi confié que cette affaire entrait maintenant dans un stade réel.

Je lui ai d'ailleurs dit dans mon discours, qu'il ne s'agissait pas seulement de faire un conservatoire de races, mais que si on attendait encore un peu, il était inutile de le faire, tellement rapidement disparaissent les races les unes après les autres.

Le sujet est très intéressant, mais nous avons encore deux autres orateurs ce matin, nous allons passer au point suivant.

Je vais donner la parole au Dr SCHELLENBER, qui va vous parler de l'influence du bâtiment d'élevage sur l'état sanitaire.

Pourquoi les standards de races de lapins ?

L'éleveur de lapins

N° 14 Juin 1981

Parler d'un tel sujet, c'est s'exposer au courroux de tous ceux pour qui les races animales et tout leur environnement ne sont que billevesées, quand elles ne représentent pas de dangereuses déviations d'une ligne d'élevage à visée exclusivement productiviste. De là à ce que la prise en considération des Standards soit taxée d'action antiéconomique au sein de la cuniculture, il n'y a qu'un pas que d'aucuns franchissent allègrement.

Il est parfaitement compréhensible qu'un producteur de lapins ait d'autres préoccupations que de s'apaiser sur les descriptions détaillées de caractères morphologiques, tel que cela est fait dans les textes des standards. Ce qui l'est moins, ce sont les arguments dispensés d'une façon aussi intermittente que répétitive par tous ceux qui ne savent pas trop comment s'en sortir pour concilier une attitude qui se veut progressiste tout en demeurant ultraconservatrice par certains côtés, quand ils dissertent sur les populations animales.

Cette question, comme tant d'autres, doit faire l'objet d'explications circonstanciées et nuancées pour que l'information recueillie ne soit pas indigeste. A cet égard, il est plus qu'évident que l'insertion brutale, sans aucun commentaire approprié, d'un texte de standard ou pire encore des changements intervenus dans sa description, consiste tout simplement à faire de la désinformation ! Il n'y a pas lieu de s'étonner ensuite que cela déclenche des réactions explosives, et pour le moins dommageables.

Les lignes qui vont suivre n'ont pour but que d'essayer de rééquilibrer les faits, afin que leur interprétation demeure dans ses limites imparties.

A la base de la sélection de la plupart des espèces d'animaux domestiques, la préoccupation majeure a été le choix d'un type morphologique. Il s'est créé ainsi pour chacune d'entre elles, au cours des ans, des groupes de population caractérisés par des types de base de plus en plus tranchés les uns des autres, représentant ce que DEVILLARD a appelé chez le chien, le polymorphisme ancien. A mesure que les interventions sélectives de l'homme se précisaient sur ces populations basales, qui succédaient aux peuplements primitifs des espèces, prenaient progressivement naissance des populations aux aspects beaucoup plus diversifiés, représentant le polymorphisme moderne des espèces, encore appelé par DEVILLARD, polymorphisme plaqué, car dépendant surtout de la volonté et du goût des éleveurs. C'est à ce niveau, et pour le situer dans le temps au cours du XIXe siècle, plutôt sur sa fin en ce qui concerne le lapin, que le concept de race et la notion de standard se précise.

Ainsi, toute race d'animaux domestiques possède des caractères apparents qui lui sont propres, et qui en font un ensemble isolé du reste de l'espèce à laquelle elle appartient. Ces caractères morphologiques dits de race sont décrits dans ce qui est nommé le Standard de la Race. La Loi sur l'Elevage, dans son décret d'application du 14 juin 1969, pour définir la race, parle du Modèle de Race lequel est constitué par un ensemble de caractères inhérents à la population raciale. Ces caractères sont évidemment reproductibles pour justifier l'existence même de la race. Sans rien exagérer, il est facile de se rendre compte que les textes des standards traduisent dans chaque modèle décrit les manifestations apparentes de la sélection diversifiante accomplie par l'homme au sein de l'espèce, par ailleurs clairement définie par A. NEUVY, conseiller technique auprès du Directeur de la Production et des Echanges au Ministère de l'Agriculture, ainsi qu'il suit « *La variation interne à l'espèce présente à la fois de l'ampleur et des discontinuités, distribuant la population en agrégats distincts et relativement indépendants.* » (B.T.I. n° 351-352, 1980). On peut assurément discuter de la valeur de ces classifications ainsi répertoriées et de leur impact sur le comportement d'une espèce déterminée dans ses milieux d'élevage, mais leur attribuer une motivation affective ou purement esthétique me semble vraiment relever d'un raisonnement bien hâtif et certainement excessif.

Il n'est sans doute pas inutile de s'arrêter quelques instants sur un certain nombre de caractères décrits par les standards. Le poids d'un lapin ou plus précisément la fourchette dans lequel ce poids peut varier, la conformation de son arrière-main ou de son avant-train, sont de précieuses indications pour situer un type d'animal. Tous ceux qui ont quelque peu expérimenté sur le lapin savent que la taille des oreilles mérite de retenir l'attention pour la sélection d'un type bien défini, et de nombreuses publications scientifiques s'en sont occupées, sans

particulière visée esthétique ! Redisons à cette occasion une fois de plus, que pour interpréter correctement un standard point n'est besoin de le réciter par cœur, mais il est indispensable d'en saisir les grands traits, tout en comprenant ses principales descriptions pour attribuer à chaque point l'importance qui lui revient. L'essentiel étant d'apprécier les limites de variation des caractères raciaux compatibles avec l'utilisation des sujets pour la reproduction. Ce que font couramment tous les experts animaliers ainsi que les sélectionneurs.

On peut aller plus loin dans le raisonnement avec des caractères, tels que la couleur de la robe d'un animal, qui ne relèvent pas forcément de simples considérations esthétiques. Au sein de lignées sélectionnées, ces signes de reconnaissance d'une population peuvent s'avérer être de précieux « réactifs indicateurs » susceptibles d'établir des liaisons temporaires certes, mais non moins intéressantes avec des caractères d'élevage à visée économique. Se priver de leur appui dans un travail d'amélioration d'un cheptel déterminé serait faire preuve d'une bien grande légèreté de vue. A. NEUVY, dans l'étude précitée a fort pertinemment attiré l'attention sur ces caractères de pigmentation « *sans valeur en soi, mais en ayant beaucoup comme signe susceptible d'orienter des conduites collectives à partir d'un foyer d'influence, selon une structure de communication spontanée retrouvée dans tous les groupes humains et spécialement dans nos sociétés rurales* ». Il a su fort bien faire ressortir le rôle fondamental du **Meneur de Population** dans le suivi de ces caractères sans valeur adaptative (couleur du pelage), qui en tant que signe de ralliement et de communication peuvent faire « *fonction de relais d'information et d'orchestration du travail de sélection adaptative* ». Et ceci revient à dire que tout dépend de l'utilisation que l'on fait de documents mis à sa disposition. Un **standard**, au même titre que des résultats chiffrés de performances, **doit être utilisé comme un moyen de travail**, mais ne constitue jamais une fin en soi.

Au fur et à mesure de l'élaboration des races, et ensuite selon les impératifs de l'époque, les standards ont évolué, se sont perfectionnés dans leur description, cherchant toujours à tenir compte de l'état présent de la population à laquelle ils s'adressaient, et des desiderata de ses utilisateurs, c'est-à-dire des éleveurs. Un standard n'est donc et ne peut pas être immuable dans le temps. Certains caractères, lors des premières descriptions, pouvaient ne pas avoir atteint leur état de perfectionnement d'aujourd'hui, une nouvelle orientation dans l'élevage peut nécessiter une extériorisation plus accentuée d'une partie du descriptif ; d'autres exigences peuvent avoir à remplacer d'anciennes données désormais périmées ou simplement reléguées au second rang.

Les termes employés il y a cinquante ans pour une description peuvent différer de ceux de notre époque, sans même que le modèle de la Race ait changé. Le Standard, au même titre que la race qu'il représente, vit et doit toujours avoir pour objectif essentiel d'être un outil de travail pour guider utilement les éleveurs.

Cela veut dire aussi qu'à une époque considérée, il n'existe à l'échelle d'un pays, c'est-à-dire pour une unité de sélection suffisamment importante de la population étudiée, qu'un standard, qui est forcément officiel puisqu'il s'adresse à tous les éleveurs et à tous les experts qui l'exploitent. Il va sans dire que cette notion d'unicité du Standard est fondamentale, car s'il n'en était pas ainsi, la notion même de race n'aurait pas sa raison d'être, et nous reviendrions rapidement aux temps primitifs de la domestication, où les divers peuplements évoluaient au gré des circonstances dans des directions souvent opposées. C'est pour demeurer réaliste que je limite cette unicité du standard à la dimension d'un pays, mais il est plus qu'évident que si celle-ci déborde ce cadre pour devenir internationale, il n'est que de s'en féliciter dans l'intérêt même de la race et de son perfectionnement.

La préparation d'un texte de standard est un long et minutieux travail, qui met en œuvre des opérations mentales notamment d'observation pure : énumération, mesure et description, et d'observation réfléchie : comparaison, distinction, classement et mise en ordre, tout en nécessitant de la part de ceux qui l'élaborent compétence, rigueur et sens pédagogique. L'énumération de tous les caractères inventoriés relève d'une double démarche analytique et descriptive. La description en elle-même s'avère toujours délicate, non seulement pour ne pas omettre des caractères indispensables à la conception du type d'animal décrit, mais pour que les mots utilisés fassent bien voir celui-ci. Etablir des comparaisons en situant les ressemblances, dresser les différences pour mieux distinguer certains traits essentiels, oblige à un travail de mise en forme extrêmement affiné. Ce fut à l'origine l'œuvre des créateurs de populations raciales, qui constituèrent en quelque sorte un cahier des charges pour éviter une falsification de leur produit !

Selon la personnalité de ces originateurs, les textes ont plus ou moins marqué le devenir de la population à laquelle ils s'adressaient. C'est ainsi que l'on retrouve aujourd'hui encore des termes d'origine qui restent d'actualité. Dans d'autres cas, un remodelage complet des textes s'est opéré au cours des ans. Aujourd'hui, la révision aussi bien que la confection d'un texte de standard relève de commissions spécialisées à travers le monde.

Voyons maintenant comment ont évolué les Standards de Lapins en France, au cours des ans. Au fur et à mesure que se précisait la notion de race, au XIX^{ème} siècle, chez les animaux domestiques, des tentatives virent le

jour pour mieux définir certains traits caractéristiques chez le lapin. C'est ainsi que les caractères Angora, Argenté, Tacheté et Russe furent isolés et firent l'objet de description dans les ouvrages d'auteurs tels que MARIOT--DIDIEUX, GAYOT, GOBIN, NAUDIN et Pierre MEGNIN, dont les noms sont intimement liés à cette période préparatoire à la mise sur pied de véritables standards, tels que nous les connaissons aujourd'hui. En 1900, l'ouvrage magistral d'Eugène MESLAY sur les Races de lapins fournit aux cuniculteurs 300 pages traitant de vingt races ou variétés de lapins. MESLAY, qui régna durant plusieurs décennies sur la cuniculture française et qui, de son vivant, fut appelé l'Empereur des lapins, était de son métier avocat. Passionné d'élevage, il devint vite un expert de renommée mondiale, qui réalisa, en outre, un travail de bibliographie internationale prodigieux, dont l'ouvrage précité fut la première grande démonstration. L'analyse des races faite par l'auteur comportait pour chacune d'entre elles les paragraphes suivants Origine - Caractères Extérieurs - Défauts - Caractères Moraux - Reproduction - Logement - Nourriture - Maladies - Divers. A chaque occasion, les observations des principaux auteurs étrangers sont citées, qu'il s'agisse de BERTAUT, Van der SNICKT, Charles RAYSON, K. W. KNIGHT, AMBROSE, WILKINS, Paul STARKE, voire DARWIN, pour ne citer que les plus grands noms de l'époque. Faisant toujours ensuite une synthèse appropriée des opinions émises tant en France qu'à l'étranger, MESLAY en tirait les enseignements. Avec un vocabulaire de choix et dans un style brillamment concis, il prépara, par ses appréciations éclectiques et colorées, la voie à ce qui allait devenir des Standards Officiels.

De 1910 à 1915, dans son journal « Lapins et Cobayes », Eugène MESLAY, président puis président d'honneur du Club des Eleveurs de Lapins, développa encore tout ce travail de description raciale, ouvrant la porte aux nouvelles créations et à de nouveaux contacts internationaux.

Les premiers standards français, tels ceux du Russe, du Polonais et de l'Argenté de Champagne furent ainsi réalisés par le Club des Eleveurs de Lapins. Par la suite, la Société Française de Cuniculture publia un premier recueil avec 12 standards. Sa seconde brochure (1927) comporte 30 standards et 18 descriptions provisoires, les premiers étant tous homologués par la Fédération des Sociétés d'Aviculture de France. Ces standards ont été reproduits dans l'ouvrage de Maxime PETIT, qui dirigea jusqu'à la dernière guerre mondiale l'élevage Sainte Marthe, et furent appliqués dans les expositions jusqu'en 1963. Parallèlement à ces publications, l'Alsace-Lorraine éditait depuis 1921 un recueil bilingue, dont les rééditions successives eurent lieu en 1927, 1936, 1946 et 1959.

Lors de la création, en mars 1961, de la Fédération Française de Cuniculture, le premier souci de ses dirigeants fondateurs : R. COMMUNAUX, C. AUPETIT, R. AMOUR et J. ARNOLD, fut de réaliser un recueil des standards unique pour la France entière et actualisé, tenant compte notamment des nouveaux impératifs « chair » pour les races spécialisées ou susceptibles de l'être. Dans sa séance du 1^{er} septembre 1961, la F.F.C. décida des grandes lignes de l'édification de cet ouvrage. Par lettre circulaire du 10 janvier 1962, le président COMMUNAUX contactait tous les Clubs et Associations de Races pour leur demander leurs desiderata. Une première rencontre d'une commission d'experts spécialement chargée des races françaises eut lieu au siège de la F.F.C. les 4 et 5 mars 1962. Ces journées d'étude furent successivement présidées par Isidore WURTZ, délégué cunicole près l'Entente Européenne, et par Raymond FOUQUES, ses rapporteurs étant Charles LECLAIRE et Jacques ARNOLD. Une sous-commission de travail, composée de R. COMMUNAUX, Ch. LECLAIRE et J. ARNOLD, rassembla tous les éléments descriptifs relatifs aux races françaises pour l'été 1962. Le plan de chaque texte suivait strictement les exigences d'alors de l'Entente Européenne. Les six positions préconisées alors par cet organisme international, pour ce qui avait trait à l'échelle des points, furent ainsi strictement respectées. Je dois à la vérité de dire que la France était le pays qui suivait le plus rigoureusement les directives de l'Entente Européenne.

A Metz, le 16 novembre 1962, une réunion d'experts eut lieu dans l'enceinte de l'exposition internationale sur les races étrangères de lapins, à laquelle prirent part Pierre BAUER, président de l'Union des Juges d'Alsace-Lorraine ; Louis GAMBETTE, président des Juges de Lapins ; René COMMUNAUX, président de la F.F.C., ainsi que Henri KANKA, Charles LACK, Charles LECLAIRE et Jacques ARNOLD. Après examen des travaux préparatoires et des traductions de langues allemandes réalisées par H. KANKA, Ch. LACK et R. COMMUNAUX, tous ces textes, ainsi que ceux émanant d'autres pays Angleterre, Belgique, Hollande, etc. me furent confiés, pour que j'en assure la rédaction définitive, après celle des races françaises et des généralités spécifiques.

A Strasbourg Entzheim, le 20 janvier 1963, eut lieu une grande réunion de clôture, avec la participation du président Alex WILTZER (S.C.A.F.) du président PFAU (Fédération d'Alsace-Lorraine) du président SIMONY (volailles), sous la direction du président Pierre BAUER, qui avait organisé cette grande journée de mains de maître.

Le jour de l'assemblée générale de la S.C.A.F. eut lieu l'homologation définitive de tous les textes qui parurent en octobre 1963.

Si je me suis appesanti quelque peu sur ce processus de mise en forme des textes de standard, en prenant l'exemple que j'ai vécu intensément, il y a vingt ans, c'est pour bien montrer, même sommairement, le développement de ses phases de réalisation, et le temps passé pour son accomplissement.

L'ampleur des dossiers manuscrits ou dactylographiés que j'ai conservés dans mes archives cunicoles me permet, en outre, d'être catégorique sur la valeur zootechnique de cette œuvre,

En 1972, il fut procédé à une réédition de ces standards, avec des refontes et des adjonctions circonstanciées. Il existe d'ailleurs une Commission des Standards composés de Juges officiels et présidée par Louis GAMBETTE, qui siège périodiquement pour examiner et traiter toutes les questions s'y rapportant.

A titre d'information complémentaire, je précise qu'en Allemagne les standards de lapins de race ont été réactualisés et réédités depuis la dernière guerre, en 1948, 1961, 1963, 1968, 1970, 1975 et en 1980. Jusqu'en 1970, ces standards étaient communs pour l'Allemagne Fédérale et la République Démocratique Allemande.

En Suisse, les éditions en langue française datent de 1952, 1959, 1963, 1969 et 1980. Les dernières publications (1980) tant Suisses qu'Allemandes sont d'une présentation particulièrement fonctionnelle et soignée, démontrant tout le soin apporté par les organismes cunicoles de ces pays à la bonne éducation des éleveurs.

Ajouterai-je encore que les textes des standards américains sont également très explicites et particulièrement fouillés dans leur description.

Pas plus en France que dans tous les pays où l'élevage du lapin est développé les standards ne constituent ni un mythe, ni le résultat de manifestations affectives ou à visée purement esthétique d'oisifs en mal de copie. C'est tout au contraire une réalité pratique qui représente pour les éleveurs de lapins de race un outil de travail de choix. Ils résultent d'études collectives accomplies par des individus qui savent de quoi ils parlent, et qui ne ménagent ni leur temps, ni leurs efforts de réflexion pour parfaire cette œuvre zootechnique à laquelle on ne peut que leur reprocher de croire.

Les standards de 1984 en préparation

L'éleveur de lapins

N° 23 Avril 1983

Lors de la réunion qui eut lieu à Strasbourg, le 24 octobre 1981, mon vieil ami, Louis GAMBETTE, qui présidait la Commission des Standards de Lapins de race depuis plusieurs années, me chargea de le remplacer. Si j'ai refusé à différentes reprises la présidence d'organismes d'élevages nationaux, et tout récemment encore malgré les appels pressants qui m'avaient été faits, j'ai accepté de présider la Commission des Standards «Lapins », car j'ai considéré qu'il s'agissait là d'une opération technique et d'intérêt vital pour la cuniculture à laquelle, malgré mes déjà lourdes occupations, je n'avais pas le droit de me dérober.

Nous avons bâti un plan de campagne avec tous les membres de la Commission, qui comprenaient des vétérans tels René COMMUNAUX, Louis GAMBETTE, Henri KANKA, Charles LACK et Charles LECLAIRE, avec qui j'avais déjà travaillé vingt ans auparavant à la même œuvre, ainsi que de plus jeunes experts déjà hautement réputés, comme Jacques CZESCHAN et Edmond STEICHEN. Le but étant d'accomplir un ouvrage de portée éducative réelle à l'attention de tous ceux qui s'intéressent au lapin et à ses races et le plus adapté possible au contexte contemporain.

DES RÉUNIONS PRÉPARATOIRES

Dans le numéro 16 (décembre 1981) de « l'Eleveur de lapins », nous avons brossé les grandes lignes prévisionnelles de cette publication, qui ont été non seulement suivies mais amplifiées au cours des réunions de travail qui se sont déroulées tout au long de l'année 1982. Dans une première phase, en effet, les réunions qui ont eu lieu à Paris en décembre 1981, puis en février - mars - avril - juin 1982 à Paris, et à Belfort en mai 1982, ont permis de façonner ce que j'appellerai l'ossature de la publication, avec notamment la détermination pour chaque population des positions d'appréciation avec leurs pointages. Tout ceci a donné lieu à d'intenses échanges d'idées et de propos, et nécessité une recherche bibliographique très poussée tant au plan international que sous des aspects historiques. Parallèlement, l'ébauche des généralités spécifiques dont les textes doivent précéder les descriptions raciales provoquait une accumulation de renseignements d'origine variée pour en extraire les éléments princeps.

A partir de l'été 1982, la période de mise en forme des textes de publication a commencé, faisant appel à un groupe restreint de rapporteurs qui se sont répartis les tâches descriptives. Dans le même temps, des réunions de travail à visée bien précise ont été réalisées selon les disponibilités des personnes volontairement concernées. Ainsi, nous nous sommes réunis à deux, Jacques CZESCHAN et le soussigné, plusieurs jours en août 1982 ; fin janvier 1983, à Paris, nous nous sommes rassemblés durant un week-end avec Jacques CZESCHAN, Charles LACK, Charles LECLAIRE et Edmond STEICHEN pour discuter de points sinon litigieux tout au moins d'interprétation encore délicate. Une réunion plénière de la Commission à laquelle avaient été invités les dirigeants de Club ou d'Association de Races s'était déroulée entre temps à Metz en novembre 1982.

UN LONG ET MINUTIEUX TRAVAIL

J'ai déjà eu l'occasion d'écrire dans ce journal (n° 14, juin 1981) combien la préparation d'un texte de standard était un long et minutieux travail et j'ajoute aujourd'hui aux considérations déjà données deux autres éléments d'importance aussi grande, à savoir la cohérence descriptive et le temps de réalisation. Je tiens à insister quelque peu sur ces deux points.

Si le choix des mots pour décrire des caractères est déjà difficile et parfois pas entièrement satisfaisant, il convient en outre de faire en sorte d'utiliser les mêmes termes ou à la limite les plus rapprochés, le même plan de description pour dépeindre des populations à expression caractérisée similaire ou homologue pour un modèle déterminé. Ainsi doit-il en être pour les différentes populations de lapins tachetés pour les lapins dits Bélier de toute taille, pour ne citer que deux exemples frappants. Cette cohérence descriptive permet une meilleure compréhension de traits fondamentaux et une interprétation des standards à la fois plus aisée et plus raisonnée. Sa portée éducative est par voie de conséquence considérable et permet, par une dynamique de mémorisation bien aiguisée, à l'observateur animalier une meilleure approche d'appréciation.

Il est du reste assez étonnant de constater que cet aspect éminemment formatif n'ait pas davantage retenu l'attention à travers le monde cunicole. Il est vrai que sa mise en application est extrêmement contraignante et requiert une connaissance très approfondie de l'espèce et de ses variations.

Parler du temps de réalisation nécessaire à la publication d'un tel ouvrage, ce n'est certes pas monter en épingle le travail de ses concepteurs, mais c'est mettre au fait des réalités les nombreuses personnes qui croient ou font croire que tout se fait rapidement, aisément et en quelque sorte jaillit instantanément et à la demande ! Je ne reviens pas sur ce que j'ai déjà écrit dans le numéro 14 de ce journal à propos des opérations mentales déclenchées pour ce faire chez tous ceux qui y travaillent et qui nécessitent forcément du temps de réflexion. A cela, s'ajoute le temps imparti aux recherches bibliographiques internationales, sans lesquelles les bases préparatoires demeurent vraiment légères. Comme il s'agit, en outre, d'une œuvre collégiale, le temps des discussions ne doit pas être amoindri outre mesure. La phase de réalisation enfin nécessite d'innombrables réaménagements de présentation des textes qui prennent non seulement du temps, mais exigent une forte concentration d'esprit. Et ceci ne fait qu'effleurer les conditions réelles et les exigences pratiques rencontrées. S'il n'était question que de s'adonner uniquement à une telle œuvre, celle-ci s'étalerait sur plusieurs mois d'affilée sans aucune exagération. Ce n'est hélas pas le cas, puisque tout doit se faire à l'intérieur de ce que l'on appelle le temps libre. De quoi s'agit-il, en fait ? En l'occurrence, pour les principaux acteurs, tels Jacques CZESCHAN, Edmond STEICHEN et le soussigné, qui ont des activités professionnelles en plus de toutes les autres, cela signifie le temps des congés, ce qui reste des fins de semaine et inévitablement des heures nocturnes. Il est facile de percevoir, à partir de ce schéma très sommairement tracé, la tension d'esprit, l'endurance et l'adaptation qu'il convient d'entretenir constamment pour œuvrer utilement et ne jamais perdre trop de temps. Ceci étant dit et franchement posé une fois pour toutes, que les gens pressés et les fanfarons réfléchissent un tantinet avant de parler inconsidérément, en commençant d'abord à préparer dans leur zone d'influence l'acquisition du recueil dès sa parution. Car il faut aussi savoir que dans les pays voisins comme l'Allemagne les tirages portent sur quelques vingt cinq mille exemplaires et sont renouvelés sur la même base lors des rééditions successives ! Sans commentaires...

LE CONTENU DE L'OUVRAGE

Voici maintenant quelques précisions sur les principaux chapitres de cet ouvrage, en insistant plus particulièrement sur ses apports significatifs. Les Généralités zoologiques et historiques n'ont été que fort peu transformées. Un chapitre intitulé « Esquisse Génétique » fournit quelques notions élémentaires et des définitions de termes relatifs à cette science.

Dans les descriptions d'ensemble, la partie relative au type a été quelque peu étoffée, plus spécialement pour ce qui est de l'ossature. Pour la fourrure, il a été tenu compte des nouvelles données entraînant une stratification un peu différente des principales catégories de poils avec une adjonction de termes de classification, tels les poils recteurs et les poils tecteurs.

Un effort a été fait au plan des couleurs. Après une description résumée de ce qu'est la perception d'une couleur, pour mieux faire comprendre la variation de son expression, les principaux modèles de coloration du pelage sont décrits succinctement, ainsi que ceux des yeux subséquents.

Un glossaire portant sur un certain nombre d'appellations a été également prévu. De nombreux dessins commentés sont répartis dans le texte et vont des parties corporelles aux particularités de dessin, configuration normale et anomalies comprises. Bien entendu, il a aussi été fait mention de tout ce qui a trait à la présentation des animaux et aux modalités d'appréciation, dans le cadre des règlements d'exposition.

Les défauts généraux sont répartis, comme toujours, en défauts graves et légers.

Près de cinquante races font l'objet d'une description selon la ligne européenne qui comporte sept positions, dont trois générales : aspect corporel, poids et taille, fourrure ; trois particulières à chaque population. La septième position dite de présentation et soins se voyant attribuer dans tous les cas cinq points. Les points répartis sur les six premières positions s'approchent le plus possible du pointage européen, avec des différences de répartition parfois nécessaires.

Le pointage de toutes les positions, à l'exception du poids, sera effectué par demi points pour laisser un écart plus important entre les prix.

Si quelques races pratiquement inexistantes en France ne sont plus décrites, d'autres comme le Doré de Saxe, le Petit Bélier et le Petit Papillon, ont été incorporés dans le recueil. Le cas des races à dénomination différente,

mais dont l'aspect phénotypique est très rapproché a été traité de la façon suivante : seule la population communément élevée en France sera décrite. Ce qui est, par exemple, le cas de l'Argenté de Champagne et du Fauve de Bourgogne par rapport aux divers Grand Argentés Clair, Allemand ou Belge ou aux Néo-Zélandais Roux. Bien entendu, toute population reconnue dans un standard d'un pays étranger pourra toujours être exposée sous réserve que l'exposant en présente la description détaillée en langue française reproduisant intégralement le texte du standard du pays déterminé, qui suivra pour l'appréciation. Mais il est apparu clairement que dans un document zootechnique à visée éducative, il n'était pas du tout sérieux d'aligner des décalques de textes pour satisfaire au seul esprit de collection !

UNE LARGE SYNTHÈSE

Tous les descriptifs ainsi que les tableaux de pointage ont nécessité selon les races, l'examen des standards européens ainsi que de différents pays dont l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique, sans parler bien entendu des anciens textes français ou d'autres pays. Toutes les suggestions ou observations ont été recueillies et discutées tant auprès des experts qu'auprès des dirigeants d'associations d'éleveurs. Le tout donnant lieu à une somme d'informations de base dont la synthèse finale aboutit au texte de présentation définitif à l'issue de plusieurs remaniements effectués au fil des mois.

Qu'il me soit permis de remercier tout d'abord le président de la Fédération Française de Cuniculture, Maurice KOEHL pour son appui constant durant cette période d'intense activité les membres de la Commission qui ont participé activement à ce travail et plus spécialement Charles LECLAIRE, Charles LACK, dont le travail préparatoire ainsi que le dynamisme toujours entretenu dans toutes les discussions des réunions ont mis en avant sa grande compétence une fois de plus. Une mention spéciale doit être adressée aux deux rapporteurs Jacques CZESCHAN et Edmond STEICHEN, ce dernier étant par ailleurs secrétaire de la Commission ; toujours sur la brèche, ils ont accompli un travail considérable et de grande valeur dont je les félicite tout particulièrement.

Il me reste à souhaiter une large diffusion à cet ouvrage dès sa parution, afin qu'il remplisse pleinement son rôle éducatif auprès de tous ceux que le lapin intéresse.

Ce que l'Europe apporte : Les berceaux de race

Vos lapins

N° 66 Juin 1964

Depuis le début du siècle, l'Europe n'a cessé de constituer un authentique réservoir cuniculicole, d'une richesse souvent insoupçonnée. Les différentes races mises au point, tant en France que dans les pays qui l'entourent, sont le meilleur témoignage des ressources génétiques du matériel « lapin », que des praticiens de haute volée ont su si heureusement exploiter. Il y a à peine trente ans, on ne parlait pas encore de lapins américains dans les milieux cuniculicoles français, mais c'étaient, bel et bien, les hommes du Nouveau Monde qui importaient des cargaisons de reproducteurs appartenant à nos multiples races autochtones!

Au moment où, qu'on le veuille ou non et quels que puissent être encore les obstacles rencontrés, l'Europe s'affirme de plus en plus comme une entité indispensable pour l'avenir des pays qui la composent, il semble opportun de faire le point sur l'élevage du lapin dans son ensemble ainsi que sur les principaux berceaux de race européens. Ce tour d'horizon peut permettre de mieux saisir ce qu'un travail de perfectionnement des races et des souches, au stade international, doit laisser espérer.

Examinons donc successivement l'état présent de la cuniculiculture européenne : structures d'élevage, races élevées, ainsi que les perspectives offertes à une sélection européenne coordonnée,

LES STRUCTURES

Personne n'ignore que l'élevage du lapin s'est bâti et développé mondialement à partir de clapiers de petite capacité, entretenus par des amateurs.

La mise au point et l'amélioration des différentes populations raciales ont été réalisées par des individus pour qui la satisfaction de créer et de posséder de beaux animaux passait avant toute autre considération. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que la primauté ait été donnée par ces cuniculiculteurs au perfectionnement des caractères de race, tandis que les caractères d'élevage ne retenaient leur attention que dans la mesure où ils facilitaient la multiplication des modèles recherchés.

Cet état d'esprit, très caractéristique de la grande période des « shows » où l'animal champion était le but suprême, s'est graduellement atténué dans la mesure où se substitue de plus en plus à cette recherche du Super Animal, l'obtention de lots homogènes au sein d'un cheptel sélectionné. Au fil des ans, par ailleurs, les standards ont attiré l'attention des éleveurs sur des caractères de race primordiaux, délaissant volontairement certains détails, apparus par une pratique plus poussée, tout à fait secondaires, voire même en corrélation négative avec certaines exigences fondamentales. Ces mises au point, jointes à l'état d'amélioration des races, ont permis aux cuniculiculteurs de mieux considérer les caractères d'élevage dans leur travail de sélection.

Il n'en reste pas moins vrai que, contrairement à ce qui s'est passé en Aviculture où la recherche d'une productivité accrue et la constitution d'énormes unités de production ont mis au rancart les caractères de race, tant pour les volailles de ponte, que pour les poulets dits de chair, les structures de la cuniculiculture européenne, comportant dans la quasi-totalité des cas des clapiers de petite taille, n'ont pas porté atteinte à l'essor des populations raciales existantes, et ont même favorisé de nouvelles créations.

Des pays comme l'Allemagne, la Hollande et la Suisse possèdent une multitude de petits clapiers familiaux où chaque cuniculteur façonne, sous la direction d'une société locale ou régionale, et sous l'autorité d'un Club de race national, ou fédéral, un nombre restreint d'animaux de race. Quand le Club est suffisamment puissant il facilite le travail de ses adhérents en achetant lui-même des reproducteurs qu'il place successivement dans les clapiers où il est intéressant de les utiliser. Ceci constitue un exemple, parmi d'autres, des moyens d'action zootechniques mis à la disposition des cuniculteurs par des groupements, en dehors de réunions les plus diverses : Congrès, conférences, colloques, expositions démonstratives, concours, etc., chaque manifestation se déroulant à tous les échelons, depuis la réunion de village jusqu'au Congrès national. Sans parler de réunions internationales proprement dites, certaines manifestations nationales, dans ces pays européens, ont un retentissement vraiment international, du fait de leur importance.

Ainsi, par exemple, « l'exposition des mâles reproducteurs » en Suisse, « la journée des Juges » en Belgique, sous la haute autorité du grand zootechnicien qu'est le professeur WILLEMS.

Tout cela aboutit au fait suivant dans les pays précités, le clapier familial de l'amateur est une unité d'élevage extrêmement réduite, qui, cependant, permet, grâce à des organisations vivantes et fort bien hiérarchisées, de réaliser une sélection dont les résultats dépassent ceux de la simple sélection de masse pour parfois atteindre le niveau d'une vraie sélection généalogique. Le marquage des sujets et leur identification fichée font partie de ce travail d'ensemble coordonné.

L'aspect humain de cette œuvre, qui conduit très rapidement à la naissance de berceaux de race, est loin d'être négligeable. Un cas précis et typique mérite d'être cité. Il y a dix ans, la race Néo-Zélandais roux, d'Allemagne (alias Fauve de Bourgogne), ne comptait qu'une très faible proportion de bons sujets, avec, très souvent, de bien mauvais lapins à beaucoup d'égards. Aujourd'hui, grâce à un travail gigantesque accompli par le docteur KISSNER, qui dépasse du reste le cadre purement national, cette race possède non seulement des animaux de grande valeur, mais constitue une population relativement homogène, à la fois dans ses caractères de race, et dans les performances économiques de bon nombre de ses souches. C'est une réalisation zootechnique qui mérite d'autant plus de considération, qu'elle repose dans sa totalité sur les mérites d'un homme qui a compris très tôt ce que représentait, pour un Club constitué essentiellement de clapiers familiaux, une vulgarisation en profondeur bien appropriée à la structure précitée, et n'a pas hésité à prendre lui-même en main la direction sélective d'ensemble, en promouvant des méthodes zootechniques non moins appropriées au cadre réduit des exploitations, telles, par exemple, que la rotation des mâles dans les clapiers. C'est un bel exemple, qui se doit d'être connu et médité.

La France se distingue, à bien des égards, de ses voisins du Nord et de l'Est, par un plus grand nombre de structures d'élevage et par des courants de pensée divergents. Pour ce qui est du premier point, il y a lieu d'insister sur l'existence, depuis des lustres, d'une importante production fermière qui explique l'impressionnant tonnage de viande de lapins produit en France. Les départements de l'Ouest, en particulier la Sarthe, la Loire Atlantique et les Deux-Sèvres se classent en tête des centres de production fermière. Il convient de citer ensuite certains départements du Sud-ouest et du Centre, tels que la Vienne, la Charente-Maritime, le Loiret, le Gers et l'Allier ; dans le Nord-est, le département de la Meuse. Jusqu'à ces dernières années, cette production fermière vivait un peu à part, fabriquant elle-même ses reproducteurs à partir d'un cheptel autochtone sans caractère de race bien défini. Parfois un mâle de « race pure » était introduit dans un but souvent non précisé accroissement de taille, « changement de sang », etc. Toujours est-il que les visites accomplies dans certaines de ces unités de production fermière, tout spécialement dans l'Ouest, ont surpris ceux qui les effectuaient à bien des égards. Il est apparu, en effet, que plusieurs de ces élevages étaient d'une importance insoupçonnée (allant jusqu'à 50 mères); que dans bon nombre d'endroits, certains caractères d'élevage atteignaient de hauts rendements enfin, que certaines populations, par exemple des Albinos, présentaient une homogénéité d'ensemble assez surprenante, et ceci à tel point que le nom de « Blanc de l'Ouest » a été prononcé pour situer certaines populations albinos fermières. J'ai eu l'occasion de voir, dans le Maine-et-Loire qui est également un centre de production important, des « Grand Russe » d'obtention autochtone qui m'ont laissé une forte impression quant à leur conformation et à leur apparente homogénéité. Il serait, évidemment, très intéressant de suivre ce que Louis MAZET appelait la « sélection dans l'indigénat » de ces peuplements fermiers, en tant que vieille survivance de coutumes ancestrales, et de recueillir, au crépuscule d'un monde qui s'éteint, des critères de sélection empirique transmis au cours des siècles de bouche à oreille par moult générations. Car, maintenant, l'occultisme qui entourait ce genre d'exploitation tend de plus en plus à disparaître. Du reste, dans le Gers, par exemple, la production fermière s'organise officiellement sous l'impulsion de Mme MATHÉ, dont le nom est intimement lié, depuis deux ans à celui de Vic-Fezensac. Cette « officialisation » de la cuniculiculture fermière marche de pair avec l'utilisation de plus en plus courante, par cette dernière, de reproducteurs de race à vocation et surtout., à sélection « chair » fournis par des clapiers d'amateurs, semi professionnels, ou, plus rarement, professionnels. Les débouchés, dans la vente des reproducteurs, seront d'autant plus intéressants et suivis, au cours des années à venir, que les utilisateurs constateront de réels avantages dans les croisements de souches ou de races pratiqués.

Parlons, alors, des grands élevages fournisseurs de reproducteurs, qui existent depuis longtemps en France, et qui sont surtout connus par leur publicité. Beaucoup présentent une gamme de races très étendue, dont certaines n'ont jamais figuré sur n'importe quel livre de standard. S'il est une mesure heureuse qu'a prise le S.N.E.A.L.C., c'est celle d'imposer à ses membres, dans son règlement technique, l'exploitation maxima de deux races. En effet, à l'exception d'élevage vraiment colossal, il est pratiquement impossible de parler d'une sélection quelconque avec un éventaire trop nombreux de races.

A vrai dire, les grands élevages fournisseurs de reproducteurs qui possèdent des souches appréciées et dont la renommée n'est pas que... publicitaire, sont encore extrêmement rares en Europe. Il n'est pas inintéressant de constater que les praticiens sérieux, qui ont vraiment percé dans cette voie, se sont installés graduellement, au fur et à mesure que leur souche se façonnait. Autrement dit, leur élevage a grandi en fonction de l'amélioration génétique de leur cheptel. Ces éleveurs d'élite, dont la personnalité et la compétence sont remarquables, ont tous une « formation classique », qui leur a permis de passer, sans trop de difficultés, du stade amateur au palier semi professionnel, voire professionnel. Les capitaux, pourvoyeurs d'installations somptueuses et de géniteurs « miracle », n'ont pas encore réussi à détrôner une sélection bien conduite.

La classe des amateurs existe, bien entendu, en France comme ailleurs. L'Est de notre pays est organisé sur un modèle assez semblable à celui de l'Allemagne ou de la Suisse, et c'est dans ces régions que l'on trouve la plus grande diversité de races. Certaines d'entre elles sont, du reste, portées à un très haut degré de perfection, en ce qui concerne les caractères de race notamment. C'est assurément un exemple d'organisation pour des petits élevages. A l'intérieur de la France, les directives émanent des Clubs nationaux, dont l'action est d'autant plus efficace que les effectifs de la race qu'ils patronnent sont nombreux, et surtout que les éleveurs sérieux constituent un noyau suffisant. Les longues distances kilométriques, qui séparent les élevages de tête d'une race déterminée, sont souvent un écueil sérieux dans l'œuvre de perfectionnement entreprise. Les contacts verbaux sont beaucoup moins fréquents que dans les régions où les clapiers sont multiples, et il est souhaitable que la taille de ces élevages soit plus grande que dans les endroits où la forte densité des éleveurs permet une coopération beaucoup plus étroite entre chacun d'eux. Les bulletins de liaison et les relations épistolaires tentent de suppléer au handicap de l'éloignement. Ils y réussissent en partie.

J'en arrive au Syndicat National des Eleveurs Agréés de Lapins de Chair (S.N.E.A.L.C.) qui est une organisation nouvelle, assez originale dans le domaine de l'élevage du lapin, et propre à la France. Le gros intérêt de ce groupement est qu'en pratiquant un contrôle de performances méthodique et un contrôle sanitaire suivi, il permet aux éleveurs de mieux connaître les caractères d'élevage de leur cheptel, et de pénétrer davantage, chiffres en main, au coeur des possibilités d'un troupeau. Ce genre de contrôle est pratiqué systématiquement dans la plupart des espèces animales, et il semble, par exemple, impossible aujourd'hui de chercher à améliorer une étable sans contrôle laitier. Tous les cuniculiculteurs sérieux se doivent, désormais, d'envisager de faire contrôler leurs lapins par cet organisme, étant entendu que celui-ci ne se montre pas trop exigeant sur les dimensions minima des élevages soumis à ses inspections.

J'ai écrit plus haut que la France se distinguait des pays voisins dans le domaine cuniculicole, à la fois par un plus grand nombre de structures d'élevage, ce qui vient d'être démontré, et aussi par des courants de pensée divergents. Je veux m'expliquer sur ce dernier point qui me paraît trop grave pour l'avenir même de la cuniculiculture française pour ne pas y réfléchir avec le plus grand sang-froid. Ces divergences sont graves, non par les discussions qu'elles pourraient éventuellement entraîner et dont il faudrait alors se féliciter, pour autant qu'elles contribuent à apporter des solutions à des problèmes fondamentaux d'élevage, mais par le fait qu'elles écartent de plus en plus toute possibilité de confrontation, profitable à tous et chacun, des idées sur un sujet déterminé, et, par voie de conséquence, toute possibilité d'approfondissement de questions de première importance. L'esprit de caste qui anime ces prises de position, aussi irréductibles dans leur antagonisme qu'arbitraires dans leur sectarisme, est le plus souvent accompagné d'un cortège de préjugés tous plus négatifs les uns que les autres. On aboutit presque toujours, lors des contacts inéluctables, au fait suivant ; chacun parle dans sa propre langue, et les choses en restent là.

Prenons, à titre d'exemple, le cas du petit éleveur dont les ressources principales sont inévitablement autres que celles que lui fournissent son clapier. Pour certains le fait d'être ainsi un « amateur » est un vice rédhibitoire qui exclue tout travail sérieux possible ; pour d'autres par contre, c'est une consécration de fait qui supprime toute idée d'évolution et de progrès technique. Nous allons voir ces appréciations extrêmes s'écrouler rapidement grâce au plus simple examen objectif des faits. Juger avec sévérité et péjorativement cet « amateur » suppose, tout de même, que des preuves suffisamment accablantes soient apportées pour démontrer le danger de son activité, ou que des solutions de rechange soient fournies pour suppléer à son rôle, aussi modeste soit-il. Les circonstances n'ont jamais permis de prouver la validité de l'une ou l'autre de ces assertions. J'aimerais, beaucoup en outre, que les détracteurs de l'amateurisme réfléchissent aux plus banales constatations d'évidence qui ne semblent pas avoir encore effleuré leur esprit.

Primo - Il ne devrait pas échapper, à tous ceux qui touchent de près les problèmes zootechniques, que les plus hautes autorités mondiales de cette science, et plus particulièrement en France, plusieurs personnalités de la Recherche Agronomique se penchent avec beaucoup de préoccupation, et même d'inquiétude, sur le devenir

des «réserves génétiques » pour la plupart des espèces d'animaux domestiques. La réponse est nette et rapide, en ce qui concerne les lapins, avec, qui mieux est, un aspect international : plus d'amateur, plus de réserve.

Secundo - Comme cela est apparu, non moins clairement, au cours des récentes années, les populations raciales les plus montées en épingle pour leurs performances économiques, et considérées en général comme « Up to date » pour la production « chair » ainsi que pour leur niveau de sélection des caractères d'élevage, ne demeurent pas exemptes d'un travail d'amélioration classique, par le seul fait qu'elles proviennent directement de quelque état d'Amérique du Nord. Les rapports européens, tout comme les résultats de contrôles de performance officiels français, ajoutés à ceux des concours de carcasse, sont formels là-dessus et n'appellent pas de commentaire spécial. Le petit éleveur n'a donc pas démérité dans ce domaine, puisque le travail de sélection réalisé sur des populations autochtones tient en respect la production des immigrés de fraîche date.

Tertio - L'état actuel des structures cuniculicoles de l'Europe ne peut, en aucun cas, être minimisé sous prétexte que l'immense majorité des cuniculiculteurs européens ignore ce que représente un « écart-type » ou un « prohibé », et n'arrive pas à faire produire par ses lapines six portées par an ! Ne pas compter avec les 65.000 membres du Z.D.K. (Allemagne Fédérale) ou avec les 25.000 adhérents au S.K.V. (Suisse) pour l'unique raison qu'il s'agit, pour la quasi-totalité d'entre eux, de petits éleveurs, c'est rayer de la carte européenne les cuniculicultures allemande et suisse, qui possèdent, cependant, un matériel animal de conformation remarquable pour la production de viande.

A l'opposé, prétendre que le petit éleveur, parce qu'il est un amateur, n'a qu'à continuer son bonhomme de chemin comme il le faisait il y a trente ans, sans se soucier des problèmes d'actualité inhérents à toutes les productions animales, est tout aussi aberrant. Cette attitude inqualifiable n'est certes pas le propre des grands groupements européens précités, pas plus qu'elle n'appartient, fort heureusement, aux principaux groupements cunicoles français. Elle reste, toutefois, l'apanage de sociétés patriarcales où tout est vieux, sans pour autant être respectable. Ici, il est vrai, la valeur d'un individu est jugée à la façon dont il sait s'incliner devant un « grand chef » qui croit en son rôle messianique, ou, plus précisément, désire le faire croire à ses ouailles. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, qu'avec un tel programme, toute idée d'évolution, tout progrès technique soient d'emblée écartés, car considérés comme suspects ou même dangereux. « Pas d'industrie aux abords de ma ville, disait un maire, cela augmenterait le prix des bonnes ! »

Est-il vraiment besoin de rappeler qu'un éleveur de lapins, quelle que soit l'importance de son clapier, a le droit, au même titre qu'un éleveur de porcs, par exemple, de suivre l'évolution zootechnique de son espèce et de profiter des progrès de la génétique. Il y a un minimum de vulgarisation technique indispensable à la simple marche de tout élevage.

Méconnaître l'utilité des discussions, des promotions d'idées, des courants de pensée, en un mot refuser tout dialogue possible, alors que les C. E. T. A. existent et ont obtenu depuis plusieurs lustres le plein succès que l'on sait partout en France, voilà bien qui est lamentable et honteux.

Fort heureusement, les forces vives de la cuniculiculture française, qui n'ont pas attendu que le flambeau d'Eugène MESLAY soit consumé pour s'en saisir à temps, savent à quoi s'en tenir avec ces brimades spirituelles, et avec les formules incantatoires qui tentent de les justifier. Pour ne pas être en reste avec la vulgarisation étrangère qui aide, par tous les moyens, les cuniculiculteurs de différents pays à s'instruire, tout en leur ouvrant largement leurs colonnes à chaque instant, les principales publications françaises, y compris les bulletins de Club, ont fait appel, en temps voulu, aux personnalités les plus qualifiées qui n'ont cessé d'être aux sources du savoir. C'est ainsi qu'il y a dix ans « Lapins et Lapereaux » commençait la publication d'une série d'études génétiques, réalisées par le grand spécialiste des oiseaux et des mammifères, le professeur LIENHART.

Partout, actuellement, en Europe l'information et la vulgarisation techniques, génératrices du progrès et de diffusion des idées et des faits, ne manquent pas. Toutes ces tribunes se rejoignent pour constamment affirmer que l'esprit de sélection ne se mesure pas à la dimension d'un élevage, pas plus qu'il ne requiert l'orthodoxie dans l'impéritie.

Nous poursuivrons, prochainement, dans le cadre de ce regard sur les différents aspects de la cuniculiculture européenne, l'examen des principaux berceaux de race.

Ce que l'Europe apporte : Les berceaux de race

Vos lapins

N° 69 Octobre 1964

Au cours d'un précédent article, nous avons brossé un tableau structural de la cuniculiculture de notre continent. Ainsi, avons-nous été amenés à constater l'importance, jusqu'ici prépondérante, du petit élevage familial, et à nous pencher sur les différentes réactions provoquées dans ce domaine, en France, par l'évolution de l'élevage à travers le monde.

La suite logique de cette introduction se doit de procéder au recensement des différentes populations raciales cuniculicoles européennes telles que nous les voyons présentement. C'est ce que nous allons tenter de réaliser, en nous attachant surtout à bien faire ressortir Les îlots dont L'existence nous paraît vraiment essentielle pour l'avenir même de l'élevage du lapin.

Depuis le début du siècle, qui a consacré les fondations de la cuniculiculture mondiale organisée, de nombreuses migrations raciales se sont produites, et les berceaux de race, tels que chacun peut les observer aujourd'hui, ne sont plus forcément localisés à la même place qu'un demi-siècle auparavant. Si cette constatation paraît surtout ostensible pour les races à faible diffusion, elle peut aussi bien s'effectuer dans le cas des races répandues partout, le déplacement revêtant alors un aspect beaucoup plus complexe. C'est alors que se créent, avec le temps de multiples bifurcations, suivies parfois de nombreux allers et retours. Il y a lieu de tenir compte, aussi, des races dont l'obtention a été réalisée dans différents pays, à peu près à la même époque. Malgré leur similitude génétique, ces races portent parfois des noms divers, suivant l'endroit où elles sont élevées.

Il faut, enfin, ne pas négliger la tendance sélective, imprimée aux races dans les divers lieux qui les abritent, et, par conséquent, envisager l'évolution des races dans l'espace et dans le temps. Bien que certaines dissemblances soient encore frappantes d'un pays à un autre, pour une même race, il semble, étant donné les contacts de plus en plus étroits entre les éleveurs et surtout certains impératifs économiques auxquels le lapin est obligé de se soumettre partout, qu'au même titre que les autres espèces d'animaux ces dissemblances se réduisent considérablement.

Au cours des nombreux voyages que nous avons effectués ces années passées dans Les pays européens, nous avons pu constater ces faits généraux et d'autres plus particuliers. Nous allons les détailler au fur et à mesure du recensement envisagé qui complètera, du reste, les relations que nous avons publiées précédemment sur les manifestations de Lucerne et de Stuttgart. Nous pensons, par cette suite d'informations prises sur le vif et aussi concrètes que possible, documenter utilement les cuniculiculteurs français.

Parmi les flots d'importance fondamentale pour l'heureux développement du cheptel lapin européen, il convient de citer, à côté de notre pays, l'Allemagne, qui rappelons le, possède un standard unique pour la République Fédérale et pour la République Démocratique; le Benelux, dont le chef de file est la Hollande ; enfin, la Suisse qui est actuellement à la tête d'un troupeau cuniculicole de tout premier choix. L'Angleterre, comme cela a été écrit dans cette revue antérieurement, a subi au cours des récentes années certains bouleversements du fait de la pénétration massive d'animaux américains. Il n'en reste pas moins vrai qu'elle possède toujours d'excellents représentants parmi les populations traditionnelles issues de la célèbre « fancy ».

Pour essayer de clarifier cet inventaire racial, nous pensons établir au moins quatre paragraphes principaux dont nous expliciterons les titres les uns après les autres. Et nous commençons immédiatement

1) LES RACES REPANDUES PARTOUT

Nous entendons par là les races qui sont aussi bien représentées dans le Sud-ouest français qu'en Alsace-Lorraine, ou dans le Wurtemberg. Il est certain que ce paragraphe n'a sa raison d'être que du point de vue strictement français, en considérant les différences profondes dans la répartition des races entre l'Alsace-Lorraine et les autres régions de notre pays. Il va sans dire que les races décrites dans ce paragraphe ne sont pas forcément celles qui supplantent toutes les autres sur le plan de la sélection. Certains troupeaux des paragraphes suivants

possèdent souvent un intérêt supérieur, en tant que réserve génétique, à celui de certaines races de grande propagation. Il n'en reste pas moins que ces dernières méritent d'être étudiées à part.

Les GEANTS DES FLANDRES sont ainsi présents partout. Il s'est toujours trouvé en France d'ardents supporters de cette race, avec à leur tête l'éleveur bien connu, André POUPARDIN, qui remporta, il y a quelques années, le Prix du Président de la République à Paris. Des efforts sont faits actuellement par différents cuniculiculteurs pour que les sujets de conformation puissante et bien équilibrée, pourvus d'une musculature bien répartie sur tout le corps de l'animal, se généralisent. Les Allemands, comme j'ai eu l'occasion de le signaler à propos de l'exposition de Stuttgart, axent tous leurs efforts depuis de nombreuses années sur la recherche de puissants athlètes, musclés à souhait. JOPPICH signale, du reste, dans son excellent ouvrage sur les lapins, que le temps de la sélection orientée uniquement sur la longueur du corps, des oreilles et des membres, ou encore sur le poids exagéré, n'est plus de mise Outre-rhin depuis plusieurs décennies. La plénitude corporelle (sic), demandée aux Géants allemands présentement a, selon JOPPICH, été du plus heureux effet pour le développement de l'élevage de ces derniers, dont les représentants s'approchent actuellement, à de nombreux égards, d'un type vraiment utilitaire. En Hollande, le Géant des Flandres est peut-être plus racé qu'en Allemagne, en ce sens que l'animal a davantage de lame dans son allure générale, et qu'il est certainement mieux « coiffé » (le port d'oreille est souvent remarquable et la tête étonnamment expressive). Nous avons vu, tant à Utrecht en 1963, qu'à Bois-le-Duc en 1964, des animaux de tout premier plan dans toutes les variétés. La Suisse possède également d'excellents spécimens de Flamands, mais surtout chez les Albinos. Zurich offrait à cet égard, cette année, une présentation tout à fait remarquable, où la puissance des Géants Blancs exposés était vraiment exceptionnelle. Il y a, comme on le voit, dans tous les îlots de sélection cuniculicole en Europe un énorme réservoir de Flamands, susceptible de satisfaire les plus fins connaisseurs, de par les immenses possibilités d'accouplement qu'il offre.

Le standard gantois d'origine remonte en 1895. Il n'est pas inintéressant de constater que beaucoup d'adjectifs et d'expressions du standard de cette époque figurent dans le standard belge actuel, qui logiquement doit avoir force de loi sur le plan européen. C'est ainsi que nous relevons pour l'apparence générale du corps long, large, plat du dos ; pour les épaules le plus large possible au garrot ; pour les oreilles bout large et arrondi en cuillère, etc. Nous trouvons dans le livre de zootechnie du Professeur CORNEVIN (1897) la description suivante « *La poitrine du Lapin Géant doit être très développée, son dos et ses reins longs, larges et musclés au maximum; l'ampleur de ces régions est le critérium de la valeur des sujets qu'on examine, puisque le lapin Géant est, avant tout, un animal de poids devant fournir beaucoup à la consommation* ». Quant à W. COLLIER, qui reproduit des notes du juge Van DEN KERKHOVEN dans son ouvrage sur les lapins, celui-ci s'exprime ainsi sur la forme « *Pas d'épaules et avant-train non musclés, sinon gare ! L'apparence (vu de dessus) devient triangulaire* ». On m'a souvent taxé de maniaque de la conformation; voici des opinions qui, jointes à celle de JOPPICH, ont été exprimées dans des endroits variés et à différentes époques. Bien d'autres sont similaires, encore faut-il se donner la peine d'en prendre connaissance, ce qui semble essentiel quand on veut parler à hon escient.

Pour ce qui est des couleurs des Géants des Flandres, Charles LECLAIRE vient d'écrire un article très circonstancié dans le bulletin du Club du Géant des Flandres. Je partage son point de vue totalement, et souhaite qu'il soit entendu partout en France. La Hollande et la Belgique sont les deux seuls pays qui peuvent actuellement faire un net distinguo entre les couleurs « *gris lièvre* » et « *gris garenne* ». L'Allemagne, en englobant tous les gris dans une même classe a pris une détermination purement utilitaire, qui, dans ce cadre, se défend parfaitement. Mais il ne faut pas se cacher que nos présentations « *Gris autres* » et « *Gris lièvre* », correspondent en réalité à différentes tonalités du « *gris garenne* ». Que les éleveurs s'y trompent, on ne saurait leur en vouloir. Les conséquences de ce jeu subtil, entretenu assez arbitrairement pour des motifs inexplicables, me paraissent purement négatives. La Hollande possède de fort beaux géants jaunes et orangés. La distinction entre ces deux coloris ne m'a pas convaincu davantage que celle existant entre nos gris autres et nos gris lièvre. Où commence l'orange, et où finit le jaune ?

Et voici le GEANT PAPILLON FRANÇAIS ainsi appelé en France depuis la décision prise par le Club National, en 1954, d'unifier les anciennes variétés Papillon Français et Papillon de l'Est. En Allemagne, cette race se nomme Géant Papillon Allemand ; en Hollande, c'est le Lorrain et en Suisse, il s'agit du Tacheté Suisse. Au sein de l'Entente Européenne, son origine est considérée comme Belge, Française et Allemande. Cette polynationalité officielle démontre assez clairement que les populations d'origine plus ou moins tavelées ont été observées dans différents pays. Il fut même un temps où la distinction avec le Papillon Anglais restait très obscure, aussi paradoxal que cela puisse paraître aujourd'hui.

Partout, moult migrations se firent jour dans le but d'améliorer la tavelure entre sélectionneurs de pays divers, mais ceci n'exerçait qu'une très faible action sur la masse des populations autochtones, qui continuaient à se

multiplier selon des normes beaucoup plus terre à terre, et avant tout pratiques. Dans les campagnes, les lapins tachetés ont toujours eu la faveur des agriculteurs, où ils étaient connus déjà comme lapins Papillons dans l'Ouest de la France, et comme « *lapins de Pays* » en Belgique et en Allemagne. Ces lapins de pays, dont la sélection fut poursuivie avec assiduité dans la région de Krefeld pendant une assez longue période, ne sont qu'une survivance des ancêtres de tous les Géants Papillons actuels.

Ce sur quoi il faut insister, c'est qu'aux alentours de 1900 et même quelques lustres après, les marques étaient souvent extrêmement confuses, voire anarchiques. Pierre MEGNIN croque et décrit ensuite les lapins qu'il a vus chez Mme LEROY, dont l'élevage est situé avenue d'Orléans à Paris ; ce sont des animaux à oreilles noires, larges lunettes, une raie souvent interrompue et extrêmement large sur la croupe, sans tache nasale. Les taches sur les flancs quand elles existent sont des plus sommaires. Le professeur CORNEVIN ne parle pas davantage de la tache du Papillon, et signale une tache noire sur chaque flanc. MARIOT DIDIEUX, au 19^{ème} siècle, était encore plus vague puisqu'il ne parlait que de lapins à robe pie. La phrase suivante de Mme du BERN de BOISLANDRY en dit long sur l'inconstance de la marque du nez, en 1900 « *Quand Les narines sont noyées dans une tache noire, l'animal atteint alors La perfection* » Pour MESLAY, écrivant sur le Papillon Français dix ans plus tard, l'indulgence manifestée vis-à-vis des marques « *va trop loin* ». « *Si la tache du nez fait défaut, pourquoi le nom de Papillon ?* », poursuit l'empereur des lapins.

Les photos publiées par « *Vie à la Campagne* » et auparavant par « *Lapins et Cobayes* » sont, elles aussi, pleinement significatives du travail à accomplir en France, avant 1930, pour aboutir à ce que nous voyons actuellement. BRECHEMIN ne se privait pas d'écrire, lui non plus, qu'une « *longue et patiente sélection* » était nécessaire pour obtenir des marques correctes, et conseillait, notamment, de faire reproduire un grand nombre de sujets.

Les types de tous ces tachetés semblent s'être orientés beaucoup plus tôt vers une optique pratique. Tous les auteurs s'accordent sur la bonne conformation, la qualité de chair, la précocité et la prolificité de ces lapins. Lors de leur pénétration en Allemagne, les « *lapins de pays* » pesaient environ neuf livres comme nos anciens Papillons Français, et avaient une conformation correspondant aux caractères précités. Ces brefs rappels historiques permettent de mieux saisir les particularités, mais surtout les nombreuses analogies des populations européennes de Grands Papillons, telles qu'elles vont être décrites,

En France, la grande diffusion du Géant Papillon, qui a suivi l'unification de 1954, a permis de mettre en relief des lignées de valeur sur le plan conformation, issues des anciens Papillons Français. Il s'agit, en fait, d'animaux qui n'ont pas été poussés trop hâtivement vers l'accroissement de la taille au détriment de la conformation. Dans les cas contraires, l'équilibre corporel s'en est rapidement ressenti, et bon nombre d'éminentes qualités pratiques se sont vite diluées, pour disparaître complètement dans les cas extrêmes.

Depuis quelques années aussi, la perfection des marques s'est affirmée grâce à la perspicacité de quelques éleveurs d'élite, qui ont sérié les points les plus importants, sans chercher à s'attaquer en bloc à tout le dessin. Ce travail, intelligemment conçu pour rechercher un idéal compatible avec les possibilités offertes par les reproducteurs choisis, a valu au spécialiste, M. AMOUR, de se voir attribuer le Prix du Président de la République à l'exposition de Strasbourg, en 1963.

En Hollande, le type du Lorrain se rapproche souvent de celui de notre ancien Papillon Français. L'ossature est relativement fine, et le cadre de l'animal est tout juste à la lisière du gigantisme. Par contre, la musculature, qui dénote une chair fine et serrée, est harmonieusement répartie sur tout le corps dans un arrondi non excessif, qui s'encastre élégamment dans le squelette sus décrit. L'ensemble procure au sujet une sveltesse qui ne paraît pas nuire du tout à ses aptitudes bouchères. Un tel type, que l'on retrouve chez beaucoup de races en Hollande, est extrêmement intéressant à enregistrer, du fait de certaines possibilités d'accouplements qu'il procure, sur le plan purement utilitaire. La fourrure de ces Lorrains convient très bien à l'expression du dessin tacheté. Elle est dense, mais suffisamment courte pour que chaque tache ressorte nettement sur le fond blanc de la robe. Les taches sont nettes, pas excessivement développées. C'est ainsi que la raie dorsale n'est pas trop large, que les lunettes des yeux ne sont pas démesurées, ce qui permet à la pastille de bien se détacher tout en ayant une petite surface. Mais, ce qui m'a paru le plus remarquable, ce sont les taches des flancs. Suffisamment nombreuses, assez bien arrondies et peu étendues, elles ressortent d'une façon vraiment percutante ! Il est certain que la couleur noire, ainsi disposée, jaillit avec majesté, mais le bleu possède une belle tonalité, et c'est vraisemblablement en Hollande que l'on trouve les meilleurs Papillons bleus de grande taille.

La qualité des Géants Papillons Allemands est suffisamment connue des éleveurs français pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y appesantir énormément. Le cadre est ici vraiment géant, et l'ossature des membres traduit bien ce développement général. Mais l'aspect général du corps supporte aisément ce gabarit, c'est-à-dire que la

musculature s'harmonise fort bien avec l'ossature. On trouve généralement des marques de dessin nettement délimité, et comme le précise JOPPICH, les marques colorées doivent bien se détacher. Personne n'ignore plus en France aujourd'hui combien la base des oreilles des Géants Papillons Allemands a été travaillée. En fait, dès l'époque où le « *Land Kaninchen* » et le « *Deutsche Riesenschecke* » ont suivi chacun leur voie, ce dernier Géant Papillon Allemand a poursuivi l'objectif contemporain de tous les grands Papillons. Il n'est que de regarder les photos de cette race, présentées par Albert WILL, il y a plus de trente ans pour bien se persuader du simple signolage qui restait à accomplir. La guerre a sans doute retardé ce parachèvement, mais ce fut un simple soupir, suivi de la course au poteau de ces quinze dernières années.

J'avais noté, il y a quelques années, que le type du Géant, en Suisse, paraissait moins allongé qu'en France, car il était très étoffé. Actuellement cette observation me semble surtout et particulièrement applicable au Tacheté Suisse. Vous pouvez voir, dans ce pays, de véritables mastodontes qui laissent une impression de puissance à peine croyable. Les marques du dessin sans être finement dessinées comme chez les Lorrains de Hollande, sont nettes. Il n'y a que les flancs qui restent souvent fortement plaqués. La fourrure est assez rude, mais les teintes ne débordent pas.

En comparant ces diverses populations de Papillons de grande taille, on comprend tout l'intérêt des berceaux de race, et l'extraordinaire richesse génétique qu'ils peuvent représenter dans des cas semblables.

Nous quittons maintenant les grandes races pour nous occuper des races moyennes, où nous allons examiner successivement les cheptels Fauve de Bourgogne et Lièvre Belge, en tant que populations de grande diffusion.

Il n'est pas besoin d'être beaucoup versé dans l'élevage du lapin pour savoir que le Fauve de Bourgogne est une des races les plus répandues en France. Il me souvient, du reste, que dans les années 1943-1944, époque à laquelle j'ai commencé à m'intéresser aux lapins de race, les journaux publiaient des annonces où le Bourgogne et le Bouscat occupaient la quasi-totalité des colonnes. Cela signifie que, pendant les années de disette ces races jouaient déjà un rôle utilitaire indiscutable, et il n'est pas étonnant que vingt ans plus tard le Fauve de Bourgogne tienne à affermir sa vocation de lapin de chair. Il n'est pas exagéré de dire que, depuis dix ans, cette race a fait l'objet d'une sélection extrêmement poussée, et a même permis des expérimentations dont les résultats débordent le cadre de la race pour avoir des retentissements sur les solutions à apporter à divers problèmes de l'espèce. Les travaux des sélectionneurs français du Bourgogne ont porté leur fruit non seulement en France, mais dans plusieurs pays voisins. Le type recherché, et actuellement obtenu dans la quasi totalité du cheptel, est celui que voulait Albert RENARD. Souvenons-nous toujours que son standard adopté par la S.F.C., en 1914, mentionnait « *formes harmonieuses, larges, fortes et ramassées* », et regardons, quand nous en avons l'occasion, les photos des animaux de Renard. Cela se passe alors de commentaires! Quant à la couleur qui selon le standard doit être « *d'un fauve roux, très uniforme, intense et pure, d'une tonalité vraiment chaude* », elle existe désormais quasiment partout, et, là aussi, c'est un lieu commun de répéter que cette teinte a toujours été le but poursuivi par Albert RENARD.

Sous le nom de Néo-Zélandais roux, l'Allemagne possède actuellement un troupeau de Fauves de Bourgogne qui est à son apogée, tant pour la conformation que pour la couleur.

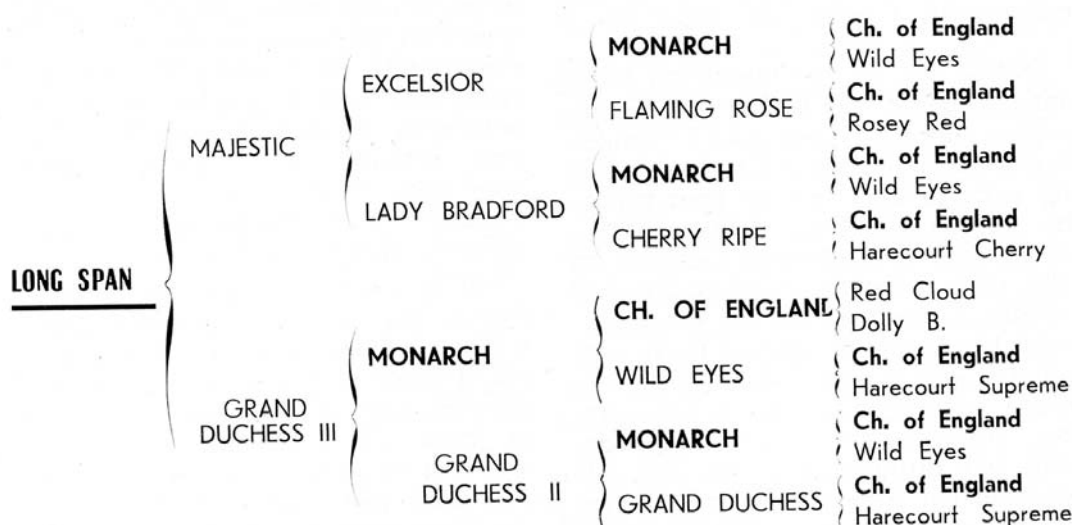
Depuis longtemps, la Suisse élève des Bourgognes, mais au dire même des cuniculiculteurs helvétiques, cette race a encore progressé en nombre au cours des dernières années. Ce qui est certain, c'est que son amélioration, tant pour le type que pour la teinte, est très nette actuellement. La Hollande élève peu de Bourgognes, contrairement aux autres pays précités. Quant à la Belgique, elle s'intéresse tout particulièrement à cette race désormais.

Depuis dix ans, de nombreux écrits ont été publiés sur le Fauve de Bourgogne, tant en France qu'à l'étranger. Il est donc inutile d'insister davantage sur cette race, si ce n'est pour rappeler l'étude génétique fondamentale, publiée par le Professeur LIENHART, en 1957, dans « *Lapins et lapereaux* », et insister à nouveau sur le point suivant. Les lapins de couleur fauve sont connus depuis des siècles. Plus ou moins panachés, plus ou moins enfumés, de taille et de conformation souvent très différentes, ils ont été pris en main par Albert RENARD, en France, et par des éleveurs californiens en Amérique du Nord, au début du siècle. Ils ont alors suivi les mêmes étapes d'amélioration pour aboutir à ce qu'ils sont aujourd'hui. Dans la brochure de la Fédération des éleveurs de Néo-Zélandais des U.S.A., Fred APPLGATE s'exprime ainsi « *Il serait intéressant et éducatif de montrer, si cela était possible, Les classes de Néo-Zélandais de 1913-1915 avec leur ventre blanc et leurs yeux cerclés, les oreilles enfumées et bordées, la couleur d'ensemble variée et bigarrée, de type mince comparativement à ceux d'aujourd'hui.* ». N'y a-t-il pas, dans ces considérations, d'étranges similitudes dans l'évolution de cette population d'Outre-Atlantique avec notre Fauve de Bourgogne ? Il s'agit, en fait, de deux rameaux d'une même

race qui longtemps se sont développés indépendamment l'un de l'autre, et qui, depuis les exportations de géniteurs français avant 1940, puis, à la suite des importations de France de Néo-Roux, se sont définitivement regroupés. Ceci sans même parler des importations anglaises et allemandes réalisées bien avant la dernière guerre mondiale.

Sur le plan européen, les cheptels Fauves ont aujourd'hui dépassé, grâce à des relations internationales précoces et ininterrompues, le stade des migrations. Elles en sont présentement à la phase d'homogénéisation généralisée, tout en poursuivant leur sélection respective pour renforcer la personnalité des îlots et les multiplier. Tout ceci confère au Fauve de Bourgogne un potentiel exceptionnel, dont ses éleveurs européens doivent tirer pleinement parti au cours des prochaines années.

Le **LIÈVRE BELGE** mérite sa place dans ce paragraphe parce qu'il s'est beaucoup répandu dans toutes les régions de France depuis une dizaine d'années. Les Anglais ont vraiment personnalisé cette race, et ont tout simplement prouvé, en lui faisant atteindre un haut degré de perfection, ce que la consanguinité dirigée était capable de réaliser. Le pedigree, bien connu en Europe, du champion de l'exposition de Bradford 1928, «*Long Span*», illustre remarquablement comment les Anglais savent construire un pedigree, et tirer un excellent profit de l'intra culture. Nous reproduisons ce «*papier*» à l'intention des éleveurs français.



Cette race offre la particularité de posséder, en 1964, le même standard anglais qu'en 1918. Il s'agit, en fait, d'un standard international qui devrait servir de règle dans tous les pays européens. Traduit en français par Eugène MESLAY, il a été adopté par la S.F.C. le 12 mai 1923, et repris dans les standards français de 1963. Cette constance dans la recherche d'un idéal vivant pourrait faire croire que la race est en stagnation, depuis longtemps. Il n'en est rien. Il s'agit, en réalité, d'une race qui, grâce à des sélectionneurs de haute volée, a produit assez rapidement une splendide levée de champions. A partir de ceux-ci, et après quelques essais préliminaires, le texte du standard a été élaboré selon la conception anglaise tendant à coucher sur papier des idées générales, qui non seulement s'appliquent dans le présent, mais hypothèquent l'avenir. Ce genre de texte satisfait particulièrement le juge qui a un sens de l'élevage très aigu, et qui, quand il observe un animal, essaie d'entrevoir ses possibilités d'avenir, tout en cherchant à déchiffrer, dans son expression et dans son allure, la solidité de son pedigree. L'état de sélection du Lièvre Belge, en Angleterre, fut rapidement apprécié en France, lorsque apparurent dans les expositions les sujets de M. DELANOY. A plus de cinquante ans de distance, on peut encore admirer aujourd'hui les photos de «*Golden King*», 1er Prix Paris 1910, et de «*Gold Boy*», Prix d'honneur Lille 1909, tous deux appartenant à l'éleveur précité. Emile POPPE, spécialiste cuniculicole allemand et collaborateur du journal d'Eugène MESLAY, fit un voyage d'étude en Angleterre au début du siècle, et nota l'extraordinaire travail des spécialistes du Lièvre Belge, entre autres observations. Ce voyage lui permit d'émettre des considérations extrêmement pertinentes sur le «*fancier*» anglais. POPPE avait très vite constaté que l'Anglais était un éleveur au vrai sens du mot, et pas simplement un détenteur d'animaux. Il avait aussi remarqué que le fancier s'épanouissait totalement dans son élevage, qu'il apportait une grande attention au comportement de chaque animal, en recherchant son attitude la plus singulière, et qu'il attachait une non moins grande importance à sa transmission héréditaire ; un géniteur favorablement testé n'étant à vendre à aucun prix.

Si, maintenant, on s'en réfère aux conseils fournis, au début du siècle, par les spécialistes anglais WILKINS, SALTER et NOBLE sur le choix des reproducteurs Lièvre Belge, on ne peut s'empêcher d'admirer cet état d'esprit du véritable sélectionneur, dont les observations ne vieillissent jamais !

Tout ceci permet de comprendre pourquoi l'état de sélection de têtes de souche anglaise fut rapidement porté à son apogée. Le problème majeur étant alors le maintien de ce perfectionnement, accompagné d'un figelage de certaines parties des caractères de race, dans la limite des possibilités offertes par la sélection.

Tous les pays européens bénéficièrent de la sélection anglaise, et ceci dès la fin du «boom américain» qui avait provoqué, aux alentours de 1900, une véritable hémorragie de reproducteurs en Angleterre. Voyons donc où en sont les choses actuellement sur notre continent.

L'Alsace possède le meilleur troupeau de Lièvres Belges européens, et, cela va de pair, les meilleurs éleveurs. Les noms des LACK, SCHICKELE et WOLFF sont connus au-delà de nos frontières. La classe de Lièvre Belge est, du reste, toujours le clou des expositions de Strasbourg, dont la renommée cuniculicole n'est plus à faire. A ce propos, il n'est pas mauvais de se pencher sur le travail zootechnique accompli en Alsace par les spécialistes de cette race. Sous l'égide du Club, des reproducteurs, achetés en société, sont placés dans les principaux élevages où ils sont en quelque sorte testés, puis utilisés à plein, si la descendance qu'ils procréent s'avère satisfaisante. Un tel système, qui est particulièrement adéquat pour détecter et multiplier la semence des mâles d'élite, est favorisé par la forte densité des élevages en Alsace et par l'esprit de coopération qui règne dans cette région. Cela permet, en outre, à l'éleveur de bénéficier des services d'un géniteur de valeur, sans avoir à supporter tout seul un prix d'achat souvent très élevé. La multiplication des accouplements pour un même reproducteur procure, en outre, une plus grande possibilité d'obtenir des combinaisons géniques éminemment désirables. Cette méthode très pratiquée pour d'innombrables espèces d'animaux dans la vieille Angleterre a été surtout illustrée en France jusqu'ici chez les chevaux en Haras nationaux et privés. Le développement prodigieux de l'insémination artificielle chez les bovins en France, et plus spécialement la création des «banques de sperme» interrégionales, destinées à distribuer plus largement la semence des taureaux d'élite, est une nouvelle illustration du bienfait de ce système coopératif pour l'amélioration des races. Réfléchissons donc, dans le cadre de la cuniculiculture, à cette organisation des éleveurs alsaciens du Lièvre Belge, qui leur a permis de rivaliser avec les Anglais tant pour le type que pour la couleur de ce lapin. Dans les autres régions de France, les beaux animaux se sont multipliés, dans ces dernières années, grâce aux apports alsaciens et aux efforts d'un vieil adepte du Lièvre, L. LEROUX.

Les Hollandais possèdent des Lièvres Belges dont les types sont le plus souvent bons. Les teintes sont plus variables. J'ai vu, à Utrecht, des animaux excellents à tous égards. Par contre, à Bois-le-Duc, certains sujets manquaient de cette tonalité fondamentale châtaigne, si chaude et si plaisante à l'œil.

Les Allemands, et je l'ai écrit plus d'une fois, possèdent des sujets trop lourds et vraiment communs, même en couleur. Quand je dis lourd, je veux parler de l'allure d'ensemble, bien entendu. La fourrure elle-même qui est un complément indispensable de la teinte, et j'ajoute, du type du Lièvre Belge, laisse trop souvent à désirer.

La Suisse est vraiment un cas très spécial dans ce domaine. J'avais déjà remarqué, il y a plusieurs années, que les jugements de Lièvre Belge, en ce qui concerne le type, ne suivaient pas la ligne anglaise. Tous les animaux élancés, et chez lesquels «*le jour éclaire tout le dessous de l'animal*» étaient pénalisés par rapport à des animaux beaucoup plus courts et surtout plus épais. Cette année, Zurich, nous a montré des animaux qui se rapprochent davantage du Deilenaar que du Lièvre Belge. Ceci m'a d'autant plus impressionné que la classe était assez homogène. Pas question ici de médiocrité d'un lot, mais d'une orientation donnée à l'élevage du Lièvre Belge. Du reste, les photos qui illustrent le dernier standard suisse montrent comme idéal deux animaux épais et assez courts. Je signale ce cas vraiment très spécial, non pas pour critiquer les éleveurs suisses qui ont sans doute des raisons motivées pour s'orienter ainsi, mais pour dire que le lapin Lièvre, en Suisse, s'éloigne résolument de la «*racy appearance*». Pour ce qui est de la couleur, la «*chestnut shade*» est excellente en Suisse, et l'intensité «*rufus*» est souvent très grande. Le ticking est abondant et réparti comme il faut en vagues bien prononcées. Le brillant du pelage est aussi satisfaisant. On trouve bon nombre de sujets qui ont une entre couleur très large, ce qui, comme le fait très justement remarquer Roy ROBINSON, conditionne la «*chestnut shade*». «*Le Lièvre Belge, écrit Roy ROBINSON, doit sa riche et brillante nuance châtaigne, non seulement à l'intensité de son pigment jaune, mais aussi à la largeur de la «bande» agouti (c'est à dire de l'entre couleur)*». Les vieux auteurs anglais, notamment W. KNIGHT, avaient déjà à la fin du 19^{ème} siècle la notion de la distinction fondamentale qui doit être établie entre la couleur fondamentale, provoquée ici par l'étendue et l'intensité de l'entre couleur, et le ticking. «*Le coloris d'un sujet, écrit KNIGHT, dépend surtout de La couleur*

fondamentale; si elle est assez vive, elle se laissera distinguer aisément, quelque abondant que soit le nombre de poils noirs ». Direction classique pour la couleur et la fourrure, orientation opposée pour le type, tels sont les lièvres élevés en Suisse.

Et la Belgique ? Elle possède un matériel d'élevage très convenable, et n'a pas hésité, au cours des dernières années, à l'améliorer par des importations de reproducteurs, dont certains en provenance de France.

Nous sommes donc, avec le Lièvre Belge, en présence d'une race fortement représentée sur le continent. Les différences constatées, soit dans le niveau de sélection, soit dans l'orientation de cette sélection (type suisse) ont peut-être un avantage pour remédier à certaines tendances vers l'exagération d'un type idéal, parfois opposé à l'heureux accomplissement des caractères d'élevage ! Quoiqu'il en soit, les réserves de haute qualité sont suffisantes pour pouvoir faire la plus large confiance à cette race et à ses promoteurs européens.

Nous terminerons ce paragraphe consacré aux races de grande propagation par une petite race, très ancienne, le lapin RUSSE. La France s'est toujours passionnée pour cet objet d'art vivant, qui, comme j'ai eu l'occasion de l'écrire, est bourré de qualités, autant utilitaires que sportives. Contrairement à la plupart des petites races, dont les berceaux sont situés en Alsace-Lorraine, le Russe a eu de tous temps des foyers de sélection dans toutes les régions. Le Jardin d'Acclimatation possédait déjà, il y a plus d'un demi-siècle, des lapins Russes de bonne qualité. J'ai fort bien connu les Russes de Mlle Le CHEVALIER, qui ont, durant de nombreuses années, été parmi les meilleurs en France. Comme toutes les races célèbres, celle-ci donna lieu, à toutes les époques, à des discussions techniques fort intéressantes sur certains points du standard.

A propos du type, MESLAY posait déjà la question suivante : court et potelé ou allongé et nerveux ? Dix ans plus tard (1910), MESLAY constate que les sujets aux formes élancées, plutôt maigres n'ont plus la cote, mais que les sujets courts, trapus sont seuls admis. Il semble, du reste, que la forme de serpent (snaky) recherchée par les Anglais encore de nos jours n'était pas admise implicitement par tous les fanciers, au début du siècle. Les propos émis par Ch. RAYSON et KNIGHT sont, en effet, loin d'être concordants. Par la suite, les Anglais se sont définitivement orientés vers le type étendu, alors qu'en France les Russes avaient, selon l'expression de Mme de BOISLANDRY, « *une taille mignonne et rondelette* ». Le type anglais, qui sur le plan international prévaut normalement, n'est pas sans danger. Il a provoqué souvent des désastres chez bon nombre d'animaux qui n'avaient pratiquement plus aucune conformation. Arthur MATTHEWS a écrit récemment un article dans « *Fur and Feather* » (27.2.64) qui est plus qu'un cri d'alarme, et dont le titre « *Svelte, mais pas à moitié affamé* » se passe de commentaires ! Le standard hollandais suit la ligne anglaise, mais mon vénéré ami, le Président SCHAEDETLER, s'il n'apprécie pas du tout les tours d'yeux teintés ainsi que les masques imparfaits de certains Russes Français, reconnaît que nos Russes ont un beau type et qu'ils sont supérieurs dans l'arrière main aux Russes de Hollande. Ceci est le plus bel hommage rendu au travail que Charles LECLAIRE le premier, et le soussigné ensuite, ont fait dans leurs jugements des Russes à Paris, au cours des années passées.

Pour satisfaire aux exigences internationales, et en même temps défendre une position qui a toujours prévalu en France, et qui semble dictée par le bon sens, nous avons maintenu dans les standards 1963 les adjectifs court et potelé, tout en ajoutant « *tout en restant svelte* ». Il est, en effet, normal que le Russe ait une ossature fine et bien dégagée pour justifier sa notoriété historique et mettre pleinement en évidence ses marques des membres tout spécialement. Ainsi, le Russe ne doit pas avoir la forme trapue telle qu'elle est souhaitée chez un Hollandais ou un Feu, par exemple. Mais à l'opposé, le qualificatif « *Snaky* », des Anglais, doit être repoussé avec la même vigueur aujourd'hui qu'il le fut jadis, un France. C'est tout simplement la porte ouverte à l'animal décharné. En définitive, les mots « *potelé* » et « *svelte* » réalisent un état d'équilibre susceptible d'engendrer une conformation correcte chez le Russe. C'est certainement en Suisse que se trouvent actuellement les meilleurs types dans cette race : sujets bien râblés, à forme harmonieusement arrondie et de taille pas trop réduite. La tête est bien proportionnée au corps et posée correctement sur celui-ci. Les oreilles d'un bon port et d'une bonne dimension pourraient sans doute être plus effilées. Que dire du Russe en Allemagne. Sa taille est satisfaisante, mais sa conformation souffre souvent d'une musculature assez sommaire et surtout insuffisamment dense, ce qui ne justifie pas le terme « *potelé* ».

Si nous passons maintenant au chapitre des marques, nous nous engageons dans un sentier glissant, car pour juger équitablement la coloration des marques chez le Russe, il faut choisir l'époque de leur pleine expression, qui est de courte durée, et peut varier d'une année à l'autre selon la saison hivernale. L'intensité du pigment n'est pas seule en cause, mais également l'étendue et le contour des zones pigmentées. Ces réserves étant faites, je dois avouer très honnêtement que les sujets les mieux marqués, à tous égards, qu'il m'a été donné de voir, étaient des animaux de l'élevage Le Chevalier. Nous devons, c'est certain, veiller actuellement en France à ce que nos marques, et plus spécialement le masque, soient mieux tranchés. En Suisse, le contour des marques est généralement bon, mais leur intensité et surtout leur étendue gagneraient à être plus développées. En Hollande, l'ensemble des marques ressort le plus souvent correctement.

La fourrure qui est un point non négligeable chez les Russes paraît être surtout le propre des meilleures lignées françaises et hollandaises.

Par ce qui précède, il est aisé de se rendre compte que chaque pays possède des Russes doués de qualités particulières. Ceci, joint à la grande diffusion de cette race en Europe, est le meilleur gage de sa bonne santé. Mais si les migrations peuvent permettre des améliorations dans le type, pour les pays qui présentent une certaine faiblesse de ce côté, soyons bien persuadés que le perfectionnement des marques relève davantage des qualités du sélectionneur, où qu'il se trouve, et donc de son aptitude à savoir se servir de l'intra culture, qui reste toujours pour moi, et quoiqu'on puisse en dire, ce que les Anglais appellent « *la voie royale* ».

Ce que l'Europe apporte : Les berceaux de race

Vos lapins

N° 72 Janvier 1965

Dans notre précédent article (Vos Lapins N° 69, octobre 1964), nous avons jeté un coup d'œil rapide sur les races qui nous paraissaient être représentées assez régulièrement et en nombre suffisamment important, tant en France que dans les pays qui l'entourent.

Nous allons examiner aujourd'hui la suite des paragraphes, que nous avons arbitrairement créés dans le seul but de sérier quelque peu une présentation essentiellement touffue.

II LES RACES NORDIQUES.

Il s'agit ici de populations raciales élevées surtout au nord et à l'est de notre pays, ainsi qu'au Benelux, en Allemagne et en Suisse sur notre continent.

Les lapins BELIER

La variété qui nous intéresse au premier chef est évidemment le Bélier Français. Etant donné, cependant, l'importance de l'origine des races dans leur étude présente, nous sommes amenés à grouper ici d'autres variétés qui trouveraient logiquement leur place dans des paragraphes ultérieurs.

DARWIN écrit au XIX^{ème} siècle « *Tout le monde a vu les lapins à immenses oreilles tombantes, si souvent exposés dans les concours (anglais)* ». Le célèbre naturaliste s'est beaucoup penché sur les lapins Béliers et a poussé assez loin ses investigations sur la craniologie de ces lapins. MARIOT-DIDIEUX, au milieu du XIX^{ème} siècle, distingue nettement le lapin Bélier ou Rouennais, qu'il classe parmi les trois sous races du lapin domestique, des Lop anglais, qu'il cite, comme race de fantaisie. GAYOT ne fait que reprendre les observations de MARIOT DIDIEUX, tout en s'énervant après tout ce qui lui paraît fantaisiste dans les caractères de ces animaux. Le professeur CORNEVIN (1897) n'ouvre qu'un chapitre pour les Béliers, mais distingue nettement les Lop des Béliers Normands ou de Rouen. Pierre MEGNIN agit de même et fait bien ressortir les différences déjà fort importantes existant entre ces deux types. MEGNIN insiste tout particulièrement sur le côté utilitaire incomparablement plus extériorisé chez le Bélier Normand. Il décrit chez ce dernier un corps large et ramassé, à formes symétriques, une tête un peu épaisse, mais pas trop lourde, des oreilles tombant à peine à terre. Enfin, par rapport au poids astronomique du Lop, le Bélier Normand, bien que la race la plus forte de nos lapins français, ne pèserait que 6 à 7 kilos ! Le manuel spécial sur l'élevage du Bélier, publié par l'Orphelinat agricole de St Martin en 1881, s'il décrit avec assez de précision ce que MEGNIN appelle Bélier Normand, insiste encore davantage sur l'aspect utilitaire de l'élevage du Bélier Français. Fort de cette documentation assez riche pour l'époque, d'autant plus que pour le Lop la littérature anglaise était pléthorique, Eugène MESLAY, avec sa classe certaine, décrit en 1900 les deux races, sans équivoque.

Ce qui reste encore assez mystérieux aujourd'hui, c'est l'origine exacte de ces Béliers, et surtout leur interdépendance. Pour les auteurs d'Outre-manche, et notamment pour KNIGHT, l'Angleterre est la mère patrie. Ce fut aussi l'opinion en Belgique de René BERTAUT et en France de Pierre MEGNIN, ainsi que de J. de FOUCAULT. Que M. GIRARD - ancien directeur du Jardin des Plantes de Lyon - se soit installé à Paris, avenue de Ségur, en 1852 et qu'il ait importé l'année suivante, pour son magasin d'animaux de basse-cour, des Béliers, dont le relieur de l'avenue de Breteuil, CORDONNIER, tira des Béliers Français par croisement avec des Normands ou assimilés et des Géants, nous ne voulons pas l'oublier, mais nous n'oublions pas non plus que MARIOT DIDIEUX écrivait que les Lop pouvaient aussi bien avoir été obtenus par des croisements avec notre lapin Bélier ou Rouennais ! Les Béliers Français furent importés de France en Allemagne après la guerre de 1870, et furent nommés par la suite Béliers Allemands, ce qui ne saurait surprendre ! La Hollande et la Suisse ont, par contre, toujours conservé le nom d'origine pour cette race. Des progrès considérables ont été réalisés pour parfaire le type du Bélier Français depuis le début du siècle. En France, la sélection subit des fluctuations selon les cuniculiculteurs qui s'intéressaient à la race. Les noms des fanciers bien connus, Mme BERNHARD, MM. ESTIOT et SILLY ne peuvent être passés sous silence. Plus près de nous, Henry JAMET fut un très grand éleveur de Béliers. En 1952, nous avons à Paris obtenu, l'un avec des Béliers, l'autre avec des Rex, un G.P.H.

de parquet (1-3) et chaque jour, durant une semaine, nous nous sommes côtoyés devant la cage d'honneur d'une façon d'autant plus agréable que le Président du Syndicat des aviculteurs de la Nièvre était un homme affable et enjoué, sachant, en outre, fort bien conseiller les jeunes éleveurs. Sa souche a été reprise par M. GUILLAUME avec le plein succès que l'on sait. Malgré les efforts de quelques éleveurs isolés, le Bélier Français trouve surtout son lieu d'élection en France, en Alsace et en Lorraine. Dans le Haut-Rhin, en particulier, une équipe soudée et dynamique l'a bien mis en relief.

Les Allemands ont, comme nous l'avons souvent écrit, un cheptel de tout premier choix, surtout dans certaines provinces. La conformation est remarquable. La tête est extrêmement typique. La Hollande possède également un important matériel de qualité, avec une simple restriction pour la tête qui nous a paru souvent trop arrondie. Que le front soit large et les joues bien prononcées, c'est excellent, mais l'ossature du front doit bien ressortir pour donner l'impression immédiate du nez de mouton. Voilà qui est parfaitement réalisé chez les animaux élevés en Suisse, qui ont beaucoup d'allure, avec parfois cependant un peu de légèreté dans l'avant-train. Retenez cependant ces chiffres 475 Béliers à Stuttgart en 1962 ; 400 Béliers à Bois-le-Duc en 1964. Si vous y ajoutez les 100 sujets de Zurich en 1964 et les 90 animaux de Strasbourg en 1963, vous pouvez en déduire que la race est confortablement assise en Europe.

Et les LOP (béliers anglais) ? Ce sont partout des raretés d'exposition. Etrange silhouette que celle de cet animal, écrivait MESLAY en 1900 ! Les Lop ne suscitent plus, à vrai dire, grandes vocations. C'est sans doute en Hollande que l'on trouve les meilleurs animaux sur le continent. Quoi qu'il en soit, le temps n'est plus où à la fin du dernier siècle Charles HARRATT refusait 25.000 francs de « Robin Hood », champion d'Angleterre, et où les cris enthousiastes des fanciers anglais Ear, Ear, Ear, trouvaient écho sur tous les continents.

D'un tout autre intérêt est la récente création hollandaise des Béliers Nains. Nous en avons vu l'an passé à Bois-le-Duc quatre exemplaires dans les coloris noir et Madagascar qui nous ont beaucoup séduits. C'est le résultat de près de vingt ans de travail d'un fancier, Adr. de COCK, et ce n'est pas fini ! Nous tenons ici à saluer comme il convient cette véritable création et à féliciter chaleureusement l'obtenteur du Bélier Nain.

Les lapins « ARGENTES »

C'est un lieu commun que d'écrire que le lapin Argente ou Riche est une très vieille race. DARWIN citant un passage d'un texte de Gervaise MARKHAM, qui remonte à 1631, et ainsi conçu : « Les peaux qu'on estime le plus sont selles qui ont un mélange égal de poils noirs et blancs, le noir plutôt dominant ;... », conclue que les lapins Argentés existaient déjà à cette époque en Angleterre. Rappelons aussi que le lapin Argente fait partie des quatre variétés décrites dans le Cours d'agriculture de l'abbé ROZIER (1809), après avoir été signalé dans L'Encyclopédie des sciences de 1765. De nombreux auteurs anglais du XIXe siècle s'épanchent sur l'Argente, qu'il s'agisse de B. MOWBRAY, de RAYSON ou de KNIGHT. Pierre MEGNIN (1895) cite deux variétés : une petite, gris foncé, une grande, le Champagne.

Il semble qu'à l'origine les pointes de poils de jarre blanches étaient en très faible nombre, ce qui fait dire à GOBIN que « la variété originale d'où est dérivé l'Argente était à peu près noire... ». Ce qui n'a rien, de renversant, dans tous les cas, c'est que l'argenture ait été progressivement perfectionnée au même titre que la teinte et le type de l'animal, ouvrant la voie aux différentes races ou variétés que nous connaissons aujourd'hui.

L'ARGENTE DE CHAMPAGNE eut son premier standard en 1912, que MESLAY commenta peu après, avec une rare maîtrise, dans Lapins et Cobayes. A un demi siècle de distance, on ne peut honnêtement que rester émerveillé devant l'analyse réalisée par l'empereur des lapins, notamment pour ce qui a trait à la couleur. La couleur de couverture, la sous couleur et les variations concomitantes sont remarquablement explicitées. Pour MESLAY, « *vieil argent* », c'est assurément une teinte claire, C'est aussi l'avis de L. MANIN, qui écrit dans son livre sur le Champagne « *Depuis très, longtemps on élève en France, particulièrement en Champagne, un lapin Argente à la robe claire, nuance vieil argent* ». Pour MESLAY aussi, l'uniformité est un point essentiel pour la, teinte. MANIN vante déjà en 1910 les qualités d'élevage et de chair de cet Argente. Il indique, en outre, qu'il trompe beaucoup quant à son poids. Evidemment, des variations considérables se manifestaient, aussi bien pour le type que dans le pelage et la teinte, mais déjà certains animaux approchant de la perfection, comme en témoignent des photos de cette époque.

En 1911, l'Allemagne importa les premiers « *Champagne* » qui connurent une vogue croissante, grâce à leur grande valeur utilitaire. Ces « *Grands Argentés Français* » sont devenus en 1942 les « *Grands Argentés Clairs* », dont le nombre et la qualité font honneur actuellement à la cuniciculture allemande. Je n'insiste pas davantage sur cette population, en ayant déjà parlé dans des comptes rendus d'expositions allemandes. La Suisse

possède actuellement, à mon sens, le plus beau troupeau de « *Champagne* ». La conformation n'est pas supérieure à celle des sujets allemands certes, mais la fourrure possède une meilleure répartition des poils de soutien entièrement colorés, et une sous couleur d'une intensité exceptionnelle. On a souvent reproché à ces animaux d'avoir des extrémités foncées et en particulier un masque prononcé. Les animaux que j'ai vus en 1964, tant en, Suisse allemande, qu'en Suisse romande, ne m'ont pas laissé cette impression défavorable et je crois que la sélection a beaucoup porté ses fruits dans le sens de l'uniformité au cours des années passées. N'oublions pas cependant qu'avec une sous couleur intense, il est extrêmement difficile de ne pas laisser transparaître un léger masque.

En Hollande, la variété de Grand Argenté correspondant à notre Champagne a un bon type et une teinte très uniforme. Mais nous sommes souvent en présence d'un « *meunier* », car les pointes noires des poils de soutien ne ressortent qu'insuffisamment.

La Belgique possède, comme chacun le sait, le Champagne et l'Argenté Belge. Voici, justement, quelques extraits du rapport présenté par le juge international bien connu, D. LANNEAU lors du Congrès des juges beiges qui s'est tenu à Mons en 1964. Pour le type « *le standard belge tolère un corps légèrement allongé, tandis que pour le second, le standard français exige une apparence plus massive donnant une impression de masse, de rotondité plus prononcée. Cependant, à mon avis, les juges devraient tenir compte de l'évolution actuelle vers le lapin de chair, et donner la préférence aux Argentés Belges à musculature puissamment développée, témoignant ainsi d'un bon rendement de chair* » Plus loin, M. LANNEAU écrit : « *En ce qui concerne l'Argenté de Champagne, il faut savoir que les éleveurs français ont adopté une couleur beaucoup plus claire et que celle qu'ils recherchent actuellement n'est que légèrement plus foncée que celle que nous avons fixée chez l'Argenté Belge* ». Comme on le voit, les différences sont présentement minimales. Le cheptel belge, sous ces deux dénominations, possède de fort bons représentants à tous égards, et on ne saurait oublier que cet Argenté vient immédiatement en seconde position dans l'important clapier de M. LEGARDIEN.

Sous le nom d'Argenté Allemand, il existe Outre-rhin une variété de Grand Argenté à la nuance variant du moyen au foncé. En Hollande, cette tonalité existe également, ainsi qu'un Argenté Brun, de taille moyenne (couleur de fond : gris lapin), qui correspond à l'Argenté de Saint Hubert, créé en France, en 1885, par R. d'HAUTE CLAIR. Le crème d'Argent américain a aussi son homologue, en Hollande, avec le Grand Argenté jaune pâle.

L'ARGENTE ANGLAIS. Nous avons affaire ici avec les descendants de petite taille du lapin Riche, dont parlent tous les anciens auteurs précités. E. MESLAY fut le premier auteur français à fournir d'excellentes précisions tant sur le type que sur les coloris de cette race, s'inspirant, pour ce faire, d'une documentation anglaise extrêmement détaillée.

Quand on parle de l'Argenté Anglais, il y a lieu d'insister sur la rotondité d'ensemble de son tronc à l'ossature effacée. Ceci est le résultat d'une répartition harmonieuse d'une musculature très serrée. Cette qualité de chair rend l'animal « *beaucoup plus pesant que sa taille réduite ne le laisse pressentir* ». MESLAY parlait déjà de « *formes rondelettes et potelées* », et Mlle LEMARIE, dans le numéro spécial sur les lapins qu'elle réalisa pour la revue « *Vie la Campagne* » en 1920, mentionne l'ossature effacée, l'ensemble rond et plein, la chair très fine. Tous ces termes ne peuvent prêter à équivoque. En 1962, le Président SCHAEDETLER a fourni des précisions sur le type de l'Argenté Anglais, dans le journal hollandais « *L'éleveur de lapin* », qui complètent les directives anglaises classiques. Le corps, écrit Fr. SCHAEDETLER, est relativement court. Il y a là un adjectif et un adjectif qui traduisent avec beaucoup de nuances la différence qui existe entre la conformation « *cobby* », c'est-à-dire gros et trapu, à pattes courtes et aux attaches courtes, tel qu'il est souhaité pour un Hollandais ou un Noir et Feu. Fr. SCHAEDETLER dépeint ensuite la tête bien marquée, large entre les yeux, d'apparence très osseuse. C'est au figuré une tête « *carrée* ». Les pattes sont, en effet, plus fines que celles du Noir et Feu, avec des pieds dits de chat, c'est-à-dire posant légèrement sur le sol. Et c'est bien cela, l'Argenté Anglais. L'élasticité de la fourrure est une expression ancienne qui traduit une texture pileuse nécessaire pour bien extérioriser l'argenteure. Il est très exact comme l'écrit SHEPPERD dans « *Fur and Feather* » que la trop grande finesse des pointes blanches nuit énormément à leur nécessaire luminosité. Quand ces pointes blanches sont trop fines, elles paraissent assurément plus grises que blanches. Ne revenons-nous pas alors à ce qu'écrivait GOBIN sur la variété originale de l'Argenté où les rares poils blancs tenaient plutôt de la couleur du plomb ? C'est en Hollande qu'existe le plus grand nombre de variétés dans cette race, il est vrai que pour chaque couleur fondamentale, les Hollandais différencient nettement les trois nuances foncé, moyen et clair. Au Congrès des juges d'Oosterbeek en 1959, Fr. SCHAEDETLER fit un exposé très écouté, avec treize photos de différentes tonalités d'Argentés Gris pour mieux fixer les idées. Cette remarquable leçon de choses ne peut laisser indifférente la cuniculiculture européenne et mérite d'être signalée. Si l'on se réfère aux chiffres donnés par l'anglais HUT-

TON, par le français MESLAY, puis par le hollandais J. Van PIGGELEN, pour la répartition du nombre de pointes blanches par rapport aux pointes de poils entièrement pigmentés, on se rend compte immédiatement que c'est en Hollande que les différenciations sont les mieux tranchées, et aussi que chaque pays a un peu sa propre conception de ce qui est clair et de ce qui est foncé. MESLAY n'écrivait-il pas à ce sujet : « Vérité en deçà du détroit, erreur au delà ! ». Aucun pays européen, y compris l'Angleterre, ne connaît officiellement la vraie nuance claire, à l'exception de la Hollande.

Toutes ces remarques faites avec insistance sur les caractéristiques de l'Argenté Anglais peuvent paraître en 1964 très rétrogrades et ultra sportives. Elles me paraissent, au contraire, très importantes sur le plan prospectif. En effet, l'Argenté Anglais est le type même, d'un point de vue strictement utilitaire, de ce que j'appellerai les races de réserve. Pour répondre vraiment à ce nom et pouvoir remplir pleinement leur rôle dans l'avenir, de telles populations raciales doivent être travaillées en troupeau fermé et préserver le maximum d'homogénéité dans leur apparence extérieure. Pour cela, indépendamment des caractères d'élevage que seul l'éleveur peut réellement bien connaître, la communauté des cuniculiculteurs peut tirer un excellent profit des réactifs indicateurs que constituent toutes ces caractéristiques extérieures. Ce sont là des indications qui n'ont sans doute rien d'absolu, mais c'est incontestablement la meilleure façon, et j'ose le dire, la seule façon, de prouver la nécessité de poursuivre l'élevage en race dite pure. La Hollande, l'Alsace-Lorraine, la Suisse et l'Allemagne sont les endroits où sur le continent se trouvent actuellement les meilleurs îlots d'Argentés Anglais. Une mention spéciale doit être accordée à la Suisse pour l'excellence de ses Argentés Bruns (gris lapin). Chacun sait, en effet, combien il est difficile d'éviter chez ce lapin l'extériorisation des signes vulgaires du lapin gris commun. Les Suisses y sont parvenus.

Les races lourdes

La revue avicole

N° 3 Mars 1980

Conférence prononcée à l'occasion du Colloque National sur l'Elevage du Lapin du lundi 3 mars 1980, à Paris.

Plus communément appelées Grandes Races ou Races Géantes, ces populations regroupent tous les lapins dont le poids dépasse cinq kilos et dont la taille s'est également élevée en fonction d'un corps plus pesant.

Du lapin de garenne originel d'environ 1,500 kg, à un Géant des Flandres de 7,500 kg, le poids a été multiplié par cinq. Il n'en est pas de même pour les mensurations concernant la taille dont les différences sont comparativement plus réduites. Pour un même poids, elles peuvent présenter de notables variations, ce qui contribue à distinguer des types divers au sein d'une même catégorie de classification (Bélier, Flamand, par exemple).

Sans vouloir approfondir les grandes lignes des différents processus de croissance d'un animal et d'un lapin en particulier, il convient néanmoins, de rappeler ici certaines données permettant de mieux comprendre l'évolution des populations raciales, qui nous intéressent plus spécialement.

La taille d'un animal dépend de l'élongation de son squelette, alors que le poids est le reflet de l'accroissement de tous les tissus et de tous les organes.

Au fur et à mesure de la croissance, il se produit des changements de forme et de proportion du corps. Chez un lapereau, la tête est, par exemple, nettement plus développée que chez un lapin adulte, par rapport aux autres parties du corps. Il en est à peu près de même des pattes postérieures. En général, l'ossature, surtout celle des extrémités du corps, est disproportionnée par comparaison avec la garniture musculaire chez le lapereau, alors que chez l'adulte, le rétablissement des proportions s'est opéré. Toutes les parties constitutives du corps ne se développent donc pas simultanément. Les courbes de croissance se succèdent dans l'ordre suivant: Système nerveux, Squelette, Muscle et Graisse. Pour un même tissu, il y a également des différences dans la rapidité du croît: les os poussant normalement d'abord en longueur. **Les Gradients de Croissance** représentent des directions d'où des croissances régionales se succèdent des plus rapides aux plus lentes. Une première vague de croît va de la tête aux lombes, suivie par une seconde se déplaçant des pattes postérieures au tronc. Leur point de rencontre se situant entre les lombes et les dernières côtes. L'amélioration de la vitesse de croissance a pour effet d'accélérer dans le temps, l'évolution des différentes parties du corps, ainsi que celle des tissus, pour réduire les disproportions constatées entre le lapereau et le lapin adulte. A l'inverse, une croissance tardive non seulement décélère les processus de chevauchement des courbes de croît des divers tissus, mais peut occasionner des conformations distinctes, parfois même, des malformations provoquées par des priorités nutritionnelles tissulaires. Les lapins les plus lourds sont ceux qui combinent un rapide taux de croissance à un long temps de maturité. Il est de fait, que les Grandes Races qui atteignent leur plénitude, ne se développent pas seulement plus rapidement, mais également plus longuement.

La croissance osseuse a été prise en considération pour l'étude de l'hérédité des dimensions corporelles car elle est apparue moins dépendante de conditions d'environnement que celle des autres tissus, pour les raisons précitées. La longueur des oreilles en apparente corrélation avec le développement corporel, a été aussi utilisée.

La taille des lapins correspond à un mode d'hérédité quantitative où l'action des gènes, dont les effets phénotypiques individuels sont faibles, se manifeste diversement par des actions additives, multiplicatives ou par des interactions entre eux. L'environnement intervenant, bien entendu en sus, au niveau de la variance phénotypique. Il est donc extrêmement difficile de pouvoir analyser finement la constitution génétique se rapportant au développement corporel. Des tendances peuvent seulement se dégager avec toute la relativité des interprétations qui en découlent. Rappelons, à cet effet, les trois catégories de gènes qui, d'après S. WRIGHT, avaient une influence sur la taille du corps:

- 1- Les gènes à effet général sur le développement et ayant une emprise donc sur toutes les mensurations corporelles et le Poids.
- 2- Les gènes à effet particulier sur un groupe de caractères (croissance osseuse, par exemple).
- 3- Les gènes ayant seulement une influence sur un caractère particulier.

Des mesures d'hérédité ont même été établies pour certaines espèces (les bovins notamment). Du fait des variations de cette mesure en fonction de l'environnement et éventuellement d'une génération à l'autre, il y a lieu de savoir qu'il ne s'agit jamais d'une propriété immuable du caractère considéré.

R. LIENHART pensait que la taille des animaux relevait d'un caractère héréditaire déterminé par des gènes multiples, indépendants les uns des autres, mais dont l'action expressive était cumulative (Hérédité de type polymérique). Le mode polymérique expliquant les nombreux degrés d'expression intermédiaires entre deux termes extrêmes (Nains et Géants).

Ce qu'il faut aussi retenir en dernier lieu, c'est que le classement des descendants étudiés au cours d'expérimentations portant sur un nombre élevé de facteurs héréditaires, est inévitablement entaché d'erreurs aléatoires qui peuvent fausser apparemment la réelle disjonction dont l'asymétrie est la manifestation probante. Dans la pratique, toutes ces remarques permettent de mieux percevoir comment la domestication et l'usage d'une longue sélection plus ou moins consciente, mais toujours orientée dans le sens de la plus grande taille, ont permis aux populations à fort développement corporel, de voir le jour à partir de peuplements sauvages aux dimensions beaucoup plus réduites, de se répandre dans les clapiers, puis de s'affirmer dans leur type et de se différencier en races nettement caractérisées au fil des ans.

Essayons maintenant de nous transporter à l'époque où les principales caractéristiques des lapins de grande taille ou, plus justement, qui avaient un développement plus important que l'ensemble des animaux de clapier, commençaient à se propager. Une observation faite par DARWIN, au milieu du XIX^{ème} siècle, mérite de retenir l'attention: « Dans les Grandes Races de lapins, le POIDS du corps et le développement des OREILLES étant surtout les qualités recherchées et primées dans les concours, ce sont celles auxquelles on a appliqué la sélection avec le plus grand soin ». Qu'il s'agisse de l'Angleterre ou des pays continentaux voisins, les deux premiers critères de choix dans la recherche des lapins de plus fort gabarit, ont, en effet, été le poids corporel et les oreilles. En Angleterre, l'esprit de la « Fancy » s'est, dès le début du XIX^{ème} siècle, emparé de ces lapins surdimensionnés en ces points, pour les faire concourir. De là, toute l'avalanche des Lopes à Rames, des Lopes à Cornes, des demi Lopes et des Lopes parfaits dont la descendance aux dires de DELAMER, était des plus hétérogènes tant en port d'oreilles qu'en couleur, où la tavelure voisinait avec les différentes gradations de la teinte Agouti. En France, l'orientation paraît avoir été beaucoup plus utilitaire, voire fermière, et le lapin ROUANNAIS, ancêtre de notre Bélier et sans doute aussi du Géant Agouti, fut surtout élevé pour la production de viande, dans les campagnes et... aussi « dans la quiétude et le silence des cloîtres », selon Paul DEVAUX. En Belgique, les Concours de Poids orientèrent ces animaux vers l'actuel Géant des Flandres. Si les marques habituelles de panachure qui se manifestaient couramment, ne furent pas retenues par les éleveurs, par contre, la tavelure, particularité de la panachure, qui apparaissait tant en Angleterre (Lop Butterfly) que dans les campagnes de l'Ouest et de l'Est de la France (ancêtre du Papillon et du lapin à lunettes), ainsi qu'en Belgique et en Allemagne (Lapin de Pays), se développa chez des animaux de grande taille en tant que populations de terroir.

Ce qui frappe, au premier chef, parmi tous ces animaux amalgamés, c'est, d'une part, leur poids accompagné d'un fort développement corporel et des oreilles, d'autre part, leur étonnante hétérogénéité tant dans le type que dans la teinte. Des poids de 10 livres sont couramment cités par les divers auteurs avec des pointes atteignant aisément 16 livres. Bien entendu, il y eut des exagérations dans ces descriptions, notamment les 15 kilos annoncés par Paul DEVAUX, pour un Bélier ! Mais la lourdeur existait déjà réellement. Quant à l'hétérogénéité qui se manifestait aussi bien dans le port et la taille des oreilles, que dans la teinte ou le dessin du manteau, elle est constamment évoquée, elle aussi, par les auteurs de tous les pays. Voilà donc un magnifique tremplin pour que, selon les choix et les orientations des cuniculteurs primitifs, des races aient été façonnées, sinon à partir d'un petit noyau de géniteurs, sûrement à partir d'îlots répartis dans différentes régions ou différents pays, avec l'aide d'accouplements empiriquement pratiqués et orientés plus ou moins avantageusement, selon les données précédemment exposées et inconsciemment mises en application par les Eleveurs. Entre-temps, des croisements avec des animaux à traits particuliers, parfois opposés, ont dû être effectués afin de ressaisir certaines exagérations ou déviations par rapport à la ligne envisagée. C'est ainsi que fut créé ultérieurement, le Géant Blanc du Bouscat.

Une fois admis, ce totem héréditaire enchevêtré, largement ventilé géographiquement, il n'est pas hasardeux de prétendre que toutes les populations de grande taille que nous connaissons actuellement, aient la même origine et, de toute façon, aient été obtenues à partir d'un matériel de base analogue. J'ajoute que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, les cheptels de reproduction étaient déjà très denses, les unités de sélection groupant un ensemble de clapiers fermiers ou correspondant à des lapineries de Châteaux, pouvant rassembler plusieurs centaines de sujets ou encore représentant une multitude de clapiers individuels de faible importance, comme

ce fut le cas dans la banlieue de Gand, le tout réunissant parfois, plusieurs milliers d'animaux travaillés dans un même but. Ce qui aidait grandement à combler les lacunes et à remédier aux erreurs inévitables que les tâtonnements sélectifs de première heure engendraient.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur l'évolution des populations raciales classées parmi les races lourdes dans nos standards. Commençons par le BELIER FRANÇAIS, dont l'ancêtre présumé fut le lapin Rouannais, précédemment cité, encore appelé Bélier Normand. MARIOT-DIDIEUX le décrit au milieu du 19^e siècle, comme l'une des trois sous races du lapin domestique. Pierre MEGNIN le cite dans son ouvrage de la fin du XIX^e siècle, en tant que race la plus forte de nos lapins Français: 6 à 7 kg, et insiste sur les différences considérées comme déjà fort importantes entre le Lop et le Bélier Normand. Le Professeur CORNEVIN reprend cette distinction. Il est aussi intéressant de mentionner que le Docteur RUFFS de LAVISON, Directeur du Jardin d'Acclimatation de Paris, établit dans son bulletin de l'automne 1863, un distinguo entre les Béliers Français et Anglais, dont plusieurs spécimens auraient été présentés aux visiteurs. Mais il revint à Eugène MESLAY (1900) le mérite de situer sans équivoque les populations Anglaises et Françaises. L'origine interdépendante de celles-ci, est restée toujours assez discutée, ce qui n'enlève rien aux considérations générales développées plus haut à propos de l'origine commune des races lourdes. Pour la petite histoire, disons que M. GIRARD, ancien directeur du Jardin des Plantes de Lyon, qui s'était installé à Paris, avenue de Ségur, en 1852, aurait importé l'année suivante, pour son magasin d'animaux de basse-cour, des Béliers d'Angleterre dont le relieur de l'avenue de Breteuil, Cordonnier, tira des Béliers Français par croisement avec des Normands ou assimilés et des lapins Géants. A l'inverse, MARIOT DIDIEUX a toujours pensé que les Lop pouvaient avoir été obtenus à partir des Rouannais !

Les premières importations Allemandes de Bélier Français remontent à 1869. De telles importations se renouvelèrent à plusieurs reprises. Après un déclin de plusieurs années, un regain d'intérêt se manifesta en Allemagne vers 1910. Puis, conclusion suprême de l'attrait pour la race, le Bélier Français fut baptisé outre-rhin, en 1933, Bélier Allemand !

L'expert Helvétique, A. TSCHAN, a signalé que la race était déjà élevée en Suisse, en 1899. Dans tous les pays, sauf en Allemagne, ce lapin est élevé sous le nom de Bélier Français. Le premier standard fut élaboré et accepté par la Société Française de Cuniculture, le 25 mars 1922.

Laissant carrément choir la prétendue origine Patagonne du GEANT DES FLANDRES, que défendirent notamment, Pierre MEGNIN, NAUDIN et de FOUCAULT, considérons davantage les opinions des spécialistes Belges, P. BERTAUT, P. de KEGHEL et V. PULINCKX-EEMAN, qui font descendre le Géant des Flandres du « Steenkonijn » ou lapin agouti plus ramassé et de plus petite taille.

Avant de parler de l'élevage Gantois, berceau de la sélection de la race, arrêtons-nous aux propos tenus par le Mentor Agricole Belge (1896) et relatés par Eugène MESLAY (1900), puis plus tard par les Echos d'Elevage (1927) et enfin plus récemment, par le Bulletin du Club des Géants (1953). Selon ceux-ci, le Géant des Flandres ne serait autre que le Bélier Français élevé dans le climat plus froid de la Belgique. A l'appui de cette assertion qui ne manque pas de surprendre les « puristes raciaux », l'auteur raconte une histoire de lapins Béliers vendus à un comité d'élevage des environs de Zurich, dont des descendants avaient des oreilles relevées ou à peu près: «Ceux qui pourraient m'objecter que la forme de la tête du Bélier est différente de celle du Géant des Flandres, sont priés de dresser les oreilles du premier et de bien observer l'animal dans cette position. La différence dans la forme de la tête est relative et provient en grande partie des oreilles pendantes ». Pour compléter ceci, P. MEGNIN a écrit, à la fin du 19^e siècle: « Le lapin Bélier diffère du lapin Géant des Flandres par un peu plus de carrure, mais il n'en est pas moins un dérivé... ». Et Eugène MESLAY d'écrire en 1900: Le lapin Géant a les oreilles longues et larges et par suite, très lourdes; leur poids a favorisé leur inclinaison et déterminé leur chute; il y a donc lieu de conclure que de préférence à toute autre race, le Géant est la souche primitive du Bélier ». Henri KANKA, dans un intéressant article sur le lapin Bélier, paru en décembre 1979, dans le bulletin du Lapins Club de Moselle, reprend tous ces arguments en soulignant que « les défauts traditionnels du Bélier (tête pointue, insuffisance du bourrelet des oreilles, port des oreilles en rame...) renforcent la thèse de l'ancêtre commun du Géant des Flandres et du Bélier Français et qu'il est plus que probable que ce dernier soit un dérivé du premier ». Personnellement, je ne cherche pas à savoir si une antériorité peut réellement exister, mais cette interdépendance me paraît plus que justifiée eu égard aux explications générales que j'ai fournies plus haut, sur le poids et la taille, notamment celle des oreilles. Revenons aux Faubourgs de Gand, berceau du Géant des Flandres. De nombreux amateurs, issus de la population mi-maraîchère, mi-industrielle, s'adonnaient à cet élevage après avoir fondé des Sociétés dont les noms assez singuliers: «Les Sans Peur », les « Frères du Dimanche », la « Pucelle de Gand », les « Jeunes Commerçants », témoignent de tout un climat passionné, voire mystique, qui contribua certainement à dynamiser cet élevage. Des Concours de Poids étaient organisés individuellement ou

par groupe, ainsi que des présentations d'animaux. Une discipline assez rigoureuse régnait au sein de ces sociétés. Le juge A. Van DEN KERCKOVEN a fort bien résumé cette ambiance gantoise, ainsi: « L'Amateur de Géants a son estaminet où il ne rencontre, ne voit, ne cause, ne lit, ne mange, etc., ne trinque qu'avec des éleveurs de Géants ». On a estimé à environ 15000, le nombre de lapins Géants élevés dans les faubourgs de Gand. Voici, par ailleurs, quelques chiffres relatifs à ces Concours d'Estaminet. En 1867, un mâle de couleur lièvre, vendu 30 F, pesait 8,500 kg. Les femelles arrivaient à 9,500 kg. Là encore, la loi du poids l'emportait sur tout autre considération, y compris le port des oreilles et les marques intempestives de panachure sur la robe colorée ! Ce fut l'époque des « ballots de graisse » et les exportations qui faisaient fureur à des prix incitatifs, n'apportèrent pas toujours, les satisfactions souhaitées aux acquéreurs. Par la voie de plusieurs personnalités et notamment de Karl MARPMANN, secrétaire du Club Allemand, les cuniculteurs germaniques se plaignirent amèrement de certaines de ces importations: Sujets Grossiers, lourds d'allure, avec des oreilles tombant irrégulièrement, des taches blanches au nez, à la poitrine ou aux pattes...

Le standard Gantois d'origine remonte à 1895. Le standard Français fut établi par la Société Française de Cuniculture en décembre 1919, se référant directement au standard Belge. En Allemagne, fut fondé le Club des Eleveurs de Géants Belges à Leipzig en 1897, tandis qu'en France, la fondation du Club remonte au 11 février 1926.

Par réaction contre des animaux trop grossiers en type, des sujets extrêmement longs mais sans épaisseur, virent le jour. Ces animaux déséquilibrés, encore appelés « Mètre pliant », firent place à des types développés harmonieusement, puissants, souples d'allure et possédant une musculature bien répartie sur tout le corps, ceci complété par des têtes coiffées à la perfection et des membres de taille et de position idoines. Les Allemands ont particulièrement travaillé ce type d'animal, qu'ils appellent Géant Allemand.

Il est certain que quand on compare d'excellents types actuels de Géants des Flandres et de Béliers Français, les analogies dans les origines telles qu'elles ont été évoquées plus haut, paraissent insensées. La plénitude corporelle d'un Géant des Flandres comparée à la conformation ramassée et massive d'un Bélier Français, les têtes et oreilles à la forme et au port si dissemblables, l'allure d'ensemble... tout concourt à différencier de tels animaux. N'oublions cependant pas que ces modèles actuellement exemplaires, sont le fruit de près d'un siècle de sélection dans des trajectoires opposées et que malgré ce travail colossal, les déchets d'élevage évoquent encore malicieusement, certaines similitudes avec les peuplements d'origine.

Troisième population raciale appartenant aux races lourdes et de grande taille, le GEANT PAPILLON FRANÇAIS, que l'on rencontre en Allemagne avec le qualificatif de son pays, en Hollande sous le nom de Lorrain et en Suisse, sous le nom de Tacheté Suisse procède de peuplements d'origine semblables à ceux cités précédemment et longtemps classés parmi les lapins communs. La filière du « Lop Butterfly » a-t-elle été à l'origine de tous les lapins tachetés? Nous croyons plutôt que des lapins de pays plus ou moins tachetés, ont été isolés dans les clapiers de campagne, puis élevés et multipliés au gré des désirs des paysans. Cela a pu conduire au Bélier tacheté avec une phase intermédiaire d'oreilles plus ou moins pendantes et un envahissement de la coloration du manteau ou à des lapins dits Papillon, au dessin plus ou moins prononcé. En Belgique et en Allemagne, on a parlé de « Lapin de Pays » pour caractériser un type de lapin tacheté mais sans marque nasale. Enfin, la décoloration presque complète a pu conduire à une sorte de lapin à lunette, ancêtre du Royal Normand et aussi du Blanc de Hotot.

C'est le traité pratique de Bonington MOWBRAY qui, en 1822, parle de « Smut » pour désigner les taches que l'on rencontre sur la robe de certains lapins et, plus spécialement, une tache située sur un des côtés du nez. Avec le « double Smut », deux taches existaient de chaque côté du nez. Le terme « Butterfly Smut », rappelant le dessin du Papillon. Sous des appellations diverses et selon la localisation de ses îlots d'exploitation, l'ancêtre du Papillon Français s'appela Egyptien, lapin de Tausac (du nom du château de M. d'HAUTECLAIRE), voire même Japonais. E. MESLAY a fort bien situé la tendance utilitaire de l'élevage du Papillon et de ses dérivés en France, comparativement à l'approche essentiellement sportive des « Fanciers » Anglais qui conduisit assez rapidement au petit Papillon Anglais.

Des années de sélection ont été nécessaires pour relativement maîtriser un dessin qui corresponde assez bien à l'idéal standardique recherché. L'hérédité de ce mode de pigmentation qui est une forme de panachure assez particulière, déconcerte souvent les éleveurs, non seulement par l'apparition de sujets unicolores et d'autres très décolorés (Chaplin), mais par une oscillation souvent considérable dans l'expression des marques du modèle Papillon. Les déchets d'élevage font retour, dans plus d'un cas, aux modèles primitifs tels que des photographies d'anciens ouvrages les représentent. Ceci laisse clairement entrevoir toutes les directions possibles et envisageables et la recherche d'un dessin dalmatien chez le Rex en est un exemple frappant.

Du point de vue taille et conformation, le Géant Papillon s'apparente en un peu plus réduit au modèle Flamand, alors que son cousin le Bélier tacheté, présente toutes les caractéristiques de type du Bélier Français, mais, ré-pétons-le, le manteau coloré est beaucoup plus chargé.

Le standard du Papillon Français a été adopté par la Société Française de Cuniculture, le 8 novembre 1925. A cette époque, le poids minimum du mâle était de 4 kilos, alors que celui de la femelle était de 5 kg. Depuis 1954, les 5 kg minimum ont été exigés pour les deux sexes, en même temps que le nom de Géant Papillon Français était officialisé.

Une population d'origine plus récente et obtenue par croisement de trois races: l'Argenté de Champagne, le Géant des Flandres et l'Angora a été mise au point dans le Sud-ouest de la France par M. et Mme DULONG. Il s'agit du **Géant Blanc du Bouscat**. C'est donc une population synthétique dont il est bon de connaître les possibilités, à travers le but que s'étaient fixés ses obtenteurs. J'ai sous les yeux, de la main de Mme Paul DULONG un texte qui m'avait été donné par J-J. LEMARIE, il y a vingt ans, et qui fut écrit le 12 février 1920. J'en extrais les principaux éléments: recherche d'un lapin à poil ras qui eut une fourrure aussi blanche, avec les mêmes reflets d'argent, les mêmes fils de soie que l'Angora. Les premiers croisements furent opérés entre Angora et Argenté de Champagne, ce qui fournit un « joli petit lapin blanc, joli mais un peu petit ». Fut utilisé ensuite le Géant des Flandres Gris Lièvre, qui donna d'abord des lapins colorés, et enfin « un superbe lapin, le Blanc du Bouscat ». Baptisé d'abord : ((lapin herminé), « il était confondu avec le petit blanc commun » dans les expositions. La dénomination retenue, indiquant la taille la couleur, le lieu d'origine fut donc Géant Blanc du Bouscat. « Géant sans doute, poursuit Mme DULONG, mes sujets n'ont pas une taille exagérée. Ils dépassaient 4 kg. (Aujourd'hui j'arrive à 5 kg). Au paragraphe Fourrure du texte, il est écrit: « Robe d'une blancheur immaculée et non jaunâtre, crémeuse... Elle possède des reflets argentés, des fils soyeux comme l'Angora ». Pour la Taille, je cite textuellement l'auteur: « A première vue assurément, il ne semble pas justifier son titre de Géant, toutefois si on veut bien se donner la peine de le prendre en main, si on le pèse, on sera tout étonné de constater le poids de 4,500-4,700, voire même 5 kilos ». Plus loin, il est question de rusticité, de prolificité: «les portées atteignent 7 à 9 petits, parfois 10 ». Si j'ai repris de nombreux points de ce texte, c'est pour bien faire ressortir les buts de cette obtention, qui ne font pas de cette race un vulgaire Géant Albinos. Ce qui est encore bien précisé dans le standard actuellement en vigueur, mais mérite d'être rappelé. Le premier standard fut adopté par la Société Française de Cuniculture le 20 juin 1924. Le poids minimum était de 4,500 kg pour le mâle et de 5 kg pour la femelle. Aujourd'hui, les 5 kg minima sont demandés pour les deux sexes. La Belgique et, depuis quelques années, l'Angleterre élèvent le Géant Blanc du Bouscat.

En conclusion, résumons ce que doit logiquement être l'orientation sélective à poursuivre, pour les principales grandes races de lapin, compte tenu de l'importance et de la diffusion des cheptels exploités, ainsi que de leur état de perfectionnement. D'emblée, il ressort que chaque population a tout intérêt à préserver sa personnalité, c'est-à-dire à affirmer les caractéristiques qui lui sont propres, dans la ligne évolutive de la cuniculture contemporaine. A cet égard, les descriptions morphologiques des Standards, qui mettent bien en relief l'importance d'une constitution et d'une conformation à visées fonctionnelles et pratiques, se doivent d'être constamment prises en considération à tous les niveaux de l'élevage. Ainsi, le type moderne cylindrique allongé du Géant des Flandres, qui comporte des membres puissants et bien équilibrés capables de supporter un corps musculairement dense et assez épais, doit prendre de plus en plus la relève du traditionnel type Flamand, plus grossier. Le but est alors d'obtenir les plus hauts poids avec des corps d'athlète, qui dégagent toute la plénitude corporelle de l'animal. Il en est de même pour l'aspect massif et ramassé des Béliers Français, qui se sublime avec un corps pourvu d'une puissante musculature, porté par des membres solides.

Il y a chez le Géant Papillon, une parfaite compatibilité entre la recherche de la plus grande netteté et de l'extériorisation maximale des marques, et le type cylindrique, concrétisé par un parement musculaire dense et convenablement réparti sur tout le corps.

Quant au Géant du Bouscat, sa conformation singulière avec un arrière train bien développé et une ligne de dos légèrement arquée, le tout pourvu d'une musculature assez rebondie, ainsi que sa fourrure, telle que déjà souhaitée par M. et Mme DULONG, dans sa longueur et sa texture, doivent suffire à le caractériser et surtout à le distinguer nettement d'une simple Géant Albinos.

Inutile après cela d'insister sur l'inadéquation totale des exercices d'élongation ou de concours de Poids, tant pour le Papillon que pour le Bouscat ! Il convient également de préciser que ces orientations sélectives, qui sont entre les mains des éleveurs, ne peuvent trouver leur complet épanouissement qu'avec l'aide d'une nourriture appropriée au but d'élevage poursuivi. Nous avons pu constater que les cuniculteurs helvétiques étaient fortement aidés par l'éventail des formules alimentaires proposées par les firmes d'aliment du bétail. Nous souhaite-

rions vivement qu'il en soit de même en France, ce qui permettrait sans aucune doute une meilleure maîtrise des croissances tissulaires, à valeur sélective similaire.

C'est dans cet esprit de la recherche de la grande taille personnalisée, toujours liée à un corps fonctionnellement équilibré, que les races lourdes de lapins peuvent être sainement et valablement perfectionnées. Elles constituent alors des populations dont la disponibilité répond à tout besoin de formats agrandis.

Monographie des races, Géant des Flandres

La France cunicicole

Numéro spécial de 1973

HISTORIQUE

Au début de notre siècle, les opinions ont continué à se passionner pour savoir s'il venait d'Amérique, voire de Patagonie, ou tout simplement de notre continent.

A titre anecdotique, relevons quelques avis d'anciens auteurs.

DEMUSSET, dans le Cours d'Agriculture de l'abbé ROZIER (1809) signalait l'arrivée du lapin Américain en Europe de fraîche date. C'était ce fameux lapin Patagonien, dont d'aucuns ont voulu faire ensuite l'ancêtre de nos Géants. Pierre MEGNIN, Naudin, de FOUCAULT acceptèrent dans la seconde partie du 19^{ème} siècle cette origine, et la défendirent. DARWIN, dans son célèbre ouvrage « De la variation des animaux et des plantes » rapporte que selon Aldrovandi (1637), on élevait vers 1555, à Vérone des lapins quatre fois plus gros que les ordinaires d'après les dires de P. VALIERIANUS. Le Professeur CORNEVIN qui reprend cette assertion dans son traité de Zootechnie (1895), en conclut : « Race (les Géants) sûrement d'origine européenne, car en 1555, le nouveau monde n'avait que très peu de lapins... ». Eugène MESLAY (1900) tranche en faveur de l'origine européenne, et plus précisément Flamande, ce qui est l'opinion des auteurs anglais et bien entendu belges. Les spécialistes cuniques d'outre-quiévrain : P. BERTAUT, P. de KEGHEL et V. PULINCKX-EEMAN font descendre le Géant des Flandres du Steenkonijn, ou lapin Agouti se rapprochant de notre garenne, et Louis VAN DER SNICKT insistait dans ses écrits sur la tradition Gantoise qui exploitait sur une grande échelle ce lapin depuis des années. Les faubourgs de Gand étaient en effet un berceau de la race. De nombreux amateurs, issus de la population mi-maraîchère, mi-industrielle avaient fondé des Sociétés d'Élevage, dont les noms assez singuliers : « Les Sans Peur », « Les Frères du Dimanche », « La Pucelle de Gand », les « Jeunes Commerçants », témoignent de tout un climat passionné, qui contribua certainement à dynamiser au plus haut point cet élevage. Ces Sociétés avaient des jours de réunion fixes où tous les membres devaient assister sous peine d'amende. Elles organisaient des Concours de Poids, individuels et par groupe, et bien entendu des présentations qui devinrent plus tard des expositions. Pour résumer toute cette ambiance particulièrement colorée et entraînante, citons le Juge A. VAN DEN KERCKOVEN : « L'amateur de Géants a son estaminet où il ne rencontre, ne voit, ne cause, ne lit, ne mange, etc., ne trinque qu'avec les éleveurs de Géants ».

Le standard Gantois d'origine remonte à 1895. Il fut élaboré le 10 novembre lors d'un Concours de jeunes, et discuté l'après-midi sous la présidence de M. NYPELS. De nombreuses expressions de ce standard figurent encore dans le standard Belge actuel. Deux classes étaient admises : Le gris agouti à ventre blanc, et le gris fer à ventre foncé, qui était très prisé à l'étranger, et qui était élevé, bien que d'un type moins prononcé, pour satisfaire les désirs des acheteurs Allemands et Anglais.

En Allemagne fut fondé en 1897 le Club des éleveurs de Géants Belges à Leipzig. Depuis 1937, on parle de Géants Allemands outre-Rhin !

Les fanciers Anglais se spécialisèrent longtemps dans la variété dite «Dark Steelgrey», sorte de gris de fer assez foncé, avec le dessous du corps très pâle, voire blanchâtre. Le type manquait souvent d'allure, parce que trop court. C. Wren et A.J. Watts furent durant des années de chauds supporters de cette unique variété. Le standard Anglais actuel a étendu ses variétés.

En France, après la monographie d'Eugène MESLAY qui servit longtemps de bible pour les principales races, la Société Française de Cuniculture, et plus particulièrement sa commission des standards présidée par la Vicomtesse du BERN de BOISLANDRY et composée d' E. MESLAY, R. CAURTE, H. ESTIOT et R. SAUTON, après consultation du Juge Belge P. de KEGHEL, et du Juge

Français, E. DESREUMAUX, ainsi que des éleveurs spécialistes Mme E. BERNHARD (la créatrice du Hotot) et P. BEZIN, établirent le 10 décembre 1919 le standard, se rapprochant directement au standard Belge. Les variétés Gris Lièvre, Gris Fer, Noir et Blanc à oeil noir y furent mentionnées.

On ne saurait faire ce rapide tour d'horizon historique sans mentionner que le Club Français du Géant, devenu le Club Français de Cuniculture, fut fondé le 11 février 1926, avec pour Président E. DESREUMAUX, et pour Secrétaire, le Vicomte J. de GUERDAVID.

Parmi les ardents protagonistes et excellents éleveurs de Géant des Flandres, qu'il nous soit permis d'évoquer la mémoire de P. BEZIN, et de citer tout spécialement l'actuel Président d'Honneur du C.F.C., André POUPARDIN qui entre autres trophées remporta en 1956 à Paris le Prix du Président de la République, avec un magnifique parquet. Rappelons aussi qu'en Allemagne, le nom de W. BOXHEIMER, élève de L. ABENHEIM, est intimement lié à l'essor de la race, qu'il a élevée plus de quarante ans. A Stuttgart, en 1966, sa présentation comptait 23 animaux !

CARACTÈRES DE RACE

Le type constitue l'objectif majeur, bien évidemment. Le développement osseux et la musculature appropriée doivent contribuer à assurer la plénitude corporelle, selon l'expression de F. JOPPICH. Si l'on suit dans le temps l'évolution de la race, on se rend compte que les animaux lourds, mais grossiers ont été progressivement abandonnés au profit de sujets où la longueur, qui donnait davantage de lame à l'animal, a primé. Ce fut alors l'époque où le mètre pliant a triomphé. Cette recherche de l'allongement poussé à l'extrême fournit des animaux déséquilibrés, semblant manquer d'une paire de pattes. En Allemagne, on a parlé de « serpent de mer avec tête de lapin », « Géant accordéon », « Lévrier ». Les Allemands sont parvenus assez vite à un type d'animal possédant un cadre osseux, avec une abondante musculature répartie harmonieusement sur tout le corps.

Tous les pays tendent aujourd'hui à obtenir ce type de Géant accompli, à forme cylindrique allongée. Pour ce faire, il faut veiller plus particulièrement à la largeur des épaules, à la profondeur de la poitrine, au développement harmonieux de la ligne dorsale se fondant dans une croupe arrondie et bien garnie. Toute la musculature étant solide et ferme. Les épaules lâches ou trop minces, les os des hanches faisant saillie, la voussure ou l'ensellure dorsale sont évidemment des fautes inacceptables, non seulement en exposition, mais dans les clapiers. Attention aux sujets « ficelle » selon l'expression du Juge Belge J. RONDAY. J'ai personnellement assez combattu ce type d'animal filiforme.

La tête doit être assez développée aussi bien en longueur qu'en largeur. Une large gueule, un front développé contribuent à parfaire la puissance de l'animal. Les joues et les mâchoires doivent bien apparaître, avec de forts muscles masticateurs. Bien portés sur les épaules, sans cou saillant, la tête doit signer, en outre, le sexe de l'animal.

L'implantation des oreilles est primordiale pour assurer une bonne coiffure. La base large est très cartilagineuse. Elles doivent être épaisses et bien fourrées. De taille géante, leur port raide s'ouvrant ensuite en V est la suite logique d'un bon départ. L'arrondi terminal en cuillère est la conséquence d'un heureux développement. Attention aux oreilles flottantes, sans parler d'autres déformations classiques et rédhibitoires.

Les pattes doivent être aussi fortes que possible et bien d'aplomb. Elles doivent permettre à l'animal de se mouvoir avec aisance, malgré son poids, et contribuent grandement à lui donner son allure. Les pattes antérieures sont bien droites, et posées légèrement sur le sol. Les pattes postérieures se déplacent parallèlement au corps.

Ce sont là quelques remarques qui ne font qu'insister sur les descriptions du standard.

Les huit couleurs du standard Belge sont reprises par le standard Français. La Hollande est sans doute le seul pays où les variétés de couleurs les plus diverses existent réellement. On trouve en Allemagne et en Suisse des gris de différentes tonalités présentés dans la même classe, alors que les Albinos font l'objet d'une classe particulière. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur les teintes, ni sur la fourrure, en renvoyant sans commentaires spéciaux, les éleveurs à leur standard.

Monographie des races, Papillon français La France cuniculicole Numéro spécial de 1973

HISTORIQUE

Le Géant Papillon Français est ainsi appelé en France depuis 1954, année où son club a décidé d'unifier les anciennes appellations : Papillon Français et Papillon de l'Est. En Allemagne, il s'agit du Géant Papillon Allemand ; en Hollande, c'est le Lorrain, et en Suisse, nous avons à faire au Tacheté Suisse.

Ce Géant Papillon a une poly nationalité sur le plan européen, et son origine est considérée comme Belge, Française et Allemande. En fait, les populations primitives plus ou moins tavelées ont été observées dans différents pays.

Il fut un temps lointain où la distinction avec le Papillon Anglais n'existait pas, aussi ahurissant que cela puisse paraître aujourd'hui. C'est le traité pratique de Bonington MOWBRAY qui, en 1822, parle de « smut » pour désigner les taches que l'on rencontre sur la robe de certains lapins, puis plus précisément une tache située sur un des côtés du nez. Le «double smut» situa ensuite deux taches de chaque côté du nez. Enfin, le terme « Butterfly smut » commença à mieux préciser le dessin du papillon. Egyptien, lapin de Tausac, firent partie des appellations anciennes, ainsi que Japonais.

En fait, tous les lapins Papillons connus de nos jours, y compris le Rhénan, voire des races dérivées comme le Hotot, proviennent de lapins communs plus ou moins tachetés, élevés dans tous les pays du monde, et qui du point de vue génétique s'insèrent dans la grande classe des lapins panachés. Dans les campagnes, ces peuplements d'origine ont toujours eu la faveur des agriculteurs et de leur famille. C'est ainsi que dans l'ouest de la France, ils étaient connus depuis longtemps comme lapins Papillons, quand ils étaient assez marqués ; dans le cas contraire, ils tendaient vers ce que l'on a appelé le lapin à lunette, dont le Royal Normand fut l'exemple accompli. En Belgique et en Allemagne, on parlait du « Lapin de Pays » pour caractériser un type de lapin tacheté semblable à l'ancien Papillon Français, mais sans tache nasale. Sa sélection fut poursuivie un temps dans la région de Krefeld.

Voici l'opinion d'Eugène MESLAY telle qu'elle se manifestait dans le numéro du 15 Novembre 1912 de « Lapins et Cobayes » : « Le lapin Papillon dérive d'une race commune très ancienne, mais très répandue, caractérisée par une raie le long du dos ; une tache plus ou moins grande existe sur chaque hanche ; le reste du corps, comprenant les pattes et la queue, est entièrement blanc, mais les oreilles sont colorées et souvent aussi il y a quelques mouchetures sur la face ». En remontant dans le temps MARIOT DIEDIEUX ne parlait que de lapins à robe pie.

La phrase suivante de Mme du BERN de BOISLANDRY en dit long sur l'inconstance de la marque du nez en 1900 : « Quand les narines sont noyées dans une tache noire, l'animal atteint alors la perfection ».

Les photos publiées par « Lapins et Cobayes » et plus tard dans les numéros spéciaux de « Vie à la Campagne » sont elles aussi pleinement significatives du travail à accomplir en France, avant 1930, pour aboutir à ce que nous voyons aujourd'hui en exposition comme Géant Papillon. Reconnaissons que les Allemands étaient en avance sur nous avec leur Géant Papillon, et les photos illustrant les ouvrages de P. MAHLICH et A. WILL, en font foi. Les types de ces lapins tachetés de grande taille semblent s'être orientés très tôt vers une optique pratique. D'où l'attrait précité dans les campagnes. Tous les auteurs s'accordent alors sur la bonne conformation, la qualité de la chair, la précocité et la prolificité de ces lapins. Qu'il s'agisse des lapins de Pays, des Papillons Français, des lapins à lunettes.

En France, grâce aux efforts du Président Amour, l'essor du Géant Papillon Français n'a fait que croître depuis plus de dix ans. La perfection des marques s'est affirmée magistralement, alors que l'accroissement de la taille pour passer de l'ancien Papillon Français au Géant Papillon n'a pas été poussé trop hâtivement au détriment de la conformation, et des éminentes qualités pratiques qui en découlaient.

S'il y a une dizaine d'années encore, les Tachetés Suisses, les Lorrains de Hollande et les Géants Papillons Allemands se distinguaient les uns des autres par quelques traits particuliers, ceux-ci se sont bien atténués aujourd'hui. Ainsi, avons nous été assez surpris de voir à Zurich (1973) des sujets Tachetés avec des flancs moins plaqués et une fourrure moins rude qu'auparavant. Là, comme dans d'autres races, les courants internationaux créent des rapprochements élargissant favorablement l'unité de sélection.

CARACTÈRES DE RACE

Ce qui caractérise le Géant Papillon Français, c'est sa taille un peu plus réduite que celle du Géant des Flandres, et son ossature moins importante. Par contre sa musculature dense et bien en relief se répartit sur tout le corps dans un bel arrondi débordant, ce qui le fait paraître moins allongé que le Géant des Flandres, et plus cylindrique. Ceci est très important, et le standard insiste sur les masses musculaires fermes et bien développées, avec un squelette relativement fin pour un lapin Géant. Il semble superflu d'appuyer sur la nécessité d'obtenir des membres antérieurs et postérieurs bien d'aplomb une poitrine étoffée, de larges épaules, un dos épais et une croupe pleine, le tout formant un ensemble harmonieux.

Avant de parler des marques, il convient de se pencher sur la fourrure dont la texture doit permettre, sur une conformation correcte, l'expression convenable du dessin tacheté. Elle doit être, comme le dit le standard, dense, brillante et assez souple, sans longueur excessive des poils. Ce n'est, en effet, qu'ainsi que chaque marque peut ressortir nettement sur le fond blanc de la robe. Attention au débordement des poils d'une zone à l'autre, et au pelage hirsute ou rêche.

Un dessin parfait est assurément difficile à obtenir. Il faut s'en approcher. Les taches groupées sur le nez en forme de Papillon ne posent pas trop de difficultés. Le tour des yeux est déjà un peu plus délicat à circonscrire et les pastilles des joues ont souvent tendance à se détacher insuffisamment. Leur taille ne doit pas être démesurée. La base des oreilles a été très travaillée depuis dix ans, et l'on peut dire que des progrès considérables ont été faits. Les oreilles doivent être entièrement colorées, ce qui n'est pas toujours le cas. Toutes les autres parties de la tête doivent être nettement décolorées pour fournir une tête propre. C'est là une énorme qualité pour l'animal. La raie du dos a eu tendance à s'élargir outre mesure au cours des derniers lustres. Certes une raie mièvre ou trop déchiquetée n'est pas souhaitable, loin s'en faut. Sa largeur doit néanmoins rester non excessive, et sa bordure bien délimitée, sans pénétration de poils blancs à l'intérieur. Les taches des flancs sont préférées bien détachées, de taille réduite et aussi arrondies que possible. Il est très rare d'obtenir une symétrie d'un côté à l'autre. Se méfier des marques trop développées qui conduisent aux plaques, ou de trop nombreuses taches qui risquent de déborder de la zone des flancs.

En règle générale toutes les surfaces marquées n'ont pas intérêt à être trop étendues pour mieux se détacher sur le fond blanc de la robe.

Les éleveurs de lapins Papillons obtiennent souvent des portées déconcertantes, avec, dans certains cas, un fort pourcentage de sujets unicolores ; dans d'autres, des tavelures anarchiques. Enfin, il peut aussi apparaître des « Chaplin » (sujets très décolorés, avec, au lieu et place du papillon du nez, une ou deux petites taches, évoquant la moustache du célèbre acteur). Fort de ces résultats, les cuniculteurs adoptent une attitude fataliste, ou sont excédés. Les difficultés d'obtention d'animaux dits standard les incitent à souhaiter des jugements très indulgents dans les concours. C'est là mal percevoir le rôle éducatif des expertises.

Il ne faut pas oublier que la variabilité qui peut provoquer une oscillation considérable dans l'expression des marques, se maîtrise, dans une certaine mesure, grâce à la sélection individuelle généalogique menée systématiquement chez tous les reproducteurs utilisés. Il existe ainsi chez les Papillons comme dans les autres races des clapiers de valeur différente, des familles plus ou moins perfectionnées. Quand on possède des géniteurs éprouvés, il ne faut s'en séparer sous aucun prétexte, et refuser les propositions d'achat les plus alléchantes. Quand un accouplement a donné satisfaction, il faut le renouveler.

L'élevage de toutes les populations panachées réclame un tri sévère à chaque génération, un rigoureux suivi des généalogies et des accouplements raisonnés. La simple multiplication ou la sélection de masse ne mène qu'à l'obtention de sujets de hasard. En suivant ces règles, on n'élimine pas, certes, l'apparition de sujets indésirables, mais on la limite, ce qui n'est déjà pas si mal.

Monographie des races, Bélier français

La France cunicicole

Numéro spécial de 1973

HISTORIQUE

Dans son admirable ouvrage : « De la variation des Animaux et des Plantes » (1868), Darwin écrit : « tout le monde a vu les lapins à immenses oreilles tombantes si souvent exposés dans les concours : on élève sur le Continent diverses sous races voisines... ». Le grand naturaliste parle, après DELAMER dont il cite l'ouvrage «Pigeons and Rabbits», des Lopes à rames (oreilles se détachant à angle droit) ; des demi Lopes (une oreille pendante) et enfin du lope parfait (deux oreilles pendantes) avec plusieurs remarques pertinentes sur la descendance de ces animaux. Dans un autre chapitre du même ouvrage, l'étude craniologique du lapin amène Darwin à parler encore du Bélier. Bien entendu, Darwin s'adresse aux Béliers Anglais de l'époque, mais il mentionne tout de même les sous races voisines du continent, prouvant ainsi qu'elles existent.

MARIOT-DIDIEUX, au milieu du 19^{ème} siècle, décrit dans son « Guide pratique de l'éducateur de lapin », le lapin Bélier ou Rouannais, comme l'une des trois sous races du lapin domestique, puis parle du Lope au titre de race de fantaisie.

Pierre MEGNIN (Le lapin et ses races, 1888) cite le Bélier Normand avec « des oreilles tombantes mais touchant à peine terre et nullement exagérées comme dimension ». Corps large et bien ramassé, tête un peu épaisse, mais pas trop lourde. Race la plus forte de nos lapins Français : 6 à 7 kg ». L'auteur fait ressortir les différences déjà fort importantes qui existent entre le Lope et le Bélier Normand.

Le Professeur CORNEVIN (1895) n'ouvre qu'un chapitre pour les lapins Béliers dans son traité de Zoo-technie, mais distingue lui aussi les Lopes des Béliers Normands ou de Rouen.

Le manuel spécial sur l'élevage du Bélier publié par l'Orphelinat Agricole de Saint-Martin en 1881, s'il décrit avec assez de précision ce que MEGNIN appelle Bélier Normand, insiste encore plus sur l'aspect utilitaire de l'élevage du Bélier Français.

N'oublions pas encore de dire que le Docteur RUFES de LAVISON, directeur du Jardin d'Acclimation de Paris, mentionnait dans son bulletin de l'automne 1863 les deux races, Françaises et Anglaises, dont plusieurs spécimens étaient présentés aux visiteurs.

C'est à Eugène MESLAY qu'il appartient en 1900 dans son ouvrage de base « Les Races de lapins », de bien situer sans équivoque les deux populations. L'origine exacte des Béliers, Anglais et Français, reste encore assez ambiguë aujourd'hui, et surtout leur interdépendance. Pour les auteurs d'Outre-manche, et notamment pour KNIGHT, l'Angleterre reste la mère patrie.

Ce fut aussi l'opinion en Belgique de René Bertaut et en France de Pierre MEGNIN, ainsi que de J. de FOUCAULT.

Que M. GIRARD, ancien directeur du Jardin des Plantes de Lyon, se soit installé à Paris, avenue de Ségur, en 1852, et qu'il ait importé l'année suivante pour son magasin d'animaux de basse-cour, des Béliers d'Angleterre dont le relieur de l'avenue de Breteuil, Cordonnier, tira des Béliers Français par croisement avec des Normands ou assimilés et des Géants, nous ne voulons pas l'oublier, mais nous n'oublions pas non plus que MARIOT-DIDIEUX pensait que les Lopes pouvaient aussi bien avoir été obtenus par des croisements avec notre lapin Bélier Normand ou Rouannais.

En fait des lapins à oreilles tombantes sont apparus au cours des siècles dans de nombreux clapiers sans que l'attention se fixa sur eux. La fancy Anglaise s'en saisit vraisemblablement plus tôt que dans d'autres pays, mais dans le sens sportif uniquement, alors qu'en France le Bélier de nos campagnes fut longtemps élevé dans l'indigénat pour une production plus que pour une compétition.

Les premières importations allemandes de Béliers Français remontent à 1869. C'est en octobre de cette même année que M. WORNER fit venir d'Avignon par l'intermédiaire de M. MEYER, de Tubingen, trois lapins Béliers. Des importations semblables se renouvelèrent à plusieurs reprises. Le dernier transport en provenance d'Avignon comprenait 16 sujets, et arriva le 22 Juillet 1872 à Tubingen. Après un déclin de plusieurs années, un regain d'intérêt se manifesta, en Allemagne, vers 1910. Puis, conclusion suprême de l'attrait pour la race, le Bélier Français fut baptisé outre-Rhin en 1933, Bélier Allemand.

L'expert Helvétique. A. TSCHAN, a signalé que la race était déjà élevée en Suisse en 1899.

Le standard, élaboré par la commission des standards de la Société Française de Cuniculture, présidée par Mme du Bern de BOISLANDRY et composée d'E. MESLAY, R. SAUTON, A. MAGNIN et R. CAUCURTE, avec l'aide d'ESTIOT et de R. LAURENCON, éleveurs spécialistes, d'après les données d'Eugène MESLAY, fut accepté le 25 mars 1922.

Les cheptels d'Alsace-Lorraine sont les meilleurs en France, et en Europe, ceux de Suisse et d'Allemagne sont importants et de bonne qualité.

CARACTÈRE DE RACE

Le type, la tête et les oreilles font la race.

La conformation ramassée et massive doit apparaître au premier coup d'oeil. Cela suppose un corps bien rempli et volumineux, suffisamment profond et arrondi, surtout sur l'arrière train, qui semble presque sphérique. Attention à l'expression volumineuse. Le volume est obtenu par une bonne répartition des masses musculaires que l'épaisse fourrure recouvre, et non par une épaisseur de peau pléthorique, qui arrive à se détacher. Le squelette est développé en conséquence. Les épaules sont larges et fermes, la ligne de dos très développée est légèrement courbée. L'aspect trapu provient du fait que de la nuque au bas de l'arrière train, le tronc est constitué par un puissant bloc.

Les épaules lâches, le dos mal viandé et assez abrupt sont à rejeter. Il faut toujours se souvenir que l'animal paraît moins long qu'il n'est en réalité du fait de sa largeur et de sa profondeur. Le sujet trop court, et pas assez volumineux est à proscrire.

Les pattes paraissent courtes, mais sont surtout très puissantes.

Le cou peu visible est effacé par le haut des épaules épaisses et rebondies qui paraissent rejoindre directement la zone plus élevée de la tête où se forme la couronne.

La tête comprend un front assez long et large, légèrement incurvé sans plus. La courbure qui simule le profil de Bélier ne se manifeste pleinement qu'à partir du niveau des yeux jusqu'à la pointe du nez. Les joues sont pleines avec des muscles masticateurs bien marqués. Attention aux têtes trop rondes et courtes, dites têtes de chat qui ne sont pas des têtes de Bélier.

Les oreilles prennent naissance par un fort bourrelet (la couronne). La ligne de crête joignant les deux bourrelets doit être étendue et assez large. La conque cartilagineuse à la base des oreilles, où se situe la couronne doit être épaisse pour se replier dans un bombé impeccable qui procure alors une retombée non heurtée de l'oreille. La forme des oreilles passe du jonc creux sur sa plus grande longueur à l'évasement à la pointe. Le chemin suivi par les oreilles dépend en grande partie de leur constitution et de la position de leur base de départ. Si celle-ci est trop orientée, par exemple, vers la nuque, la trajectoire des oreilles sera défectueuse avec tendance à la forme dite en rames. Les jeunes Béliers ont des oreilles relativement droites. Ce n'est que vers 6 à 10 semaines qu'elles commencent à basculer, pour pendre ensuite. Celles qui tombent le plus tardivement sont souvent les meilleures à l'état adulte. Il en est de même pour celles qui penchent vers l'avant.

La fourrure est dite demi longue. Elle doit toutefois rester d'une bonne tenue, dense et ne pas donner lieu à des zones décollées.

Les teintes les plus répandues sont le gris agouti plus ou moins foncé, allant jusqu'au gris acier, l'Albinos, le Madagascar et le tacheté. Dans ce dernier cas la tavelure est très chargée, formant même un manteau sur l'arrière train. On trouve également des Noirs unicolores, des Bleus, etc.

Les lapins argentés, leur origine...

L'éleveur de lapins

N° 13 Avril 1981

Le pelage des lapins argentés est coloré, mais en même temps parsemé d'un certain nombre de poils dont la pointe est très largement dépigmentée, ce qui provoque le phénomène dit d'Argenture (silvering des Anglo-Saxons). Le modèle pigmentaire de base peut être celui de tous les coloris connus et inventoriés noir, gris agouti, bleu, marron, fauve, etc. Les différentes catégories de taille géante, moyenne, petite, voire naine sont également justiciables d'un pelage argenté, et il existe même une variété de lapins à oreille tombante également argentée : le Bélier Messmer d'origine allemande.

En France, il existe présentement deux grandes classes de lapins argentés. En race de moyenne taille, le célèbre ARGENTE DE CHAMPAGNE et en petites races toutes les variétés d'ARGENTÉ ANGLAIS, dans leurs tonalités noires plus communément appelées grises, gris garenne nommées brunes, fauves, bleues, et havanes.

Des origines lointaines

Il semble que les origines des lapins argentés soient assez lointaines, et nous allons voir que les anciens auteurs en parlent abondamment et d'une façon précise.

Gervaise MARKHAM, en 1631, écrit *« Les peaux qu'on estime le plus sont celles qui ont un mélange égal de poils noirs et blancs, le noir plutôt dominant. La fourrure doit être épaisse, lisse et brillante..., ils ont le corps plus grand et plus gras, et leurs peaux valent deux shillings, quand celles des autres ne valent que deux ou trois pence »*. Commentant ce texte dans son célèbre ouvrage *« De la Variation des Animaux et des Plantes »* (1868), Charles DARWIN écrit *« Ce passage nous prouve qu'à cette époque, il existait en Angleterre des lapins gris argentés, et ce qui est le plus important, qu'on s'occupait avec soin de leur élevage et de leur sélection »*. Et voici quelques autres observations faites dans ce même ouvrage par le grand naturaliste *« Les lapins gris argentés ont généralement la tête et les pattes noires, et leur belle fourrure grise est parsemée de nombreux poils longs, noirs et blancs, ils se reproduisent fidèlement et sont depuis longtemps conservés dans les garennes... ils naissent complètement noirs, et ne revêtent que plus tard leur teinte caractéristique grise ou argenté... On peut considérer les lapins sauvages gris argenté comme des lapins noirs qui deviennent gris d'assez bonne heure »*.

Il est mentionné en qualité de **lapin Riche**, en France, dans l'Encyclopédie des Sciences (1765, tome IX, 284), ainsi qu'il suit *« Le lapin appelé Riche est en partie blanc, et en partie couleur d'ardoise plus ou moins foncée ou de couleur brune et noirâtre »*. La même description est reprise en 1809 dans le cours d'agriculture de l'abbé ROZIER, sous la signature de DEMUSSET.

Dans son traité sur les animaux de basse-cour, paru en 1822, l'Anglais John LAWRENCE, sous Le pseudonyme de Bonington MOWBRAY, écrit qu' *« il a entendu ou lu quelque part qu'une variété particulière de lapins avait été introduite dans le comté de Lincoln, que leur fourrure était mélangée de nuance foncée et pâle, avec quelques poils tirant sur le blanc. Ils étaient appelés Silver-Tipped (pointe argentée). Nombre d'entre eux sont maintenant trouvés au voisinage de Londres où ils sont élevés en grand nombre, et leur peau est achetée pour exportation en Russie et en Chine »*.

D'après l'auteur allemand Max WISCHER, qui le tient lui-même du Français DOUSSOT, le terme *« Gris Argenté de Champagne »* aurait été cité dans un écrit du XVIII^e siècle d'économie rurale.

Dans l'ouvrage de BOITARD (1845), le Riche *« à poils soyeux et pelage d'un gris d'ardoise plus ou moins foncé »* figure à côté de l'Argenté ! MARIOT-DIDIEUX (1854) parle lui aussi du lapin Riche ou Argenté *« de grosseur moyenne, son poil étant d'un gris argenté plus ou moins foncé. Les gris les plus clairs (poils noirs et blancs) sont les plus estimés des pelletiers. Ceux-ci font avec leur peau des fourrures et surtout des manchons qui sont recherchés, ils sont souvent vendus sous le titre de petit gris, peau d'un petit écureuil du Nord dont le pelage est estimé... Leur chair est bonne et leur peau vaut 1,50 à 2 F la pièce »*.

Après avoir signalé son origine asiatique, le naturaliste A. E. BREHM (1868) décrit le lapin argenté *« plus grand que le lapin ordinaire, et d'un gris bleu, à reflets foncés ou argentés, avec le bout du museau, les oreil-*

les, les extrémités des pattes et la queue d'un noir argenté assez foncé. Cette belle espèce se reproduit assez bien en captivité et l'on pourrait tenter sa multiplication dans les parcs, si on avait pris le soin de détruire les lapins ordinaires qui s'y trouvent, ou seulement de n'en laisser qu'un très petit nombre, afin de diminuer les chances de croisement ».

Les auteurs anglais de la fin du XIX^{ème} siècle, surtout Charles RAYSON, ont apporté beaucoup de précisions sur les diverses nuances de lapins Argentés. La nuance foncée, qui semblait alors la plus recherchée, était encore appelée variété du Comté de Lincoln, Sprig ou Millers. Elevés en grand nombre dans des parcs, à l'état semi sauvage, ils assuraient le ravitaillement des grandes villes, et leurs peaux étaient rassemblées, pour être exportées ensuite auprès des grands fourreurs de l'Europe du Nord. La nuance pâle ou light silver, portait encore le nom de Chinchilla, ainsi que l'avait déjà écrit auparavant Charles DARWIN, et était alors bien moins cotée outre-Manche. Ch. RAYSON ne se contente, du reste, pas de bien situer ces variétés, mais s'étend sur les finesses et les difficultés de leur élevage.

Consacrant également tout un chapitre à l'Argenté crème (silver cream), le même auteur attribue à cette variété une origine française, son élevage étant surtout pratiqué autour de Paris dans des clapiers privés ainsi qu'au jardin d'acclimatation I

Tous les auteurs français de la fin du XIX^{ème} siècle, E. GAYOT, A. GOBIN, NAUDIN, P. MEGNIN notamment reprennent ces descriptions avec peu de variantes, si ce n'est dans les origines supputées.

L'Argenté ancêtre présumé du lapin Russe

A propos du lapin Russe, nous avons déjà parlé de l'Argenté en tant qu'ancêtre de cette population Albine, et nous avons été tout naturellement amené à évoquer son circuit légendaire, en tant qu'animal sauvage progressivement domestiqué, des monts Himalaya en Europe. Les descriptions qu'en ont faites les anciens auteurs nous prouvent qu'il s'agit d'un modèle expressif très anciennement caractérisé, à tel point qu'il voisinait souvent dans les peuplements primitifs avec le modèle agouti du lapin de garenne traditionnel. L'argentine se manifestant à un degré plus ou moins important et donc plus ou moins visible, en superposition sur cette tonalité de base, voire encore sur une couleur noirâtre uniforme. Dans le premier cas, le coloris fondamental pouvait osciller entre le gris garenne foncé et le sablonneux grisâtre des premiers argentés crèmes. Dans le second cas, et selon l'intensité pigmentaire et le degré d'argentine, on pouvait avoir à faire à un pelage taupe foncé à peine argenté, ce qui fut longtemps le propre des lapins du comté de Lincoln, et à l'autre extrémité à ce qui était appelé Chinchilla et aux ancêtres de l'Argenté de Champagne. Charles DARWIN avait fort bien situé l'évolution de l'argentine à l'état sauvage et les phénomènes de dilution temporaire de l'argentine qui en résultaient. Ainsi, écrivait-il dans son livre précité : *« Les lapins gris argentés, conservés en garenne, restent ce qu'ils sont, bien qu'ils vivent presque à l'état de nature ; mais il ne faut pas placer ensemble dans une même garenne des lapins gris argentés et des lapins communs, car dans ce cas, on ne retrouverait plus au bout de quelques années que des lapins gris communs ».*

C'était aller, certes, un peu loin dans une trajectoire reproductrice assez rapprochée, mais cela signifiait aussi que l'argentine chez le lapin, de par son caractère assez fluctuant, peut être continuellement présente même si elle ne s'exprime pas forcément toujours avec netteté. C'est ce qu'écrivait en 1958 Roy ROBINSON dans le passage consacré à l'Argenture de son ouvrage de génétique sur le lapin *« Si le pelage d'un lapin adulte est soigneusement fouillé, il est presque toujours possible de découvrir quelques poils blancs dispersés parmi des poils colorés. Avec la sélection, ceux-ci, peuvent être augmentés ou diminués, ce qui démontre que l'hérédité joue un rôle dans leur production »*... Quand les poils blancs deviennent nombreux et largement répandus dans la fourrure, Le caractère est appelé Argenture (silvering). Robert LIENHART (1956) précisait également deux points fondamentaux, à savoir que la transmission héréditaire de l'argenture était indépendante de celle des couleurs fondamentales ou elle s'insérait ; d'autre part, que le mode héréditaire de l'argenture était de type polymérique, expliquant ainsi tous les degrés d'expression de cette argenture allant du lapin à pelage quasiment blanc en surface au lapin pourvu de quelques rares pointes de poils blancs et laissant voir uniquement sa teinte fondamentale noire, bleu, agouti, fauve... Dernière remarque sur l'argenture son apparition et son évolution avec l'âge de l'animal. Tous les anciens auteurs ont su mettre en évidence les différences existant entre le pelage juvénile pratiquement dépourvu de poils blancs, et l'envahissement de ceux-ci avec les premières mues transformant la fourrure de bébé en pelage d'adolescent. A ce propos, Charles DARWIN, rappelons-le, écrivait : *« Les lapins gris argentés et les Chinchillas présentent dans leur jeune âge, un contraste frappant avec les lapins Himalayens, car ils naissent complètement noirs, et ne revêtent que plus tard leur teinte caractéristique grise ou argentée... On peut considérer les lapins sauvages gris argentés comme des lapins noirs qui de-*

viennent gris d'assez bonne heure ».

Différentes tailles

L'évolution de la taille, qui permet de distinguer nettement les Argentés appartenant aux races moyennes tel l'Argenté de Champagne des petits argentés de type anglais, n'a pas toujours été aussi nette, à l'origine. Elle fut même très fluctuante selon les époques et les zones d'élevage. On retrouve ici comme pour d'autres populations l'influence des objectifs de l'élevage, et les tendances sportives ou utilitaires qui s'en dégageaient. Il en fut de même pour la fourrure, l'élevage sportif de type anglais privilégiant les fourrures courtes et serrées, alors que l'élevage de terroir, comme celui pratiqué en Champagne orientait les pelages vers d'abondantes toisons à visée productrice au même titre que le développement charnu.

Eugène MESLAY dans son beau livre « *Les races de lapins* », paru en 1900 brosse un tableau descriptif vraiment complet du lapin argenté gris accompagné de commentaires sur les variétés fauve et brun, et ce qu'il appelle des dérivés de l'Argenté gris, en l'occurrence l'Argenté de Champagne et l'Argenté de Saint-Hubert, créé par M. René d' HAUTE CLAIR dans son château de Tausac, en Charente, et qui n'était autre qu'un Argenté agouti, comme la variété brune précitée, mais d'assez fort développement. Ce qui frappe dans ces textes ce sont tout d'abord la fourchette de poids prévue pour l'Argenté gris, et comprise entre 3 et 5 kg, alors que la description de toutes les parties du corps fournit assez bien la silhouette de l'Argenté anglais tel que nous le connaissons aujourd'hui avec sa petite taille. Le paragraphe couleur est traité avec minutie et dans des termes choisis et percutants. L'abondance des citations d'autres auteurs français ou étrangers est considérable. La distinction entre les poils de bourre et de jarre, et la répartition de l'argenture est vraiment très clairement établie. Les nuances claire, moyenne et foncée sont également fort bien définies, avec des pourcentages pour la répartition des poils à extrémité noire et à extrémité blanche donnés par l'Anglais HUTTON, discutés ensuite par MESLAY avec ses données personnelles. L'évolution de la teinte des jeunes fait l'objet d'un paragraphe d'une page. A propos de l'Argenté de Champagne, Eugène MESLAY n'est pas tendre, mais ce qu'il critique à l'époque chez cette race ce sont les défauts que nous condamnons encore aujourd'hui dans ses tonalités défectueuses.

A propos du lapin argenté fauve, E. MESLAY nous fournit de nombreuses citations d'auteurs anglais, dont bien entendu RAYSON et KNIGHT, qui témoignent à suffisance des croisements qui ont été effectués au XIXème siècle entre lapin argentés et différentes tonalités et d'autres coloris.

Il ressort donc de tous ces témoignages que le lapin Riche ou argenté demeure l'ancêtre de tous les lapins argentés actuellement recensés à travers le monde, qui ont été façonnés à l'aide d'apports extérieurs extrêmement variés, au gré des impulsions sélectives massales d'abord (milieu sauvage ancien et garennes ultérieurement), puis individuelles (clapiers fermiers et clapiers sportifs).

Le lapin argenté de Champagne de sa province natale à ... l'Amérique !

L'éleveur de lapins

N° 15 Octobre 1981

Nous avons commencé à parler de l'Argenté de Champagne dans le numéro 13 de cette revue, à propos des origines des lapins Argentés, et nous avons noté à cette occasion que le nom « Gris Argenté de Champagne » avait déjà été mentionné au milieu du XVIIIème siècle en France.

Il semble, en tout cas, que dans la seconde partie du siècle dernier et au début de notre siècle, son élevage ait été très florissant dans la région de Troyes, ville où existait alors un important marché de ses peaux. Dans les campagnes avoisinantes, son élevage constitue un appoint non négligeable dans la production fermière, tant par la qualité de sa chair que par celle de sa fourrure. Il est donc d'abord et avant tout élevé dans un but utilitaire. Voici quelques textes qui situent alors sa localisation principale et l'orientation de son élevage.

-Une fourrure recherchée

« *Race pratique, se rencontrant à l'état commun dans le département de l'Aube, plus particulièrement dans les environs de Troyes, dans les villages de la vallée de l'Aube et dans le pays d'Othe* », écrit Eugène MESLAY dans son journal *Lapins et Cobayes*, en 1912. Les numéros spéciaux consacrés aux lapins et parus de 1920 à 1927, de *Vie à la campagne* fournissent les renseignements complémentaires suivants : « *La région qui fournit les meilleurs sujets s'étend d'Arcis sur Aube, Bar-sur-Aube, Troyes, Aix-en-Othe jusqu'à Sens. Dans la Marne, la Haute-Marne et l'Yonne, les types sont plus petits, moins caractérisés et en nombre restreint... La concentration de la production de sa fourrure, les efforts d'éleveurs ont permis de créer en France les premiers marchés spécialisés, surtout dans la région de Troyes et de faire coter les peaux nettement au-dessus des cours en raison du nombre produit et collecté... Sa fourrure s'emploie très souvent au naturel: toques, manchons, manteau d'enfant... C'est le plus souvent avec l'Argenté de Champagne tondu à longueur convenable, environ 15 mm, que se font les pelleteries dénommées Loutre électrique, d'Hudson, etc. Il se place au premier rang sous le rapport de l'abondance du poil et du sous-poil, constituant comme le fin duvet des volailles, le meilleur protecteur du froid. Il distance tellement les autres races que le commerce lui a fait dans sa mercuriale une place spéciale...* ». Ce dernier point a toujours été mis en relief par les anciens auteurs. C'est ainsi que NOIROT, dans son petit opuscule publié en 1913 et intitulé « La peau de lapin », écrit « *La peau du Lapin Argenté possède une valeur légèrement supérieure à celle de ses congénères, non pas tant à cause de la couleur spéciale de la teinte particulière de son poil, que de l'abondance de son poil. La fourrure est bien fournie.* »

J.-J. DYBOWSKI (*Les lapins à fourrure - 1927* ») confirme qu'avant la guerre (1914-1918) les peaux d'Argenté étaient particulièrement recherchées par la pelleterie et ajoute « *elles étaient produites non par des spécialistes, par des cuniculteurs, mais bien dans toutes les fermes de Champagne, et les agriculteurs voyant qu'il y avait plus de profit à tirer de ces peaux que des peaux quelconques les avaient tous introduits dans leur clapier* ».

Une teinte argentée claire

Comment se situait la teinte argentée de cette population campagnarde ? Les textes et les photos concomitantes des publications de l'époque ne laissent planer aucun doute sur la nuance claire de couverture de la fourrure, pourvue d'un sous poil bleu foncé. NAUDIN, E. MESLAY, L. MANIN. J.-J. LEMARIE, et avant eux J. de FOUCAULT ainsi que Mme de BOISLANDRY ne divergent pas sur ce point. Dans son opuscule consacré à l'Argenté de Champagne et publié en 1910, L. MANIN explique clairement la coloration de sa fourrure « *Depuis très longtemps on élève en France, particulièrement en Champagne, un lapin argenté à la robe claire... La bourre est d'un blanc rosé à la base, puis d'un bleu ardoisé plus ou moins noir selon l'âge des sujets... Les longs poils possèdent à la base la coloration de la bourre dans laquelle ils sont noyés mais la partie qui est extérieure à cette dernière, qui forme par conséquent la couche extérieure de la fourrure est blanche ou noire. C'est ce mélange de poils blancs et de poils noirs sur fond ardoisé qui donne cette belle teinte vieil argent... Les poils à extrémités blanches sont beaucoup plus nombreux que les poils à extrémités noires chez les gros Argenté de Champagne* ». Pour J.-J. LEMARIE (*Vie à la campagne*, 1920), « *le bel Argenté de Champagne a la robe d'un blanc d'argent mat* », et plus loin elle parle d'une « *belle robe claire* ». Pour NAUDIN

(Revue avicole 1895, « la mode ayant délaissé les fourrures foncées et désirant des nuances plus claires, le producteur par des sélections suivies, est arrivé à créer une race argentée très claire dont le poil est plus blanc qu'argenté, la base du poil est d'un gris bleuté très clair ».

Citons par la même occasion la comparaison sans doute excessive faite par Louis VAN DER SNICKT, le directeur du journal Chasse et Pêche, en 1895 « Nous entendons par argentée la robe du cheval arabe blanc, dont le bout des poils est blanc, le dessous foncé ». Et revenons à E. MESLAY qui écrit (Lapins et Cobayes, 1912) : « L'Argenté de Champagne ne peut être que de nuance claire..., il doit avoir une teinte vieil argent; c'est assurément une teinte claire, mais encore est-elle difficile à préciser; on procède alors par élimination, on rejette les nuances laiteuses, farineuses; ces robes ont généralement la bourre très claire, les poils noirs de la jarre sont en nombre très restreint, et leur pointe est plutôt grise que noire; inversement, la nuance est trop foncée, quand les poils noirs abondent, la couleur devient poivre et sel, plutôt poivre ». Ainsi, après les premiers tâtonnements des auteurs de la fin du XIX^{ème} siècle pourtant déjà orientés dans la même direction, les écrits de la première partie de notre siècle définissent assez nettement la couleur de l'Argenté de Champagne.

Bien entendu, la production fermière, plus multiplicatrice que relevant d'un travail de sélection méthodique, et affiné, laissait alors apparaître des animaux plus ou moins panachés (taches de blanc au nez, aux pattes ou à la gorge) comme dans toutes les populations de même essence. Des variations dans la tonalité de surface causaient des difficultés d'appariement des peaux. D'où la recherche d'une plus grande uniformité de coloris, c'est-à-dire avant tout d'une unité d'intensité de teinte dans un groupe d'animaux pour pouvoir constituer des lots de peaux aussi semblables que possible.

Une bonne conformation

En tant que producteur de viande, l'Argenté de Champagne était également très prisé tant pour sa conformation et sa croissance que pour la qualité de sa viande et ses performances de reproduction. A cet effet, les anciens auteurs insistent toujours sur l'arrondi des formes, la relative finesse de l'ossature, la musculature compacte, la facilité d'engraissement et les facultés d'élevage des femelles. Voici quelques extraits s'y rapportant, en commençant par L. MANIN : « Beau lapin aux formes harmonieuses, Il est allongé, bien râblé, peu de ventre s'il est bien soigné... L'ossature est fine... Le cou est court. Au repos, il se tient en boule et paraît massif. Son aspect est tout différent et dénote de la souplesse quand il se dresse contre le râtelier pour prendre sa nourriture... Ce lapin trompe beaucoup quant à son poids. A la vue, un connaisseur octroya au plus 7 livres à un sujet qui en pèse 8 à 8,5. J'en ai fait plusieurs fois l'expérience concluante... Il est vigoureux. On peut sans inconvénient pour sa santé, demander 4 à 5 nichées par an aux lapines reproductrices... Les portées sont assez fortes; celles de 8 à 9 petits sont assez fréquentes. J'en ai eu de 11 et même de 13... Se développe vite, il a souvent vers 5 à 6 mois une taille très voisine de celle de l'adulte... Quand on aura une bonne mère on pourra, je crois, la garder sans inconvénient jusqu'à l'âge de 4 ans ».

Consacrant ensuite un paragraphe à la chair et à la précocité du Champagne, L. MANIN constate tout d'abord que sa chair est excellente, « à fibres courtes et serrées se rapprochant assez de celle du lapin sauvage ». Evoquant ensuite les comparaisons qu'il a pu faire entre l'Argenté et le lapin de pays, au plan du rendement à l'abattage, il écrit : « avec l'Argenté ce rendement a été sensiblement plus élevé qu'avec le lapin ordinaire ». Il donne ensuite des résultats chiffrés toujours comparatifs qui avec un poids brut de 3,3 - 3,4 kg à 4 mois, 4 mois et demi laissent un poids de viande de 2,050 à 2,225 kg, soit un rendement en viande de 62 à 65 %. Le tout (poids brut, poids de viande, croissance, rendement) étant nettement supérieur aux chiffres obtenus parallèlement avec le lapin de pays. Voici ce qu'écrivait J.-J. LEMARIE en 1920 (Vie à la campagne) « Tout en étant de bonne taille, est d'apparence plutôt ronde. L'ossature très fine ne ressort pas; l'ensemble présente des formes pleines, lisses..., croupe forte bien arrondie... Chair de qualité fine, blanche, délicate et courte ». Dans les numéros de 1923 et de 1927 de Vie à la campagne la rapidité de croissance du Champagne est encore évoquée ainsi que son rendement en viande (60 à 68 % à quatre mois). Un dernier mot sur le poids de l'Argenté de Champagne qui oscille entre 3,500 et 5 kg selon le standard même de la Société Nationale d'Aviculture de France. En 1912, E. MESLAY signale que le Club des Eleveurs de Lapins a porté le minimum à 4 kg et donne comme poids moyen 4,500 kg.

Voilà ainsi présentés tous les fondements de l'élevage français de l'Argenté de Champagne, qui fut d'abord et avant tout une population de terroir élevée dans un but utilitaire grâce à ses qualités intrinsèques que nous venons de rappeler. Et à cet égard, il est significatif qu'il n'ait été adopté que tardivement et avec de sérieuses réserves par la cuniculture classique. En 1900, l'Empereur des Lapins, Eugène MESLAY le classait encore parmi les dérivés de l'Argenté gris, au même titre que l'Argenté de Saint-Hubert, et s'exprimait ainsi à son

sujet « *Nous n'aimons pas beaucoup l'Argenté de Champagne, abâtardissement de la race primitive. L'adopter c'est abandonner le vrai pour le faux* ». Par ses seules qualités, l'Argenté de champagne conquiert donc le monde cunicole, et nous allons voir maintenant son envol dans quelques autres pays en commençant par l'Allemagne.

En Allemagne

Dans ce pays, l'introduction de l'Argenté de Champagne intervient à plusieurs reprises dans les premières années du siècle en cours. Il fut diffusé alors à grand tapage sous le nom de **Géant Argenté Français**, avec la prétention, selon KONIGS, d'être le lapin à fourrure de l'avenir ainsi que le meilleur lapin de chair. La demande dépassant vite l'offre et la production d'animaux pléthoriques de plus de cinq kilos, à l'allure grossière, traînante et aux formes disharmonieuses, causèrent beaucoup de désillusion. C'est de cette époque que date l'expression « *sacs de farine* » servant à désigner ce type d'animaux. Une forte opposition des éleveurs d'Argenté Anglais, ainsi qu'un nationalisme exacerbé complétait alors cette période liminaire d'élevage, avant qu'une orientation sélective plus appropriée se manifestât pour réaliser une véritable race moyenne, le **Grand Argenté Français**, rebaptisé ultérieurement aux plus beaux jours du IIIe Reich, **Grand Argenté Clair**, nom toujours utilisé depuis. Presque en même temps, c'est à dire un peu avant 1910, Gustav STEIN ainsi que quelques autres éleveurs de Detmold firent des essais de croisements pour obtenir ce qu'ils nommèrent l'Argenté Allemand. D'après les photos publiées en 1919 dans deux opuscules de la collection du Dr POPPE, de Leipzig, l'un émanant de J. HEINTZ (*L'Argenté Français*) et l'autre signé de W.v.d. HENDE (*L'Argenté Allemand*), il est aisé de se rendre compte des similitudes des deux populations à cette époque. Encore que l'Argenté Français semble de forme plus homogène et mieux fourré. Mais les tonalités ne différaient guère. Il s'en suivit de nombreux croisements, entraînant des difficultés de différenciation, ce que F. JOPPICH (*Das Kaninchen - 1959*) a bien su faire ressortir. Et, pour justifier les deux noms, force a été de foncer la variété allemande pour en donner l'apparence qu'elle possède aujourd'hui. Pour être complet à propos des noms, il convient de dire que le nom de Grand Argenté Allemand utilisé pour la variété foncée et les autres variétés de couleur (bleu, brun, etc.) en catégorie de moyenne taille a été donné par le Thuringeois NAGEL pour différencier la variété bleue dont il fut l'originateur en Allemagne, à peu près à la même époque que G. STEIN vers 1910, du Germaniasilber de ce dernier.

A partir de tout ce jeu de noms dont l'apparition et les variantes au cours des ans dépendent davantage de facteurs sociologiques ou psychologiques que de données zootechniques, que peut-on réellement retenir de tangible au niveau des populations cunicoles ? Il existe présentement en Allemagne un cheptel Argenté de Champagne, appelé Grand Clair (HelleGrossSilber) de couleur de couverture plus claire que ce qui est recherché en France et de type plus trapu. Ses qualités de conformation, de fourrure et de sous couleur sont remarquables, et l'importance de son élevage en font une population de tout premier plan et de portée internationale. Elle constitue une réserve de choix tant à visée raciale que pour des objectifs utilitaires. A côté, se maintient un troupeau plus réduit de Grand Argenté Allemand (DeutschGrossSilber) où l'argentine s'associe à des couleurs fondamentales noires, bleues, jaunes ou havanes. Le niveau de sélection des animaux et l'importance de leur diffusion ne peuvent les faire comparer au Grand Argenté Clair. Ils ne peuvent certainement pas être considérés avec la même attention au plan international, comme réserves raciales. A titre indicatif, voici quelques chiffres d'exposition. A Stuttgart, en 1978, 775 Grand Argenté Clair étaient exposés, chiffre à peu près similaire à ceux enregistrés en 1962 et en 1970 dans la même manifestation, ainsi qu'à Hanovre en 1980.

La Suisse élève également à un haut niveau de sélection l'Argenté de Champagne sous son nom d'origine. C'est dans ce pays que le type véritable a été le mieux préservé, dans une amélioration constante de la qualité. J'ai souvent eu l'occasion de le constater depuis vingt ans, et de l'écrire à chaque occasion. Quelques extraits de mon compte rendu de l'exposition des Mâles de Zurich, 1973, en sont la meilleure illustration « *Type exactement arqué et harmonieusement arrondi, avec des masses musculaires suffisamment développées et très denses; très bonne fourrure, où toutes les catégories de poils sont réparties à souhait, avec pointes noires régulièrement apparentes... Sous couleur profondément intense laissant transpercer la tonalité aigue-marine sur tout le manteau...* » (Lapins et Lapereaux, juillet 1973). Il y a chez ces animaux un masque assez foncé, qui n'est pas beaucoup apprécié en France. Mais c'est la rançon d'une sous couleur intense. WIEDMER et BRONNER, dans leur excellent ouvrage écrit sur cette race en 1950, ont bien raison de dire que la Suisse a conservé l'Argenté Français dans toute sa singularité. Les expositions de mâles qui ont lieu dans ce pays tous les trois ans présentent régulièrement environ 250 exemplaires de haut niveau.

Depuis fort longtemps, la Belgique a élevé l'Argenté de Champagne, ce que notait déjà E. MESLAY au début du siècle. Lorsque avec J.-F. RAMBAUD, nous avons visité, en 1964, l'important élevage de M. LEGARDIEN dans les Ardennes qui comportait alors 850 femelles en production, nous avons été frappés d'y trouver 18 mâ-

les et 170 femelles Argenté de Champagne de très bon type, et produisant remarquablement. L'éleveur tenait cette population en très haute estime tant pour les rendements chair excellents des sujets que pour les qualités nourricières des femelles à fortes portées. Il nous plaît de faire état de cette observation qui prouve, une fois de plus, les qualités pratiques de la race.

En Belgique, une controverse sur le nom

Avec la Belgique, on retrouve une histoire de nom qu'il est normal de résumer ici. A la suite de désaccord dans l'appréciation de la teinte entre Belges et Français, il fut proposé aux journées d'étude des juges belges, à Ypres en 1960, de créer le lapin **Argenté Belge**. Le standard de cette nouvelle dénomination fut élaboré aussitôt par J. RONDAY, examiné, mis au point et adopté par une commission comprenant les experts cunicoles A. VAN DEN BOSSCHE, A. VAN HOUT, D. LANNEAU et J. RONDAY. Dès octobre 1960, une classe d'Argenté Belge fut ouverte dans les expositions de ce pays. A l'époque, cette décision déclencha des réactions vives émanant de partisans et d'adversaires convaincus. Redisons ici que les différences sont tellement minimes dans les descriptions du Champagne et du Belge que même D. LANNEAU l'avait fort bien admis en 1964, aux journées d'étude de Mons. Charles LECLAIRE a fort bien écrit lui aussi en 1961 que la simple différence de couleur n'est pas valable pour avoir droit au titre de nouvelle race. Hélas, cet exemple n'est pas unique et la pensée typologique qui l'anime profondément est toujours assortie de pulsions secondaires qui l'exacerbent. Ainsi vit l'élevage, et la cuniculture en particulier !

Les Anglais ont toujours porté attention à l'Argenté de Champagne, dont ils respectent, du reste, le nom. Les écrits sur cette race sont très circonstanciés et émanent de personnalités aussi connues que C.A. HOUSE ou que F.G. WOODGATE, ancien président du British Rabbit Council. L'origine française des animaux est tout à fait admise, et l'analyse de la race est faite avec beaucoup de minutie dans tous les cas. Disons seulement que la population anglaise de Champagne est relativement peu importante.

Sous le nom de Champagne d'Argent, les cuniculteurs américains ont fait ressortir au maximum de ses possibilités la conformation chair de cette race tout en lui maintenant son type. C'est un travail de sélection assez exceptionnel qui a été le fait d'excellents éleveurs animés par Oren REYNOLDS, dit encore Monsieur Champagne, et qui fut durant des années secrétaire de la Fédération des Eleveurs d'Argenté des U.S.A. Le standard officiel américain de l'.A.R.B.A. est un modèle de présentation, et de description. Chaque partie du corps est convenablement explicitée, avec en complément immédiat les fautes pénalisantes et disqualifiantes. Le pointage met l'accent en premier lieu sur le type, puis sur la couleur et sur la fourrure. Chacun de ces postes étant commenté encore plus amplement par des spécialistes dans les revues d'élevage, avec des photos appropriées. Avec de telles directives et le suivi constant de leur application, la sélection du Champagne d'Argent a graduellement permis une amélioration du cheptel originel pour faire éclater tant son potentiel productif de lapin de chair que ses qualités pileuses et sa couleur.

Nous avons voulu surtout attirer l'attention des cuniculteurs ici sur les fondements de cette incomparable population, en suivant son évolution dans le temps et à travers les principaux pays où sa diffusion s'est opérée sous les meilleurs auspices. Nous consacrerons ultérieurement tout un texte à examiner, d'après la description standardique, les points caractéristiques de l'Argenté de Champagne, en faisant ressortir toutes les observations judicieuses faites à travers le monde par les spécialistes cunicoles.

L'Argenté de Champagne, son modèle racial...

L'éleveur de lapins

N° 17 Février 1982

Nous avons vu dans le précédent article, comment s'était répandue un peu partout dans le monde cette vieille race française et tous les rameaux qui en étaient résulté avec quelques variantes morphologiques, plus spécialement au plan de la tonalité de la fourrure, mais qui dans tous les cas n'ont jamais touché au modèle de base de la race. Nous allons maintenant, à l'aide de la description standardique actuellement utilisée dans notre pays, commenter et approfondir les caractéristiques essentielles de **l'Argenté de Champagne**, en ne manquant pas de mentionner les observations d'importance faites à l'étranger à ce propos

Comme pour bon nombre d'autres races de lapins, le standard de l'Argenté de Champagne a été remanié en 1963 dans le but de mieux expliciter certaines descriptions et de bien sérier les principaux chapitres type, couleur et fourrure, l'ensemble déterminant le modèle de race. Dans le numéro 7-8 (juillet août 1963) de « La Revue Avicole », l'expert spécialiste, Charles LECLAIRE, a fort clairement et avec concision expliqué les variations de la tonalité argentée, en décomposant toute sa texture pileuse et en fournissant les grandes lignes à suivre pour respecter la teinte adéquate de cette population. Nous ne manquerons pas de mettre en reflet la justesse de cette argumentation au moment voulu.

Au paragraphe des Généralités du Standard, arrêtons nous sur **le poids** qui est celui d'une race moyenne avec un léger déplacement vers le haut. Habituellement tous les lapins de race moyenne ont un poids qui oscille entre 3,500 et 5,000 kg. Ici la fourchette de poids est comprise entre 4,000 et 5,500 kg. Le poids idéal se situant entre 4.500 et 5,000 kg. Ces chiffres sont les mêmes en Suisse où l'aspect corporel a été particulièrement bien sélectionné,

En Allemagne, le Grand Argenté clair démarre à 3,500 kg, le poids maximum restant le même. Aux U.S.A. les directives de l'A.R.B.A. pour le Champagne d'Argent donnent deux écarts selon le sexe, à savoir de 4,100 à 5,000 kg pour le mâle avec un poids idéal de 4,500 kg et de 4,300 à 5,400 kg pour la femelle avec un poids idéal de 4,800 kg. L'Angleterre ne fait état (B.R.C. 1975) que d'un poids approximatif de 8 livres ! De cet examen il s'avère que les chiffres français et Suisse sont les plus appropriés. Le pointage correspondant en cloche met en évidence l'idéal recherché. Ainsi que je l'ai écrit en 1960, je crois bon de répéter que le poids doit toujours être considéré comme la juste conséquence d'une conformation déterminée, mais ne représente absolument rien sur une conformation défectueuse. Et, ceci nous amène d'emblée à parler du **type** de l'Argenté de Champagne.

Chez tous les animaux, **le type** traduit la réalité globale de chacun d'eux. Il résulte d'une vision d'ensemble qui rassemble la taille, le poids, la structure des principaux tissus corporels et l'harmonie des formes. C'est une réalité difficile à saisir et qui a donné lieu à de nombreuses discussions eu égard à la part d'appréciation subjective qui lui était reprochée. Il n'en demeure pas moins vrai que la perception d'un type est à la base de toute sélection animale et doit faire l'objet de termes choisis pour le décrire aussi soigneusement que possible. A cet égard, le standard français est doté de mots et de phrases pleinement circonstanciées qui doivent retenir toute l'attention des éleveurs *« l'aspect général du corps est harmonieusement arrondi, sans parties saillantes. Cette conformation a pour conséquence de conférer au sujet une apparence massive lorsqu'on l'examine de profil ou de face. Cette constitution corporelle est la résultante d'une musculature puissamment développée, d'où une chair abondante, assez fine et compacte, assurant un bon rendement en chair de l'ensemble de la carcasse. Tous ces caractères confèrent une impression de rotondité bien équilibrée, qui doit être exigée sans défaillance. »*

Un lapin à vocation chair

L'importance de la rotondité des formes, de répartition harmonieuse et équilibrée est fondamentale. C'est un rapport de dimension et de direction des différentes régions du corps, où la structure osseuse et la constitution musculaire interviennent dans l'ensemble configuratif. Le mot massif mérite quelques explications, car il est trop souvent mal perçu et confondu avec ce qui est simplement volumineux. Cela évoque l'épaisseur, la consistance, le pesant au sens métallique du terme, c'est-à-dire plus encore l'objet dense que l'objet volumineux, qui doit ressortir de profil comme de face à l'examen visuel. Et il faut redire ici que la conformation massive est

pleinement associée à la notion de compacité de chair, ce que le standard précise bien. Il y a des années qu'à la suite des experts cunicoles américains, j'ai insisté sur l'importance de la compacité musculaire dans la sélection d'un lapin à vocation chair, comme l'est l'Argenté de Champagne.

J'ajoute qu'au cours d'expérimentations conduites en collaboration avec Roger LANAZ, il y a vingt-cinq ans, et poursuivies ensuite avec le Docteur KISSNER et Adrien DELHALLE, j'ai constaté une corrélation certaine, sur des modèles de pigmentation différents, entre l'argenture et la compacité musculaire, ce qui explique tout banalement le bon rendement en viande des lapins Argentés, et de l'Argenté de Champagne en particulier. Et, je ne saurais trop insister auprès des éleveurs comme des juges pour qu'au cours de leurs examens d'animaux, ils mettent bien en évidence cette qualité musculaire, à l'aide d'une palpation méticuleuse qui complète très avantageusement le coup d'œil. Comme l'écrivait Charles LECLAIRE dans l'article précité « *Ca s'explique avec les mains !* ». Il est, du reste, très aisé de détecter un sujet à chair compacte, qui est presque insaisissable à la main, donne une impression de lourdeur exceptionnelle quand on le soulève tout en ne paraissant pas forcément très épais en largeur. Bien entendu, chez les animaux particulièrement bien conformés, vient s'ajouter le développement de la musculature qui fait ressortir l'arrondi des formes, mais ceci résulte d'une étape de sélection complémentaire qui ne doit en aucun cas court-circuiter la présente.

Un profil en « arche de pont »

Un peu plus loin, le standard décrit toutes les parties du corps en commençant par la « *ligne dorsale légèrement arquée. Cet arc dorsal débute à la base de la nuque, pour atteindre son point culminant à la hauteur des hanches, et redescend ensuite, en pente douce vers la croupe qui doit être bien musclée, pleine et arrondie. Le râble, assez long, est très épais* ».

Ce profil en arche de pont est tout à fait caractéristique du port dorsal de l'Argenté de Champagne, et contribue à faire de l'épine dorsale, par ailleurs bien constituée, le support idéal du poids des parties molles suspendues entre les membres de devant et ceux de derrière, particulièrement les intestins. La plénitude musculaire qui accompagne cette ligne dorsale en s'étendant au râble, où elle s'extériorise au mieux avec des retombées sur la croupe, n'est pas seulement un bon indice d'animal viandeux, mais un signe de solidité corporelle et de force. Celle-ci est complétée par l'attachement correct des épaules et le développement régulier de la cage thoracique de bonne ampleur. Ainsi, le standard procède-t-il à une énumération descriptive telle qu'il suit « *La poitrine, correctement développée, est bien descendue entre les membres antérieurs. Les épaules bien attachées au corps sont, comme les bras, fortement musclés. Aux épaules fait suite une cage thoracique ample, pourvue de côtes régulièrement arquées qui vues de profil, déterminent une ligne latérale, elle-même arquée, se rapprochant graduellement vers la région fessière et les cuisses bien musclées et arrondies* ». Là encore, le développement de l'arrière-main doit se maintenir tout au long de la croupe jusqu'à l'extrémité des fesses. Enfin, les membres solides et bien d'aplomb complètent la description, de même que le positionnement de la tête et le port d'oreilles, qui ne portent à aucune remarque particulière, en dehors du fait que les contours de la tête, comme chez tous les lapins argentés sont franchement prononcés, ce qui donne l'impression d'une tête quelque peu ciselée.

Les Américains, tant dans leur standard que dans les articles écrits par des spécialistes comme Oren REYNOLDS dit « Monsieur Champagne », E. LOVEJOY, etc., se sont depuis longtemps beaucoup étendus sur l'importance du type et de tous ces éléments constitutifs. Le standard de l'.A.R.B.A. (1976-1980) décrit successivement toutes les parties du corps telles que souhaitées accompagnées des défauts légers ou graves concomitants. Ainsi, ressortent le corps étroit, le cou détaché, la flaccidité musculaire, les types ramassés ou mandolines, l'arrière-train mince, le râble étroit ou faible, la croupe osseuse ou heurtée, l'avant-train étroit ou déséquilibré... Dans les articles, le corps légèrement arqué et commenté abondamment avec toutes ses variantes fautives : le point haut en avant des hanches qui provoque la croupe heurtée et l'aspect bossu ; le même point trop en arrière avec la forme mandoline qui peut en résulter ; le démarrage de l'arc derrière les épaules avec l'ensellement qui en découle ; l'insuffisance de l'arc qui conduit au dos plat. De tels commentaires existent sur d'autres points tout aussi fouillés, et toujours reviennent les slogans répétés inlassablement : « *Le mot clé est l'équilibre des formes* » « *Le pourcentage d'habillement musculaire (dress-out percentage)* » « *rond de partout* »...

Il n'est pas vain d'insister lourdement sur toutes ces considérations quant au type de l'Argenté de Champagne, qui ont assuré de tous temps et à travers le monde la renommée de ses meilleurs représentants. Si on ajoute à ces caractères de race d'autres caractères d'élevage tels que le taux de conversion alimentaire, la productivité des femelles et la précocité des jeunes au sens réel du terme (% de viande mure, lié à la compacité musculaire) le qualificatif de race productive n'est pas ici exagéré.

Une race productive

Nous avons déjà fait état de chiffres avancés par L. MANIN dans ses écrits sur la race parus en 1910. Oren REYNOLDS a relaté aussi une expérience réalisée sur six femelles Champagne d'Argent prises au hasard, qui ont produit sept à huit jeunes jusqu'au sevrage, et dont le poids oscillait entre 1,800 et 1,925 kg à 56 jours. Adrien DELHALLE me disait, il y a dix ans, obtenir couramment, en rythme de six portées par an, 3 kg à trois mois, avec pour certaines femelles 3,200, voire 3,400 kg. En 1969, un jeune mâle, issu d'une portée de douze dont huit lapereaux étaient conservés, pesait 2,500 kg à 63 jours. Le R.P. Joseph DUCHAMP a fait en 1978, dans le bulletin de l'A.N.A.C. (Association des Argentés de Champagne) un très intéressant rapport avec courbe de croissance sur le croît de 70 sujets durant un an et demi. La ligne moyenne de croissance s'étalant de 2,700 à 3,500 entre trois et quatre mois les 3 kg à trois mois étant souvent atteints. Ces deux élevages étant à l'extérieur et sous auvent. Une étude comparative de différentes races de lapins élevées pour la chair en Belgique, et publiée en 1975 par A. BOMBEKE, F. OKERMAN et R.-J. MOERMANS dans la Revue de l'Agriculture, a porté sur 609 nichées et 5 130 jeunes de huit populations. L'Argenté Belge a fourni les résultats les plus favorables en ce qui concerne le poids moyen de la naissance à l'abattage, le rendement à l'abattage et l'indice de consommation, et s'est classé second après le Californien en considérant en plus, le nombre de jeunes par nichée et le nombre de nichées par nourrice et par an.

Ce sont là quelques exemples qui, loin d'être exhaustifs, méritaient d'être mentionnés, en exergue du descriptif standardique sur lequel nous revenons avec le chapitre **COULEUR** auquel est intimement lié celui de la **FOURRURE**.

La couleur et la fourrure

En 1963, la phrase traditionnelle, demeurée sans modification depuis 1912 : « *Couleur Vieil Argent, absolument uniforme sur l'ensemble du corps* » a été complétée par des explications sur la répartition pigmentaire des différentes catégories de poils. Ce qui permet de mieux comprendre de quoi il retourne Ainsi le standard précise « *Cette teinte est formée par la juxtaposition des couleurs propres aux différentes catégories de poils composant le pelage: les poils de soutien de couleur noire sur toute leur longueur; les poils de jarre proprement dits, dont les uns présentent une pointe blanche plus ou moins étendue alors que les autres sont entièrement colorés* ». De plus, alors que les anciens standards mentionnaient simplement : « *bourre ou sous poil bleu ardoisé* », la conception du texte de 1963 est beaucoup plus claire : « *La sous couleur, d'un bleu ardoisé foncé, est constituée par l'ensemble de la bourre et par la base des poils de jarre et de soutien, qui doivent être de cette même couleur* ».

Avant de poursuivre dans le jeu des couleurs provoqué par les diverses possibilités d'expression pigmentaire, il va être nécessaire de parler de la fourrure. Nous avons déjà souligné précédemment toute l'importance que les anciens auteurs attachaient à la fourrure de l'Argenté de Champagne, et il faut répéter avec Charles LECLAIRE (1963) : « *La fourrure et la couleur chez l'Argenté sont inséparables pour bien comprendre ce qu'est l'Argenté, et l'Argenté de Champagne en particulier* ». Or, là aussi, de 1912 à 1963, le standard ne parlait que de « *poil fin. soyeux, demi long* », ce qui est non seulement..., filandreux, mais vraiment peu exact. Le texte de 1963 a donc dû remettre les choses à leur place en indiquant que « *la fourrure est très dense, d'une bonne tenue tout en restant souple* », avec d'autres explications sur chaque catégorie pileuse que nous reprendrons plus loin.

Au préalable, n'ayons pas peur de dire que si le terme VIEIL ARGENT a prêté à des discussions byzantines, au cours des dernières décennies, c'est que beaucoup d'éleveurs ont été trop obnubilés par l'intensité de la nuance d'ensemble de la robe et par son uniformité. En voulant à tout prix et prioritairement supprimer ce qui leur paraissait trop clair ou pas assez uniforme, sans analyse rigoureuse du problème, ils ont tout simplement, par de mauvais accouplements dits correctifs, laissé de côté des éléments d'importance fondamentale comme la sous couleur et aussi la densité du pelage ; celui-ci étant suffisamment développé et de bonne tenue ; enfin, la répartition adéquate des différentes catégories de poils. Le même processus s'est produit avec le modèle chinchilla. Les choses étant ce qu'elles sont, et ces tendances dommageables s'étant atténuées depuis quelques années, il nous a paru tout de même indispensable de rappeler ces bévues pour bien mettre les éleveurs en face de leur responsabilité sélective, et faire encore mieux ressortir l'importance du complexe Fourrure/Couleur chez l'Argenté de Champagne.

Donnons donc la priorité à la fourrure, et commençons pour cela par lire le standard « *Ce sont les poils de jarre proprement dits et ceux de bourre qui déterminent la densité de la fourrure, qui doit être très forte* ». Les An-

glais HOUSE et WATSON parlaient déjà il y a cinquante ans d'extraordinaire épaisseur de la fourrure du Champagne. L'Allemand J. HEINTS, en 1919, écrivait aussi « *Il faut attacher du prix à l'épaisseur et à la longueur de la fourrure, parce que la valeur du pelage dépend presque uniquement de cela...* ». Je ne reviendrai pas sur les citations des anciens auteurs français faites à ce sujet, en ayant déjà parlé dans mon précédent article historique. Et le standard d'indiquer « *Les poils de soutien assez épais et très apparents sont suffisamment nombreux pour assurer une tenue correcte de l'ensemble de la fourrure...* ». Si, en effet, les poils de soutien sont un peu plus longs et un peu plus raides que les poils de jarre, ainsi que l'a écrit Ch. LECLAIRE, ceux-ci ont un diamètre assez développé. Une texture molle du pelage est autant à proscrire qu'une fourrure mièvre ou trop courte, car, en aucun cas, une fourrure laineuse ou floconneuse ne saurait convenir. Et là encore, il ne faut pas confondre souplesse et finesse de fourrure. Une fourrure souple et douce au toucher doit être la conséquence d'une bourre épaisse, comme l'avait déjà bien remarqué W.V.D. HENDE (1919) et non d'un amincissement du diamètre des poils de jarre et à plus forte raison des poils de soutien. Il y a lieu d'ajouter à cela que le pigment, pour s'exprimer convenablement dans un pelage doit pouvoir se répandre correctement dans des zones développées en conséquence.

La sous couleur bleu ardoisé foncé

La sous couleur qui, tout le monde l'a dit et écrit, doit être impérativement d'un bleu ardoisé foncé, nécessite pour bien se manifester une fourrure de la qualité sus décrite. Cette intensité pigmentaire progresse de la base des poils jusqu'à la pointe du sous poil où elle doit s'extérioriser pleinement. En reprenant le standard qui dit « *Cette sous couleur visible par transparence sous la partie blanche (pointe) des poils de jarre pigmentés de cette manière, produit la couleur fondamentale du manteau qui doit être bleuâtre pâle* », nous voyons bien toute l'importance de cette tonalité de fond sans laquelle l'argenture et le vieil argent en particulier ne peuvent réellement s'exprimer. Selon que les poils de jarre sont à pointe plus ou moins pigmentée, avec une sous couleur affaiblie, le résultat final peut alors passer en teinte de couverture de l'aspect farineux au gris d'âne foncé, mais dans tous les cas la tonalité argentée clair ou foncée n'existe pas. Et ceci est une vérité d'évidence qui échappe encore trop souvent à des censeurs hâtifs déclarant tout de go qu'un animal est trop pâle ou trop foncé, sans se soucier de cette couleur basale qui est la clef de voûte de tout lapin argenté. Tout concourt à ce défaut d'expression pigmentaire depuis le sous poil pas assez épais jusqu'à une baisse de tonalité d'ensemble, voire un panachage de sous poils de pigmentation différente, certains étant entièrement dépigmentés jusqu'à la base de poil. Il n'est que d'arracher une touffe de poil d'un animal à la fourrure ainsi défectueuse et de l'examiner à la loupe pour s'en rendre compte. Une attention particulièrement soutenue en France doit être portée à cette sous couleur, qui laisse souvent à désirer.

Chez l'Argenté de Champagne les poils de jarre proprement dits doivent être en majorité à pointe blanche. Sans même revenir sur l'histoire de la race, relisons encore le standard qui est très clair à ce sujet « *Lorsque les poils de jarre proprement dits, à pointes blanches, qui déterminent le caractère argenté, ne sont pas suffisamment nombreux, la couleur d'ensemble est trop foncée* ». Comme l'a souligné Ch. LECLAIRE « *C'est sur les poils de soutien (toujours entièrement colorés et débordants) qu'il faut jouer pour obtenir une teinte plus ou moins foncée et non sur les poils de jarre à pointe noire* ». Et de compléter encore cette assertion par le texte du standard « *Lorsque la sous couleur est insuffisamment intense et quand les poils de soutien ne sont pas assez visibles sur le manteau, la couleur d'ensemble est trop pâle et dite farineuse* ». Ce n'est que dans ce cas, osons le répéter sans désespérer !

La nécessaire uniformité de la teinte

De tous temps, l'uniformité de la teinte a été à l'ordre du jour en France. Dans l'esprit des anciens éleveurs cela se justifiait d'autant plus que le pelage des populations primitives était assez hétéroclite et que l'irrégularité de l'argenture allait de pair avec des traces de panachure ! On a recherché également, pour les besoins de la pelletterie, aux beaux jours des grands marchés troyens, une certaine unité d'intensité de teinte pour pouvoir assembler des lots de peaux aussi homogènes que possible. Par la suite, la cuniculture classique suivant en cela la bannière d'Eugène MESLAY s'est attachée méticuleusement à ce que cette uniformité « *englobe tout l'animal, sans en excepter le nez, les oreilles, les pattes et la queue* ». Les résultats dans ce domaine ont dépassé tous les espoirs permis, mais il faut tout de même savoir que chez des animaux à forte sous couleur, certaines extrémités du corps étant moins fourrées, comme c'est le cas au niveau du nez, la teinte foncée a tendance à ressortir. Là encore, il faut agir avec nuance en ne cherchant à atténuer cette extériorisation naturelle que par une extension des parties plus fourrées, et certainement pas en diminuant la sous couleur de l'ensemble du manteau.

ARGENTÉ DE CHAMPAGNE

POIDS - 4,000 kg (minimum) - 4,500 -5,000 kg (ideal) - 5,500 kg (maximum).

TYPE - Corps harmonieusement arrondi, d'apparence massive.

Musculature puissamment développée.

Ligne dorsale légèrement arquée. Râble très épais.

Croupe et cuisses pleines et arrondies.

Poitrine bien descendue. Epaules bien attachées.

FOURRURE - Très dense, de bonne tenue et souple.

Bourre et poils de jarre fournis.

Poils de soutien très apparents et épais.

COULEUR - «Vieil Argent » uniforme.

Sous couleur bleu ardoisé.

Teinte fondamentale du manteau bleuâtre pâle.

Ongles noirâtres.

Yeux brun noirâtre (iris).

De toute façon, restons toujours très mesurés dans nos appréciations en nous gardant bien d'infléchir notre choix sur les caractères aussi fondamentaux que le sont la sous couleur et le développement pileux tel que sus décrit.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette merveilleuse race qui a fait le tour du monde, et qui possède déjà une longue histoire dans des pays comme les Etats Unis, l'Allemagne, la Suisse et tant d'autres, où son élevage est solidement implanté, après que leur cheptel d'origine eut traversé nos frontières. Les quelques différences dans les tonalités et plus rarement dans les noms ne doivent pas nous faire oublier que partout les qualités maîtresses de la race ont été toujours sauvegardées, parfois même renforcées, et que le flambeau de nos campagnes troyennes a été transmis à travers tous les continents.

En France, grâce aux efforts du Président COMMUNAUX, de Charles LECLAIRE et de l'état-major de l'Association Nationale de l'Argenté de champagne (.A.N.A.C.), cette vieille et noble population demeure, selon l'expression d'Oren REYNOLDS.

« LE PLUS GROS PETIT LAPIN AVEC LA BEAUTE D'UN ROI ».

Le Fauve de Bourgogne : son historique

L'éleveur de lapins

N° 6 Octobre et 7 Décembre 1979

A propos des effets de la domestication sur le lapin, Eugène MESLAY écrit en 1900 : « *Le gris primitif se retrouve encore plus ou moins clair ou foncé, mais souvent il a disparu, remplacé par le roux, le rougeâtre, le jaune, l'isabelle, le café au lait, etc.*

Tantôt une de ces couleurs existe seule sur le même animal, tantôt plusieurs y sont rassemblées soit distinctes, soit irrégulièrement confondues.

Placez la volonté de l'homme en présence d'une de ces variations de taille ou de couleur ; d'accidentelles ou de passagères qu'elles pouvaient être, il les rendra, au moyen de la sélection, constantes et héréditaires, créant ainsi ce qu'on appelle une race ».

On ne peut résumer plus clairement les phases d'obtention et de perfectionnement d'une population raciale comme le Fauve de Bourgogne.

Ces variations de tonalité dans la teinte agouti (gris garenne) sont, en effet, connues depuis fort longtemps. Dans sa classification restreinte, le cours d'Agriculture de l'abbé ROZIER (1809) mentionne la couleur fauve chez le lapin commun. Celle-ci est reprise et adaptée à différents types (Géant - Bélier - Hollandais...) par les principaux auteurs français et étrangers du 19ème siècle.

Au début du siècle...

Il revint à Albert RENARD, de la Celle Saint-Cyr (Yonne) le mérite de s'attacher à un peuplement de terroir de taille moyenne et de pelage fauve, et d'en entreprendre l'amélioration au début de notre siècle. Dans le numéro du 23 novembre 1919 du journal «L'Acclimatation », A. RENARD trace l'historique du Fauve de Bourgogne avec précision. Il nous rappelle en premier lieu qu'il ne s'agit pas « *d'une race nouvelle obtenue par un travail de croisement de différentes races entre elles* », mais d'une population « *dont l'existence, d'après les renseignements recueillis à bonne source, date d'au moins un siècle, sinon plus* ». Observation préliminaire et fondamentale, qui distingue, au plan de la méthodologie créatrice, cette race du Géant Blanc du Bouscat, par exemple, puisque ce dernier est issu du croisement de trois populations Champagne, Angora, Flamand. Mais laissons poursuivre RENARD, dans le même article « *Primitivement l'animal qui nous occupe était un vulgaire lapin de choux élevé à la diable comme tant d'autres par les paysannes bourguignonnes qui n'avaient aucun souci des principes d'hygiène, de sélection ou de consanguinité. Il est incontestable qu'alors, avec de telles méthodes, la mortalité a dû être élevée et qu'il s'est produit une sélection naturelle faisant disparaître les sujets les moins robustes. On peut s'expliquer qu'avec ce régime, les survivants aient été d'une vigueur et d'une rusticité merveilleuses, qualités qu'ils ont transmises à leurs descendants* ». Autre remarque intéressante de la part de RENARD : « *Autrefois, sa robe fauve n'était pas uniforme comme aujourd'hui ; on trouvait fréquemment des sujets avec une liste blanche en tête, le tour du cou blanc, ainsi que le bout des pattes* ». Il s'agit bien là des marques caractéristiques de la panachure, qui furent à l'origine de nombreuses races, chez le lapin comme chez d'autres espèces, dont la manifestation la plus typique appartient au Hollandais, par le canal du Brabançon, et dont certains traits plus atténués ont été le propre de races, comme le Bleu de Saint Nicholas jadis. RENARD poursuit : « *Le lapin Fauve de Bourgogne est rustique et prolifique ; la femelle donne des portées à partir de l'âge de six mois ; elle est féconde comme la terre qui la nourrit et les nichées sont en moyenne de six à huit petits qui naissent exactement de la couleur des parents... A trois mois, âge auquel s'empressent déjà de le vendre les paysannes bourguignonnes, il pèse généralement 2 kg... Chair succulente, ferme et serrée, jamais filandreuse. Il s'engraisse facilement, car il possède un excellent appétit sans cependant pour cela être un raffiné ou un délicat. Adulte le mâle pèse une moyenne de 4 kg, la femelle arrive facilement à 4,5 kg qu'elle dépasse parfois. Ce n'est donc pas un Géant, mais seulement, et c'est assez, un bon lapin de rapport pratique venant vite et bien... Comme lapin de rapport, il peut être opposé aux meilleures races, aucune ne lui est supérieure et beaucoup sont loin de l'égaliser.* »

Si j'ai insisté sur cette présentation originelle de la race, c'est pour bien faire ressortir, non seulement le but pratique poursuivi par RENARD comme par les grands cuniculteurs Français du début du siècle les DULONG, BERNHARD, LEMARIE et d'autres, mais aussi leur sens de l'observation et les associations d'idées pertinentes.

tes qui en résultaient.

La localisation de départ

Un dernier mot sur la localisation du Fauve de Bourgogne. Voilà ce qu'en dit RENARD *«Son aire géographique est assez restreinte, bien qu'aujourd'hui il se répande un peu partout. On le trouve fréquemment dans la Bourgogne, à partir de Dijon, dans la Côte d'Or; il ne se voit dans la Nièvre que jusqu'à Clamecy pour ensuite entrer dans l'Yonne où on le rencontre plus communément que partout ailleurs, mais ne dépasse guère la ligne allant de Sens à Montargis, dans le Gâtinais. Il ne franchit pas la limite des départements de l'Yonne et de l'Aube; et en bon voisin il laisse cette partie de la Champagne à son frère l'Argenté»*. Son esprit conquérant s'est manifesté avec beaucoup moins d'aménité depuis ! Avant de poursuivre plus avant sur l'évolution du Fauve de Bourgogne en France et ailleurs, revenons sur quelques observations générales ayant trait à l'histoire des races. Le rôle des obtenteurs, comme le fut RENARD, a été de capter dans un peuplement primitif des animaux d'un type particulier pour en assurer ensuite, grâce à un tri sévère et à des accouplements appropriés, une reproductibilité aussi régulière que possible dans la descendance, tout en procédant au fil des générations à un affinement de certains traits en tendance évolutive, dans des directions choisies. A partir de là, deux constatations peuvent être faites. Primo, la situation originelle d'un peuplement a pu apparaître semblable un peu partout dans le monde, passant longtemps inaperçue, puis retenant subitement l'attention d'un éleveur, qui entreprend sa sélection. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que des races analogues aient pu être obtenues dans différents endroits (continents, pays, régions) et à des périodes plus ou moins rapprochées, sans contact particulier entre elles. Secundo, les orientations sélectives évoluent plus ou moins rapidement dans telle ou telle direction, selon les choix, et il est rare que l'obtenteur ait pu atteindre le degré de perfection qu'il s'est fixé. Il appartient à ses successeurs de poursuivre son œuvre pour ce faire.

La première constatation ne peut être mieux illustrée que par l'extériorisation au début du siècle de la race dite Néo-Zélandais roux aux U.S.A., issue de peuplements de terroir de teinte fauve (golden fawn), comparables aux lapins fermiers bourguignons de RENARD. Les rapports écrits des spécialistes Américains ne laissent planer aucun doute sur les ressemblances certaines de ces peuplements d'origine. De plus, les résultats obtenus, au cours des premières approches sélectives, consacrent sans aucun doute la parenté biologique étroite de ces deux populations, Bourgogne et Néo-zélandais, d'origine géographique différente. Ce fut, du reste, l'avis autorisé des Professeurs NACHTSHEIM et LIENHART, ainsi que des spécialistes cunicoles Helvétiques WIEDMER et BRAUNER.

La seconde constatation ressort de l'évolution proprement dite des Bourgogne et des Néo-zélandais depuis soixante ans. Commençons donc par suivre celle du Bourgogne, en partant des termes de la première monographie présentée par RENARD, et adoptée par la commission des standards de la Société Française de Cuniculture, le 22 avril 1914.

Le Fauve de Bourgogne selon RENARD

« Formes harmonieuses, larges, fortes et ramassées... Bien proportionnées sans parties saillantes, arrondies... râble fort court et épais... »

Cou court et gros dans les deux sexes... Pattes courtes et fortes. »

Voilà qui dénote parfaitement la recherche d'un lapin à vocation chair Pour ce qui est de la tonalité, RENARD, après avoir réussi à l'uniformiser sur le manteau la désirait la plus chaude possible et la plus uniforme. Dans la monographie précitée, il est déjà écrit : *« En principe le fauve doit dominer et la partie blanche être la moins apparente possible »*. Ma regrettée et grande amie, Melle LEMARIE, créatrice du Havane et du Grand Russe, qui avait bien connu RENARD m'écrivait en 1959 *« Il a toujours eu un but fixé d'une manière précise et ne s'en est jamais écarté. Je l'ai entendu dire : Je veux trois choses : 1) un lapin moyen petit 2) poussant vite 3) ayant une très bonne chair... Après avoir obtenu ces trois qualités, il s'est occupé de renforcer la couleur jaune trop pâle à son avis, et à orienter sa création vers une teinte orange feu. »* Dans différents numéros de Vie à la Campagne, et notamment les numéros spéciaux consacrés aux lapins de 1923 et de 1927, on peut voir des photos de Fauve de Bourgogne appartenant à Albert RENARD, qui témoignent mieux encore que tout commentaire écrit de l'état de sélection de la race et des objectifs déjà atteints à cette époque. Bien entendu, les émules de Renard, qui ont pour nom, parmi les principaux sélectionneurs, FREMAUX, CHAUVEAU, LEMOINE, AUPETIT, LANAZ, BERNARD et DELHALLE, en magnifiant la tendance sélective de l'originateur, ont permis à la race de devenir ce qu'elle est actuellement, au sein d'une puissante Association que dirige, de main de

maître, mon excellent ami Roger FRANQUEVILLE.

A l'étranger, le Fauve de Bourgogne se répandit très vite en Italie, en Belgique et à partir de 1933 en Suisse. Dans ce dernier pays, la population Fauve de Bourgogne a toujours été très florissante et animée par une Association d'Éleveurs particulièrement dynamique. Il convient d'ajouter que les éleveurs belges, également nombreux et passionnés, ont joint leurs efforts aux éleveurs français, depuis de nombreuses années, au sein de l'A.E.L.F.B.

Le Néo-Zélandais roux... aux Etats-Unis...

Parallèlement à cet essor continental, l'homologue américain du Fauve de Bourgogne, le Néo-zélandais roux, s'est développé en tant que lapin de chair et pour sa couleur chatoyante. Exploité tout d'abord en Californie, il pénètre progressivement dans d'autres états et c'est ainsi que, dès 1915, plusieurs élevages sont mentionnés dans l'Iowa et dans l'Indiana. Fred R. APPLGATE a relaté, dans l'intéressante brochure publiée par le Club Américain de la race, les phases de perfectionnement du Néo-zélandais durant la première partie de ce siècle et jusqu'aux années soixante, qui s'apparentent à celles du Fauve de Bourgogne. Ayant eu sous les yeux cet opuscule, en 1958, j'ai été frappé de voir chez l'auteur précité, ainsi que dans les observations faites par d'autres spécialistes, comme Al. MEYER et C. KRUEGER, la similitude biologique entre le Bourgogne et le Néo-zélandais, en même temps que la minutie avec laquelle les Américains, tout en recherchant d'une façon plus systématique que les cuniculteurs européens, et surtout plus tôt, le type chair, portaient leur attention sur tous les caractères qui composent un standard.

...en Allemagne...

L'Allemagne, sous la houlette du « Vieux Maître Juge », mon ami Friedrich JOPPICH, importa les premiers Néo-zélandais Roux, par l'intermédiaire de l'Irlande, en 1930. Le Professeur NACHTSHEIM, qui avait été séduit par les performances utilitaires de ce lapin aux U.S.A., encouragea vivement son élevage. Son développement fut toutefois endigué pour deux raisons. La première due aux faibles qualités et sans doute l'inadaptation des sujets importés, qui ne répondirent pas aux espoirs soulevés. La seconde, occasionnée par le refus des autorités du troisième Reich de le situer comme race utilitaire, suspectant sa lointaine et occasionnelle parenté avec le Lièvre Belge. Il faut savoir qu'à l'époque, toutes les races décrétées à vocation sportive par le gouvernement Allemand, étaient purement et simplement mises à l'index. Pour pallier ce bannissement, les cuniculteurs proposèrent d'en faire une variété du lapin de Vienne. Ce qui fut refusé. Ainsi la race tomba en décrépitude et ce, jusqu'à la chute du régime hitlérien. Il fallut repartir à zéro dans les années cinquante, avec des importations d'animaux en provenance de France, de Suisse, d'Autriche et de Hollande, ce qui signifie avec un fort pourcentage de Fauve de Bourgogne. Il est, du reste, écrit noir sur blanc, dans la brochure publiée en Allemagne par OERTEL et SPÖRER sur le Néo-zélandais roux, que la grande partie de son élevage actuel provient de reproducteurs Fauve de Bourgogne. Une Association d'éleveurs, le D.R.N.C., fut fondé en 1957 par mon vieil ami, le Docteur KISSNER de Darmstadt, qui entreprit alors un travail colossal d'amélioration génétique de portée internationale. A Essen, en 1960, au cours d'un colloque international, furent scellées les bases de ce travail zootechnique de haut niveau. Aujourd'hui, sous l'étiquette Néo-zélandais, l'Allemagne possède un cheptel Fauve de grande qualité, dont la meilleure vitrine récente fut la présentation de 600 sujets à l'exposition de Stuttgart 1978.

L'Angleterre élève depuis longtemps des Néo-Zélandais roux de souche américaine, mais dont le type beaucoup trop fin laisse particulièrement à désirer, les résultats sélectifs étant, de plus, souvent disparates.

La Hollande, au même titre que le Luxembourg et l'Autriche, élèvent des Fauves de Bourgogne et des Néo-zélandais roux. Pour les deux derniers pays mentionnés, la nuance est si subtile au niveau du phénotype qu'on ne peut même pas parler de rameaux différents, les sériations pouvant s'effectuer au sein d'une même portée, selon les variations de tonalité ou de type parfois minimes, et de toutes façons purement arbitraires ! Il n'en est pas de même en Hollande où la population Néo-zélandais roux, de loin la plus nombreuse, a longtemps suivi la ligne anglaise, avec un petit type assez fin, tout en étant beaucoup plus homogène que le cheptel d'outre-manche. Depuis quelques années, des importations en provenance d'Allemagne ont rapproché cette population, en type notamment, de sa consœur germanique. Le Jaune de Bourgogne Hollandais, puisque tel est son nom, déperissait en nombre et en qualité jusqu'en 1974 où, grâce à l'exposition européenne d'Hertogenbosch, des apports de Fauve Suisse fournirent un coup de fouet bienfaiteur. J'ai constaté ce renouveau en 1976, sur un cheptel cependant encore réduit.

Ces quelques observations, très rapidement relatées, à propos d'animaux diversement classés, mais appartenant à une même population raciale, au sens biologique du terme, démontrent à suffisance combien certaines dénominations relèvent souvent de considérations arbitraires, d'où la précarité de leur utilisation dans bien des cas. Le suivi de l'évolution réelle des Races, depuis leur origine inventoriée jusqu'à la période contemporaine de leur existence, a une toute autre valeur significative. Ce qui me fait regretter maintes fois, quand j'assiste à des discussions aussi oiseuses que leur ton est péremptoire devant des cages de lapins, que les animaux ainsi appréhendés ne puissent déclamer leur pedigree à la face des hommes qu'ils préoccupent. Cela tarirait rapidement leur salive et leur superbe, en stoppant le long cortège de leurs élucubrations.

Le fauve de Bourgogne : ses caractéristiques

Comme toute population individualisée, les caractéristiques du Fauve de Bourgogne sont codifiées dans un texte descriptif, qui est le Standard de la race.

Au cours des lignes qui vont suivre, nous avons l'intention de commenter ce standard pour bien en détacher les grands traits, tout en approfondissant certains points particuliers, afin de permettre d'apprécier les limites de variation des caractères dits de race compatibles avec l'utilisation des sujets pour la reproduction.

Un poids idéal de 4 a 4,5 kg

Appartenant à la catégorie des races de taille moyenne, son poids doit osciller entre 3.5 à 5 kg, avec une fourchette idéale comprise entre 4 et 4,5 kg. Il est bien précisé dans le texte standard que « **la taille est proportionnée au poids du sujet compte tenu de sa conformation trapue et massive. Elle ne doit jamais tendre vers le gigantisme** ». Voilà qui délimite bien le contexte structural de l'animal. Poids, taille et conformation sont ainsi liés pour faire mieux ressortir le type des sujets. Nous ne pouvons que répéter ici ce que nous n'avons cessé de dire et d'écrire depuis vingt ans ; le poids doit être considéré comme la juste conséquence d'une conformation déterminée, mais ne représente absolument rien sur une conformation défectueuse. Et si le manque de développement est un défaut majeur, la taille démesurée et l'excès pondéral sont tout aussi graves. Sur le plan utilitaire, comparer et trier les lapins dans leur phase de croissance uniquement sur le poids et le développement, c'est tout simplement confondre la précocité vive ou absolue (augmentation dans le temps du poids de l'animal vivant) à la précocité vraie où intervient en plus l'aptitude du lapin à être mieux conformé pour l'abattage (viande mûre).

Trapu et massif...

Qu'entend-on par aspect trapu et massif ? Le Larousse nous apprend que trapu, synonyme de ramassé (mot utilisé dans l'ancien standard), signifie **gros** et **court**. Quant à « massif », cela évoque l'épaisseur, la consistance, le pesant au sens métallique du mot, c'est -à dire plus encore l'objet dense que l'objet volumineux.

Le standard nous dit aussi « **Cette conformation (trapu et massif) se manifeste dans la longueur du corps, comme dans sa largeur et sa hauteur (profondeur).** » Cette phrase rappelle d'une façon très opportune aux éleveurs qu'il ne suffit pas qu'un lapin soit large et court pour être dit « bien conformé ». Un lapin large peut n'avoir aucune tenue, et être totalement dépourvu d'allures et du plus élémentaire maintien. Le cas extrême se situe chez le lapin qui, posé sur une table, s'écrase comme un tas ! Il y a longtemps que Harry RICE aux U.S.A. et Jean-François RAMBAUD en France, se sont élevés contre cet aplatissement spectaculaire, trouvé notamment chez certains Néo-Zélandais. Sans profondeur du corps, pas d'équilibre ni de prestance.

L'interprétation du mot « trapu » est souvent confondue avec un raccourcissement exagéré du tronc de l'animal, ce qui conduit inmanquablement au bout de quelques générations, à l'apparition d'un dos plat avec une croupe abrupte. Chez le Bourgogne, la ligne de dos doit être « **légèrement bombée** ». Etant, par ailleurs, gros et massif, c'est-à-dire rond et bien musclé sur tout le corps, il paraît court. Ce n'est donc là qu'une conséquence de tout un ensemble morphologique, et non un objectif limitatif. La lecture de tout le paragraphe consacré au type, dans le standard, en fait foi.

Quand le standard parle de « **puissante musculature laissant apparaître au toucher une chair ferme et serrée** », cela fait encore mieux ressortir la notion de compacité de chair au sein d'un bon développement musculaire, tel qu'il ressort du vocable « massif ».

« **Ces caractères confèrent au sujet une impression, bien équilibrée, de puissance uniforme, qui doit être exigée sans défaillance.** » Nous touchons là à l'harmonie des formes qui doit rester le propre de tous les lapins, et qui signe la personnalité de l'animal. Là encore, il faut savoir que l'aspect trapu et massif ne conduit pas aux traits grossiers et à une démarche lourde ou déséquilibrée. Les qualités d'équilibre entre les parties du corps, combinées avec une certaine fierté dans le port et une grande aisance dans les mouvements doivent toujours demeurer.

Une tête forte et large chez le mâle

Examinons maintenant les parties du corps dans l'ordre adopté par le standard, en commençant par la tête. « **Portée par un cou court et peu visible, paraît de ce fait bien collée au corps. Forte et large, ronde et non busquée chez le mâle, elle est légèrement plus allongée chez la femelle et présente plus de finesse générale** ». Le premier point traduit fidèlement l'observation la plus banale réalisée sur un lapin de conformation massive et trapue. Cela exclut toute nuque déprimée résultant d'une insuffisance musculaire avec une éventuelle faiblesse des ligaments vertébraux. Mais le terme « lapin sans cou » est évidemment caricatural, car les sept vertèbres cervicales existent chez le Bourgne, comme chez tous les lapins. La distinction dans les formes de tête selon le sexe est là pour rappeler que le dimorphisme sexuel doit apparaître nettement, chez les adultes en particulier. Il y a lieu toutefois de bien préciser que la tête du mâle « **forte et large, ronde...** » ne veut pas dire tête grossière, de taille démesurée dans toutes ses dimensions. Là encore, les proportions avec les autres parties du corps doivent être conservées. L'expression « **légèrement plus allongée...** » pour la tête de la femelle signifie aussi qu'une tête longue, quelque peu disproportionnée avec le reste du corps, n'est pas de mise ici. Compte tenu du dimorphisme sexuel ramené à sa juste valeur, un front large, avec un bon écartement des yeux, est toujours souhaitable. Le museau étant d'une largeur appropriée aux autres parties de la tête, les mâchoires doivent être convenablement remplies, et suffisamment larges dans chacun des deux sexes. Pas de nez pincé ou de museau de brochet ni de tête rétrécie à la naissance des oreilles, y compris chez la femelle. Enfin, une tête aux contours bien dessinés est un indice d'une répartition équilibrée de la musculature du corps et d'une fourrure adéquate, tant il est vrai que la tête est un lieu d'expression idoine des habits naturels d'un animal ! Quand le standard parle des yeux « **bien ouverts** », cela veut aussi dire qu'ils soient expressifs, vifs et brillants. La paupière doit adhérer convenablement au globe oculaire, qui est modérément saillant. Il faut éviter les paupières pendantes, réceptacle de choix aux pénétrations d'agents étrangers les plus divers également, l'œil dit de bœuf qui caractérise une prééminence trop accentuée du globe oculaire. Les expressions «yeux gras » et « yeux lardés » traduisent des degrés d'expression de l'étendue apparente de la membrane nictitante sur l'œil. Ce sont là aussi des défauts. Enfin, l'iris « brun marron » exclut toute dilution trop accentuée de cette teinte, et bien évidemment le beige grisâtre.

Des oreilles robustes, velues, bien droites...

Au chapitre des **oreilles**, le standard les demande « **robustes, velues, portées bien droites, bien serrées à la base** ». Tous ces adjectifs sont à respecter sans omission. La mauvaise tenue des oreilles vient, la plupart du temps, du fait que celles-ci manquent de robustesse, sont trop fines et glabres sur une partie ou la totalité de leur surface. Mais ce qu'il convient de rechercher tout particulièrement, c'est une **base d'oreilles** forte et assez large, sans laquelle le port droit et la position serrée à la base ne peuvent pleinement se manifester. Les défauts correspondants sont oreilles minces, aiguës, étalées, en choux ou trop lourdes. La longueur doit être, selon le standard, « **proportionnée à la taille du sujet, jamais excessive et ne dépassant pas 12 à 13 cm** ». En fait, selon le développement corporel de l'animal, la longueur oscille entre 11 et 13 cm. Si des oreilles trop courtes signent le plus souvent un trop petit modèle, à l'opposé une longueur excessive va le plus souvent de pair avec un cadre démesuré qui tend vers le type géant.

Je n'insiste pas sur le fanon, prohibé chez le mâle, toléré chez la femelle, s'il est régulièrement développé

Pas de dos anguleux ni de croupe osseuse

Nous en arrivons au **tronc**, évidemment principale partie du corps, en commençant par la ligne du dos, qui fait

suite à une nuque forte et courte, légèrement bombée et se terminant dans une inclinaison assez prononcée pour former une croupe bien musclée, pleine et arrondie, le râble étant épais. Le rappel d'une nuque forte et courte peut sembler faire double emploi avec le texte consacré au cou. C'est tout à fait intentionnel pour bien marquer la liaison entre la tête et le dos sans laquelle le type de l'animal est inexistant. S'élevant graduellement, la ligne du dos simule une arche de pont très évasée dont la structure tissulaire est un signe de solidité corporelle et de force. En raison de l'absence d'os entre les côtes et les cuisses, la voûte formée par le dos et les lombes a une importance constitutive fondamentale. Quand on sait que chez le lapin, la longueur lombaire est égale ou même dépasse légèrement la longueur dorsale, il n'est pas besoin d'insister davantage sur l'importance de telles régions du tronc, tant sur le plan fonctionnel que du point de vue productif (zones viandeuses). Les principaux défauts rencontrés à ce niveau sont le dos anguleux, le dos ensellé et le dos de carpe. Egalement, un râble insuffisamment développé. L'aspect visuel doit être complété par une palpation manuelle approfondie pour apprécier correctement la qualité recherchée. Ce qui est aussi vrai pour l'arrière-main avec des « **hanches bien arrondies, qui se prolongent en région fessière, et cuisses bien musclées et arrondies** ». La largeur et l'épaisseur de la croupe ne doit en effet pas se limiter à la région des hanches, mais descendre aux extrémités des fesses. Toutes les aspérités osseuses doivent être le plus atténuées possible. Les défauts notoires étant la croupe dite osseuse, la croupe pincée et la croupe dite hachée. Dans tous les cas, l'ampleur et l'arrondi des formes doit faire ressortir une viande ferme et lourde, ce qui ne signifie pas seulement une extrême largeur, souvent au contraire indice d'une flaccidité musculaire à rejeter.

Le standard évoque pour ce qui a trait à l'avant-train des « **épaules bien attachées au corps et fortement musclées, ainsi que les bras** ». Chez un lapin trapu et massif, c'est la suite logique de la « **nuque forte et courte** ». La puissante musculature demandée marche de pair avec la même exigence requise pour les régions dorsolombaires et de la croupe. La « **cage thoracique ample** » est le lien de conformation souhaité en dehors de son rôle fonctionnel. Parmi les défauts concomitants, citons l'insuffisance de musculature et son manque de densité engendrant un avant-train aminci avec peau flasque à l'opposé, l'excès de graisse aux épaules, aisément décelable à la palpation. Et également ce que l'on nomme des épaules mal fermées. Ce qui est souvent occasionné par un relâchement des muscles attachant l'omoplate et le bras à l'appareil des côtes. Il s'ensuit que l'articulation de l'épaule avance alors et ressort, tandis que les bras et le coude s'écartent du ventre creux derrière la pointe de l'épaule. L'animal en mouvement paraît décau.

Des pattes courtes et fortes

« **Les pattes de devant sont assez courtes, fortes et bien droites. Elles posent nettement, mais légèrement sur le sol. Les pattes de derrière, courtes et fortes, sont bien d'aplomb.** » Ce texte du standard se passe de commentaires. En dehors des malformations squelettiques habituellement rencontrées : pattes en X, en O... il y a lieu d'insister, parmi les défauts majeurs, sur l'ossature trop fine des membres, supportant mal l'ensemble corporel sur la faiblesse d'appui des pattes antérieures, qui donne l'impression que tout le poids du corps repose sur elles ; sur, également, le manque d'aplomb des pattes postérieures. Profitons de cette occasion pour rappeler l'importance d'un équilibre de conformation, où l'appui du tronc puissant et harmonieusement construit sur des membres solides est un impératif fonctionnel.

Une fourrure dense et lustrée

Avant d'aborder le chapitre de la couleur, regardons rapidement les caractéristiques de la **fourrure** du Fauve de Bourgogne, car la texture pileuse conditionne pour une bonne part l'expression colorée apparente de l'animal. Le standard parle de fourrure « **dense et lustrée** », en précisant ensuite que les poils de jarre et les poils de bourre déterminent cette densité. La mention concernant les poils de soutien apparents est là aussi pour rappeler que ce sont eux qui assurent la bonne tenue de la fourrure. Une fourrure dense offre une résistance quand les doigts sont passés au travers. Elle revient ensuite lentement à sa position naturelle. Cette épaisseur de fourrure se retrouve à des degrés plus ou moins prononcés et selon la constitution du pelage sur toutes les parties du corps. C'est ainsi un des facteurs importants de la résistance à l'usure des pattes, qui doit faire l'objet d'une attention toute particulière de l'éleveur. Un pelage mièvre est à tous égards un énorme défaut. Les aspects laineux, mous, satinés ou rugueux doivent être corrigés par des accouplements appropriés.

Une couleur fauve roux très intense

La couleur doit être « **d'un fauve roux, très uniforme, intense et pure, d'une tonalité vraiment chaude** ».

Pour une compréhension aisément rapide de cette teinte, il faut déjà savoir que le Fauve de Bourgogne, au même titre que le Néo-Zélandais roux et que le Doré de Saxe, relève au point de vue pigmentation du modèle dit Agouti, qui est celui du lapin de garenne. Très succinctement, ce modèle recèle sur le dessus du corps une répartition tout à fait particulière des deux sortes de pigments mélaniques : l'Eumélanine pour les parties noires ou grisâtres, et la Phaeomélanine pour les parties jaunes ou roussâtres. Ces deux catégories de pigments existent chez le lapin de garenne, et ressortent nettement sur le manteau par l'alternance de zones jaunes et noires d'apparence annelée sur toute une partie de la longueur des poils de jarre proprement dits. Chez un lapin Fauve, le pigment noir a disparu pour ne laisser transparaître que le pigment jaune roussâtre, y compris sur les poils de soutien qui, chez le garenne, sont entièrement noirs. Ceci est évidemment très schématisé pour les besoins d'une explication sommaire de base. Toutes les nuances intermédiaires entre la teinte garenne et la teinte fauve peuvent bien entendu exister, provoquées par tous les facteurs (génétiques, anatomiques, physiologiques, etc.) qui conditionnent les différentes expressions colorées.

Une teinte pure sans traces noirâtres

On peut discuter indéfiniment du terme « Fauve roux », et de l'exacte couleur qu'il signifie, et qui est donc recherchée. Ce qui demeure fondamental, c'est l'obtention d'une teinte pure, c'est-à-dire exempte à la vue de traces noirâtres, que l'on qualifie de sales. Les zones particulièrement sensibles à cette apparition sont la tête, les oreilles et leurs bordures plus spécialement, ainsi que l'arrière-train. On parle alors de couleur enfumée et de liseré noirâtre des oreilles. Ce sont là de graves défauts qu'il est nécessaire de combattre avec la plus vigilante attention, car ils sont extrêmement tenaces. Une fois cette pureté obtenue, il convient de rechercher l'uniformité de la teinte de la tête, des oreilles, du manteau et des membres sachant que les flancs et les pattes sont les régions les plus sensibles à la décoloration. Enfin, l'intensité, mais plus spécialement la chaleur de la teinte, sont à rechercher. Le standard insiste pour que « **la couleur descende dans l'ensemble du pelage le plus profondément possible** ». C'est effectivement un bon indice de réserve pigmentaire, bien qu'il soit malaisé de distinguer en inspectant la fourrure d'un lapin les incidences de la charge pigmentaire, de la structure des poils, du grand nombre de variables génétiques et environnementales qui convergent ou divergent pour produire tel ou tel effet visible de coloration. Pour toutes ces raisons, il semble plus raisonnable de s'en tenir à des points de ralliement essentiels, comme la pureté, l'uniformité et le ton chaud, à propos de teinte, que de dissenter inconsidérément sur des nuances par trop subtiles, qui ne trouvent le plus souvent aucune interprétation correcte dans les mots. Pour ne pas trop se dérober, disons que la teinte idéale présente une certaine ressemblance avec la couleur de la carotte dite rouge, mais ce n'est là qu'une approche comparative empreinte d'une vision typologique dont je me méfie fortement dans la pratique de l'élevage.

Par opposition au modèle unicolore, qui est le propre des lapins où l'Eumélanine est présente sur toute l'étendue des différentes catégories de poil (noir, bleu et brun), le modèle Agouti laisse transparaître des zones plus pâles, voire décolorées en surface, sur tout le dessous du corps et autour des yeux. C'est pourquoi le standard mentionne que « **le ventre, le menton, la face inférieure de la queue, ainsi que le cercle qui entoure les yeux sont en général plus pâles** ». Ce n'est là, à vrai dire, qu'une simple constatation de fait, qui subit toutes les variations de nuances expressives, sans que cela soit suffisamment important pour entraîner des appréciations ayant une quelconque influence sur la valeur d'un sujet. Ce qu'il faut surtout retenir, pour rester dans la ligne originelle d'Albert RENARD, c'est que « **le fauve doit dominer et les parties plus pâles doivent apparaître le moins possible** », selon les termes mêmes du standard.

Les principaux défauts de coloration rencontrés sont donc l'impureté de la teinte telle que cela a déjà été commenté, la pâleur extrême, surtout conditionnée par une absence de chaleur dans la tonalité, le givrage, manifestation de ce qu'on appelle encore l'argentine dans la teinte fondamentale et dont les zones d'élection privilégiées sont la poitrine, le tour du cou et la croupe. Enfin, comme chez tous les lapins colorés, il peut se présenter des zones panachées se traduisant par des ongles dépigmentés, des touffes de poils blancs, des taches blanches plus ou moins étendues et de contours irréguliers sur les extrémités des pattes ou du nez, par exemple. Ces trois types de modification pigmentaire sont à prohiber au premier chef.

La teinte des ongles dite corne plus ou moins foncée, au même titre que la teinte brun marron de l'iris de l'œil, n'est qu'une conséquence de la pigmentation d'ensemble. Il faut surtout veiller à ce que les nuances extrêmes, à savoir l'ongle noir ou l'ongle beige clair, ne se répandent.

Pour conclure ce tour d'horizon descriptif, je ne peux mieux faire que de décrire les six positions actuelles de l'échelle des points du standard : Aspect général, 30 points Taille et Poids, 15 points Tête et Œil, Cou et Nuque, 15 points Oreilles, 5 points Fourrure, 10 points Couleur, 25 points. Pour un total de 100 points.

Un standard est pour l'éleveur un outil de travail au même titre que pour les juges qui l'utilisent dans les concours. Il convient toujours après avoir analysé chaque poste de faire une synthèse d'ensemble de l'animal, et c'est là que l'importance des points accordés à chaque position est significative, étant entendu que la valeur d'un chiffre n'existe que proportionnellement à un total déterminé, et donc par la tendance représentative qui s'en dégage. Le prix accordé dans une exposition, vu sous cet aspect dynamique et forcément mouvant, n'est que la juste conséquence d'une appréciation portée à un instant choisi et dans un environnement donné. L'éleveur et plus précisément l'animalier, qui connaît toute la complexité du phénomène de la reproduction, sait parfaitement que cette inspection phénotypique ponctuelle ne constitue qu'une partie nécessaire des facteurs de choix qui contribuent à faire d'un animal de race un véritable reproducteur.

Colloque Européen « Néo-Fauve »

Lapins et lapereaux

N° 6 hiver 1960/1961

C'est durant l'exposition d'Essen en 1960 qu'eut lieu le premier colloque international sur les races cunicoles à pelage fauve roux.

On doit cette heureuse initiative au club allemand du Néo-Zélandais rouge (D.R.N.C.) que préside avec un grand dynamisme et une indiscutable compétence le Docteur KISSNER.

Voilà près d'un demi-siècle qu'en France d'une part et qu'aux Etats-Unis d'autre part, les éleveurs de lapins ont organisé la sélection des lapins à pelage fauve. Quand on suit, depuis cette époque, l'évolution de ces deux cheptels respectifs, il est facile de se rendre compte qu'ils sont passés par les mêmes étapes de perfectionnement pour arriver à ce qu'ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire des races moyennes à format cylindrique et de couleur rutilante.

C'est de France qu'est sorti le FAUVE DE BOURGOGNE, créé par M.RENARD alors qu'un petit groupe d'éleveurs Californiens lançait au même moment le NEO-ZELANDAIS ROUGE. Le Fauve de Bourgogne gagna ensuite les pays limitrophes: La Suisse, la Belgique, l'Italie puis la Hollande, tandis que le Néo-Zélandais fit une percée européenne en passant par l'Angleterre pour aboutir en Allemagne en 1930, importé dans ce pays par M. JOPPICH. Il y eut depuis d'autres entrées de Néo-Zélandais en Europe, comme il y eut départ de Fauve de Bourgogne dans le nouveau monde.

Aujourd'hui l'interpénétration de ces deux populations originelles est un fait tellement évident qu'il n'est plus possible d'en douter. Aussi, était-il nécessaire de faire le point officiellement de l'état actuel de la sélection de ces races à pelage fauve roux, ne serait-ce que pour mieux comprendre et diriger leurs possibilités futures. Ce fut le but de ce colloque, et je me plais à dire qu'il fut pleinement rempli,

Le samedi 26 novembre, dans la matinée, le Docteur KISSNER conduisit ses hôtes à l'exposition, Une présentation commentée des Néo-Zélandais rouges donna lieu à d'intéressants échanges de vue. Puis plusieurs autres races furent examinées à propos du « type chair ». Les Sachsengold permirent d'intéressantes comparaisons pour la couleur. Avant le déjeuner, j'eus le plaisir de participer au choix du meilleur Néo de l'exposition en vue de la distribution des prix du D.R.N.C. L'après-midi, à la suite d'un complément de visite qui devait se renouveler le dimanche, nous nous retrouvâmes tous à l'hôtel Gruga où les travaux se déroulèrent durant plus de quatre heures.

Parmi les personnalités présentes: M. SCHAEDETLER, Président de la commission des standards européens et président de la Fédération Hollandaise de cuniculture; M. JOPPICH, président de la commission des lapins d'Allemagne de l'Est, auteur d'ouvrages qui font autorité Outre-rhin; M. BINDER Président du groupement des lapins d'Allemagne de l'ouest; M. Van OERS, Président du club des Fauves et des Néo-Hollandais; M. KUHLMANN, juge spécialiste et Président de section du D.R.N.C. M. KOGEL, Vice-président du D.R.N.C.; etc.. Le Président suisse, n'ayant pu se déplacer, avait envoyé un message de sympathie de Zurich. Je représentais la France, et l'A.E.L.F.B. en particulier.

Le Docteur KISSNER, en sa qualité de président organisateur du colloque, souhaite une cordiale bienvenue à tous, et fit un résumé des motifs qui avaient favorisé cette rencontre Internationale. Il se félicita notamment que tous les pays ayant joué un rôle essentiel, depuis longtemps, dans le développement des races de lapins à pelage fauve roux, sur notre continent, soient aujourd'hui représentés à Essen. Brossant un tableau de l'évolution du Néo-Zélandais rouge en Allemagne depuis 1930, le président du D.R.N.C. appuya sur le rôle fondamental, au cours des dernières années, des Bourgogne Suisse et Français dans l'amélioration du Néo-Allemand. Il se plut à reconnaître que les reproducteurs français importés avaient réintroduit la couleur rutilante, perdue depuis longtemps par le cheptel autochtone. Cette constatation amena le Docteur KISSNER à détailler puis à comparer tous les lapins à pelage fauve existant en Europe. Pour ce qui est des races moyennes, l'Allemagne et l'Angleterre ne possèdent qu'une dénomination: Néo-Zélandais rouge; il en est de même pour la France et la Suisse avec le Fauve de Bourgogne. Au contraire, la Hollande cultivant les nuances multiples utilise les deux noms précités en recherchant des tonalités fort distinctes pour chacun d'eux. C'est que, pour l'orateur, la cuniculture hollandaise est spécifiquement sportive, alors qu'en France comme en Allemagne ou en Suisse, l'aspect écono-

mique n'est pas négligé et joue même un grand rôle. Etant donné, d'autre part, la similitude toujours plus manifeste du Bourgne français et du Néo allemand, il est bien évident que le seul nom différencie désormais ces deux cheptels.

Je fis ensuite un exposé sur le Fauve de Bourgne. Il me fut, en premier lieu, particulièrement agréable d'exprimer au Docteur KISSNER les salutations confraternelles et les vifs encouragements du Président AUPETIT ainsi que de toute l'A.E.L.F.B. J'apportai, par ailleurs, le soutien le plus complet des meilleurs sélectionneurs français qui, depuis toujours, travaillent avec acharnement pour faire triompher les objectifs de leur prédécesseur M. RENARD. J'ai situé à leur juste valeur les points de vue antagonistes qui s'étaient manifestés avec une acuité démesurée, il y a quelques années, dans notre pays, en insistant sur le fait que toutes ces argumentations passionnelles avaient un résultat purement négatif, si l'on veut bien considérer rationnellement l'évolution d'une race sous l'angle génétique. A cet effet, l'étude fondamentale réalisée en France par le Professeur LIENHART, Président d'honneur de l'A.E.L.F.B., démontre clairement ce qu'il faut faire et comment le faire pour aboutir au résultat souhaité.

RENARD, poursuivi-je, est parti d'un lapin commun fauve jaunâtre, comme il en existe dans les basses-cours fermières à côté des Papillons plus ou moins marqués, des mauvais Russes, des Agoutis plus ou moins panachés, etc.. Ce lapin était alors un lapin panaché et RENARD le précisait dans l'Acclimatation du 23 Novembre 1919 : « Autrefois sa robe fauve n'était pas uniforme comme aujourd'hui on trouvait fréquemment des sujets ayant une liste blanche en tête, le tour du cou blanc, ainsi que le bout des pattes... ». L'obteneur s'est donc efforcé de réduire et d'éliminer cette panachure. Il a ensuite cherché, parallèlement à une sélection sur le type, à intensifier la teinte de son lapin, comme il ressort des témoignages du Professeur LIENHART et de la grande cunicultrice, Mlle LEMARIE, créatrice du Havane en 1904 et du Grand Russe en 1912. Celle-ci m'écrivait notamment le 13 Février 1959: « Il (RENARD) s'est occupé de renforcer la couleur jaune trop pâle à son avis pour orienter sa création vers une teinte ORANGE FEU ». Après plusieurs années d'amélioration lente mais constante, RENARD avait déjà pu noter dans son standard: « La partie interne des cuisses est légèrement fauve ». Il avait même écrit au Professeur LIENHART pour lui demander s'il pouvait faire un lapin unicolore, ce qui prouve que le créateur du Fauve, de Bourgne entrevoyait déjà favorablement le ventre teinté qui se manifeste aujourd'hui de plus en plus.

A l'appui de ces constatations, j'ai insisté sur le fait que les cuniculculteurs français, groupés au sein de la puissante A.E.L.F.B., avaient toujours cherché à suivre la ligne de conduite de RENARD pour perpétuer son œuvre. C'est ainsi qu'ils ont tout naturellement été amenés à intensifier la teinte de leur lapin pour la faire passer du jaune primitif à l'orange feu ou au roux. Déjà, à l'assemblée générale de l'A.E.L.F.B. en 1935, puis à celle de 1937, il est question d'importer des Néo-Anglais, dont l'état de sélection pour la couleur était plus avancée que celui du Fauve de Bourgne. De plus pour répondre à une demande de modification dans la description de la teinte du standard, la Société Française de Cuniculture, dans sa réunion du 20 juin 1934, a décidé d'ajouter: «TON CHAUD UNIFORME ». Tout ceci est assez significatif.

La période de guerre ne permit, évidemment; qu'une conservation du troupeau sans autre possibilité de perfectionnement. Ce n'est que quelques années après, quand l'excellent éleveur, C. AUPETIT, prit la présidence de l'A.E.L.F.B. assisté du secrétaire exceptionnel que fut R. LANAZ, que l'essor prodigieux du Fauve de Bourgne commença réellement. On peut alors noter des importations successives de Néo--Anglais (deux fois) puis de Néo-Américain (un mâle). Etant un des rares cuniculculteurs français avec LANAZ à avoir vu des Néo-Zélandais rouge d'Angleterre et d'Amérique, puis à avoir suivi méticuleusement leur descendance, j'ai pu décrire à Essen d'une façon précise les effets bénéfiques que le Fauve de Bourgne avait pu retirer de son union avec les souches précitées. A partir de ce moment, et grâce à la sagacité de quelques sélectionneurs hors ligne, parmi lesquels R. LANAZ, qui mit en pratique les conseils supérieurs du Professeur LIENHART les résultats spectaculaires ne se firent pas attendre, et les sujets de teinte rutilante et uniforme se répandirent rapidement en France. A partir de 1956, des relations s'établirent avec le D.R.N.C., et les sujets de LANAZ et de R. SAYS, autre éleveur d'élite, contribuèrent à commencer l'amélioration des Néo-Allemands avec le succès que l'on sait. Depuis les troupeaux de sélection se sont accrus, et d'autres éléments améliorateurs ont été introduits dans nos populations de Fauve et de Néo. Les expérimentations se poursuivent parallèlement. Je terminai en souhaitant que la coopération entre sélectionneurs français et allemands, si brillamment commencée, s'accroisse au fil des ans, en s'étendant à d'autres pays européens.

Le Président SCHAEDETLER prit alors la parole. Il décrivit le Fauve et le Néo en Hollande, ainsi que le Géant Fauve, élevé également dans son pays, confirmant ce que le Docteur KISSNER avait dit précédemment, à savoir que la Hollande avait une cuniculture essentiellement sportive, recherchant les différentes tonalités ainsi que les types chics (sic)! Après avoir dépeint l'évolution de la cuniculture anglaise, pays où le Président euro-

péen se rend couramment pour juger, ce dernier se montra tout à fait intéressé par le perfectionnement apporté au Fauve français et au Néo allemand, reconnaissant qu'étant donné l'existence dans chacun des pays intéressés d'une seule race, et la recherche de l'animal à deux fins, la coopération entreprise semble tout à fait judicieuse.

Pour M. JOPPICH, le fait qu'il n'y ait plus de différence sensible entre les Néo allemands et les Bourgogne français, implique non seulement cette entente dans la sélection, mais une modification des standards.

Une large discussion est ouverte sur toutes les idées émises, au cours de laquelle toutes les personnes présentes prennent la parole.

Le Président BINDER fait un exposé sur le lapin de chair d'une façon très approfondie. Il rappelle, chiffres en main, les expériences de découpe qu'il a pratiqué avec les professions transformatrices, soulignant les avantages du Néo allemand à bien des égards, notamment en ce qui concerne le rapport viande/déchets.

M. SCHAEDETLER s'émeut des publicités massives qui, après s'être faites jour en Angleterre, commencent à pénétrer sur le continent, incitant les éleveurs à acheter des lapereaux de deux mois de nouvelles races synthétiques à des prix extravagants. L'orateur se montre très sévère pour l'une d'entre elles, qui n'est qu'une mauvaise imitation d'une race française, créée au début du siècle. Le docteur KISSNER en profite pour montrer l'in vraisemblance de certains slogans fort répandus actuellement sur le lapin de chair. Comme plusieurs personnes s'associaient pleinement à ce que j'avais écrit il y a quelques temps dans la Revue Avicole concernant les multiplications désordonnées et massives de sujets étrangers, j'ai réaffirmé mon opposition de toujours à ce genre de spéculations ainsi qu'à toutes les propagandes affairistes qui nuisent à l'élevage en général.

Le Président du colloque m'ayant demandé de définir les avantages de la coopération dans la sélection, je l'ai fait en insistant sur la nécessité actuelle d'élargir les possibilités de testage des géniteurs, pour une plus grande utilisation des raceurs de choix.

Une motion fut alors déposée, ayant trait au travail en commun des sélectionneurs et à l'étude des problèmes soulevés par l'élevage des races à pelage fauve roux en Europe.

Il fut ensuite demandé à M. JOPPICH de faire un exposé sur le Sachsengold et le célèbre juge allemand. Il fit l'historique de ce lapin tout en définissant ses principales caractéristiques avec minutie.

Après différents échanges de vue complémentaires, il appartient au Président européen, M. SCHAEDETLER, de tirer les leçons de cette réunion. Il le fit avec toute la finesse d'esprit et la grande compétence qui le caractérise, remerciant au nom de tous les pays, le Docteur KISSNER et son équipe du D.R.N.C. de cette initiative qui marquera une date dans les annales de la cuniculture internationale.

J'ajoute que lors de la récente exposition de mâles reproducteurs qui eut lieu à Lucerne, les 21 et 22 janvier 1961, tant au cours de la visite de cette magnifique exposition que pendant une réunion technique prolongeant le colloque d'Essen, le Docteur KISSNER et le soussigné ont eu des contacts extrêmement intéressants avec les dirigeants cuniques de Suisse dont les conséquences paraissent pleines de promesses.

Puisse la cuniculture européenne se bâtir tout entière sous le signe de l'entente et de la compréhension.

MOTION

Réuni le 26 novembre 1960 à Essen, le premier colloque européen cunicole relatif aux races à pelage Fauve Roux

1° - Constate qu'étant donné les similitudes évidentes dans:

- Les conjonctures économique et sociale des cunicultures française et allemande.
- L'état actuel de la sélection du Fauve de Bourgogne en France et du Néo-Zélandais rouge en Allemagne;
- Les buts poursuivis par les éleveurs sous l'égide de l'A.E.L.F.B. et du D.R.N.C.

Il est indispensable de reconnaître officiellement ce qui suit:

Le Fauve de Bourgogne en France et le Néo-Zélandais rouge en Allemagne possèdent actuellement une appa-

rence extérieure et un potentiel héréditaire similaires.

2° - Approuve les représentants des deux pays intéressés qui considèrent que, s'il n'est pas encore possible d'unifier le nom de ces deux populations cunicoles, uniquement différenciées aujourd'hui par leurs origines géographiques, cela ne saurait apporter aucune restriction dans la reconnaissance sus mentionnée pas plus que dans les conséquences immédiates qui en découlent.

3° - Estime que ces conséquences sont les suivantes:

Il est particulièrement recommandé aux éleveurs français et allemands d'intensifier leur travail de sélection en coopération, commencé depuis plusieurs années, et de l'étendre à tous les pays poursuivant les mêmes objectifs.

- Pour favoriser cette coopération et lui assurer un caractère officiel susceptible d'accroître son efficience le D.R.N.C. et l'A.E.L.F.B. mettront sur pied un Cercle Européen de Sélection chargé d'étudier les problèmes posés par l'élevage des races cunicoles à pelage fauve roux et de s'employer par tous les moyens possibles à rationaliser leur sélection.

- Un prochain symposium "Néo Fauve" prévu pour Paris en 1961, pourra définitivement régler les modalités de fonctionnement du cercle envisagé, et lui donner le départ.

4° - Enregistre avec intérêt et satisfaction l'action déterminante et prépondérante de l'A.E.L.F.B. et du D.R.N.C., organismes responsables, qualifiés et représentatifs des Fauves de Bourgogne en France et des Néo-Zélandais rouge en Allemagne, dont le but principal est l'obtention d'un type idéal de lapin utilitaire et harmonieux possédant toutes les caractéristiques requises pour la production de la chair : conformation, qualité, et répartition musculaires adéquates, rendement chair, précocité, prolificité, rusticité, sans pour autant négliger une fourrure dense et lustrée dont la couleur soit la plus intense possible, pure et uniforme.



*Colloque Néo-zélandais—Fauve de Bourgogne à Essen en 1960 :
(de gauche à droite) Fritz Schaedtler, Friedrich Joppich, Kurt Binder*



*Colloque Néo-zélandais-Fauve de Bourgogne à Essen en 1960
Jacques Arnold avec des éleveurs allemands*



Kurt Binder président du ZDK. (à gauche) avec le docteur Hans C. Kissner (à droite)



Fritz Schaedtler avec le docteur Hans C. Kissner



Jacques Arnold (à gauche), Georges Durier (au milieu) et Fritz Schaedtler (à droite)

Monographie des races, Bleu et Blanc de Vienne

La France cunicicole

Numéro spécial de 1973

HISTORIQUE

Nous dissociions, comme il se doit, les Bleus des Blancs.

Quand il parle du Bleu de Vienne, Fr. JOPPICH nous dit que c'est une race relativement jeune. Il est certain que quand une race n'a pas un siècle d'existence, elle est encore adolescente. C'est le propre de beaucoup de races de lapins.

Les lapins bleus sont, pour leur part, apparus depuis des temps très reculés et en des endroits très divers, ainsi que bien d'autres coloris. Comme l'a écrit Paul SCHLIE dans le beau livre de Paul MAHLICH, la couleur bleue n'est pas une particularité raciale. Le biologiste Hollandais LEUWENHOEK, au 17^e siècle, les connaissait et les décrivait. E. JAGSCH, auteur d'un opuscule sur le Bleu de Vienne en Allemagne, signale que son grand-père possédait des lapins bleus vers 1850. H. SCHWAAB parle dans son ouvrage de lapins bleus observés en Moravie en 1860 très fréquemment dans presque chaque maison de journaliers et d'ouvriers tisserands, autour de HEINZENDORF et ZWITTAU. Il appartient cependant à J.K. SCHULTZ d'être reconnu comme le père des Bleu de Vienne, ou plus précisément des lapins de tonalité gris-bleu qui sont à l'origine de la race. Ces lapins bleus seraient issus de croisements entre lapins dits Lorrains et Géants en provenance de Belgique, avec apport de Béliers. On a même parlé de Lorrains Jaunes et de Géants Noirs. Dans son bel ouvrage sur les lapins de Vienne, F. SCHAEDETLER écrit que ces Lorrains n'étaient pas les mêmes que ceux que nous connaissons aujourd'hui, qui sont des Géants Papillons. La couleur bleu gris correspondait à l'une des nombreuses expressions du pelage dit « agouti dilué ».

En 1895, quinze lapins furent exposés à Vienne sous la dénomination, Géant Bleu de Vienne, ce qui était justifié puisque leur poids oscillait aux alentours de six kilos. Il semble, du reste, que SCHULTZ recherchait plus la taille et la conformation que la couleur. C'est sous ce nom que ces lapins Viennois firent leur entrée en Allemagne en 1903. A Hambourg en 1905, trente Vienne furent exposés. Par suite de l'orientation sélective que donna le Club International de la race quelques années après, la couleur uniforme d'un bleu soutenu fut seule retenue, et la taille un peu réduite (4,5 kg à 6 kg). Les leaders de ce mouvement qui permit d'assurer l'essor du Bleu de Vienne furent MM. WEIDNER, EHRENTAUT et OTTEMAN.

On n'avait pas attendu cette époque pour parler du Bleu de Vienne dans d'autres pays européens, et déjà en 1899, Louis VAN DER SNICKT, rendant compte outre-quiévrain de l'exposition d'Utrecht, disait que cette nouvelle race sortait d'un croisement de Géant des Flandres et d'Argentés. Le nom de Géant Bleu de Vienne, alors pratiqué, ne semblait pas satisfaire Polydore de KEGHEL, expert Belge renommé, qui considérait que ce lapin n'avait de géant que le nom. Les auteurs Belges discutèrent même de l'origine de la race, qu'ils pensèrent finalement... Belge !

Aux dires d'Eugène MESLAY, Carlos BLANK de Bréda avait encore une autre opinion. Il faisait descendre le Bleu de Vienne du Bélier Bleu, dont on aurait sélectionné tous les sujets à oreilles plus ou moins dressées pour en faire une race à oreille droite. En Angleterre, la question avait été vite tranchée par l'émersion du lapin Bleu Impérial.

J.J. LEMARIE, dans le numéro spécial sur les lapins de « Vie à la Campagne », paru en 1920, résume assez bien la situation en France des lapins Bleus en ce début de siècle : « La lutte d'autrefois entre les anciens et les modernes n'a pas fait couler plus d'encre qu'en ont déversé les amateurs de lapins bleus, se disputant la propriété du Bleu de Vienne et du Bleu de Beveren ». Aussi curieux que cela puisse paraître aujourd'hui, on distinguait bien mal les différences entre Beveren et Vienne, en France, avant la grande guerre.

Parlant de l'exposition de Paris en 1911, dans son journal « Lapins et Cobayes », E. MESLAY écrit : « Dans les Beveren, il y avait des Vienne et vice-versa. Il est vrai que les différences qui caractérisent

les deux races sont bien peu tranchées ». Certains exposants présentaient même des Géants Bleus de Bretagne. Ce n'est qu'à Moulins en 1913 que MESLAY dit avoir vu des Vienne et des Beveren bien caractérisés. Néanmoins ce que Mlle LEMARIE a appelé la «*salade des lapins bleus* » se perpétua un certain temps, malgré les conseils avisés des grands cuniculteurs d'alors. Le standard établi par le Comte Auguste de MONTAIGU, fut adopté par la Société Française de Cuniculture le 24 Avril 1926.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le Bleu de Vienne se développa vite en Allemagne, où on s'attacha à perfectionner l'intensité et la chaleur de la couleur tout en ramenant le type vers un format moyen. Il en fut de même en Hollande, pays qui adopta très rapidement cette race. A l'heure actuelle, ainsi que chacun le sait, les Bleus de Vienne sont largement répandus en Allemagne, Suisse et Hollande, et à un moindre degré dans les autres pays du continent. Le Noir de Vienne est élevé beaucoup plus faiblement.

Le **Blanc de Vienne**, ainsi que nous allons le voir, a une toute autre essence que le Bleu, et en général que tous les Vienne de couleur. Bien que portant le même nom, ces populations n'ont rien de commun.

Hermann ZIEMER, le grand cuniculteur Allemand, nous explique dans le chapitre qu'il consacre au Blanc de Vienne à l'intérieur du livre de Paul MAHLICH, que depuis longtemps beaucoup d'éleveurs souhaitaient obtenir un lapin blanc avec d'autres yeux que ceux caractérisant l'albinisme, c'est-à-dire d'apparence rose rougeâtre. De nombreux essais furent ainsi entrepris sans que les résultats aient été toujours concluants. ZIEMER lui-même n'est parvenu qu'à obtenir un lapin blanc aux yeux bleus, mais avec de grands tours d'yeux teintés, des taches sur la croupe et parfois aux oreilles. Avec des variations bien entendu selon les sujets, mais jamais il n'a pu obtenir de lapin blanc sans tache. Ces lapins furent nommés **Husumer** aux yeux bleus, et disparurent au cours de la guerre 14-18. Dans l'ouvrage sur les lapins de P. MAHLICH, deux photos illustrent fort bien l'état de cette population telle que l'avait obtenue H. ZIEMER. Celui-ci avait utilisé, pour obtenir ses Husumer, des Hollandais très décolorés, et dont l'hétérochromie de l'œil était tellement envahissante, qu'en fait l'œil était pratiquement atteint de leuzisme et paraissait bleuté. Nous verrons plus loin de quoi il retourne exactement. Le cheminot viennois W. MUCKE, qui poursuivit le même travail de décoloration du Hollandais aux alentours de 1900, arriva, lui, à un résultat positif puisque officiellement il est le père du Blanc de Vienne, qui fit son apparition en 1907. Il semble que l'éleveur SCHUTZE, de Râtingen, soit parvenu aux mêmes résultats, peu de temps après, mais son élevage fut anéanti durant la grande guerre. Ernst ORDEL, de Tângermude, fit venir de Vienne en 1910 des Blancs de Vienne en Allemagne. Max HILLE, de Schonlide en Bohême, qui entretenait un très important clapier, exploita la race avec succès, et possédait alors des sujets de 6 à 7 livres bien typés. F. SCHAEDETLER rapporte dans son bel ouvrage sur les Vienne, qu'en 1912 à Utrecht (ornitophilia) deux sujets étaient présentés parmi les «*autres races* ».

L'origine «*Hollandais* » du Blanc de Vienne en a fait un type plus petit que le Bleu de Vienne, ce qui est compréhensible. Toutefois des croisements pour agrandir la race furent certainement vite entrepris, ce qui eut pour effet de produire des différences de taille et de format. Il est assez curieux de noter qu'à l'exposition de Paris de novembre 1912, deux couples de Géant Blanc de Vienne étaient inscrits. Parmi les numéros spéciaux de «*Vie à la Campagne* », il faut attendre 1923 pour que la dénomination Blanc de Vienne soit adoptée. Le standard présenté par Auguste de MONTAIGU fut adopté par la S.F.C. le 24 Avril 1926.

La race est fortement représentée actuellement en Allemagne, en Suisse et en Hollande.

CARACTÈRES DE RACE

Les Vienne représentent le type cylindrique accompli du lapin. Le standard Français a, par des termes appropriés, mis nettement en évidence la disposition et la constitution idoines des parties du corps pour obtenir ce type cylindrique. Il n'y a pas lieu d'insister davantage la dessus, si ce n'est pour faire ressortir la position dorsale très peu incurvée, voire pratiquement plane, pour donner l'apparence cylindrique souhaitée. La puissante musculature assez rebondie confirme encore davantage ce type.

Le Blanc de Vienne a toujours eu un modèle réduit par rapport au Bleu. Toutefois les fourchettes de poids du standard Allemand (1970) oscillent entre 3,250 à 5,250 kg pour le Bleu, et 3,000 à 5,000 kg pour le Blanc. Ces différences sont minimes.

La conformation idéale d'un lapin de Vienne est, en fait, assez difficile à obtenir, et à maintenir. Ceci est peut-être encore plus vrai chez le Blanc que le Bleu. Les déviations ou caricatures de type surviennent rapidement, soit que l'animal soit trop allongé, soit qu'il soit ramassé, soit encore que certaines parties du corps soient disproportionnées par rapport à l'ensemble, soit que la musculature soit insuffisante, soit que l'animal semble pléthorique par engraissement excessif. Les Allemands ont possédé incontestablement les meilleurs Blancs de Vienne, et l'apogée fut à mon sens obtenu lors de l'exposition de Stuttgart 1966. Je n'ai jamais pu revoir en Allemagne depuis de tels animaux, où tout s'harmonisait de la conformation à l'épaisseur de la peau et à la qualité de fourrure. La tendance actuelle vers un lapin blanc agile, aux oreilles un peu pointues, à la fourrure parfois hirsute n'est pas du tout satisfaisante. Les Suisses qui longtemps ont possédé des Blancs de Vienne plus élancés, en un mot pas assez typés, semblent au contraire s'approcher davantage aujourd'hui du type souhaité. Pour ce qui est du Bleu de Vienne, les déviations de type sont moins notoires. Quand elles se font jour, elles sont remarquées au sein d'un même cheptel, et ne correspondent donc pas précisément à des tendances d'élevage d'un pays à l'autre. De tout cela, l'éleveur doit retenir que la conformation cylindrique doit être surveillée de très près chez les lapins de Vienne, et qu'il n'est pas aussi aisé de parler du « type Vienne » que d'aucuns le pensent !

La fourrure doit aussi être suivie d'une façon très attentive. Elle doit avoir une bonne tenue plaquée, être dense, suffisamment souple et brillante. Ce brillant doit particulièrement bien ressortir chez le Blanc de Vienne, contribuant à parfaire la tonalité un peu givrée.

La couleur du Bleu de Vienne mérite quelques explications. Les Allemands la décrivent comme allant du Bleu Pigeon Foncé au Bleu Acier. Il est sans doute délicat de s'accorder sur ces nuances, mais là encore les Allemands fournissent quelques explications. Le Bleu pigeon foncé vu à 8 ou 10 pas paraît nettement bleu foncé, tandis que le Bleu acier au même éloignement semble noir tout en laissant distinguer une belle lueur bleue. En dehors de ces limites, la teinte est trop foncée tendant vers le noir, ou au contraire trop pâle s'atténuant rapidement vers le grisâtre avec à la pointe des poils un givrage anormal, qui engendre des anneaux gris autour des oreilles ; les vibrisses se décolorent alors en tout ou en partie. La teinte soutenue doit descendre aussi profondément que possible dans la fourrure. La sous couleur, tout en étant plus pâle, doit rester dans la tonalité bleutée, sans jamais être grisâtre ou brunâtre. La bonne teinte est évidemment conditionnée par une fourrure adéquate.

Le phénomène de la rouille mérite de retenir l'attention. Il y a la rouille normale qui se manifeste avant les périodes de mue, et qui est le propre de tous les lapins unicolores. La rouille anticipée ou trop prononcée peut être due à un mauvais état de santé, ou à un état de malnutrition caractérisée. Il existe des rouilles d'origine génétique qui, elles, doivent retenir plus spécialement l'attention des éleveurs. On croit trop souvent qu'en abritant des lapins de l'ensoleillement, on évite le phénomène de rouille. Or, à exposition identique, certains sujets deviennent fortement roussâtres alors que d'autres ne changent pratiquement pas de teinte. Ceci est aussi vrai pour un Bleu de Vienne que pour un Havane ou un gris perle, et dépend de la constitution pigmentaire des sujets. La sélection a donc une influence certaine ici.

Pour terminer, examinons la couleur des yeux. Chez le Bleu, l'iris doit être gris bleuté assez foncé. L'iris gris de tonalité insuffisamment soutenue est un défaut au même titre que l'iris marron foncé.

L'oeil bleu du Blanc de Vienne est totalement différent. Ici l'iris est d'un bleu clair très pur. Sa couche profonde seule est pigmentée, et est voilée par l'opalescence de la couche antérieure dépigmentée, ce qui donne cette apparence bleue claire. C'est le phénomène de leuzisme, que l'on rencontre également chez le Polonais aux yeux bleus. C'est là le terme extrême de la panachure, avec pour intermédiaire les yeux tachés ou hétérochromes, et aussi les yeux vairons. Parfois, les yeux du Blanc de Vienne présentent une tonalité plus mauve rosée que bleue. C'est là une tendance vers l'albinisme totale avec dépigmentation partielle de la couche profonde de l'iris. Il s'agit, bien entendu, d'un défaut qui, comme tel, doit retenir l'attention des éleveurs.

Monographie des races, Blanc de Hotot

La France cuniculicole

Numéro spécial de 1973

HISTORIQUE

Depuis longtemps, il existe dans les campagnes des lapins blancs dont le tour des yeux est plus ou moins marqué d'un cercle de couleur, et possédant sur le corps, parfois, quelques taches. L'iris de l'oeil de tels lapins est entièrement coloré ou partiellement dépigmenté. Tous ces lapins sont des panachés ou tachetés à dépigmentation déjà très accentuée.

Le Blanc de Hotot n'est qu'un degré d'expression de cette panachure au même titre, que le Husumer, dont il a été question avec le Blanc de Vienne, que le Chaplin rencontré dans les élevages de Papillon, ou que le lapin à lunette des campagnes de l'ouest. Le lapin de la Rochelle qui nous est décrit par le Professeur Cornevin dans son traité de zootechnie, comme lapin blanc aux yeux noirs, en est encore un autre exemple.

Mme BERNHARD, châtelaine du Calvados, qui possédait un grand élevage de lapins Géants et de Papillons, avec plusieurs centaines de cages au début du siècle, était alors désireuse de créer un lapin blanc aux yeux noirs. Elle entreprit tout d'abord des croisements entre lapins Papillons et différentes autres races de lapins blancs, Géant Blanc, Blanc de Vienne, etc.

Ces croisements ne donnèrent pas grand résultat si ce n'est des descendants tachetés, agoutis ou panachés par plaque. C'est alors que sur les conseils de J.J. LEMARIE, qui entreprenait à l'époque la création de son Grand Russe sans apport de races étrangères, et par hérédité directe croisée dans la race, terme consacré de cette époque, Mme BERNHARD se résolut à travailler avec les seuls Papillons (Français) en ne conservant dans les portées que les sujets les plus décolorés.

D'après J.J. LEMARIE qui m'a longuement raconté les étapes de cette création, ce travail fut long, et ceci d'autant plus que les disjonctions héréditaires provoquaient d'importantes oscillations dans l'expression des marques, ce qui s'explique aisément dans ce genre d'hérédité polymérique, et du fait même que l'accouplement en famille ne s'accomplit avec des effets positifs que lorsque la parenté génétique se concrétise. Mme BERNHARD cherchait au hasard des expositions les sujets les moins marqués pour les introduire dans son clapier expérimental. Cela partait d'une saine logique du point de vue aspect extérieur, mais retardait, par introduction de génotypes inconnus, la tendance vers la décoloration. On peut s'imaginer aujourd'hui du travail accompli et des nombreux accouplements qui permirent d'aboutir au Hotot tel que nous le connaissons de nos jours.

Les étapes de la décoloration passèrent par l'évanouissement des taches des flancs, l'attaque du Papillon avec le stade Chaplin. Les oreilles et la raie dorsale demeurant des lieux de forte résistance, malgré la scission rapide de la raie. J.J. LEMARIE me disait que la dernière marque du corps subsistant avec force à côté du tour des yeux était la tache plus ou moins étendue sur la queue. Mme BERNHARD entreprit ensuite la décoloration du tour de l'œil avec plus ou moins de succès. Durant plusieurs années la châtelaine de Hotot en Auge, ne vendit pas de sujets, tant les portées étaient hétérogènes avec apparition de lapins tachetés. Ceci alla en s'estompant sans jamais disparaître, ce qu'a confirmé F. JOPPICH, qui a été à partir des années trente un grand éleveur de cette race.

A ses débuts (jusqu'à la grande guerre) ce lapin n'était pas connu sous son nom actuel. Dans son journal, Eugène MESLAY parle du Géant blanc aux yeux noirs de Mme BERNHARD. En 1920, la race est exposée à Paris sous le nom de Géant Blanc de Hotot. Ce n'est qu'à partir de 1923 que le Blanc de Hotot fait son apparition. Le standard établi par la créatrice fut accepté par la commission des standards de la S.F.C., le 13 octobre 1922. A noter que dans ce texte, il n'était pas question de bandes noires autour des yeux, mais de cils noirs et de paupières inférieures colorées de gris plus ou moins fauves. Les expositions de Paris de 1923 à 1930 comportèrent environ dix sujets. Le maximum fut enregistré en 1927 avec 15 Hotot. De 1930 à la deuxième guerre mondiale, la race s'étiole dans

notre pays.

C'est en Suisse où il fut introduit en 1927 que ce lapin trouva la meilleure audience, et Berne ainsi que sa région ont été depuis longtemps la « haute citadelle » de la race. En Allemagne, F. JOPPICH éleva sur une grande échelle le Hotot dont il apprécia particulièrement la fertilité et l'aptitude à produire de la viande. Mais c'est grâce au Docteur KISSNER que depuis 1960 le Hotot s'est répandu quelque peu en Allemagne Fédérale. A Stuttgart en 1970, il y avait 62 Blancs de Hotot.

En Hollande, le Hotot a été recréé par l'expert bien connu, L. HAMAKER, de Haarlem, à partir de Lorrains et de Papillons Anglais légèrement marqués, par des accouplements dits de « décoloration ». L'intérêt de ce travail qui fut explicité par l'auteur dans la revue Hollandaise « L'Éleveur de Lapin » du 31-5-1955, est qu'il confirma la méthode poursuivie au début du siècle par Mme BERNHARD. JOPPICH, qui fut des années durant l'un des rares éleveurs de Hotot en Allemagne et qui a particulièrement étudié la race, a rendu un bel hommage au travail de Mme BERNHARD, ce qui ne fut pas, hélas, le cas du chroniqueur Hollandais WITKAMP, qui en voulant faire davantage ressortir le beau travail de L. HAMAKER des années 1953-1954, n'hésita pas, dans un de ses articles sur la race, d'écrire que Mme BERNHARD avait obtenu ses sujets par hasard. C'est là minimiser maladroitement et d'une façon fort déplaisante l'œuvre d'une grande cunicultrice, ce qui est tout simplement incorrect. Nous avons signalé plus haut les différences existant entre le premier standard Français et l'actuel qui part d'une situation européenne généralisée, concernant la teinte du tour de l'œil. C'est que Mme BERNHARD était arrivée volontairement à éliminer presque complètement le tour de l'œil coloré chez de nombreux sujets. D'après ce que m'en a dit J.J. LEMARIE, l'obtentrice tenait beaucoup à se débarrasser des lunettes, ce qui lui procurait beaucoup de difficultés alors. Dans son livre « La cuniculture illustrée », l'auteur Belge, W. COLLIER, citant le standard de l'époque fait une remarque intéressante. « Nous avons vu des sujets primés, dont les cils et paupières formaient une lunette noirâtre ». C'est qu'en fait cette lunette réapparaissait fréquemment, et les Suisses l'ont très vite admise. Aujourd'hui le Hotot européen est un lapin à lunettes, ce qui l'a fait comparer par certains au Royal Normand, aujourd'hui disparu

CARACTÈRES DE RACE

La conformation assez trapue et arrondie laisse souvent à désirer actuellement. A cet égard, le type épais des animaux de Mme BERNHARD devrait faire réfléchir les amateurs de cette race. Cette constatation dépasse nos frontières, et dans un article remarquable sur la race, le Hollandais C. GELEIN, éleveur et expert réputé, écrit dans « Avicultura » de décembre 1971 : « Une trop petite attention est faite au type. Beaucoup d'animaux sont trop minces d'épaules. Les pattes surtout les antérieures sont souvent faibles, les oreilles longues et pas bien formées... ». Cela est aussi vrai chez nous, ou beaucoup d'animaux manquent de développement. Attention donc à ce point qui ne doit pas être négligé.

La fourrure du Hotot est assez typique. Elle diffère de celle du Blanc de Vienne par un soyeux moins recherché, mais l'aspect givré étant capital. Elle doit donc être épaisse, souple et assez fine, ainsi que le demande le standard.

La marque des yeux a trait aussi bien à la couleur de l'iris qu'à celles des lunettes. L'iris brun noirâtre doit être exigé sans défaillance. Il est aussi néfaste d'avoir un œil brun pas assez foncé qu'un œil taché ou hétérochrome. Les paupières et le tour de l'œil doivent être d'une belle tonalité noire, avec une délimitation aussi tranchée que possible sur le pelage blanc. Il est souvent difficile d'apprécier correctement la forme de la lunette, selon la disposition des poils. Ce qui compte surtout c'est sa régularité.

Les portées de Hotot causent bien des surprises aux débutants, et arrivent parfois à les rebuter, comme celles des lapins tachetés. Là encore c'est une question de généalogie contrôlée. Les résurgences de l'ancêtre Papillon se font moins sentir que par le passé, tout au plus peut-il apparaître de minuscules taches aux oreilles ou sur la queue.

Par contre, des animaux sans lunette ou avec une seule lunette se présentent dans les portées, au même titre que de mauvais Hollandais. Ces derniers vite repérés dans les nids peuvent être ainsi éliminés. Ils résultent vraisemblablement d'anciens croisements avec des populations, telles le Blanc de Vienne, dont on s'est servi pour tenter d'améliorer la conformation. Pour remédier à ces apparitions intempestives, il n'y a pas d'autres moyens que de suivre ses reproducteurs et de renouveler des

accouplements qui ont donné satisfaction. Bien entendu, il convient d'éliminer tous les sujets indésirables, sans être tenté de travailler avec, pour une raison ou pour une autre. Là comme pour les Papillons, la simple sélection de masse n'apporte aucune contribution bienfaisante, et il ne faut jamais s'étonner qu'en achetant un reproducteur dont on ne connaît que son apparence, on obtienne des portées disparates. Dans d'autres populations, cela passe plus inaperçu que chez les lapins à dessin, mais la diversité génétique est la même, pour une foule d'autres caractères.



Mme BERNHARD (1914) avec son lapin

Le Lapin Russe

La France cuniculicole

N° 6, 2^{ème} année, 4^{ème} trimestre 1971

Il y a quelques années, plusieurs éleveurs m'ont demandé de faire une étude sur cette race.

Je vais essayer de leur donner maintenant satisfaction. Cela m'est d'autant plus agréable que le Russe m'a toujours puissamment intéressé. Je l'ai élevé plusieurs années durant, en assistant mon vénéré Maître, le Professeur LIENHART, qui avait repris son étude génétique, et qui à l'issue de ses recherches, en fit connaître le résultat dans une note à la Société de Biologie en 1954. J'ai eu le privilège, auparavant, de suivre de près l'élevage de Mlle LE CHEVALIER, qui fut une très grande éleveuse de Russe. Enfin, ma regrettée amie, Mlle J.J. LEMARIE, créatrice du Havane et du Grand Russe, m'a beaucoup appris sur le Russe qu'elle affectionna durant sa longue carrière d'éleveuse tout particulièrement.

La curieuse répartition pigmentaire sur le pelage de ce lapin a fait l'objet, au cours des cinquante dernières années de travaux scientifiques dont l'abondance ne le cède en rien à la qualité. Ils permettent désormais aux éleveurs de mieux comprendre comment élever et améliorer le Russe. C'est pourquoi je désire les résumer ici, après avoir évoqué les origines de la race, et décrit ses caractères raciaux.

En préambule à ces paragraphes, il convient de préciser que le lapin Russe est aussi appelé HIMALAYA dans les pays Anglo-Saxons ainsi que dans toutes les publications scientifiques. Au XIX^{ème} siècle, on le trouve mentionné, selon les auteurs, comme lapin Chinois ou Blanc de Chine, Garenne de Russie, lapin de Moscou, lapin de Sibérie, Africain, Egyptien, lapin de Windsor, lapin d'Anvers, lapin au nez noir. Comme l'a dit M. d'HAUTE CLAIRE : « S'il n'est pas bon chrétien, ce n'est pas faute, comme on voit, d'avoir reçu force baptêmes. »

I - ORIGINE.

L'Encyclopédie des Sciences publiée en 1765 n'en parle pas.

Il n'en est pas davantage question dans le cours d'Agriculture de l'Abbé ROZIER (1809).

MARIOT-DIDIEUX, au milieu du XIX^{ème} siècle, dans son « Guide Pratique de l'éducateur de lapins », fait état du lapin Blanc de Chine, à poil ras et à yeux rouges, dont « un grand nombre de sujets ont le bout des pattes et le bout du nez noirs ». Originaire de Chine, la race aurait été transportée en Russie, puis en Pologne et ailleurs en Europe. L'auteur poursuit en donnant le prix de la peau de ce lapin, soit 1 F 50 pièce. C'est celle qui imite le mieux l'hermine, d'où sa désignation de fausse hermine. K. W. KNIGHT, dans son célèbre « Book of the rabbit », à propos d'une lettre parue dans le « Cottage gardener » en 1857, demandant l'origine des lapins blancs avec le nez, les oreilles, les pattes et la queue noire, semblables à un couple exposé au Crystal Palace et appelé Africains, fournit des explications sur l'origine présumée de ces animaux : Argentés gris et noirs croisés entre eux achetés chez un marchand de Leadenhall Market, ayant donné à différentes reprises dans la descendance des Africains, dont certains revendus au Leadenhall Market seraient à l'origine des lapins vus à Londres. Charles DARWIN, dans sa « variation des animaux et des plantes », cite également le « Cottage Gardener », mais avec en plus des noirs et des argentés, des chinchillas. « Le résultat de ces croisements compliqués fut des lapins himalayens ». Il rapporte ensuite que M. BARTLETT, au jardin zoologique de Londres, en croisant simplement les Chinchilla avec des gris argentés obtint toujours quelques himalayens. En fait, je pense que DARWIN parle souvent de lapin chinchilla sans que le caractère chinchilla soit encore nettement défini. Ne serait-ce pas plutôt une nuance argentée pâle ? Je ne peux l'affirmer, certes, mais mes présomptions sont étayées sur le fait que le grand naturaliste écrit que les lapins gris argentés et Chinchilla « naissent **complètement noirs**, et ne revêtent que plus tard leur teinte caractéristique grise ou argentée ! » Quoi qu'il en soit, DARWIN fait observer que « toutes les variétés de lapins gris argenté de race pure, produisent accidentellement des lapins himalayens ». Il constate, en outre, que « ces derniers malgré leur brusque origine, se reproduisaient en transmettant fidèlement leur type (c'est à dire toutes leurs caractéristiques), à condition qu'on les fasse croiser entre eux ». Ce qui est la conséquence évidente du caractère albinos. Il est impossible de citer ici toutes les observations faites par DARWIN sur le Russe et sur ses rapports avec l'Argenté, malgré tout l'intérêt qu'elles présentent. Disons seulement qu'avant de décrire l'himalayen appelé aussi Chinois, Polonais ou Russe, DARWIN parle de lapins de Moscou qui « avaient à peu près la coloration des lapins himalayens ». Je passe sur les descriptions d'autres auteurs, tels GAYOT, GOBIN, qui n'apportent rien de plus, pour en arriver à Pierre MEGNIN, qui,

dans son ouvrage « Le lapin et ses races » (1895), après avoir cité les observations de DARWIN conclut : « Il pourrait très bien se faire que le lapin Russe ne fut qu'un albinos du lapin Argenté ». Eugène MESLAY, aussi bien dans son livre sur les « Races de lapins » (1900) que dans un article publié en mars 1912, dans « Lapins et Cobayes », et ayant pour titre Provenance du Lapin Russe, se contente de reproduire les opinions des anciens auteurs.

Les généticiens qui ont étudié les races de lapins, dans la première partie de notre siècle, furent tellement sensibilisés à la notion de mutation, qu'ils s'en servirent à tout moment pour expliquer l'origine de nombreux caractères raciaux. C'est ainsi que le Professeur NACHTSEIM, ne se ralliant pas aux opinions de DARWIN, considérait le Russe comme une vieille mutation apparue au cours des derniers siècles.

Le Professeur LIENHART, qui avait entrepris de démystifier le terme de Mutation, utilisé abusivement dans de trop nombreux cas d'après lui, se pencha il y a une vingtaine d'années sur l'origine du Russe, et il fit sienne la conclusion de Pierre MEGNIN, rapportée plus haut.

J'ajoute que les gravures des anciens auteurs, ainsi que leur description des caractères du lapin Russe, laissent apparaître que le type d'exposition tel que nous le connaissons aujourd'hui, ne s'est véritablement affirmé que dans le dernier tiers du XIXème siècle. Mais en 1900 déjà, certaines photographies montrent que le type et les marques avaient atteint un degré de perfection qui n'a jamais été dépassé depuis.

II - CARACTERES DE RACE.

Deux tendances se sont toujours affrontées à propos du type, et Eugène MESLAY posait déjà la question suivante en 1900 : Court et potelé ou bien allongé et nerveux ? Se référant à plusieurs publications anglaises, et notamment aux livres de KNIGHT et de Ch. RAYSON, l'Empereur des lapins fait bien ressortir les divergences d'idées animant la « fancy » de l'époque. D'après RAYSON (1872) la forme dite serpent (snaky) remportait le plus de prix dans les expositions, alors que pour KNIGHT (1881 et 1889), le type court garde de nombreuses faveurs. Il semble qu'en 1900, l'expression bon type allongé (good snaky type) l'emporte en Angleterre. Par la suite, les Anglais se sont définitivement prononcés pour le type « Snaky » qui reste celui du Standard actuel, alors que le premier standard Français établi par le Club des Eleveurs de lapins en octobre 1910 demande que le type soit court et potelé. Disons que l'ensemble de ce standard fut accepté par la Société Française de Cuniculture en décembre 1920 et approuvé par la Fédération des Sociétés d'Aviculture de France en février 1921. Dans un article publié par « Lapins et Cobayes » en mars 1910, Eugène MESLAY écrit « pendant longtemps, la plupart des juges ne voulaient que des spécimens aux formes élancées, plutôt maigres un revirement brusque s'est produit et aujourd'hui, surtout en France, les sujets courts, trapus, sont seuls admis ». L'expression de Mme de BOISLANDRY nous a toujours séduits, et nous la reproduisons ici « taille mignonne et rondelette ! »

Seule la Hollande suit la ligne Anglaise, en Europe pour le type.

Pourquoi maintenir ces deux types, alors que l'Angleterre est considérée sur le plan international comme le pays d'origine pour le standard ! Je m'en suis expliqué dans un article paru en 1964 dans « Vos Lapins » sur les Berceaux de Race en insistant sur le danger du type « snaky » qui a provoqué souvent des désastres chez nombre d'animaux n'ayant pratiquement plus aucune conformation. Je citais l'article d'Arthur MATHEWS paru dans le « Fur and Feather » du 27 février 1964, et dont le titre : « Svelte, mais pas à moitié affamé » était plus qu'un cri d'alarme. En fait, MATHEWS soulevait toute la difficulté entraînée par la recherche de ce type. « Beaucoup d'éleveurs écrivait-il, ont l'idée que pour obtenir l'apparence «snaky» demandée, ils doivent à moitié affamer leur souche, ce qui naturellement est entièrement faux. Ces Himalaya décharnés, osseux me donnent des frissons quand je les tâte ». Plus récemment dans le même journal (25 juin 1970) il est écrit : « C'est seulement par une soigneuse sélection que vous pouvez obtenir la forme désirée ». Il est, en outre, question d'une chair ferme devant recouvrir les os de l'Himalaya, qui ne doit pas être décharné, mais doit être éliminé par un juge, si celui-ci sent ses os ainsi, écrivais je en 1964. « Pour satisfaire aux exigences internationales, et en même temps défendre une position qui a toujours prévalu en France, et qui semble dictée par le bon sens, nous avons maintenu dans les standards 1963 les adjectifs : Court et potelé; tout en ajoutant svelte. Il est, en effet, normal que le Russe ait une ossature fine et bien dégagée pour justifier sa notoriété historique et mettre pleinement en évidence ses marques des membres tout spécialement. Ainsi, le Russe ne doit pas avoir la forme trapue telle que souhaitée chez un Hollandais. Mais à l'opposé, le qualificatif « Snaky », doit être repoussé avec la même vigueur aujourd'hui qu'il le fut jadis en France. C'est tout simplement la porte ouverte à l'animal décharné. En définitive, les mots « potelé » et « svelte » réalisent un état d'équilibre susceptible d'engendrer une conformation correcte chez le Russe ». Rappelons certaines phrases de notre standard : Corps harmonieusement arrondi dans toutes ses dimensions. Avant train fermement musclé. Ensemble poitrine épaules bien rempli.

Croupe pleine et arrondie. Râble épais. Le tout fermement musclé. Ossature fine. N'omettons pas de respecter la fourchette de poids 2 kg - 2,5 kg, en nous souvenant que « pour tirer bon profit du lapin Russe, il faut l'entretenir dans toute sa pureté, avec sa petite taille... », phrase qui date de 1891 !

Conséquence de la différence des types Anglais et Français, la tête courte plate et large chez nous est en opposition avec la tête étroite et allongée demandée outre-Manche, Les oreilles courtes, effilées, droites, serrées l'une contre l'autre sont très caractéristiques. Retenons cette observation de F. G. WOODGATE, qui est aussi valable pour l'Angleterre que pour les autres pays : pas de pattes antérieures épaisses et grossières. La fourrure du Russe est particulièrement typique. Souvenons nous qu'elle imite l'Hermine. Dense, courte et soyeuse, dit le standard. Non seulement un Russe « qui a une fourrure trop longue n'a pas l'élégance d'un spécimen à fourrure plus courte », comme l'observe très justement WOODGATE, mais cela a des répercussions sur la disposition des marques. Nous en reparlerons plus loin.

Dans ce paragraphe, il ne sera question que d'un simple descriptif des marques, nous réservant d'aborder le mécanisme de leur formation ensuite. Plus la couleur des marques est intense et plus les délimitations des marques sont nettes, plus le sujet a de valeur. Depuis près d'un siècle, tous les pays sont d'accord sur ce point, et KNIGHT insistait déjà dans son livre sur des contours réguliers, continus, non déchiquetés, sans dentelure. Par couleur pleine, MESLAY l'entendait entièrement noire, exempte de tout poil blanc, et correctement délimitée.

Le masque de forme ovée entoure complètement le nez, en descendant profondément sur chaque face jusque sous les mâchoires, sans atteindre les yeux. L'expression « boire dans son noir » a été consacrée par les praticiens. Ceci est valable pour tous les pays, sauf pour la Suisse qui ne demande qu'une tache ovale, pas trop grande, pas trop large, ne devant pas atteindre la mâchoire inférieure. J.J. LEMARIE me disait toujours que MESLAY était très difficile sur le masque, notamment pour sa descente de chaque côté du nez selon une ligne droite sans échancrure la coloration devant faire tout le tour du museau sur une grande surface.

Les oreilles sont entièrement noires, avec une séparation à la base aussi nette et tranchée que possible.

La queue est entièrement pigmentée.

Les pattes sont également colorées de chaque côté, recouvrant toute la première articulation à l'avant, et dépassant nettement le jarret à l'arrière. Les Anglais sont encore plus exigeants « Quand les pattes antérieures ne montent pas assez haut, au lieu de bas noirs, nous avons des socquettes. C'est une grave faute ». (F. et F. 1970).

Le standard Français de 1963 a supprimé la phrase : « tout sujet dont le tour de l'œil sera teinté de noir perdra 15 points ». Il a paru beaucoup plus juste et plus éducatif de définir l'incrustation pigmentaire sur les paupières, en demandant à ce qu'elle ne déborde pas trop autour des yeux. Ce retrait de 15 points avait, en effet, entraîné des abus dans l'appréciation de sujets par ailleurs excellents, surtout chez les adultes. Il n'est sans doute pas inintéressant de savoir qu'en 1910 un débat international avait eu lieu dans les colonnes de « Lapins et Cobayes » sur cette question à laquelle avaient pris part, le Docteur RAME, P. LEPLANQUAIS, René CAUCURTE, J.-J. LEMARIE, A. MAGNIN, R. SAUTON pour la France ; P. de KEGHEL et René BERTAUT pour la Belgique ; X. Von WERSCH pour la Hollande ; le Docteur POPPE pour l'Allemagne ; I. W. SMYTH pour l'Angleterre. Nous ne pouvons pas nous étendre sur les appréciations fort intéressantes de tous ces ténors de la cuniculiculture, mais nous voulons simplement dire que la coloration des paupières fut considérée même par ses adversaires pour l'exposition, comme un signe de forte pigmentation pour les reproducteurs.

Voilà, sans doute trop succinctement résumé, l'essentiel sur les caractères de race du lapin Russe. Il m'est malheureusement impossible de m'étendre davantage sur ces descriptions dans le cadre de cette étude générale.

III- LA FORMATION DES MARQUES.

Tous ceux qui ont élevé des Russes savent que non seulement la teinte des marques évolue avec l'âge des sujets, mais est d'une extrême instabilité. Ch. RAYSON écrivait déjà au XIX^{ème} siècle « tel spécimen qui le dimanche avait les extrémités bien noires, les a grises le samedi suivant... », et il est noté dans *Fur and Feather* (1898) : « A peine l'animal revêt il sa robe d'adulte qu'un changement subit se manifeste presque toujours ; le nez et les oreilles conservent bien leur couleur, mais la nuance des pattes et de la queue s'atténue, s'affaiblit sans espoir aucun du retour à la perfection ».

DARWIN notait déjà : « A leur naissance, les himalayens sont entièrement blancs, de vrais albinos mais ils acquièrent graduellement, au bout de quelques mois, la coloration foncée des oreilles, du museau, des pieds et de

la queue ». Les auteurs anglais remarquaient encore que toutes les marques ne se développaient pas avec la même rapidité, et que les pattes conservaient moins bien leur couleur que les autres marques, ce qui faisait envisager par KNIGHT l'utilisation de doubles planchers pour éviter que les pattes ne soient au contact de la litière souillée et humide. Voilà toute une suite de constatations qui peuvent nous paraître banales aujourd'hui, mais qui ne l'oublions pas, ont été émises il y a près d'un siècle.

Citons maintenant cette remarque du Docteur RAME faite dans *Lapins et Cobayes* d'avril 1910 « Les extrémités du corps sont les parties les plus sensibles aux abaissements de température, parce que la circulation y est moins active », pour nous servir de préambule aux études d'un médecin pédiatre d'Alenstein, le Docteur W. SCHULTZ, qui travailla le premier sur la pigmentation du lapin Russe, et ouvrit la voie à tout une série de recherches poursuivie ultérieurement dans de nombreux pays. En 1922, dans le journal du Docteur POPPE (*Leipziger Kaninchenzuchter*), W. SGHULTZ s'ouvrit aux éleveurs Allemands des premiers résultats de ses travaux. Après avoir épilé une surface de la peau du dos d'un Russe, et l'avoir soumis à une température froide, le poil repoussait coloré. Lorsque l'épilage des parties colorées était effectué durant une période chaude, le poil naissant était incolore. Ceci mettait en évidence l'importance de la température lors de la pousse des poils, et expliquait les différences existant d'une mue à l'autre chez les sujets quant à leur coloration, voire les modifications plus rapprochées et continues dans la nuance de teinte. Dans cet article, SCHULTZ montrait que le poil gris des jeunes lapereaux sur le dos pouvait être dû au fait que, lors de l'ouverture du nid ou des débuts de sortie des lapereaux, le dos était plus exposé au froid que les autres parties du corps maintenues le plus souvent dans la chaleur du duvet. Les taches aux yeux (paupières) durant les périodes hivernales trouvaient là aussi une explication. Bien entendu le degré de pigmentation dépendait de la souche, et il est fait mention d'une famille Russe élevée en Prusse orientale possédant en hiver des parties foncées plus étendues que d'autres animaux de la race : tour de l'œil entièrement noir, taches aux joues, trait sur la colonne vertébrale, ventre ombré, des taches sur la cuisse.

Laura KAUFMAN (1925) de l'institut d'Economie rurale de Pulawy (Pologne) pratiquant l'épilage sur le dos de la même manière, constata qu'à une température inférieure à 6°, le poil repoussait noir, alors qu'au dessus de 11° la teinte primitive blanche réapparaissait. Elle remarqua, en outre, que dans le premier cas, la teinte pouvait diminuer d'intensité au fur et à mesure de la repousse des poils, la pointe de ceux-ci ne restant finalement colorée que sur une faible étendue. Ceci est dû au fait que plus le pelage se développe, et plus il arrive à protéger la peau de la température extérieure quand le seuil de coloration est dépassé, le poil s'accroît en cessant d'être pigmenté. Si, au contraire, la température extérieure est telle que la peau est suffisamment refroidie (généralement en dessous de 30°) la pigmentation subsiste sur toute la longueur des poils. Un des Russes en expérience, souffrant d'une inflammation des oreilles, la température de celles-ci augmenta, et après une courte période, elles se couvrirent de poils blancs.

En Ecosse, A. C. CHAUDHURI (1928) confirma les expériences précitées, et communiqua les résultats obtenus sur des lapereaux tirés volontairement du nid et placés à l'extérieur durant 10 minutes sur deux jours consécutifs. Après deux jours la peau s'assombrissait, produisant ensuite un pelage teinté qui s'éclaircissait par la suite, du fait du réchauffement de la peau occasionné par la protection pileuse, comme il est expliqué plus haut. Il fut ensuite procédé de la même manière, en épongeant cette fois les lapereaux avec de l'eau à la même température, et les résultats furent analogues. CHAUDHURI montra que la susceptibilité à la température était plus marquée chez le nouveau né que chez les lapereaux d'une semaine, décroissant donc avec l'âge. Ce que confirme ENGELSMEIER (1935) qui observa que la période de refroidissement pour les adultes était située entre 3 et 5 heures.

En Russie, ILJIN (1927), qui avait établi une table des températures critiques de différentes parties du corps, constatait toutefois des différences de chiffres entre ses animaux, ceux de SCHULTZ et ceux de KAUFMAN, et à l'intérieur de chaque population entre certains individus. D'où l'importance du génotype, et le rôle considérable de la sélection dans l'élaboration des marques du Russe.

ENGELSMEIER classa les principaux facteurs impliqués dans la production du poil pigmenté : 1) La région particulière du corps (plus ou moins refroidie ; 2) le Génotype, influant sur la température critique ; 3) le niveau de l'activité thyroïdienne. Notons en passant une observation faite par ENGELSMEIER sur une femelle dont la patte postérieure était déviée à l'extérieur. Cette patte plus exposée de ce fait aux variations de température avait une teinte très soutenue en hiver, alors que l'été la coloration était très faible. Dans le même ordre d'idées, le fanon développé et souvent coloré des Californiens, s'explique par le fait que le rejet à l'extérieur du corps, si je puis dire, de cette excroissance peaussière, la situe à une température inférieure à celle de la poitrine. Les expériences d'ENGELSMEIER furent de plus en plus affinées à l'aide de techniques permettant un contrôle poussé des paramètres entrant en jeu pour produire du pigment chez le lapin Russe. DANNEEL et d'autres

chercheurs poursuivirent ces investigations, d'où il ressort que la coloration du lapin Russe est sous la dépendance d'une réaction chimique ne se produisant qu'à une température déterminée du corps de l'animal, généralement située en dessous de 30°.

FITZPATRICK (1958) a montré que quatre facteurs biochimiques sont nécessaires pour assurer la production de mélanine

- 1) la présence à l'état libre de Tyrosine,
- 2) une haute concentration en Tyrosinase, transformant la Tyrosine en 3-4 Dihydroxyphénylalanine (Dopa), corps intermédiaire aboutissant à la suite de transformations successives en Dopa quinone, puis Dopa chrome, et par oxydation en Mélanine,
- 3) des agents d'oxydation,
- 4) l'absence d'inhibiteurs d'oxydase (tyrosinase).

C'est justement la présence de ces inhibiteurs dans la peau du lapin Russe qui agissant au-delà d'une température déterminée, bloquent la suite des réactions nécessaires à la formation de Mélanine, en empêchant la formation de Dopa à partir de Tyrosine.

Sur le plan génétique, le gène c^h a été défini comme ayant la propriété d'empêcher la formation de Tyrosinase à une température inférieure à 30°. CASTLE, au début du siècle, en accouplant un Russe à un Albinos, considérait que le caractère Russe était dominant en première génération, et qu'ensuite les disjonctions suivaient la règle du mono hybridisme mendélien, avec un quart de Russes homozygotes, une moitié de Russe Hétérozygotes, et un quart d'Albinos homozygotes et récessifs. Il apparut ensuite que les marques des Russes de la première génération du croisement précité n'avaient pas la même intensité de pigmentation que les parents. R. LIENHART confirmant cette dominance incomplète en F_1 , constata en outre que les disjonctions mendéliennes de la F_2 , non seulement n'étaient pas nettes dans leur expression et ne correspondaient pas à la répartition un quart, une moitié, un quart, mais qu'il apparaissait en fait sur l'ensemble des animaux obtenus une suite de marques irrégulières et faiblement prononcées avec 4 % environ d'animaux entièrement blancs dans le jeune âge, mais possédant quelques poils noirs à l'état adulte. Jamais n'étaient apparus de lapins possédant l'intensité et la dimension des marques des grands-parents Russes. A l'époque, c'est-à-dire aux alentours des années 50, j'obtins les mêmes résultats dans mon élevage de Palaiseau. Regroupant l'ensemble des constatations effectuées sur plus de cent animaux, R. LIENHART conclut à l'existence de gènes multiples dominants à action cumulative déterminant le caractère Russe, c'est à dire l'action non mélanisante à une température donnée. Cette interprétation permettait d'expliquer les états de pigmentation intermédiaires obtenus lors des croisements, et même parfois dans l'élevage de sujets considérés comme étant des Russes purs.

Le lapin Russe, écrivait le Professeur LIENHART, « ne serait qu'un lapin de couleur noire possédant des gènes multiples de même propriété (gènes homodynames) empêchant avec plus ou moins de force selon leur réunion, la formation d'une certaine mélanine dans des conditions de température déterminée. C'est ainsi que sans sélection rigoureuse, il n'est qu'un albinos incomplet, irrégulier d'intensité et d'extension dans l'expression phénotypique de ses marques colorées ». La limite thermique (30°) n'étant pas fixe, ce qu'ILJIN avait bien perçu, varie selon le génotype de l'animal, d'où les variations observées selon les souches et à l'intérieur d'une même famille selon les individus.

Une belle illustration de ce qui précède nous est fournie par la coloration du Californien et du Nain Russe.

Le Californien n'est autre qu'un issu d'Albinos (Néo-Zélandais) et de Russe, et peut être assimilé aux F_2 précitées. Dans les générations ultérieures, aucune sélection rigoureuse n'ayant été entreprise pour perfectionner l'intensité et la surface des marques, puisque ce lapin n'a été orienté uniquement que vers la production de chair, son phénotype actuel traduit bien un génotype intermédiaire avec des écarts correspondant aux variations du nombre de gènes multiples.

Le Nain Russe correspond au même phénomène, l'albinos étant ici le Polonais aux yeux roses. Je viens de voir à l'exposition de Strasbourg (novembre 1971) un lot de Nain Russe, très bien typé, mais aux marques grisâtres et peu étendues. Il est évident que pour maintenir le type Nain, du fait même des disjonctions résultant du croisement originel, les éleveurs doivent porter avant tout leur attention sur ce type dans la sélection de leurs sujets, et délaissent forcément quelque peu les marques. Parfois même, ils reprennent l'accouplement initial avec le

Polonais, ce qui contribue à encore accentuer la dilution des marques.

Mlle LEMARIE avait eu la prescience remarquable, en ce début de siècle, de comprendre qu'en croisant le Russe avec un Albinos de taille plus forte pour obtenir un Grand Russe, elle perdrait le degré d'expression des marques du Russe. C'est pourquoi elle désira accroître la taille par la seule sélection. Elle se rendait parfaitement compte qu'en agissant ainsi, elle ne faisait que limiter les dégâts, si je puis m'exprimer ainsi, car son travail d'amélioration vers la grande taille l'obligeait tout de même à délaissier obligatoirement et involontairement les marques. Tant il est vrai qu'avec des caractères polymériques, il est extrêmement difficile de modifier certains d'entre eux sans influencer les autres avec des résultats difficiles à maîtriser. Ce n'est donc pas, comme on l'a souvent dit, la grande taille qui fait perdre la qualité des marques et l'exemple du Nain Russe le prouve, mais le simple fait qu'en transformant un type, on crée un état de déséquilibre génique impossible à dompter rapidement et avec les moyens mis en œuvre par les éleveurs.

Une dernière illustration de l'hérédité polymérique du Russe nous est fournie dans les produits de commercialisation obtenus par les « hybrideurs », à partir de souches parentales Californien et Néo-Zélandais. La dilution des marques est extrême, mais avec des degrés d'expression que le Mendélisme simple ne saurait expliquer.

On pourrait citer de nombreux autres exemples analogues, et surtout approfondir davantage ceux susmentionnés, Mais le cadre de cette étude ne nous le permet pas, et c'est la raison pour laquelle je ne parlerai pas ici des races de couleur à caractère Russe : Martre, Siamois, Thuringe, etc., pas plus que je n'ai jugé utile de citer le Chinchilla dans la formation du Californien, ou l'apport de Nain de Couleur (martre par exemple) chez le Nain Russe. Cela ne change rien à l'interprétation des faits, alors qu'il aurait fallu des explications supplémentaires gonflant ce texte déjà suffisamment long

IV- CONCLUSIONS PRATIQUES.

Le Russe est certainement le lapin le plus difficile à obtenir et maintenir sous une apparence souhaitée. J'estime personnellement qu'un véritable modèle d'exposition se rencontre assez rarement aujourd'hui. Néanmoins les lignes qui précèdent doivent permettre de dégager un certain nombre de règles qui trouvent leur explication aujourd'hui, et qui ont été appliquées depuis longtemps d'une façon empirique par les anciens spécialistes de la race qui savaient observer.

Ces règles qu'il ne convient pas de transgresser reposent sur le triptyque suivant : **La sélection, l'âge et l'environnement.**

Bien entendu, la sélection des caractères de race englobe tout ce que le standard demande. C'est dire qu'il ne saurait être question de délaissier le type ou la fourrure pour se consacrer uniquement aux marques, ou vice-versa. Le standard est un tout qu'il convient de respecter pour assurer la réelle valeur d'une race. Sur le plan purement esthétique, il faut bien se persuader que le type contribue grandement à faire ressortir les marques d'un animal, et ceci est aussi vrai pour un Russe que pour un Papillon Anglais. La fourrure a également une importance considérable dans l'extériorisation des marques, et chez le Russe la fourrure courte et serrée ne fait pas seulement qu'imiter l'Hermine; comme elle est plus réduite aux extrémités, elle favorise l'extériorisation du pigment du masque, par exemple, en déterminant une zone de température nettement tranchée du reste du corps. Par ailleurs, les zones pigmentées ressortent mieux que lorsque des poils de soutien démesurés s'étendent d'une zone à l'autre. Il a été observé chez de nombreuses races qu'une musculature serrée fait mieux apparaître l'expression de la tête. Tout ceci pour montrer les nombreuses imbrications existant entre les différents caractères raciaux. Comme le Russe est une assez vieille race, la sélection globale de l'ensemble des caractères raciaux est loin d'être un obstacle pour l'un d'entre eux, mais contribue au contraire à parfaire un équilibre génétique propice au perfectionnement souhaité.

-Pour cependant agir avec le maximum d'efficacité, et éviter d'intempestives disjonctions héréditaires dans la descendance, il convient de procéder à une sélection individuelle généalogique ininterrompue, en exerçant à chaque génération une rigoureuse pression de sélection. Ce n'est pas autrement que procédaient les « fanciers » d'autrefois. Mlle LECHEVALIER n'introduisait dans son élevage des éléments étrangers qu'avec la plus grande circonspection, et encore, ne les utilisait-elle chez elle définitivement qu'après les avoir essayés (nous dirions aujourd'hui testés) dans des clapiers extérieurs qu'elle surveillait jalousement. M. MAISSE, ancien secrétaire du Club du lapin Russe et éleveur spécialiste de cette race, conseillait dans les colonnes de ce bulletin en 1957 des accouplements consanguins avec décalage de génération, ce que J.-J. LEMARIE réalisait également sous le nom d'Hérédité directe croisée. Disons que l'élevage en famille, si cher aux Anglais, loin de rebuter tous ces spécialistes, était au contraire prôné par eux, à condition d'utiliser des géniteurs de choix, et de tra-

vailler sur un nombre suffisant d'animaux pour pouvoir trier correctement les futurs reproducteurs. Les troupeaux extérieurs contrôlés par le sélectionneur permettent de procéder ainsi, et de mettre en pratique la coopération dans la sélection, indispensable à tout perfectionnement racial. Est-il besoin d'ajouter que le choix des accouplements doit compléter ce processus de sélection raciale classique en dehors duquel tout maintien de la valeur d'une souche est un leurre.

Cela ne saurait suffire pour présenter un Russe aux expositions dans les meilleures conditions. Il faut, en outre, respecter l'âge de l'animal. On peut dire qu'un Russe doit être dans sa plénitude à l'âge de 6 mois. Là encore, c'est une date indicative qui peut varier avec les souches, d'un mois dans un sens ou dans l'autre. Le Russe naissant décoloré, prend sa teinte graduellement, comme chacun sait, les marques des oreilles étant le plus souvent les dernières à prendre leur teinte optimale.

Ce qui vient d'être dit suppose que les « bébés » Russe n'ont pas leur place dans les expositions, pas plus que les animaux trop âgés. Ceux-ci, en effet, peuvent évoluer en teinte malencontreusement, soit que les marques sont trop développées, avec des extensions dans des zones interdites, soit qu'ils aient mué à une période de l'année où la température est excessive. Ce sont vraisemblablement de bons reproducteurs, mais plus des animaux de concours. Je me souviens encore de certaines vieilles femelles auxquelles Mlle Le Chevalier tenait énormément en tant que génitrices, et qui avaient des taches sur le corps, des tonalités curieuses dans les marques, etc. « Alexis » le célèbre étalon de J.J. LEMARIE qui lui fournissait régulièrement des lapereaux poivrés, si recherchés par les éleveurs de Russe, possédait des lunettes de Hotot. Bien entendu, ce ne sont pas des généralités, et certains lapins n'évoluent pas dans ce sens en vieillissant. Contrairement à ce que j'ai entendu dire à l'étranger sur ce sujet, mon expérience personnelle et celle de nombreux éleveurs Français m'inclinent à penser que les bons reproducteurs qui n'évoluent pas dans le sens de l'accentuation des marques avec l'âge, avec des nuances bien entendu, sont assez rares. Ce dont je suis, par contre, absolument certain, c'est que des adultes insuffisamment marqués, et dont les pattes se décolorent régulièrement sans remontée hibernale, ne peuvent être considérés comme de bons raceurs.

Et nous en arrivons à ce que j'appelle l'environnement, comme troisième condition d'une présentation correcte d'un Russe. En règle générale, l'élevage de ce lapin doit se pratiquer sans brusque variation de milieu, ce qui vaut aussi bien pour le logement que pour l'alimentation. Un clapier fonctionnel orienté convenablement suffit amplement, de même qu'une alimentation tout à fait classique régulièrement distribuée. Il n'est pas question d'élever le Russe dans du coton pour éviter les fluctuations dans la tonalité des marques. Par contre, il faut, autant que faire se peut, éviter de brutales variations de température ou de brusques changements de régime pouvant créer chez l'animal un déséquilibre physiologique en provoquant des modifications pileuses anormales. Celles-ci engendrent des repousses anarchiques produisant des marques irrégulières plus ou moins colorées, et il est très difficile ensuite de les rattraper.

Ces règles d'élevage étant respectées, il n'y a aucune raison pour que le lapin Russe ne puisse accéder aux plus hautes récompenses dans les expositions. L'éleveur d'aujourd'hui mieux instruit que ses devanciers du pourquoi des choses devrait pouvoir les surpasser. Encore faut-il qu'il agisse méthodiquement sans discontinuer.





*1997 : visite chez Robert Bocquet : (de gauche à droite)
Thierry Hebert, Jean-Pierre Roger,
le Professeur Jean-Claude Mounolou, et Robert Bocquet*



L'équipe du Centre de génétique moléculaire du C.N.R.S. devant des lapins Russe.



*(De gauche à droite) : Jean-Pierre Roger, Robert Bocquet,
Philippe Ginfray, Monique Monnerot*

Le Noir et Feu

La France cunicicole

Numéro spécial de 1973

HISTORIQUE

Le Noir et Feu a été isolé en 1887 dans une garenne sise dans la propriété d'un gentleman du Derbyshire, M. COX, de Brailsford. Celui-ci avait lâché dans ses terres des lapins de différentes races. Et, d'un accouplement ou de plusieurs, naquirent des lapins « dont le poil, ainsi que l'a écrit Pierre MEGNIN, était exactement de la couleur de celui du Terrier Noir et Feu ». « Les variétés réunies par M. COX étaient toutes de petite taille, avec des oreilles courtes et droites ; c'étaient les Hollandais et les Argentés de toutes nuances et aussi des lapins de garenne de couleur fauve... Les Noirs et Feu se reproduisent avec une rare fidélité, malgré tout, cependant, on rencontre parfois dans leurs portées des petits qui ont une liste en tête comme le Hollandais ; chez d'autres la couleur noire est mélangée de poils gris ou blancs qui rappellent l'Argenté ; d'autres enfin naissent complètement feu, ou plutôt fauves, tout comme les premiers lapins lâchés dans la garenne ». (Fur and Feather, 264, 1897). Telle était la situation à l'origine du petit type dit de Brailsford. Petit animal s'il en fut, très vif, de couleur noirâtre avec le dessin de l'agouti. Les lignes de séparation entre le ventre, le menton blanchâtres et le noir étaient crèmes ou gris brunâtres. La nuque, le tour des yeux, la bordure intérieure des oreilles étaient crèmes.

Apparut ensuite, le type dit de Cheltenham, nettement plus fort, moins trapu, et de caractère plus doux. Avait-il une origine différente du type de Brailsford ? Cela n'a jamais vraiment été éclairci. Ce qui semble plus sûr, c'est que les croisements d'origine furent renouvelés pour tenter d'améliorer les premiers Noir et Feu, avec en plus le Lièvre Belge qui apporta une plus grande intensité des zones crèmes brunâtres. « Lièvre Belge pour produire la couleur, lapin tout feu (ou plutôt fauve) pour assurer le type, tels sont, à mon avis les deux éléments qui, combinés ont le plus contribué au perfectionnement du Noir et Feu », ainsi s'exprime Eugène MESLAY (Les races de Lapins, 1900). Inutile d'ajouter que ces croisements d'amélioration ne se faisaient pas sans déchets nombreux, du fait des disjonctions qui en résultaient inévitablement.

Plusieurs associations d'élevage virent rapidement le jour en Angleterre avec de chauds supporters. Le Black and Tan Club, créé en 1890, soutenait le petit type dit de Brailsford, en se fixant pour ligne de conduite de n'apporter aucun élément étranger, en pratiquant l'intra culture. Au contraire le British Black and Tan Club, dont les membres étaient les « Britishers » défendaient le type de Cheltenham, et étaient partisans du croisement. Il se créa assez rapidement un type moyen, qui ne devait pas dépasser néanmoins les 2,267 kgs. Bientôt, ce type moyen fut dit moderne, puis Noir et Feu tout court. Miss Williams et A. Chambers étaient ravis de cette homogénéisation, qui permettait certainement un travail de sélection beaucoup plus fructueux.

Eugène MESLAY, qui avait été vite séduit par le Noir et Feu importa son premier couple en 1893. Il exposa à Caen, en 1894, puis à Paris. En janvier 1895, soumis à l'appréciation de Louis VAN DER SNICKT, ces animaux furent qualifiés par le Directeur de « Chasse et Pêche » de perle de l'exposition. E. MESLAY était tellement fier de son importation qu'il se qualifia lui même, le « premier importateur de Noir et Feu en France ». Dans son enthousiasme, il n'hésita pas à dire qu'il avait exporté des Noir et Feu dans toute l'Europe ! Cette race fut, en fait, la race de prédilection de l'Empereur des lapins, et la remarquable vulgarisation qu'il fit à son intention au début du siècle dans ses ouvrages et les revues spécialisées reste un modèle qui mérite toujours les plus grands éloges.

Le Noir et Feu pénétra en Allemagne en 1896, et en Hollande à peu près à la même époque. Dans ces deux pays, des Clubs spéciaux se constituèrent qui contribuèrent à propulser l'élevage de la race.

Citons parmi les grands amateurs Anglais de Noir et Feu; Miss WILLIAMS, dont le livre « The Black and Tan Rabbit » fut traduit en Français par Eugène MESLAY dans sa première édition, E.P. GOODYEAR, T.H. FURNESS de Chesterfield, qui avait procuré le premier couple à l'Empereur des lapins, T.G. BARROW, W.T. WALTON, et A. CHAMBERS.

Quelques années, après l'apparition de la race et alors que le type moyen l'emportait, le type et la

couleur furent les grandes préoccupations des éleveurs. Le « shape dutch », c'est-à-dire le type du Hollandais, court et ramassé fut prôné. La teinte feu fit l'objet d'une attention toute particulière, et il y avait fort à faire pour sinon l'améliorer du moins l'obtenir. Allier ces deux qualités chez un animal n'était pas non plus chose aisée. J.J. LEMARIE qui vécut cette période de perfectionnement en France, m'en a souvent parlé. Elle me décrivait toutes les variations qui existaient dans le type, dans la couleur feu qui allait du crème au jaune sale, et aussi dans la teinte noire souvent brun noirâtre, avec éventuellement beaucoup de poils blancs. « Qu'est-ce qu'un Noir et Feu qui ne possède pas ces deux qualités essentielles : Type et couleur » écrivait déjà en 1898. A. CHAMBERS dans *Fur and Feather*. En ce qui concerne les parties dites feu, s'il semble que le triangle et les oreilles s'améliorèrent régulièrement, la couleur des pattes s'obtint plus difficilement.

Enfin, le ventre et le dessous du menton étaient encore blancs en France en 1910. Mais MESLAY remarquait déjà à cette époque : « Il est très difficile d'obtenir une couleur feu très brillante sans que le ventre présente une nuance orange plus ou moins accentuée ». Dans sa séance du 15 janvier 1913, le Comité du Club des Eleveurs de Lapins, en France, adopte le standard du Noir et Feu. La robe ne se compose plus cette fois que de deux couleurs : Le Noir et le Feu. La commission des standards de la Société Française de Cuniculture accepta le standard du Noir et Feu, le 20 décembre 1920.

En dehors de sa patrie natale, le Noir et Feu est élevé en Hollande, en Allemagne, en Suisse, et dans nos provinces de l'Est, avec succès. Si à Stuttgart en 1970, il y avait plus de 800 Noir et Feu, à Bois le Duc en 1973, la race était représentée par près de 250 sujets, et à Zurich de la même année, 300 mâles étaient présents, sans parler de l'exposition européenne. Ces chiffres ne tiennent pas compte des autres variétés : Brun et Feu, Bleu et Feu.

CARACTÈRES DE RACE

La forme doit être courte, assez ramassée et harmonieusement arrondie de partout. L'ensemble de l'animal est bien soudé. A.S. HOWDEN, dans son très utile ouvrage sur le Noir et Feu fait remarquer qu'une forme correcte et une fourrure adéquate font beaucoup pour bien extérioriser l'apparence souhaitée. Déjà Eugène MESLAY écrivait en 1910 : « Le type n'est pas moins important que la couleur ». Attention aux animaux trop grands, décousus, trop minces.

La taille doit rester celle d'une petite race. Le standard Anglais demande 4,5 livres. Notre poids idéal de 2,5 kg est très largement suffisant, et celui des Suisses compris entre 2,8 et 3,1 kg est trop fort ! Cette tendance à grossir les petites races actuellement dans beaucoup de pays est vraiment néfaste. On déséquilibre ainsi tout un ensemble racial, en créant dans les élevages des perturbations injustifiées. La tête courte, et forte est très marquée chez le mâle. Attention aux têtes de brochet.

Les oreilles courtes, portées bien droites et serrées l'une contre l'autre sont bien velues.

Les pattes doivent être robustes et bien d'aplomb.

La fourrure est caractérisée par son extrême brillance dans toutes les zones noires. On croirait que l'animal est vernissé. Elle est assez courte et bien collée au corps. Si les poils de jarre et de soutien doivent se manifester suffisamment pour affermir le lustre du pelage, la bourre doit être épaisse. Attention aux fourrures mièvres néfastes pour l'extériorisation des teintes et plus spécialement du feu.

Le noir doit être vif et profond, approchant de la racine du poil aussi près que possible. La sous couleur est d'une riche nuance bleutée sans reflets brunâtres. Le bronzage dans le noir est à proscrire au même titre que les poils blancs.

Le feu se rapproche du roux et de l'acajou. C'est dire que l'intensité de la teinte est recherchée au maximum. Mais, ainsi qu'il est écrit dans le standard, « l'éclat du feu a encore une plus grande importance que sa tonalité réelle ». En fait, comme le souligne A.S. HOWDEN, la nuance acajou peut très bien être éteinte, et pour le spécialiste anglais, elle l'est même généralement. Quelle que soit la nuance, le feu doit non seulement être éclatant, mais pur et exempt de toutes traces de suie, s'étendant profondément à l'intérieur du pelage dans toutes les zones qu'il occupe y compris sur toute la poitrine.

La nuance feu est uniforme du menton à la queue, selon les Anglais. Cela n'est pas toujours vrai pour la queue, qui est souvent plus pâle, même chez de bons animaux. Par contre, et contrairement à ce qui

est indiqué dans le standard Suisse, les lignes des entrechusses ne doivent pas se détacher de la couleur du ventre, l'uniformité demandée sur tout le dessous du tronc traduit l'intensité du feu, alors que l'extériorisation de la couleur des entrechusses signifie souvent que la teinte du ventre est trop pâle. A.S. HOWDEN a le mot de la fin en demandant un feu d'une richesse telle qu'on peut presque allumer une cigarette avec ! Après cela, les défauts paraissent évidents : feu trop pâle en tout ou en partie ; d'une insuffisante pureté ; pas assez profond pas assez uniforme. Feu mal délimité ou débordant dans des zones noires. Voyons maintenant plus précisément comment doivent se répartir les surfaces feu. Le triangle de la nuque doit bien se détacher, et se voir, tout au moins partiellement, quand le lapin a la tête haute. Déjà en 1910, MESLAY le situait comme une « marque éclatante de feu luisante comme l'or » ! La forme idéale pour les Anglais est le triangle équilatéral. Les défauts rencontrés le plus souvent sont : trop petite taille ; forme trop pointue ou trop aplatie ; bordure mal délimitée ; tonalité impure nébuleuse ou trop pâle ; débordement du feu dans le noir.

Les oreilles sont d'un noir jais à l'extérieur, bordées d'un riche feu qui « veloute délicatement l'intérieur des oreilles », comme se plaisait à l'écrire E. MESLAY. Si la totalité de l'intérieur de l'oreille est feu c'est mieux ainsi, selon HOWDEN. Cela suppose d'abord que les oreilles soient bien fourrées, aussi bien pour éviter les zones glabres extérieures dans le noir que des bordures de teinte indécise ou même l'intérieur sans feu. Une fois cela admis, la tonalité des teintes entre en jeu. Et, c'est tout aussi vrai pour les taches en forme de pois à la base des oreilles. Bien souvent, celles-ci ne se détachent pas convenablement, par manque de fourrure. Elles sont souhaitées très apparentes. En dehors du manque de pelage, les défauts courants sont le bronzage dans le noir des oreilles, ainsi que les poils blancs.

Le feu descend de chaque côté de la base du triangle pour se confondre avec le feu de la poitrine, le long de la bordure inférieure des joues. Cette zone doit être d'une riche tonalité et bien délimitée. Les yeux sont également cerclés de feu, ainsi que les narines. Celles-ci sont souvent mal délimitées. C'est le débordement du feu dans le noir sur le nez qui entraîne des nez cuivrés ou sales (dirty nose). C'est une tendance qui s'accroît avec l'âge chez les animaux de riche tonalité feu. En règle générale, l'animal âgé que l'on n'expose plus possède ce débordement de feu aux narines ; dans le cas contraire, cela traduit souvent un feu amoindri, qui transparaît dans la poitrine nébuleuse. Mais l'animal d'exposition doit avoir le feu des narines bien délimité. Ce n'est pas le cas en Suisse actuellement.

La poitrine doit être d'un feu vif sur une surface presque carrée qui rejoint le ventre. La forme triangulaire dans un sens ou dans l'autre est à rejeter. Attention, également à l'interruption du feu vers le menton. C'est une faute énorme que d'avoir une ligne de séparation grisâtre, voire noire. La poitrine doit faire la jonction feu entre le menton et le ventre, dans une bande assez large et bien délimitée. Le feu de cette région doit être profond, ce qui suppose aussi une bonne épaisseur de fourrure. Plus la poitrine se maintient dans cet état souhaité chez des sujets âgés, mieux cela est.

Les pattes postérieures sont sur la face extérieure, des bouts des pattes aux cuisses, noires, alors que les doigts des pattes et la face inférieure sont feu. La séparation entre le noir et le feu doit suivre une ligne droite ininterrompue. Là encore pour que le feu se détache, il convient que la patte soit bien fourrée. L'intensité de la teinte intervient ensuite. Attention aux interpénétrations de teintes, qui vont du bronzage dans le noir aux taches ou barres noirâtres dans le feu. La dentelure dans la ligne de séparation ne peut être appréciée, qu'à la condition que tous les poils aient été bien distribués dans le même sens. Autrement, il est toujours facile de créer artificiellement une ligne de séparation déchiquetée.

Les pattes antérieures doivent être noires sur leur face extérieure de présentation, alors que la partie intérieure et les doigts de pieds sont feu. Là aussi les teintes doivent être bien tranchées, et spécialement la partie noire doit être exempte de bronzage.

Le feu qui envahit le ventre uniformément et intensivement doit laisser apparaître depuis les pattes antérieures jusqu'à l'intérieur des cuisses une bande nettement visible délimitant distinctement la couleur du ventre de celle du manteau, l'animal vu de profil. Ici aussi, avant de parler d'intensité de feu, il convient de rechercher l'épaisseur de la fourrure sous le dessous du corps. Ce n'est que dans ces conditions que le feu se détache convenablement dans toute sa pureté de teinte. La tonalité chaude et intense doit suivre ensuite grâce à la sélection bien conduite.

Les longs poils feu qui parsèment les côtés et parties latérales de l'arrière train doivent être disposés régulièrement, mais ne jamais atteindre la zone dorsale. En fait, il n'y a pas de problèmes de ce côté, alors que chez le noir argenté (silverfox) les poils blancs que l'on trouve sur le dos sont souvent dus à l'argenture, ce qui est fondamentalement différent, et une grave faute chez cette race. Le Noir et Feu pécherait plutôt par une insuffisance de ces longs poils feu, ce qui est un défaut.

Concilier tous ces impératifs de teinte chez le même animal est presque une gageure, car, selon l'expression de F. SCHAEDETLER, c'est toujours la lutte entre le noir et le feu. Ainsi, voir ensemble des narines bien délimitées, une poitrine pleinement feu et des pattes antérieures bien noires dans leur face de présentation, est certes une joie à contempler, ainsi que l'écrit HOWDEN, mais réclame une sélection particulièrement rigoureuse. Selon les pays, certains caractères sont plus ou moins perfectionnés, du reste. Les Hollandais ont travaillé particulièrement la couleur, et c'est dans ce pays que j'ai vu le meilleur feu. Ceci est tellement vrai qu'après la deuxième guerre mondiale, les Anglais, pourtant grands spécialistes de la race, ont importé des animaux venant de Hollande. Ce fut une révélation pour les fanciers qui se ruèrent pour les introduire dans leur clapier. Par, contre, le type est beaucoup moins travaillé aux Pays-Bas qu'en Suisse, par exemple, où les Noir et Feu sont particulièrement bien conformés, quoique un peu lourds, et moins bien teintés.

La couleur définitive de l'animal ne se manifeste pas immédiatement dans le jeune âge. Les parties noires, notamment, ne sont pas nettes, mais barbouillées. L'intensité du feu varie aussi pour n'atteindre sa plénitude qu'à partir de l'âge adulte. Le développement progressif varie d'un individu à l'autre. L'épuration des teintes marche généralement de pair avec les mues successives lors de la croissance. «Soyons patients et attendons l'œuvre de la mue avant de trier» écrivait déjà MESLAY au début de ce siècle. En fait, l'éleveur spécialiste qui suit régulièrement l'évolution de ses lapereaux a des points de repaire qui ne le trompent pas. Il en est ainsi pour presque toutes les races, qu'il faut apprendre à élever !

Citons très rapidement pour terminer les autres variétés répandues de ce lapin. Le Havane ou chocolat d'une riche tonalité. Le Bleu dit « médium » chez lequel on recherche également une richesse du bleu plus qu'une tonalité déterminée. Souvent, comme pour toutes les teintes diluées le feu d'un Bleu est nettement moins soutenu que chez un Noir.

Les lapins nains de couleur

La revue avicole

N° 10 Octobre 1962

Depuis quelques années, à coté des Polonais, dont la couleur de la fourrure est blanche, comme chacun le sait, les yeux pouvant apparaître bleutés ou roses, selon les variétés existantes, la classe des lapins nains s'est enrichie d'animaux à pelage diversement coloré. Ce sont les Nains de Couleur.

Le pays d'origine de ces nouveaux venus est la Hollande. C'est, en effet, dans ce pays qu'ont été créés et surtout perfectionnés les coloris les plus variés de lapins nains. Cette origine Hollandaise est reconnue sur le plan international, mais, comme le remarque d'une façon très pertinente l'excellent observateur qu'est Fr. JOPPICH dans la dernière édition de son livre sur l'élevage du lapin, ces nains de couleur, comme d'autres nouvelles races, furent élevés immédiatement dans différents pays. Soit qu'il y ait ici pénétration dans des pays voisins, ce qui fut le cas en Angleterre et en Allemagne Fédérale, par exemple, soit que des éleveurs d'autres pays aient créé des lapins nains colorés. Fr. JOPPICH affirme qu'en République Démocratique Allemande, la souche de Nains de couleur est totalement indépendante du cheptel hollandais. Ce serait, selon le « vieux maître » juge, un éleveur d'animaux de laboratoires qui, en Allemagne de l'Est, aurait mis au point des nains de couleur. De tels sujets auraient été présentés pour la première fois dans une exposition d'arrondissement à Magdebourg en 1957.

Les Anglais, dont l'élevage de Polonais a toujours été réputé, se sont emparés des lapins nains colorés avec une avidité qui ne saurait surprendre, dans un pays, où la « fancy » est maîtresse, et les ont rapidement multipliés.

En Amérique, les variétés noires et chocolat sont également signalées dans les plus récents recueils cuniculicoles.

L'Allemagne Fédérale possède d'excellents représentants de ces variétés colorées, et j'ai personnellement pu apprécier la qualité de tels animaux, tant à Essen en 1961, qu'à Stuttgart en 1962.

La France ne semble pas se désintéresser de cette création puisqu'en 1959 à Strasbourg, une vingtaine de sujets étaient exposés. Paris a aussi brillé en 1960 par une participation Hollandaise tout à fait remarquable, et qui fut, à mon sens, bien sévèrement jugée. Le spécialiste réputé, O. VERMEULEN, avait cependant envoyé, à cette occasion, dans notre capitale, d'excellents représentants, dont un Martre bleu à menton, ventre et dessous de queue blanc (le Marten Sable blue des Anglo-saxons) qui est encore présent à ma mémoire. Cette année, nous pouvions voir à Paris, une excellente présentation nationale de Nains de couleur, de la part de l'excellente élèveuse de Polonais, Mlle de VILLERS. Un mâle noir d'excellent type n'a pas reçu le prix qu'il méritait eu égard à son argenture un peu trop prononcée (poils blancs). Il n'en reste pas moins vrai qu'il s'agit d'une tentative fort louable qu'il convient d'encourager.

Comme chez les Polonais, le type compte énormément chez les Nains de couleur, et je dirai même qu'il est essentiel pour bien faire ressortir la beauté des coloris. Un lapin nain de couleur gris sauvage (Agouti), quand il est bien typé, est une pure merveille, possédant une allure sauvage toute particulière, qui l'assimile à une espèce tout à fait spéciale.

Ce type, comme chez les Polonais, est défini par une conformation trapue, des oreilles courtes et portées très serrées l'une contre l'autre, une tête en forme de bouchon très accentuée, et bien collée au corps. Ce sont des caractères recherchés chez le Polonais, et qui doivent absolument être obtenus chez les Nains de couleur.

Comme le fait remarquer Fr. JOPPICH, le poids très bas ne suffit pas à mettre en relief un lapin Nain. Les points précités pour l'obtention d'un excellent type sont bien plus importants, et doivent retenir au premier chef, l'attention du sélectionneur. Pour donner des chiffres, disons, cependant, que le poids moyen d'un lapin Polonais, comme d'un Nain de couleur, doit osciller autour d'un kilo. Les Allemands, comme pour les volailles de race naine, recherchent des animaux de poids plus élevés que dans les pays voisins. C'est ainsi que pour les lapins nains, le poids de 1 kg 250, est considéré outre-Rhin comme idéal.

Les oreilles d'un Nain de couleur, au même titre que celles d'un Polonais, ne doivent pas dépasser 6 cm. En Hollande, il est précisé dans les standards qu'il n'existe pas de limite inférieure dans la dimension des oreilles. Les Allemands, au contraire, parlent d'une bonne longueur d'oreilles de 5 cm à 5 cm 1/2.

Toutes les couleurs connues chez le lapin domestique sont admises par le standard hollandais. Les plus répandues actuellement sont le gris sauvage (Agouti), le gris de fer, le noir, le bleu, le chinchilla. dont j'ai vu de très beaux spécimens à Gand en 1961 et à Stuttgart en 1962, les martres, dans leurs différentes nuances, allant du Siamois au Sépia, y compris les nuances diluées (martre bleu, ou Smoke pearl des Anglo-Saxons), enfin les Madagascar. Les Hollandais possèdent même des exemplaires de nuance tendre, comme l'Isabelle. Il est évident que, comme pour les Rex, les coloris les plus divers sont concevables.

Un des grands spécialistes des Nains de couleur, est l'éleveur Néerlandais bien connu O. VERMEULEN. Son élevage, au dire même de F. WITKAMP, le chroniqueur régulier du journal hollandais « L'éleveur de Lapin » est un véritable laboratoire ! Ayant commencé à l'âge de 16 ans l'élevage du lapin dans la première partie du siècle, cet excellent cuniculiculteur s'est spécialisé depuis quelques années dans l'élevage des Nains de couleur. Il est aujourd'hui à la tête d'un matériel expérimental unique au monde, qui prouve, une fois de plus, la vitalité extraordinaire de la cuniculiculture hollandaise qui, dans le domaine sportif, a atteint aisément le niveau de la « fancy » anglaise.

Sur le plan génétique, l'apparition des Nains de couleur a suscité de nombreuses recherches, parmi lesquelles, les plus récentes et les plus dignes d'attention, notamment pour la conservation du type nain, émanent du Professeur LIENHART. Cet éminent généticien, par des croisements réciproques entre Polonais aux yeux roses (Albinos) et Polonais aux yeux bleus, a tracé le chemin pour l'obtention la plus rationnelle de Nains de couleur. Ayant, moi-même, travaillé il y a quelques années sur les sujets issus de ces croisements expérimentaux, je puis dire qu'une telle voie est bien supérieure, pour la conservation et le perfectionnement du type, que les croisements effectués entre Polonais et variétés cuniculicoles de taille plus grande. Il ne faut se servir de ce dernier croisement que quand il n'est pas possible d'obtenir une variété désirée par d'autres procédés. Il en est de même avec les Rex, où l'utilisation des lapins à pelage normal pour créer des variétés nouvelles, ne doit pas être d'un usage systématique mais strictement réservé à des cas bien précis.

Pour terminer, cette simple présentation des lapins Nains de couleur, il est bon de bien préciser qu'il n'est pas logique d'appeler ces variétés « Polonais de couleur ». Il s'agit ici d'un abus de langage, le mot Polonais étant exclusivement réservé chez les lapins nains, aux variétés à pelage non pigmenté.

Le lapin Rex et son histoire

XI^{ème} Rencontre Nationale des Éleveurs de la F.F.C. à BALDERSHEIM (68)

Bulletin F.F.C. 31 mai et 01 juin 1997

L'histoire du Rex est chargée en événements marquants avant la deuxième guerre mondiale, depuis 1919 où des "lapins ras poil" sont apparus chez Mr Désiré CAILLON, fermier à LUCHE-PRINGE (Sarthe). L'Abbé Amédée GILLET a pu en recueillir un couple qui constitue la souche de base du lapin CASTORREX et avec laquelle il a travaillé pratiquement seul durant cinq ans (1919-1924). Cette période constitue la 1^{ère} phase de l'élevage dans l'indigénat au cours de laquelle, vraisemblablement à cause d'une intra culture très poussée, de nombreuses anomalies morphologiques, physiologiques et sanitaires se produisirent.

En 1923, l'Abbé GILLET présente une peau de CASTORREX au Salon d'Aviculture de Paris. A partir de 1924 il exposa des animaux vivants. D'autres personnes commencent alors à s'intéresser au Rex et obtiennent par croisement avec des lapins à pelage normal des Rex de différentes couleurs. E. KOHLER, A. WILTZER et E. RUOS sont les premiers obtenteurs de telles variétés. Alex WILTZER qui a élevé des Rex toute sa vie a acheté à l'Abbé Gillet un premier mâle au prix de 6000 F en 1925 (soit 23580 F actuels), puis ultérieurement un couple pour 10000 F (soit 39300 F actuels). Les jeunes de 6 semaines se vendant alors 1500 F, la demande dépassant énormément l'offre.

Très tôt, les biologistes et zootechniciens s'intéressent à ce qui constituait à leurs yeux une mutation pour le pelage rexifié. Les noms de R.LIENHART et de E.LETARD en France, de H.NACHTSHEIM en Allemagne ressortent dans les travaux scientifiques entrepris alors. Il revient à R.LIENHART la primeur des publications scientifiques en 1927, après que E.KOHLER ait fait connaître aux éleveurs le Castorrex dans un article de vulgarisation publié en 1925 dans un journal allemand (Deutsche Kaninchenzuchter). Des 1930, dans une note présentée à l'Académie des Sciences, R.LIENHART montrait que le caractère Rex était déterminé par au moins deux gènes polymériques indépendants dont l'expression est additive, provoquant un raccourcissement variable de la longueur du poil. Cette observation expliquait l'apparition étrange de supposées nouvelles mutations Rex signalées dès 1926 en Normandie et en Allemagne.

De 1928 à 1940, la 2^{ème} phase dite de "développement" du lapin Rex vit d'une part, la diffusion très large d'animaux issus de grands troupeaux avec plusieurs centaines de femelles et de nombreux petits élevages.

Les châtelains jouèrent un rôle promoteur notable dans cette phase explosive qui permit à une sélection conduite sur un nombre important de reproducteurs d'engendrer des Rex de grande qualité et de les répandre à travers le monde. L'Elevage Sainte-Marthe, dirigé par Maxime PETIT, qui rassemblait en région Parisienne une installation pour 10000 sujets, fut le plus grand centre d'élevage cunicole de l'époque.

Ce qu'il faut retenir c'est que, malgré les difficultés rencontrées dans la première période d'élevage, il a été très vite obtenu de bons Rex.

Des revues spécialisées comme "Vie à la Campagne", "Elevage et Fourrure", etc. ont accompli une oeuvre vulgarisatrice considérable pour le Rex pendant plus de dix ans.

Tous les pays voisins, y compris les U.S.A., ont été des propagateurs accomplis du Rex. Les Anglais l'ont très rapidement adopté (1927) et ont encore aujourd'hui, de loin, les meilleures fourrures.

Vie associative en France

Le 08 mai 1927, les éleveurs de Castorrex de l'Est de la France se sont réunis à STRASBOURG pour créer le Castorrex Club d'Alsace et de Lorraine. A sa deuxième réunion le 11 septembre 1927, à la demande de beaucoup d'éleveurs d'autres départements désirant l'extension du Club à toute la France, l'Assemblée décidait à l'unanimité, sur rapport du Président KOHLER, de fonder le "Castorrex Club de France".

Le 17 février 1928 eut lieu la première Assemblée Générale du "Castorrex Club de France" à Paris, Porte de Versailles. Président : E.KOHLER, Secrétaire : A.WILTZER. Après les questions administratives d'usage, plusieurs points furent abordés

Situation Standard : 2 textes existent. Celui élaboré par E. KOHLER et paru, le second présenté par l'Abbé GILLET. Grande différence de conception entre les deux d'où difficulté d'accommodement. Projet d'uniformisation. En Allemagne, en Suisse, le Standard KOHLER a été retenu dans sa conception.

Prix des reproducteurs et de la fourrure.

Il y a unanimité pour trouver une base en vue des mêmes prix des reproducteurs à pratiquer à l'intérieur du club. La difficulté d'application vient des différences de qualité et de valeur des sujets à un âge donné. Le prix minimum

de 300 F envisagé pour un sujet au sevrage ayant été mal interprété, a donné lieu à bien des malentendus.

Le Président KOHLER fait un rapport très approfondi sur la fourrure, avec l'avis de plusieurs grandes pelleteries autant françaises qu'étrangères. Le prix de 200 à 250 F est donné par A.WILTZER pour des peaux excellentes. Un fourreur de Grenoble a offert 150 F par peau à un éleveur susceptible de lui en fournir un grand nombre (un millier).

Le trop faible nombre de peaux disponibles empêche de fixer des cours.

Parmi les sociétaires du Castorrex club, il y a des Anglais, des Belges, des Italiens, des Suisses. Une brochure illustrée est éditée avec la monographie de la race, un aperçu sur son élevage et la liste des sociétaires. Des sections régionales sont souhaitées.

De graves dissensions existent à l'époque entre E.KOHLER et l'Abbé GILLET, une deuxième association intitulée REX CLUB fut créée le 13 octobre 1928 à Paris. Président : Paul WAROQUIEZ, Secrétaire A.ARIBAUD, Trésorier : C.GENETY, propriétaire de la Ferme Bressane. Le Président d'Honneur étant l'Abbé GILLET (créateur de la race) et le Vice-président d'Honneur : R.SAUTON, Président de la Société Française de Cuniculiculture.

Après plusieurs tentatives de rapprochement en 1933 et 1934, la fusion entre les deux clubs eut lieu le 17 février 1935 à Paris sous le nom d'Association des Eleveurs de Rex. Alex WILTZER en prend la présidence, Paul WAROQUIEZ étant nommé Président honoraire.

A partir de 1946, les Assemblées Générales de l'Association des Eleveurs de Rex eurent lieu à Paris, Porte de Versailles, durant le Salon International d'Aviculture. A.WILTZER, Président, mais aussi P.WAROQUIEZ, Président Honoraire, animèrent des débats au cours de diverses réunions sur le groupement des éleveurs par région pour produire les mêmes variétés ; sur le tannage des peaux et sur l'intérêt pour les éleveurs de produire davantage de sujets de qualité et de nuance déterminée ; de présenter dans les expositions des peaux ou objets apprêtés, à l'instar de ce que faisaient les grands élevages d'avant guerre, tel l'élevage Ste Marthe.

Le 04 mars 1951, l'Assemblée Générale de l'AER élit un nouveau bureau Président : F. JOIN-LAMBERT, Agriculteur, expert Agricole et Forestier, Vice-président : A.LABEY, Agriculteur Eleveur. Secrétaire Général : J.ARNOLD - Trésorier Général : Mme G.PLANAIS. A.WILTZER fut élu Président d'Honneur.

Lors du Congrès Mondial d'Aviculture de Paris qui s'est tenu à la Sorbonne en Août 1951, un stand de l'AER avec présentation d'animaux, de fourrures et objets, ainsi qu'une abondante documentation furent installés à l'exposition d'Aviculture, Porte de Versailles.

Au cours de la réunion du Conseil de l'AER du 22 octobre 1952, une réimpression des Standards fut envisagée dans l'esprit du Castorrex Club d'origine et de son Président E. KOHLER : la morphologie du Castor pour toutes les variétés, avec une seule différence : la teinte, priorité donnée à la fourrure. Jacques ARNOLD est chargé par P.WAROQUIEZ de présenter un projet de standard basé sur les thèses développées. Le recueil des standards du Rex fut officialisé et publié en 1954. L'AER devint l'AFER (Association Française des Eleveurs de Rex) en 1953. En 1955, l'AFER et l'AELFB (Association des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne) mirent en commun leurs efforts pour réaliser le bulletin "Lapins et Lapereaux" et ceci durant quelques années. Durant cette période, le Professeur R.LIENHART y publia d'importantes études biologiques.

Immédiatement après la libération, le Rex posséda des cheptels de grande valeur qui obtinrent les plus hautes récompenses dans les expositions. Mme MOULIN de BURZET, spécialiste des unicolores, obtint le Prix du Président de la République à Paris en 1947 et A.GENETY, propriétaire de la Ferme Bressane, la même récompense en 1950 à Paris avec des Castorrex. Lucien BARON, également fin connaisseur et sélectionneur de classe, obtint un GPH à Paris avec ses Gris Perlé en 1948. A côté de ces ténors, d'autres éleveurs, tel A.LABEY, assurèrent de belles prestations à l'époque.

Au cours de son exposé, de nombreux transparents furent présentés par Jacques ARNOLD se rapportant aux animaux des années 1925 à 1940, puis aux modèles contemporains avec les fourrures idéales, obtenus notamment en Angleterre ; aux grands élevages d'avant la deuxième guerre mondiale et aux stands de présentation dans les concours.

Pour faire aujourd'hui de bons Rex

- éliminer irrémédiablement les sujets aux zones dénudées
- rechercher la meilleure densité : 4 indices de bonne densité joues épaisses
- queue bien fourrée (ni plate, ni de rat)
- nuque très fourrée
- bonne base des oreilles
- pour la couleur proscrire les têtes noirâtres chez le Castor et le Chinchilla

Conclusion

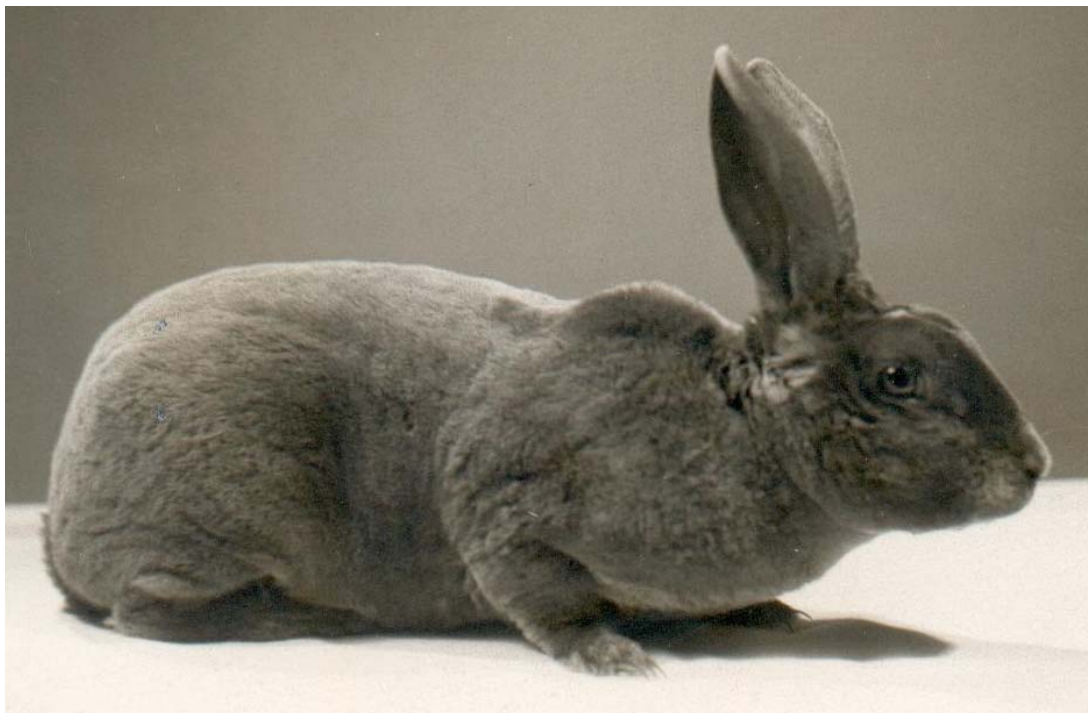
De tout temps, depuis sa création, le Rex a été traité en **animal de production** de fourrure. Les problèmes de quantités groupées et d'homogénéité ont toujours été évoqués intensément au stade de l'élevage. Les grandes unités de reproducteurs de l'avant-guerre les avaient en partie résolues. Plus près de nous, le travail

sélectif entrepris par JL VRILLON et G. THEBAUT au Domaine du Magneraud (INRA) est édifiant quant à l'importance du cheptel traité à tous les stades : reproduction, production de fourrure sur une, voire deux teintes, réellement caractérisées.

Ce qu'il faut bannir pour agir efficacement, c'est "**l'élevage multicolore de collection**" comme l'écrivait P. WAROQUIEZ en 1949. A plus forte raison, la recherche des raretés ou des anomalies en type et coloration, tel qu'envisagé par certains pour satisfaire à des tendances dites de loisirs, voire de curiosité est une aberration, en dehors de toute expérimentation digne de ce nom et dans ses limites imparties. Pour toute espèce animale, la sélection est un acte de production qui a ses règles bâties pour valoriser le produit traité. S'il n'y a pas valorisation, toute conservation s'étiole, puis tombe en poussière.



*Concours agricole de Paris en 1951 : Parquet de rex bleus (teinte Beveren)
Grand Prix d'honneur et Grand Prix d'élevage,
éleveur Jacques Arnold*



*Concours agricole de Paris en 1951 rex bleu (teinte Beveren)
propriétaire éleveur Jacques Arnold*

Les populations raciales de lapins dans l'élevage fermier

L'éleveur de lapins

Avril, Mai 1983

Au cours du Salon International de l'Agriculture, qui se tenait en mars à la Porte de Versailles, l'ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture), le CENECA (Centre National des Expositions et Concours Agricoles), la FFC (Fédération Française de Cuniculture) et la SCAF Société Centrale d'Aviculture de France), ont organisé une matinée avicole et cunicole. Différents thèmes ont été abordés, dont celui concernant « les populations raciales de lapins dans l'élevage fermier », développé par M. ARNOLD, président délégué de la FFC et M. CHASTANG, secrétaire général de la F.F.C.

POPULATIONS RACIALES ET DOMESTICATION

Il y a lieu de rappeler, en préambule à cet exposé, que la naissance des populations cunicoles n'intervient qu'au cours de la domestication réelle du lapin. Cette période, contrairement à ce qui a été souvent avancé, ne se situe qu'au XIX^{ème} siècle, avec en France l'apparition de clapiers à la ferme.

Jusqu'à cette époque, en effet, le lapin étant le plus souvent parqué dans de vastes enclos sous surveillance humaine, et tout au plus pouvait on parler d'animal apprivoisé. Parfois même l'état sauvage dans un environnement bien délimité se manifestait toujours plus ou moins sporadiquement. Ainsi que l'a si bien vu Robert DELORT (*), **le lapin fut d'abord installé** par l'homme, ce qui ne signifie pas qu'il fut élevé et encore moins domestiqué.

Cet état d'instabilité de comportement entre l'état sauvage et l'apprivoisement n'avait pas empêché la caractérisation faite par les anciens auteurs de certains types déjà repérés au côté du lapin sauvage, dont le modèle de coloration fut bien cerné par BUFFON, et décrit méthodiquement dans le Tome IX de l'Encyclopédie des Sciences (1765). Dès le XVIII^{ème} siècle, en effet et sans tenir compte des écrits antérieurs qui signalaient des expressions solitaires de phénotypes, la variation dans la répartition pigmentaire de l'Agouti type (garenne) fut mentionnée allant du jaune terreux au noir. Le lapin Argenté, plus connu sous le nom de Lapin Riche, figurait dans tous les écrits. Les manifestations de panachures étaient également citées dans les textes.

Mais le déclic révélateur de la domestication intervient au XIX^{ème} siècle avec le développement de l'élevage fermier. C'est à partir de là que l'homme accéléra le processus de domestication de l'espèce en provoquant ou aidant l'isolement génétique de populations de terroirs ou de création plus artificielle se différenciant morphologiquement et éthologiquement de leurs congénères sauvages ou quelque peu apprivoisés. L'accomplissement de ce travail aboutit à la création de populations raciales nettement caractérisées à la fin du XIX^{ème} siècle, puis tout au long de la première partie du XX^{ème} siècle.

Dans cette entreprise de sériation et de modélisation vivante, qui occupa les principaux pays européens, la France se distingua par la recherche de types utilitaires convenant tout spécialement à la ferme.

Les liens de complicité vitale entre la fermière, en quelque sorte maîtresse du clapier, et ses animaux, parachevant la domestication avec l'instauration d'une certaine familiarité dans les rapports quotidiens lapins/humains. Les repaires visuels engendrés par des modèles de coloration, signant des populations morphologiquement assez bien définies, furent alors matérialisés et firent tous l'objet d'un suivi reproductif. Ces marqueurs génétiques à effet visible, souvent corrélés avec un type et une taille d'animaux déterminés, procédaient de teinte fondamentale largement répandue (Agouti, Unicolore, Albin) sur lesquels se superposaient des nuances expressives où intervenaient des phénomènes de panachure, de tavelure, d'argenture ou encore de haute pigmentation centrifuge. Les lapins de terroir qui dominaient régionalement se référaient tous à ces types expressifs qui, tout simplement, correspondaient à des marques de fabrique.

POPULATIONS RACIALES AMELIOREES

L'état de fait sus décrit aboutit dans la première partie du XX^{ème} siècle à une multiplication de types quelque peu, améliorés, issus d'apport sélectif interne (sélection dans l'indigénat) ou externe (achat de reproducteurs) mais tous exploités pour leurs qualités pratiques largement testées dans un contexte rustique.

La visite des foires et des marchés traditionnels où sont mis en vente des lots de jeunes animaux à engraisser ou prêts à l'abattage illustrent alors cette orientation de l'élevage fermier. Les publications agricoles confortant dans les textes, voire dans offres ou demandes de leur annonce, la tendance susmentionnée.

Quelques exemples de cette sériation des types naturellement conduite illustrent la suite des opérations. A partir d'un **gros lapin agouti** élevé dans l'ouest de la France et appelé Rouannais ou Rouennais, à oreilles plus ou moins tombantes, ont été obtenus les Géants ou Gros Normands, les Béliers Français primitifs d'aspect massif et à débordement peaucier. L'apport de lapins Géants, dans les diverses variations de leurs tonalités agoutis et de leur taille, a fourni les éléments constitutifs de nombreuses populations de terroirs dites régénérées.

Le modèle **Chinchilla** a retenu l'attention de certaines régions paysannes, qui en ont exploité un type de taille moyenne et de tonalité assez claire.

L'ancêtre du **Fauve de Bourgogne** est un lapin moyennement développé mais très épais, de coloration jaune terreux et à manifestation de panachure caractérisée (bouts de pattes plus ou moins décolorés, marque nasale blanche...).

Les lapins **Bleus** se sont illustrés en Belgique avec des marques de panachure plus ou moins prononcées sous des tailles moyennement fortes, qu'il s'agisse des brabançons, du lapin de Wachtebeck, du lapin de Merchten ou du Saint Nicolas.

Le célèbre lapin **Papillon** de nos campagnes, à la tavelure irrégulièrement répartie voire plaquée, a fait longtemps les délices des clapiers fermiers, qui en appréciaient déjà l'excellente croissance et les qualités de chair. La décoloration poussée des taches colorées a permis d'extérioriser un lapin à lunettes encore appelé Royal Normand, qui a meublé avantageusement pour ses qualités pratiques avant la seconde guerre mondiale les régions mancelles et de basse Normandie.

L'**Argenté de Champagne**, digne successeur du lapin riche, après avoir été localisé dans sa région d'origine, comme race à double fin, a essaimé partout ailleurs à travers le monde, avec un égal succès pour son excellente croissance et sa compacité de chair. La corrélation significative existant entre le phénomène d'argenture et le développement musculaire, sous quelque teinte fondamentale existante (voir le succès du crème d'Argent américain) demeure une réalité qui mérite d'être prise en compte, faute d'avoir fait l'objet d'études plus approfondies. C'est à partir du Champagne qu'a été obtenu, ne l'oublions jamais, le **Blanc du Bouscat** dont les éléments les mieux typés conservent imperturbablement les traces de cette musculature épanouie caractéristique de son ancêtre argenté.

Bien avant la pénétration en Europe du Néo-Zélandais blanc, des unités de production fermière importantes (allant jusqu'à 50 mères) élevaient un type d'Albinos d'importance productivité et suffisamment homogène pour que le nom de « **Blanc de l'Ouest** » ait été prononcé.

En Belgique, le **Blanc de Termonde**, variété albine de forte taille moyenne, bien singularisée morphologiquement, est aujourd'hui très recherchée pour ses qualités bouchères dans différents croisements.

Le célèbre **Lapin Russe** a retenu longtemps la préférence des clapiers de production paysanne pour l'excellence de sa chair et aussi pour sa petite taille rondelette. Avant même l'importation de Californien, certains clapiers fermiers possédaient des troupeaux autochtones de lapins Grand Russe justement recherchés pour leur caractère de productivité.

Tous ces exemples, cités un peu pêle mêle et non exhaustifs, montrent à suffisance combien l'attention des agriculteurs a toujours été attirée par l'utilisation de lapins bien caractérisés dans leur morphotype, même dans ce qu'il a toujours été convenu d'appeler des populations communes. Les divers modèles de coloration, naturellement répertoriés, servant toujours à mieux isoler certaines caractéristiques pratiques qui semblaient y être corrélées.

POPULATIONS FERMIERES CONTEMPORAINES A VISEE PRODUCTIVE

Il existe aujourd'hui suffisamment de populations raciales aux caractéristiques bien définies pour pouvoir choisir l'orientation qui s'adapte le mieux à la demande du marché.

Dans un contexte d'élevage semi intensif et de production fermière, il y a lieu pour mieux éclaircir son choix de

toujours se rappeler les fondements même de l'élevage fermier à l'origine de la domestication, sans oublier l'importance toujours reconnue de la complicité Homme/Animal, historiquement illustré par le clapier de la fermière, et qui pourrait bien pallier aux effets funestes de l'anxiété congénitale ! S'il n'est sans doute plus possible d'allier la production à une sélection dans l'indigénat, telle que le pratiquaient instinctivement certaines régions paysannes avant la mise sur orbite de l'élevage rationnel, il ne convient pas d'oublier les populations de base qui ont fait leur preuve au travers de tous les méandres des accouplements auxquels elles ont été soumises, qu'il s'agisse de vieilles races comme le Russe ou l'Argenté de Champagne des ensembles raciaux très répandus comme le Fauve de Bourgogne ou le Néo-Zélandais blanc ou le Géant Blanc de Bouscat des populations singularisées par leur type comme le Bélier Français ou par leur comportement particulier, bête de terroir comme le Gris de Bourbonnais ou élément constitutif de races synthétiques comme le Grand Chinchilla. L'utilisation d'un mâle Géant des Flandres bien musclé peut convenir aussi pour une forte taille recherchée.

Dans tous les cas, il appartient toujours à l'éleveur fermier de gérer au mieux ses accouplements, soit à **l'intérieur de la race**, soit en **croisement simple** pour limiter les inconvénients des disjonctions caractérielles inhérentes à la descendance de reproducteurs au potentiel héréditaire pas trop touffu et confus.

** Les animaux ont une histoire - 1984 - Ed. du Seuil, Paris.*

Un exemple de conservation

Des animaux de basse-cour : Les lapins de race

Festival animalier international de Rambouillet. F.A.I.R. 1992

Il convient tout d'abord de rappeler qu'au sortir de la deuxième guerre mondiale, les lapins de race étaient fortement réduits en nombre sur le territoire français. Au mieux quelques éleveurs avaient réussi à préserver un très petit nombre de sujets reproducteurs.

Dans les départements de l'Est, pépinière de nombreuses variétés cunicoles, il demeurait alors un réservoir humain, notamment tout autour des bassins miniers, prêt à relancer des races.

Dans l'ensemble du pays deux populations prévalaient le Géant Blanc du Bouscat et le Fauve de Bourgogne.

L'action des associations d'éleveurs de races nationale mais aussi régionales, a été déterminante tout au long des années cinquante pour reconstituer quantitativement et qualitativement de nombreux cheptels raciaux et conforter conséquemment les clapiers de production fermière.

Au Congrès Mondial d'Aviculture, se tenant à Paris en août 1951, plusieurs associations d'éleveurs déploieront toute leur force pour présenter les populations qu'elles patronnaient au sein de stands installés dans un hall de la porte de Versailles, qui abritait la présentation des animaux de ce congrès. Ce fut ainsi le cas pour les sociétés s'occupant du Bouscat (AFGBB), du Fauve de Bourgogne (AELFB) et du lapin Rex (AFER).

La fédération française de cuniculture (FFC), émanation de toutes les structures cunicoles raciales en activité dans la France entière, fut créée en 1961.

Parmi ses premières réalisations, il faut citer la publication d'un recueil descriptif des races alors élevées sur le territoire national, en 1963, de consistance technique performante et adaptée aux impératifs chair qui commençaient à prendre corps en tant que production spécialisée. Parallèlement des contacts avaient été établis avec la section Lapin du CNRZ qui venait d'être créée à Jouy en Josas.

En 1978, avec le concours de la FFC, le conservatoire national des races d'animaux de basse-cour, dont le secrétaire technique était H. de ROCHAMBEAU de l'INA-PG, après inventaire, s'occupe de diverses populations cunicoles à préserver. Le premier cahier du conservatoire est conduit avec études de races (ex : Gris du Bourbonnais). Plusieurs rapports sont présentés au cours de congrès ou colloques organisés notamment par l'ITAVI, la société d'ethnozootechnie, la FFC.

La coordination de toutes ces actions a permis de mieux asseoir la pérennité des programmes de Conservatoire, et plus largement de veiller à ce que la gestion des ressources génétiques dans l'espèce lapin soit convenablement assurée.

Depuis 1985, la FFC poursuit cette orientation en accumulant les données sur l'histoire des races, en recueillant d'une façon continue les observations des éleveurs et en menant des actions techniques dans diverses directions, avec le concours de l'INRA et de tous les centres de recherche intéressés. Ses congrès annuels se focalisent sur un thème majeur, avec des intervenants particulièrement qualifiés. Ainsi à Montpellier en 1988, fut traitée la gestion zootechnique, en 1992 à Mâcon, tous les aspects de l'insémination artificielle furent abordés.

Différents travaux sont en cours actuellement allant de la mise en conservation cryogénique d'embryons ou de semences portant sur des souches à préserver, à la préparation d'un nouveau livre décrivant les races, mais aussi les principales caractéristiques de l'espèce lapin.

Le but fondamental de la FFC demeure la poursuite ininterrompue de l'étude et de la gestion des races de lapin pour toujours tenter de mieux cerner leur potentialité génétique et zootechnique et fournir aux éleveurs les meilleurs éléments de choix possibles.

La préservation dans son intégralité d'un label vivant à utilité d'usage, telle nous semble être la meilleure façon de conserver tous les éléments d'une espèce d'animaux domestiques.

Le point sur la conservation des races cunicoles

Inforé'zoo, races domestiques en péril, interview de Nicole BOCHET (du Ministère de l'agriculture)

Bulletin N° 3

Monsieur Jacques ARNOLD pharmacien, ancien Directeur de Laboratoire, éleveur de lapins de 1945 à 1970, juge officiel cunicole depuis 1953 et président de jurys nationaux et internationaux, membre du conseil d'administration de l'ITAVI, de la Société d'Ethnozootechnie, de l'Association Scientifique Française de Cuniculiculture, Président d'Honneur de la Fédération Française de Cuniculiculture, membre de la Commission du Conservatoire National des Races d'Animaux de Basse-cour au ministère de l'agriculture de 1978 à 1985, a travaillé la génétique pendant 20 ans avec Robert LIENHART fidèle assistant et disciple de Lucien CUENOT. Parmi ses très nombreuses publications citons sa thèse de Doctorat d'État sur le Lapin et le Cahier N° 1 du Conservatoire des Races dont il est co-auteur. Inforé'zoo se devait de recueillir le point de vue de l'un des plus grands spécialistes de la génétique cunicole sur la conservation de la biodiversité cunicole.

N. B. En premier lieu j'aimerais savoir ce qui vous a amené à vous intéresser aux lapins et plus particulièrement aux races françaises, aux races locales?

J.A. En fait deux choses m'ont amené à m'intéresser au lapin:

Premièrement, pendant mon enfance nous étions en période de guerre, donc il fallait se nourrir, et j'ai vu évoluer dans les clapiers, dans ma famille, un certain nombre de lapins qui avaient des colorations plus ou moins garenne, plus ou moins fauve. Ma famille avait des animaux de ferme et des petits animaux, notamment des poules naines et des pigeons, et mon père faisait l'élevage de chiens Beaucerons.

Deuxièmement, dès le second bac, sciences expérimentales à l'époque, un professeur de sciences naturelles m'a amené à réfléchir sur les lois de l'hérédité, cela m'a captivé, et j'ai toujours conservé d'ailleurs le cahier correspondant en relique.

J'ai eu la peine de perdre mon père en 1941. Donc je suis resté avec une mère qui m'a fait profiter de ses connaissances agricoles et c'est ainsi qu'après la guerre j'ai suivi toutes les étapes de l'insémination artificielle chez les bovins.

La passion de l'élevage.

-J'ai élevé pendant 30 ans du lapin, plus particulièrement des lapins Rex, avec lesquels j'ai pénétré dans la société d'élevage et d'exposition, tout en suivant toujours, j'insiste quand même là-dessus parce que cela donne une espèce de polyvalence, la sélection des vaches normandes. Ce qui m'intéresse dans l'élevage ce sont surtout les généalogies et les pedigrees. En Normandie, il y avait un matériel de choix, en dehors de la vache normande, avec les chevaux. C'est tout un ensemble qui explique mon attrait pour la zootechnie. En ce qui concerne maintenant la conservation des races locales, j'aimerais mieux dire des races de base, parce qu'en fait il s'agit d'une opération essentielle pour tout l'élevage du Lapin. Ces populations sont, en effet, le point de départ de tous les accouplements productifs : croisements simples ou multiples, constitution de races synthétiques, Bouscat, Californien,... repeuplement des chasses. Le lapin RUSSE en est le meilleur exemple. Son phénotype et ses potentialités génétiques n'ont pratiquement pas évolué depuis plus de cent ans. Ses qualités de chair et de fertilité restent remarquablement significatives. En outre, présentement, les marqueurs utilisés en biologie moléculaire, notamment les ADN mitochondriaux, permettent de compléter la simple analyse morphologique et de mieux approcher les populations de lapins depuis les temps les plus reculés.

La création d'un conservatoire.

Les races de base sont typiquement des races de Conservatoire. C'est la raison pour laquelle certaines d'entre elles avaient été retenues à l'origine du Conservatoire National des Races d'Animaux de Basse-cour (1978).

N.B. Cela nous permet d'arriver à l'historique du conservatoire ; d'où est venue l'idée du conservatoire ?

J.A. La pensée conservatrice pour les animaux de basse-cour remonte, en fait, à la seconde guerre mondiale. Les tentatives initiales de relance de populations quelque peu en perdition remontent en 1942 quand un ancien publiciste, Louis SERRE, écrivit un petit ouvrage « l'Artisanat Avicole », dans lequel il vantait les mérites des bonnes races de volailles et de lapins. Cela allait de pair avec une préoccupation politique liée au retour à la terre et à l'artisanat. D'autres publications du même auteur, dans une collection qu'il dirigeait chez DUNOD, confortèrent cette orientation. En 1946 L. SERRE lança une petite revue « Cocorico », bulletin de la **Confédération Internationale pour les races françaises** (volailles, lapins, etc.) créée le 5 juin 1946 et ancêtre des activités de conservation contemporaines. A partir de là a été effectué sous l'égide de la CAIRF, un recensement de toutes les races de volailles et de lapins : Crève-cœur, La Flèche, Barbezieux.... J'ai, pour ma part, fait des recherches sur le lapin Royal Normand, encore appelé «lapin à lunettes» des campagnes Normandes, dérivé décoloré des lapins dits Papillons. Cette première démarche de conservation marchait de concert avec la reprise d'activité des Clubs de race tels le Gâtinais et le Bresse Club, les associations d'éleveurs de Géant du Bouscat, Fauve de Bourgogne, Rex...

Certains scientifiques, dans les années cinquante et soixante, élevèrent la voix en faveur d'une action de conservation urgente, tels le Professeur LIENHART, (1957), le Professeur WILLEMS de Gand Président de la Fédération des Sociétés d'Aviculteurs Familiaux et d'Éleveurs de Lapins Belges, (1963), le Docteur COCHEZ, Directeur de la station de recherche du Magneraud (INRA) et obtenteur de la souche «Vedette». Tous ont crié en cœur: CASSE-COU, on est en train de perdre des potentialités génétiques. En 1964 s'était tenue une conférence internationale de l'Aviculture à Bologne et le directeur du Centre de Recherche de Jouy en Josas y avait présenté un rapport intitulé «Création d'un Conservatoire National des Races Françaises». Ce travail de J. P. BOYER avait pour idée maîtresse la conservation de la variabilité des petits animaux, surtout des oiseaux.

Ce n'est toutefois qu'en 1978 que fut créé officiellement par le Ministère de l'Agriculture, le **Conservatoire National des Races d'Animaux de Basse-cour**, à partir de toutes ces initiatives et de nombreuses interventions d'Alex WILTZER, Président de la Confédération Nationale et de la Société Centrale d'Aviculture.

N.B. Il a donc fallu une dizaine d'années !

J.A. Cela é été très dur ; je dois dire que c'est Alex WILTZER qui a été le grand artisan de la conservation. Après la création, une commission, placée sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture, rassemblait des représentants des éleveurs, de divers organismes professionnels et scientifiques.

Cette commission se réunissait régulièrement jusqu'en 1985, année de sa disparition. Elle était présidée par une personne de la Direction de la Production et des Echanges DPE et animée, pour le lapin, par le président KOEHL, que j'assistais. J'ai trouvé d'ailleurs que cette commission, en dehors des primes qui étaient accordées dans les élevages, avait l'intérêt d'établir un dialogue entre les fonctionnaires techniciens, si vous voulez, et les représentants des éleveurs, c'était non négligeable. Et c'est bien dommage qu'elle ait disparu. Elle était animée sur le plan technique par Hubert de ROCHAMBEAU. Parce qu'il y avait un crédit alloué des stages ont été effectués donnant lieu à des publications très intéressantes et il y avait vraiment une animation. Il était alloué à peu près par an 150.000 francs, ce n'était pas énorme, mais cela faisait partie du budget de l'aide à la sélection. Il n'existait pas de CNAG lapins, c'est bien dommage et d'ailleurs les lapins ne sont pas dans la loi sur l'élevage.

N.B. Comment s'organisait le travail ?

J.A. Selon leur localisation, des juges, de volailles ou de lapins, allaient visiter des élevages et dialoguer avec les éleveurs. C'est souvent un lourd problème de distance et de temps pour le technicien afin d'assurer un suivi régulier des sites de conservation, mais ce rôle est irremplaçable ! La circulation de guides d'élevage au sein des cheptels raciaux est fondamentale.

N.B. C'est un problème dont nous avons parlé avec Laurent AVON : l'intérêt d'avoir quelqu'un qui a un jugement sur l'ensemble des élevages, des éleveurs et des animaux d'une même race sur l'ensemble du territoire est évident mais nécessite des frais de déplacement très importants, donc c'est un problème financier et je ne sais pas comment vous l'avez résolu au niveau du conservatoire. Etiez vous satisfait, aviez vous une harmonisation, comment faisiez vous pour que les juges aient un jugement identique ?

J.A. Les problèmes matériels ont toujours été aigus. La centralisation des informations était réalisée auprès du

Secrétariat Scientifique et Technique, poste occupé par Hubert de ROCHAMBEAU de l'I.N.A. à Paris puis à l'I.N.R.A. à Toulouse. La fiabilité du jugement était relativement variable mais fournissait une approche assez circonstanciée, ce qui n'était pas toujours le cas pour les résultats chiffrés des éleveurs. Les gens n'étaient pas encore suffisamment sensibilisés aux enregistrements et à leur fonctionnement.

N.B. Comment étaient répartis les 150.000 francs, à quoi servaient ils ?

J.A. Il y avait une prime qui était allouée aux éleveurs, il y avait des stages qui étaient proposés par des écoles d'agriculture, par exemple à Ambert, pour des jeunes stagiaires de l'Agro ou d'autres écoles d'agriculture, c'était très important parce que cela permettait de produire des publications sur les espèces. En plus du travail sur le Gris du Bourbonnais à Ambert, le Grand Russe a été travaillé à Venours, l'Argenté de Champagne à Quetigny et le Normand à Saint Hilaire du Harcouët.

N.B. Quelle est la situation actuelle en matière de conservation des races de base ?

J.A. L'état de la conservation : elle existe chez les éleveurs, encore faut il que ce soit de véritables éleveurs animaliers de base, c'est-à-dire qui portent leurs efforts sur une population et non pas sur 36 et qui l'approfondissent, qui aient des connaissances particulières sur toutes les origines et surtout sur le suivi de l'élevage. Il ne faut pas que ce soit des gens qui folâtrent, évidemment. Alors ces gens là, en général, font partie d'associations de races et exposent dans les championnats, là où l'on peut les détecter, mais il y en a aussi qui n'exposent pas et c'est tout le drame actuel: il faudrait pouvoir faire des inventaires d'éleveurs et d'élevages pour arriver à bien connaître le niveau des populations de base.

N.B. Comment pourrait on réaliser cet inventaire ?

J.A. Il serait possible d'associer des lycées agricoles parce que ça serait une base matérielle et ça permettrait peut être d'intéresser ou de sensibiliser des personnes de lycées agricoles aux races, mais il faudrait quand même que des techniciens, de type juges lapins, puissent participer à ces visites d'élevages. La visite d'élevage demande une demi-journée - si l'on raccourcit trop l'on n'y voit rien - et doit être renouvelée tous les 6 mois. Ce que je pense c'est qu'il faudrait s'atteler à une population déterminée, le Russe, le Normand, le Bourbonnais, prendre 4 ou 5 élevages de base, c'est déjà pas mal, 4 ou 5 élevages pilotes. Le contexte animalier est à prendre en compte, savoir si l'éleveur est vraiment un animalier, quelqu'un qui a l'esprit d'élevage, quelqu'un qui s'intéresse à une population, qui peut arriver à être même trop passionné sur cette population, et qui ne pense qu'à travers cette population.

L'esprit de la conservation

Trouver de vieux éleveurs mordus avec un cheptel adapté à leur possibilité d'élevage, c'est le but poursuivi pouvant amener pour une population déterminée à une coopération sélective inter élevage ultérieurement. L'enjeu en vaut la peine dans un cadre de qualité diversifiée et donc personnalisée.

N.B. Donc il faudrait trouver un établissement, un juge, des éleveurs, est-ce que cela représenterait un gros budget?

J. A. Indépendamment d'un minimum de dépenses de centralisation administrative reposant sur une structure légère mais fiable, une visite d'élevage représente au minimum les frais de distance kilométrique plus les frais d'hébergement. Cette visite périodique est, répétons le impérative pour un dialogue fructueux. Les éleveurs en attendent beaucoup et fournissent des informations précieuses sur le comportement de leurs hôtes que l'enregistrement de données chiffrées ne suffit pas à toujours bien mettre en évidence. Cela peut aller jusqu'à des conseils d'accouplement !

N.B. Oui parce qu'il n'y a pas que les critères de conformation mais il y a aussi les critères de comportement, des critères de reproduction, des caractères d'élevage. Il faut qu'il y ait un engagement technique, on ne peut pas faire la conservation sans qu'il y ait une réflexion, un programme, un suivi scientifique.

J.A. Il convient effectivement de réaliser convenablement un engagement global pour satisfaire les exigences d'une maîtrise de la conservation de populations de faible effectif disséminé et souvent très mal connu. De gros efforts ont été faits par les associations d'élevage de races suffisamment répandues pour leur meilleure gestion zootechnique.

Pour ce qui concerne la mise en conservation de races de base il y a un travail d'ensemble à accomplir en fonction de tout ce qui vient d'être écrit dans un contexte approprié. Les liens humains à établir puis à conforter sont essentiels pour accomplir un réseau d'activité consistant.

Races domestiques en péril, 3ème journée d'étude de la Société d'Ethnozootechnie, 4 Novembre 1983

Inventaire des races menacées et des actions de conservation

En collaboration avec H. DE ROCHAMBEAU

La revue avicole

N° 7/8 Juillet Août 1984, 94ème année

Lors de la première Journée de la Société d'Ethnozootechnie consacrée, en 1975, aux Races Domestiques en Péril, Z. GANZER et R. ROUVIER avaient dressé un panorama de la situation sur les volailles et les lapins. Si, comme nous le verrons, dès la fin de la dernière Guerre Mondiale, des tentatives ont été faites pour préserver cet aspect de notre patrimoine national, il a fallu attendre 1978 pour assister à la naissance d'un Conservatoire National des Races d'Animaux de Basse-cour.

1- ESQUISSE DES ACTIONS PRÉPARATOIRES AU CONSERVATOIRE DES RACES D'ANIMAUX DE BASSE-COUR.

a) La Confédération avicole internationale pour les races françaises (1946).

C'est durant l'occupation allemande et sous le régime de Vichy que les premières tentatives ont été faites pour relancer l'élevage des races d'animaux de basse-cour quelque peu délaissées et en perdition. Le climat de l'époque se prêtait à ces actions de reprise en main, voire de résurrection, de ces parcelles de notre patrimoine national.

Dans un petit ouvrage, publié à Paris en 1942 et intitulé « L'Artisanat Avicole », un ancien publiciste, Louis SERRE, après avoir exposé ce qui constituait aux yeux du Gouvernement deux grosses questions préoccupantes (le retour à la terre et l'artisanat) en commenta les possibilités de mise en application. Pour étayer tous les arguments développés en faveur de la « petite exploitation », du « petit élevage », de « l'atelier de famille artisanal », un chapitre de l'opuscule fut consacré à la connaissance sommaire des « bonnes races régionales » avicoles de France: Bourbourg, Crèvecœur, Caumont, La Flèche, Gélignes de Touraine, Barbézieux, Gascogne, Houdan, Mantes, Alsacienne, Bourbonnaise, après des commentaires plus élaborés sur La Bresse, la Gâtinaise et la Faverolles. Parmi les photos agrémentant les textes, relevons celles de l'élevage de la CALBRETTE. Situé à Clamart, et appartenant à Mme René DRUON, la mère de l'académicien, qui s'était spécialisée dans l'élevage de Bresse et de Gâtinaise. Egalement des vues de l'élevage de Mme Ed. FLAMENCOURT, à Meung-sur-Loire, qui resta pendant plusieurs décennies ensuite, la grande sélectionneuse de la Gâtinaise.

Après cette publication, Louis SERRE rédigea chez Flammarion et dans une collection intitulée « Le retour à la terre » patronnée par le Ministre J. LEROY LADURIE, plusieurs petits livres de vulgarisation sur les espèces d'animaux de basse-cour, dont un intitulé « Défense et illustration des races françaises » ! L'esprit de ces ouvrages restait le même que celui de l'Artisanat Avicole, dans une présentation toutefois plus percutante et évidemment uniquement orientée sur chaque sujet traité. Fort des connaissances qu'il avait acquises dans le monde avicole et de ses nombreux correspondants du petit élevage, L. SERRE lança en août 1946 une petite revue mensuelle « Cocorico » qui devint le bulletin de la Confédération Avicole Internationale pour les Races Françaises, créée le 5 juin 1946 à Paris. Madame René DRUON en était la Présidente.

Le but de cet organisme était de faire mieux connaître à travers le monde les races françaises d'animaux de basse-cour, de les défendre et de les protéger, enfin d'en faciliter la propagation... Après avoir constaté que certaines « races qui ont fait jadis la gloire des tables françaises et méritaient d'être préservées à l'égal d'un trésor national sont en voie de perdition, que d'autres races françaises, si elles occupent présentement un rang fort enviable sur la scène de l'aviculture mondiale, ne sont tout de même pas appréciées à leur juste valeur et risquent dès lors de suivre quelque jour le sort déplorable de leurs aînées », les responsables de la création de

cette Confédération insistaient, dans leur profession de foi, sur les remarquables mérites de nos races autochtones et sur l'importance de leur survie. Pour ce faire, ils désiraient aider les éleveurs de ces populations moralement d'abord, en créant entre eux un lien de sympathie, une ambiance de bonne confraternité; matériellement, ensuite, en leur donnant les moyens de se faire connaître, par l'intermédiaire de Cocorico notamment, et en dispensant les conseils appropriés d'élevage. Un bilan, après la Libération, des populations recensées fut dressé tant pour les volailles que pour les autres espèces d'animaux de basse-cour. Il se compléta au fil des mois. Des délégués Généraux départementaux furent aussi alors nommés pour un an, qui devaient constituer un réseau de Commissaires susceptibles de travailler à la recherche des animaux de terroir en priorité.

Cocorico devint au fil des mois un lien instructif auprès des éleveurs. Quelques slogans de début ou de fin de page situent l'atmosphère qui y régnait « conservons sans faillir notre bel héritage ; Elevez avec soin la Confraternité; N'élevez que des coqs qui chantent en français. Un œuf signé Marans est contresigné France.» Les pseudonymes des éditorialistes étaient Charles de Caux, Donald Duclair, Georges Gâtine, François Favrol, Max de Mayet, Vera Vivecoeur...

En 1949, la C.A.I.R.F. fut remplacée par l'**Office International de Propagande pour les Races Avicoles Françaises**. Organisme ne s'intéressant plus qu'à l'action de propagande.

b) Quelques idées émises sur cette question dans d'autres pays d'Europe.

Parmi les « morceaux choisis » à relever dans la littérature avicole, un texte du Professeur Docteur R. WILLEMS de l'université de Gand, Président de la Fédération Nationale des Sociétés d'Aviculteurs Familiaux et d'Éleveurs de Lapins Belges, paru en juillet 1963 dans le bulletin officiel de la fédération, mérite d'être commenté. Intitulé « A propos de la défense de nos races nationales », ce texte faisait le point sur les actions de défense accomplies au sein du petit élevage belge, tant par les organisations officielles représentatives du petit élevage, que par les juges et par les éleveurs eux-mêmes. Avec la franchise qui le caractérisait toujours, R. WILLEMS situait justement les responsabilités de chacun « **L'élevage d'une race autochtone laissée à l'abandon réclame de l'indépendance d'esprit, du courage et de la persévérance. S'en tenir à une race nationale aussi abâtardie soit-elle, ne sert pas uniquement l'intérêt national, mais revêt de plus une profonde signification scientifique. Est-il exagéré, dès lors, de demander aux juges de pouvoir compter sur leur appui et leur collaboration ?... Tout commence chez l'éleveur individuel, dont l'intérêt doit être mis en éveil mais qui ne pourra cependant point supporter les désillusions et les déboires qui l'attendent, s'il ne jouit pas de la chaude sympathie et du bienveillant appui d'un corps de juges compréhensifs** ». On trouve ici bien circonscrits les rapports entre éleveurs et juges, et leur utilité précisée.

Ce problème a aussi été évoqué lors de la 2ème Conférence Européenne de l'Aviculture (Bologne, 1964). Pour le docteur OROZCO (Espagne), plusieurs questions se posent: les souches locales ont-elles des gènes différents des souches commerciales ou bien simplement une répartition différente? Dans ce dernier cas, il y a peu d'intérêt à la conservation. Les firmes de sélection gardent-elles encore des populations non améliorées comme source de variabilité génétique? Si oui, la disparition des petits sélectionneurs est moins grave que prévu. Tertio, faut-il conserver toutes les souches de quelques races très répandues (Leghorn, RIR...) ou doit-on continuer à élever des races non utilisées commercialement? Il semble préférable de les conserver, celles-ci pouvant se révéler intéressantes un jour. L'auteur préconise ensuite une étude objective des races autochtones et importées pour déterminer ce qu'il convient de garder, puis la création d'un Centre officiel subventionné par l'Etat, et la reproduction de chaque souche ou race selon la technique des **populations de contrôle** (250 à 300 femelles, 50 à 60 mâles) et enfin la définition d'une politique à suivre vis-à-vis des éleveurs privés et une **harmonisation des doctrines** avec les autres pays européens pour avoir une unité de travail sur la plus grande échelle possible. Dans le même temps, M. Van ALBADA (Hollande) rappelait qu'il existait un grand nombre de lignées pour les races utilitaires (Leghorn), ce qui produit une plus grande variabilité génétique pour ces populations dans leur ensemble. La sélection pour l'aptitude au croisement ne risque de provoquer une perte de gènes que dans la mesure où toutes ces lignées sont sélectionnées dans le même sens et où la pression de sélection est grande. Une proposition de recensement des races anciennes et des combinaisons hybrides présentant une bonne valeur commerciale est faite par l'auteur qui suggère en outre de les faire reproduire « en évitant les accouplements consanguins ».

Pour le docteur OSBORNE (Grande-Bretagne), l'action de conservation présente peu d'intérêt. Devant le développement des grandes races utilitaires, les grandes firmes n'ont qu'à chercher les nouvelles combinaisons les plus favorables.

Après un lourd constat sur la diminution du nombre de souches diffusées dans le Monde Avicole, dressé par le

professeur GHIGI et le docteur SCOSSIROLI., ce dernier se référant aux collections végétales existantes, et devant le coût d'entretien des troupeaux non productifs, ces auteurs soulèvent l'idée de la création d'un conservatoire à l'échelle européenne, ou même mondiale, où chaque race locale « intéressante » serait élevée en assez grand nombre pour ne pas voir disparaître les allèles peu répandus. Cette action aurait un double objectif: réservoir de gènes pour améliorer les souches commerciales et source de matériel expérimental pour la recherche.

Toujours à l'occasion de cette 2^{ème} Conférence Européenne de l'Aviculture, J.-P. BOYER a présenté un rapport intitulé: « Création d'un Conservatoire National des Races Françaises », rapport qui a été repris par la Revue Avicole en octobre 1964. Ce travail avait pour idée maîtresse la conservation de la variabilité des oiseaux domestiques, avec pour toile de fond le rapprochement de l'aviculteur amateur et de l'aviculteur professionnel. Le programme préconisé prévoyait :

- une première étape d'inventaire des races peu exploitées existant en France, avec une distinction entre les populations à très faible effectif à mettre en urgence en sauvegarde, et les races suffisamment représentées et ne nécessitant pas de mesure immédiate de sauvegarde.

- dans une deuxième étape, des visites d'élevage par des juges qualifiés étaient envisagées, permettant d'établir solidement la conformité du troupeau aux critères de la race. Un réseau d'aviculteurs conservateurs, ainsi constitué rapidement et « sans frais d'investissement inopportun », aurait reçu une subvention modeste d'encouragement et une assistance technique, et se serait engagé en contrepartie au maintien de la variété qu'il élevait à cet effet et d'un certain effectif de conservation. Le reste se rapportait à la création d'un centre d'études des particularités de chaque collection, aux essais de combinaison entre telle ou telle population, au testage comparatif des aptitudes pour tel ou tel caractère. La conclusion du rapport BOYER était « L'orientation d'un conservatoire n'est pas de proposer des races mais de proposer des gènes. Mais ces gènes, ce sont les races qui les fournissent ». Il est regrettable de constater qu'il a fallu attendre quinze ans pour voir ces idées commencer à se concrétiser !

II. - LE CONSERVATOIRE NATIONAL DES RACES D'ANIMAUX DE BASSE-COUR

a) Les objectifs

Ce Conservatoire se propose d'inventorier, d'étudier et de conserver les races, les souches et les gènes qui constituent le patrimoine génétique de ces espèces. Pour l'instant, la conservation des souches et des gènes, complément indispensable du travail réalisé sur les races, concerne surtout des actions menées par l'I.N.R.A. respectivement sur le domaine expérimental du Magneraud, où quatre souches de poules sont conservées, et au C.N.R.S. de Jouy-en-Josas, où de nombreux gènes sont conservés dans une population multiségrégante de façon à pouvoir étudier leur action. Nous parlerons ici surtout de la conservation des races.

b) Mode de fonctionnement du Conservatoire

Le Conservatoire passe des contrats avec des éleveurs qui s'engagent à élever une unité composée de deux mâles et de six à dix femelles selon les espèces: nous souhaitons avoir au moins dix unités de ce type par race. Les éleveurs sont tenus d'identifier leurs animaux et de pratiquer un contrôle de performance simplifié; ils reçoivent chaque année une subvention modeste par unité.

Une commission, placée sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture, rassemblant des représentants des éleveurs et des organismes professionnels ainsi que des scientifiques administre ce Conservatoire et définit les grandes orientations.

c) Bilan en 1983

Pour démarrer cette action, il fallait trouver des éleveurs; le Conservatoire s'est alors tout naturellement adressé aux éleveurs amateurs qui, par l'intermédiaire de leurs représentants, et notamment le Président A. WILTZER, militaient depuis longtemps pour une action de ce type. Ces éleveurs amateurs ne sont souvent pas des exploitants agricoles; l'élevage des animaux de basse-cour est pour eux une activité de loisir dont ils espèrent tirer de grandes satisfactions. Ils cherchent à sélectionner des animaux conformes au standard pour pouvoir les présenter dans des expositions; pour eux, le qualitatif remporte sur le quantitatif, ils ont le culte du « beau sujet ». Ils ont formé un réseau dense d'Associations d'éleveurs qui couvrent l'ensemble du territoire et qui sont fédérés au niveau régional et national (Société Centrale d'Aviculture de France, Confédération Nationale de l'Aviculture Française, Fédération Française de Cuniculture...); ces associations ont de nombreuses activités parmi lesquelles

les on peut notamment citer les expositions avicoles locales, nationales ou internationales. Les éleveurs amateurs possèdent généralement plusieurs races mais peu de sujets par race; leurs systèmes d'élevage (alimentation, bâtiment, rythme de reproduction...), sont très diversifiés, bien qu'étant souvent assez traditionnels.

Le tableau 1 fournit le nombre d'unités actuellement inscrites au Conservatoire dans les cinq espèces concernées; il est clair que le but fixé n'a pas été atteint puisque seule une race possède un effectif minimum de dix unités; pour sept d'entre elles, nous sommes entre quatre et six unités ; pour trente quatre autres, nous sommes entre une et trois unités et pour les onze dernières races, nous n'avons pas pu trouver des éleveurs.

Les raisons de cet échec partiel sont nombreuses ; il nous semble cependant qu'il y a surtout un problème de communication entre les éleveurs et la Commission qui anime le Conservatoire. Ces éleveurs ont été effrayés par les contraintes que nous imposons pour entrer dans le Conservatoire deux mâles et dix femelles par unité, identification des sujets, contrôle de performances... Ils n'ont pas compris que c'était plus des recommandations que des règles intangibles. Pour essayer d'améliorer la situation, nous cherchons depuis quelque temps à décentraliser le Conservatoire; nous allons choisir des correspondants régionaux avec qui nous entretiendrons des relations suivies. Ces correspondants nous transmettront les désirs et les préoccupations des éleveurs et ils seront chargés de les informer sur le Conservatoire et son évolution.

TABLEAU 1

NOMBRE D'UNITÉS D'AU MOINS 2 MALES ET 6 A 10 FEMELLES, INSCRITES AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES RACES D'ANIMAUX DE BASSE-COUR POUR LA CAMPAGNE 1983

VOLAILLES

	Alsacienne noire	3	
	Ardennaise		1
	Bourbonnaise		2
	Bresse Gauloise Blanche	1	
	Bresse Gauloise Grise	2	
	Bresse Gauloise Noire	10	
	Caumont		0
*	Charollaise		3
	Cotentine		2
	Coucou de Rennes		1
	Cou Nu du Forez	5	
*	Crève Cœur		3
*	Faverolles Foncées		5
	Gasconne		2
*	Gâtinaise		1
	Gauloise Dorée	2	
*	Gournay	2	
	Grand Combattant du Nord		1
*	Houdan	2	
*	La Flèche		4
	Langsham Noire	3	
	Lyonnaise		0
*	Mantes		3
	Marans Coucou Argentée	1	
	Marans Noire Cuivrée	2	
*	Noire de Challans		1
	Pictave		0

DINDES

*	Rouge des Ardennes		1
*	Noire du Bourbonnais	0	
*	Noire de Sologne	0	
*	Blanche du Bourbonnais	0	

CANARDS

*	Blancs de l'Allier	1	
*	Duclair	2	
*	Rouen Clair		5

OIES

*	Blanche du Poitou		0
*	Toulouse Agricole		2
*	Toulouse à Bavette		4
*	Normande		5
*	Bourbonnaise		0
*	Grise d'Alsace	1	

LAPINS

	Bélier Français	1	
*	Blanc de Hotot	0	
*	Blanc de Vendée	1	
**	Brun Marron de Lorraine	2	
	Grand Russe		1
*	Gris du Bourbonnais		1
	Japonais	0	
*	Normand		3
	Rex		4
*	Sablé des Vosges	1	
	Zibeline	0	
*	Race prioritaire		
**	Race prioritaire depuis 1984		

S'il était normal que les éleveurs amateurs soient à la base d'une telle action, il ne faut cependant pas oublier que les autres catégories d'éleveurs sont aussi concernées: comment peut-on les associer à ces programmes de conservation ? Nous pensons tout particulièrement aux fermes de sélection ainsi qu'aux éleveurs qui utilisent des animaux de race pure dans leurs élevages de production. Le problème est clairement posé mais nous n'avons pas trouvé de moyens de le résoudre; le plus souvent les personnes en contact direct avec la production sont soumises à des contraintes économiques très fortes et elles pensent, à tort ou à raison, que le problème des races pures ne les concerne pas.

d) Les études menées avec l'aide du Conservatoire

Depuis sa création, le Conservatoire cherche à encourager les études qui permettent de mieux connaître les races pures ; ces travaux ont le plus souvent été menés par des stagiaires. Après avoir enquêté un échantillon d'éleveurs amateurs et essayé de dresser un premier inventaire des races en péril de façon à préciser les modalités de fonctionnement du Conservatoire (GIRAUD, 1979), nous nous sommes intéressés aux races pures de lapin (MARTINEZ, 1980) et de palmipèdes (VOITURIN, 1981). Par la suite, une étude pilote a été menée sur une race de lapin, le Gris du Bourbonnais (PELLERIN, 1981 ; PILANDON et HENAFF, 1982 ; MANIACK, 1982). Grâce à un travail mené conjointement par des éleveurs amateurs et par des enseignants dans des établissements agricoles, cette race, qui avait pratiquement disparu, a aujourd'hui réapparu.

En 1983, l'étude du Gris du Bourbonnais va s'achever et nous avons entrepris l'analyse des résultats contenus dans les fiches que nous transmettent après chaque campagne les adhérents du Conservatoire. Ces fiches représentent un très gros travail pour des éleveurs dont l'élevage n'est qu'une activité de loisir ; elles contiennent toutefois des renseignements précieux sur les méthodes d'élevage et sur les niveaux de productivité. Si on replace ces niveaux de productivité dans le contexte où ils ont été obtenus, on s'aperçoit d'ailleurs qu'ils sont très satisfaisants.

Pour mieux faire connaître son action et les travaux qu'il mène, le Conservatoire publie une revue (Les Cahiers

du Conservatoire): le premier numéro concerne les races de lapin et leur histoire, le second présente les races de volailles prioritaires et le troisième, encore en préparation, parlera des races de palmipèdes. Enfin, le quatrième devrait présenter les résultats contenus dans les fiches techniques.

e) L'inventaire

Il n'est jamais facile d'arriver à connaître l'évolution des effectifs d'une race qui est en train de disparaître. Souvent absente des statistiques officielles, la disparition progressive des structures encadrant les éleveurs complique encore le problème. Dans le cas des animaux de basse-cour, les choses sont encore plus ardues car ces espèces sont par elles-mêmes plus difficiles à cerner.

Dans un premier temps (GIRAUD, 1979), nous avons compulsé les catalogues des expositions pour tenter d'évaluer les effectifs des races et pour essayer de dresser la liste de celles qu'il fallait inscrire au Conservatoire. Nous avons été beaucoup aidés dans ce travail par les représentants des éleveurs amateurs et notamment par certains juges. Dans un second temps, certaines races (voir tableau 1) ont été déclarées momentanément prioritaires. Il s'agissait de races dans lesquelles nous disposions de très peu d'unités au Conservatoire, et sur lesquelles nous voulions attirer l'attention des éleveurs. Il est cependant clair que, dans un proche avenir, de nouvelles races pourront devenir prioritaires à leur tour.

Cependant, un véritable inventaire reste à faire; lorsque notre réseau informel de correspondants locaux sera en place, nous nous proposons de passer par eux pour essayer de savoir, par l'intermédiaire des présidents des sociétés locales, le nombre d'éleveurs qu'il y a dans chaque race. Simultanément, dans le cadre des activités du Bureau des Ressources Génétiques, nous essayerons d'interroger un certain nombre « d'experts » pour répertorier les élevages de production qui possèdent un type génétique remarquable (souche, race pure, population locale).

III. – CONCLUSION

Le bilan des expériences de conservation de matériel génétique dans les races avicoles en France est très nuancé. Si les études entreprises sont un point très positif, les effectifs concernés par ces actions ainsi qu'une connaissance du nombre d'animaux existant dans chacune de ces races sont deux points sur lesquels il nous faut encore progresser. Cependant, l'existence même d'un Conservatoire a eu un rôle psychologique important pour les éleveurs dans la mesure où c'est pour eux une reconnaissance officielle de l'importance du travail qu'ils accomplissent.

RÉSUMÉ

Dès 1944, des actions ont été entreprises pour tenter de préserver le capital génétique représenté par nos races d'animaux de basse-cour. Lors de la 2ème Conférence Européenne de l'Aviculture (Bologne. 1964), des voix se sont faites entendre pour proposer la création d'un Conservatoire Européen, idée qui n'a malheureusement pas été suivie.

Depuis 1978, le Conservatoire National des Animaux de Basse-cour inventorie, étudie et conserve les races, les souches et les gènes dans cinq espèces (poule, dinde, oie, canard et lapin). Dans le cas des races, il passe des contrats avec des éleveurs qui s'engagent à élever une unité d'au moins deux mâles et six à dix femelles, et à pratiquer sur leurs animaux un contrôle de performances très léger.

DISCUSSION

M. SERGENT demande quel est le pourcentage des races concernées qui ont été prises en compte par le Conservatoire. M. de ROCHAMBEAU répond que le Conservatoire a cherché à en retenir le plus possible, si ce n'est la totalité comme dans le cas de la poule; toutefois, certaines races avaient déjà disparu et, d'autre part, il faut bien noter que le croisement étant une pratique très répandue parmi les éleveurs amateurs d'animaux de basse-cour, beaucoup de ce que l'on appelle des « races locales » ne le sont en fait pas et n'ont rien d'original. En réponse à M. PUJOL, M. de ROCHAMBEAU précise que le Conservatoire national des races d'animaux de basse-cour a été constitué de façon officielle, sous l'égide du Ministre de l'Agriculture; toutefois, ce Conservatoire ne peut avoir d'action efficace que parce qu'il s'appuie sur un nombre important d'éleveurs organisés en Associations et en Fédérations, selon la loi de 1901, travaillant de façon entièrement bénévole, mais qui ont permis à la plupart de nos anciennes races de traverser « le désert » et d'être encore présentes aujourd'hui où l'on commence à se ré-intéresser à elles; la mise en place du Conservatoire est ainsi apparue à ces éleveurs

amateurs comme le signe de la reconnaissance de leur action, ainsi que d'un remerciement pour leur bénévolat ; ils espèrent aussi que des aides, même minimes, viendront soutenir leur action. La diffusion des Cahiers du Conservatoire devrait aussi permettre de soutenir cette action et de sensibiliser à ces problèmes un plus grand nombre de personnes en même temps que de développer les liens entre toutes les personnes concernées.

A M. JOURDAN, demandant quels sont les critères retenus par le Conservatoire pour déclarer une race prioritaire, il est répondu que toutes les races de volailles pouvaient être considérées, à priori, comme prioritaire, ce qui a imposé de choisir parmi elles celles que l'on pouvait considérer comme les plus intéressantes et que l'on savait les plus menacées, choix qui a toutefois été relatif vu que l'on ne disposait pas au départ d'un inventaire complet de l'ensemble des populations. C'est aussi pourquoi le classement actuel des races, en prioritaires et non prioritaires, ne peut être considéré comme permanent; ainsi, vu que ce classement a été effectué il y a quelques années déjà, la Commission du Conservatoire aura à le réexaminer prochainement. M. JOURDAN propose alors que l'on fasse figurer, dans la liste des races inscrites au Conservatoire, la Bresse Blanche et cela de façon urgente. M. de ROCHAMBEAU signale que cette question mérite en effet d'être étudiée par le Conservatoire car la Bresse Blanche est, avec la Marans, une des deux anciennes races françaises qui soit encore utilisée pour la production et qu'il importe donc de conserver dans son type original.

M. ARNOLD mentionne alors qu'un des critères à considérer pour déclarer une race prioritaire est le critère d'indigénat. Ainsi, une race peut être en perdition en France mais très élevée dans un pays voisin, rendant ainsi son problème de conservation peu important au plan international. Il faut donc essentiellement s'attacher aux races d'origine française, non ou peu élevées à l'étranger, et veiller, dans le cas des races internationales, à ne pas classer sous un même nom de race des entités génétiques différentes (par suite de croisement par exemple).

Pour conclure, il est précisé que le Conservatoire National des Races d'Animaux de Basse-cour a son siège à la Société Centrale d'Aviculture de France (S.C.A.F.), 34, rue de Lille -75007 PARIS, et que le Secrétariat technique est tenu par M. de ROCHAMBEAU, Chargé de Recherches à l' I.N.R.A. (Station d'Amélioration Génétique des Animaux - B.P. 12 -Auzeville - 31320 Castanet Tolosan),

Société Centrale d'Aviculture de France.

** I.N.R.A. Département de génétique animale.



(à gauche) En 1997, au domaine du Magneraud : dernière entrevue avec Jean-Louis Vrillon, directeur de recherche I.N.R.A.



Hubert de Rochambeau (à gauche), directeur de recherche I.N.R.A., en discussion avec Jean-Louis Vrillon Directeur du site INRA du Domaine du Magneraud (à droite).

Le Conservatoire des races d'animaux de basse-cour : bilan de deux ans d'activité et perspectives d'évolution

L'éleveur de lapins

N° 18 Avril 1982

par Hubert de ROCHAMBEAU, Secrétaire Scientifique et Jacques ARNOLD, membre de la Commission Nationale du Conservatoire des Races d'Animaux de Basse-cour

Le contexte dans lequel est né le conservatoire

Avant de présenter les diverses réalisations de cet organisme dans le domaine cunicole, il est nécessaire de faire un bref rappel historique pour resituer son action, dans le cadre de l'évolution génétique qu'ont connu les diverses espèces d'animaux domestiques depuis le début de ce siècle.

Dans la plupart des cas, les races ont été lentement et graduellement façonnées par les éleveurs au cours du XIXème et du XXème siècles. Partant de populations locales bien adaptées à leur environnement mais peu homogènes et souvent très diverses, ils ont obtenu des populations d'animaux qui possédaient tous certaines caractéristiques. Ce bagage commun a été codifié dans le standard de chacune de ces races. En plus de ce qui figure explicitement dans le texte du standard, les animaux d'une race possèdent d'autres caractères originaux. Ces caractères ont été acquis par la population raciale à la suite du lent travail de sélection effectué durant de longues et multiples générations par des éleveurs qui travaillaient dans les conditions de milieu spécifiques. Certaines races se caractérisent ainsi par une bonne productivité numérique, d'autres par une croissance pondérale exceptionnelle, d'autres par une qualité de viande spécifique. Cependant l'originalité d'une race ne se manifeste pas toujours au niveau de caractères aussi accessibles que ceux que nous venons de citer. Il faudrait pouvoir analyser finement les multiples mécanismes physiologiques qui déterminent la croissance, la reproduction, la taille de portée... ainsi que certaines particularités de comportement pour pouvoir connaître vraiment une race.

Une race représente donc un ensemble d'animaux qui a acquis une originalité génétique, après avoir été isolé plus ou moins longtemps et profondément du reste des représentants de l'espèce.

Les races ont permis une organisation assez aisée de l'élevage au début du XXème siècle où elles ont connu leur apogée. Pour rendre compte du prestige dont elles ont pu jouir, reprenons ce que disait QUITTET il y a quelques décennies: « La race est l'aboutissement normal et constant des efforts d'amélioration d'une population »

Cette période dorée fut de courte durée. L'aviculture a, la première, vu la situation se modifier très rapidement. En quelques dizaines d'années, les races dites pures ont disparu des élevages de production. Elles ont été remplacées par des souches obtenues par sélection à partir d'un cocktail de races. La cuniculture est désormais engagée sur la même voie. Des souches, appelées d'une manière abusive hybrides, concurrencent fortement les races et les populations locales. Allons-nous assister comme dans le cas de la production d'œuf et de poulet de chair à un développement exponentiel de ces souches? Il semble que la substitution se fasse beaucoup plus lentement que prévu, à cause notamment d'une concentration beaucoup moins rapide de la production. Le système de production dit rationnel (milieu contrôlé, aliment granulé, animaux « hybrides », unité de grande taille, investissement élevé...) semble piétiner. Les autres systèmes résistent mieux que dans le cas de l'aviculture.

Le remplacement des populations locales par des races s'était traduit par une canalisation de la variabilité génétique, puis par une diminution de ses effets, au sein de chaque espèce. Globalement, cela a été cependant une bonne chose car dans le même temps le potentiel des animaux s'est élevé. Le remplacement de ces mêmes races par des souches se traduira par le même mélange d'effets favorables et défavorables. Sans sous-estimer la progression nouvelle du potentiel qui en résulterait, certaines personnes ont attiré l'attention sur les répercussions provoquées par la réduction de la variabilité génétique. Dès les années 1970, ROUVIER signalait la situation critique dans laquelle se trouvaient certaines races de lapins. Cette prise de conscience est à mettre en parallèle avec les idées développées à la même période pour d'autres espèces dans le cadre notamment de la So-

ciété d’Ethnozootechnie. Il est alors clairement apparu que le modèle avicole n’était pas généralisable à l’ensemble des productions animales. Même si cela est possible techniquement, il n’est pas rentable sur le plan économique et social, pas raisonnable sur le plan écologique, de tenter de produire tout à partir d’un seul modèle de production, fût-il aussi rationnel qu’on puisse l’imaginer. Or pour pouvoir maintenir d’autres systèmes de production, il faut disposer des types génétiques qui s’adaptent bien à ces systèmes.

Il fallait, d’une manière urgente, stopper l’hémorragie qui se produisait à ce niveau et qui se traduisait par la disparition à un rythme accéléré des races d’animaux domestiques. Dès le début des années 1970, les Pouvoirs Publics décidèrent d’encourager les initiatives qui avaient vu le jour ça et là en accordant une petite partie des crédits consacrés à l’amélioration génétique à ces programmes de sauvegarde.

Dans le cas des races d’animaux de basse-cour la situation était devenue vraiment grave, ainsi que l’avait signalé BOYER dès 1965, confirmant en cela les craintes prémonitoires de WILLEMS formulées dès 1953 !

Les divers projets qui furent préparés restèrent lettre morte jusqu’en 1978. A cette date, le président WILTZER réussit à obtenir un financement spécifique du Ministère de l’Agriculture et le Conservatoire National des Animaux de Basse-cour put enfin voir le jour.

Si dans le cas des races de poules, il était presque trop tard, dans le cas des races de lapins ce conservatoire arrivait au bon moment pour conforter le regain d’intérêt accordé aux races depuis quelque temps. Il est en effet symptomatique de voir que ce regain s’observe chez plusieurs espèces et qu’il s’intègre dans le cadre d’une réflexion plus générale sur le développement des productions animales en France, réflexion qui vise à les réorienter en conservant une certaine variabilité au niveau des systèmes de production.

Les trois grands axes de l’action du Conservatoire: INVENTORIER, CONSERVER, ETUDIER

La Commission qui anime le Conservatoire s’est donné comme premier but de réaliser un **inventaire** aussi **précis** que possible des divers types génétiques utilisés en France. Si sur le plan qualitatif, il a été assez aisé de dresser la liste des races existantes, il ne nous a pas été possible jusqu’à maintenant d’estimer l’effectif de chacune d’entre elles. Il fallait cependant choisir les races avec lesquelles nous allions démarrer. Pour cela nous nous sommes basés sur les seules informations dont nous disposions à savoir le nombre d’animaux de diverses races présents dans les expositions. Nous avons choisi le Bélier Français, le Blanc de Hotot, le Blanc de Vendée, le Brun Marron de Lorraine, le Chinchilla, le Grand Russe, le Gris du Bourbonnais, le Havane, le Japonais, le Normand, le Rex, le Sable des Vosges, le Zibeline. Après réflexion, la présence du **Bélier Français** et surtout du **Rex**, deux races largement représentées dans divers autres pays, peut surprendre. Nous n’envisageons cependant pas de revenir sur cette liste.

Pour faire progresser cet inventaire, il faut que notre action se situe plus près des éleveurs. Nous proposons donc de lancer dans les prochains mois une grande enquête auprès de toutes les Sociétés Régionales, des Associations ou Clubs d’Éleveurs, et plus généralement de toutes les instances et personnalités ayant des contacts privilégiés avec les éleveurs, ce qui est notamment le cas des juges d’animaux. Nous leur demanderons de recenser auprès de leurs adhérents dans le cadre des groupements ou auprès des personnes rencontrées au cours des expertises pratiquées, tous les reproducteurs des races concernées, La presse spécialisée pourrait être associée à cette enquête de façon à toucher encore davantage le plus grand nombre d’éleveurs possibles.

Dans l’avenir, lorsque cette action sera menée à bien, il sera tout à fait souhaitable de pouvoir la compléter en essayant d’inventorier d’autres types génétiques intéressants tels que les divers types de Lapin de Pays encore représentatifs, et qui ne constituent ni des races, ni des souches. Les sujets de telles populations pourraient, dans certains cas, être utilisés avantageusement pour régénérer certaines de nos races ou quelques-unes de nos souches. A la limite, les encouragements créatifs à cette catégorie d’animaux de terroir pourraient être envisagés si le besoin s’en faisait sentir.

Conserver les races...

Le deuxième but était de **conserver les races qui nous semblaient menacées**. Avant d’aller plus loin, précisons bien ce que nous entendons par conservation. Il s’agit de **préserver une part aussi grande que possible du patrimoine génétique de chaque race**. Cela veut dire avoir des animaux conformes au standard de leur race, mais surtout essayer de garder les qualités que les créateurs des races avaient su rassembler dans leur

cheptel de base par une sélection progressive.

L'originalité, et donc l'intérêt d'une race, se situent rarement dans une nuance de coloration ou dans une forme d'oreille. Il importe donc d'éviter le plus possible toutes sortes de croisements dits de régénération, trop souvent pratiqués d'une façon anarchique. Sauf lorsqu'on réutilise les races originelles et dans des circonstances déterminées uniquement, ce type de pratique aboutit le plus souvent à dénaturer une race. Même si, après beaucoup de tâtonnements, une certaine conformité au standard réapparaît, le plus souvent l'originalité de la race s'est évaporée.

Par ailleurs, pour préserver une part significative du patrimoine génétique d'une race, il importe de pouvoir disposer d'un nombre minimum d'animaux de chaque race. Nous avons fixé ce seuil minimum à dix unités de deux mâles et au moins six femelles chacune. En dessous de cette taille, nous estimons que l'échantillon retenu ne peut pas être représentatif de ce que nous voulons conserver et que les risques de pertes de combinaison génétique sont trop grandes. Ce chiffre fatidique n'est, en fait, pratiquement jamais atteint pour l'ensemble des races inscrites au Conservatoire. Il est donc indispensable de relancer vigoureusement une campagne d'adhésion auprès des instances déjà citées. Parallèlement à l'enquête que nous venons d'évoquer, nous demanderons à tous nos interlocuteurs de prendre contact avec les éleveurs recensés comme possédant des animaux de race à conserver pour qu'ils s'inscrivent, s'ils ne l'ont encore fait, au Conservatoire. Nous leur suggérerons aussi d'orienter préférentiellement les éleveurs à la recherche de populations raciales pour qu'ils adoptent l'une de celles inscrites en conservation.

Rappelons à ce propos que l'adhésion au Conservatoire n'entraîne qu'un minimum de contraintes. L'effectif minimum de deux mâles et de six femelles ne devrait pas en être une. Qui peut prétendre sélectionner une race avec un effectif plus faible ? De même, la tenue des fiches techniques ne constitue pas un obstacle infranchissable. Qui peut prétendre sélectionner une race sans identifier ses animaux, sans enregistrer les filiations et recueillir un minimum d'informations sur les performances de production ?

Le règlement technique du Conservatoire peut être obtenu en écrivant à la S.C.A.F., 34, rue de Lille, 75007 Paris.

Ultérieurement, lorsque le Conservatoire aura rassemblé une large majorité d'éleveurs, il sera sans doute indispensable d'intensifier l'effort de prospection en formant encore de nouveaux éleveurs. Sélectionner une race est un travail ardu qui ne s'improvise pas, tout en restant très éloigné de l'œuvre du collectionneur. Le Conservatoire devra donc, lorsque le besoin s'en fera sentir, envisager la meilleure façon d'aider les groupements d'éleveurs à former leurs nouveaux adhérents.

Etudier les races...

Le troisième but était d'**étudier ces races**. Cette phase ne peut se dissocier de la phase précédente. Les études que le Conservatoire doit mener ne concernent en effet pas uniquement la fixation des potentialités de chaque race mesurée dans un milieu aussi favorable que possible. Ce premier axe de travail sera même quelquefois secondaire. Il s'agit plutôt de préciser en quoi la race que nous conservons est originale. Nous l'étudierons donc chez l'éleveur, dans son milieu de production originel. L'analyse des résultats ainsi obtenus sera délicate. Il s'avérera difficile de séparer les contributions respectives de l'animal, de l'éleveur et du milieu d'élevage. Néanmoins, vouloir réduire cette complexité en plaçant les animaux en station et en standardisant les techniques d'élevage est une mauvaise solution. **Dissocier la race de son milieu, la séparer des techniques d'élevage qui l'ont façonnée est le plus sûr moyen de lui faire perdre son originalité.** Cette remarque explique pourquoi nous avons choisi la Conservation chez l'éleveur. Elle justifie aussi l'effort que nous demandons aux éleveurs au moyen des fiches techniques. Dans le cas des lapins, il s'agit d'une fiche femelle simplifiée contenant une évaluation de la productivité numérique et pondérale des animaux. Ces fiches nous sont retournées par les adhérents au Conservatoire depuis deux ans. Nous les analysons régulièrement. Elles apportent de multiples éléments qui éclairent le complexe animal/éleveur/milieu. Cependant, les résultats que nous possédons jusqu'à maintenant pour chaque race sont encore peu nombreux. C'est pourquoi ils n'ont pas encore été diffusés. L'augmentation du nombre d'éleveurs inscrits doit certainement permettre de remédier à cet état de fait.

En complément de ces grandes lignes d'activité, le Conservatoire se doit de promouvoir des études à visée particulière et plus approfondies. Pour cela, le Conservatoire a utilisé des stagiaires. Ceux-ci ont tout d'abord étudié l'historique des races cunicoles. Les Cahiers du Conservatoire, dont le premier numéro a été consacré aux lapins, ont repris ces divers rapports de stage. Dans ce cadre, le Conservatoire doit aussi provoquer la réalisa-

tion de travaux concernant les races en conservation. Le premier exemple concerne le Gris du Bourbonnais, qui figure au côté du Normand, du Blanc de Vendée et du Sablé des Vosges parmi les quatre races prioritaires cunicoles à conserver.

CONCLUSION:

Un premier bilan contrasté

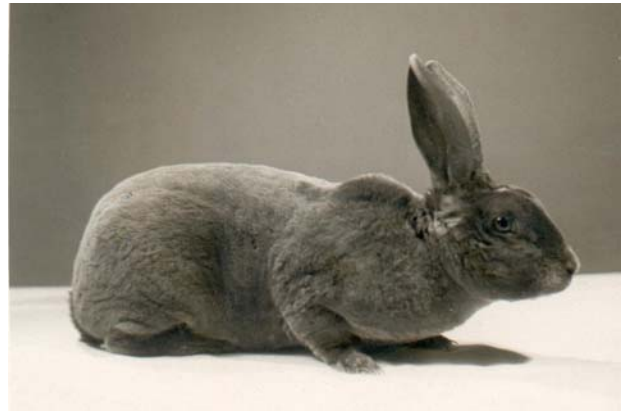
Créé il y a maintenant quelques années, le Conservatoire des Races d'Animaux de Basse Cour a amplifié le regain d'intérêt dont les races bénéficient depuis peu. Grâce au soutien du Ministère de l'Agriculture, trois actions complémentaires - Inventaire, Conservation, Etude - ont débuté simultanément.

La naissance des Cahiers du Conservatoire indique fort bien le côté positif du bilan de ce qui a été fait jusqu'ici dans cette voie. Nous sommes toutefois bien conscients que ce n'est qu'un modeste début.

Par contre, les phases d'inventaire et de conservation se développent beaucoup trop lentement. Ainsi, nous n'avons pas encore pu estimer, même grossièrement, le nombre de reproducteurs existant dans chacune des races conservées ; nous n'avons pas pu trouver dix éleveurs dans chacune de ces mêmes races. Pour tenter de progresser sur ces deux points et pour élargir nos possibilités d'investigation, nous proposons donc de décentraliser l'action du Conservatoire en faisant participer activement toutes les personnes intéressées, soit par l'intermédiaire des groupements spécialisés : sociétés régionales ou locales ; association ou clubs de race..., soit à titre individuel expert, juge, conseiller..., à cet inventaire et à cette recherche de nouveaux éleveurs.



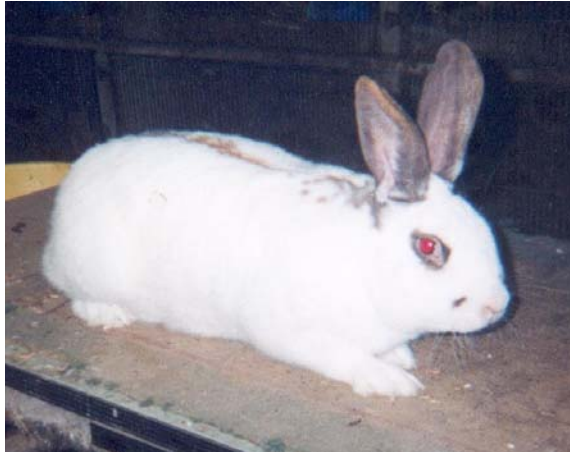
Lièvre Belge



Rex bleu



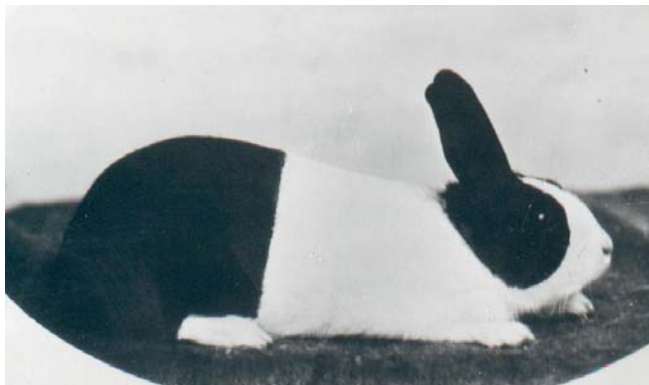
Béliér anglais (Lop)



Chaplin



Elcobray (souche Petit)



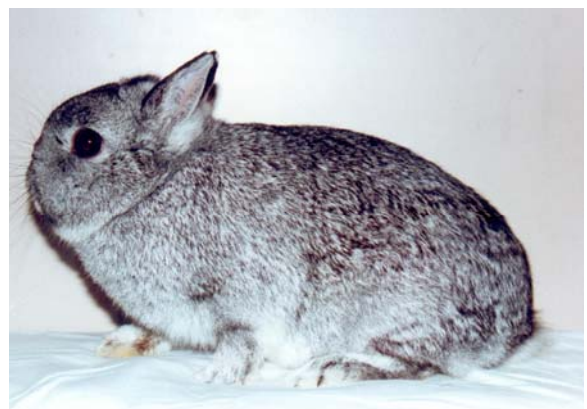
*Lapin Hollandais
(panachure plaquée)*



Lapin Russe



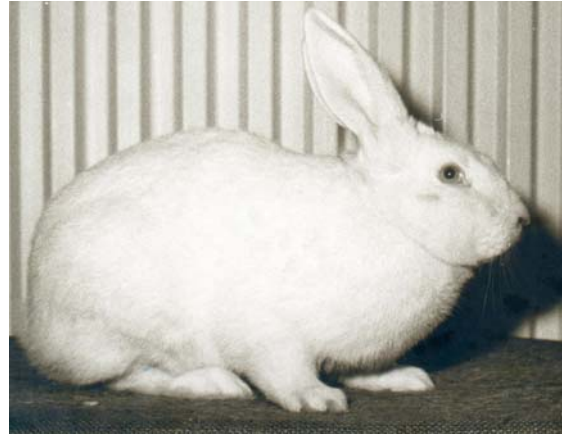
Polonais



Nain de couleur chinchilla



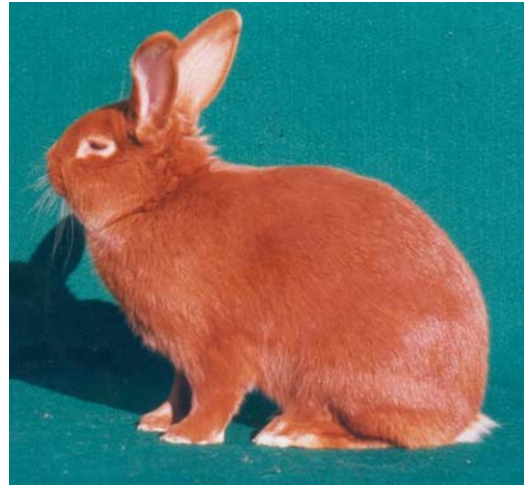
Néo-zélandais



Blanc de Termonde



*Bleu de Beveren
(forme mandoline renversée)*



Fauve de Bourgogne

